This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

(2)

Per. 3946 f. 2/17

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES.
TOME XXVII.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA REPUBLIQUE DES LETTRES;
AVEC
UN CATALOGUE RAISONNÉ
de leurs Ouvrages.

TOME XXVII.

BIBLIOTECA BODLEIANA

A PARIS,
Chez BRIASSON, Libraire, ruë S. Jacques;
à la Science.

M. DCC. XXXIV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

TABLE ALPHABETIQUE des Auteurs.

BARONIUS. (Cesar) P. 281
BERNEGGER. (Matthias) 323
BOCHART. (Samuel) 201
BOUCHET. (Jean) 1
BZOVIUS. (Abraham) 329
CALCAGNINI. (Celio) 233
CHAMBRE. (Marin Cureau de la) 392
CHAMBRE. (Pierre Cureau de la) 397
CONSTANTIN. (Robert) 245
COUTURE. (Jean-Baptiste) 84
CRISPO. (Jean-Baptiste) 267
DANEAU. (Lambert) 21
DAVENNE. (François) 72
GUIDI. (Alexandre) 179
KIRCHER. (Athanase) 189
LICETI. (Fortunio) 373
MAGIN. (Jean Antoine) 317
MANTUAN. (Baptiste) 104
MARCILE. (Théodore) 125
MASCARDI. (Augustin) 400
MOLANUS. (Jean) 339
MORERY. (Louis) 308

TABLE ALPHABETIQUE.

MORIN. (Simon) 36
MURET. (Marc-Antoine) 143
OPORIN. (Jean) 272
QUINTIANUS STOA. (Jean François) 98
REUSNER. (Nicolas) 216
RICHER. (Edmond) 356
ROULLIARD. (Sebaftien) 251
SAINT-JULIEN. (Pierre de) 176
SWEERTIUS. (François) 262
TOURREIL. (Jacques de) 345
VAVASSEUR. (François) 132

Fin de la Table Alphabetique.

MEMOIRES

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE
DES
HOMMES
ILLUSTRES
DANS LA REPUBLIQUE des Lettres ;

Avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages.

JEAN BOUCHET.

JEAN *Bouchet* naquit à *Poitiers* le 30 Janvier 1476. (a) de *Pierre Bouchet*, Procureur de cette ville, qu'il perdit en 1480. n'ayant J. BOUCHET.

(a) Il rapporte sa naissance à l'année 1475. dans ses *Annales d'Aquitaine*, parce qu'il y suit le Calcul usité alors dans son pays, où l'année ne commençoit que le 25 Mars.

J. BOUCHET.

encore que quatre ans, par un accident bien triste. Il étoit allé souper chez un Procureur de ses voisins, un jour que la femme impudique de ce Procureur avoit prémedité de se défaire de lui par le poison; mais par une funeste méprise, le poison fut donné à *Bouchet*, qui en mourut trois jours après.

Le jeune *Bouchet* fit ses études avec goût & avec succès, & conserva toûjours de l'inclination pour les Belles-Lettres, quoiqu'il eût embrassé la profession de son pere, & que les occupations d'un Procureur ne soient gueres compatibles avec celles d'un homme de Lettres.

Il est vrai qu'il eut plusieurs occasions de satisfaire son penchant pour l'étude; car la ville de *Poitiers* ayant été attaquée de la peste sept ou huit fois, il fut obligé chaque fois de se retirer à la Campagne, & d'y passer quelque temps éloigné entierement des affaires & du commerce du monde; & ce fut principalement dans ces retraites forcées qu'il composa la plûpart de ses Ouvrages, comme il nous l'apprend lui-même dans la Préface de ses *Epitres*. D'ail-

leurs il sçavoit dans les autres temps se ménager des momens pour donner aux Muses, & à l'étude, qui faisoit sa passion favorite & son delassement. J. BOUCHET.

La Croix-du-Maine n'avoit point vû ses Epitres, lorsqu'il s'est avisé de le qualifier Avocat de *Poitiers*; il n'y étoit que Procureur, comme il est aisé de le voir dans la signature & le corps de plusieurs de ces Epitres.

Le même Auteur s'est encore trompé, quand il a dit, que *Bouchet* avoit été surnommé *l'Esclave fortuné*; car il n'y a eu certainement que *Michel d'Amboise*, qui ait été connu sous ce nom. *Bouchet* a seulement eu le surnom de *Traverseur des voyes perilleuses*, qu'il a pris au commencement de ses *Renards traversans*, & qui lui est demeuré depuis.

On ne sçait aucune particularité de sa vie; on voit seulement par ses Epitres, qu'il étoit en relation avec plusieurs sçavans de son temps, qui l'estimoient, & faisoient cas de ses Ouvrages.

Il a été marié, & il a eu une de

J. BOUCHET. ses filles, nommée *Marie*, Religieuse à *Sainte-Croix* de *Poitiers* & un fils, nommé *Gabriel Bouchet*, à qui il a adressé sa 51 Epitre familiere, pendant qu'il étoit encore au College. Sa famille ne se bornoit pas à ces deux enfans; il nous apprend dans sa 95 Epitre familiere qu'il en avoit huit, & entre autres trois filles, qui étoient mariées.

Aucun Auteur ne marque l'année de sa mort. Le dernier Ouvrage qu'il me paroît avoir donné au Public, est celui des *Triomphes du Roi François I.* qui parut à *Poitiers* l'an 1550. Il est à présumer qu'il ne survécut pas beaucoup à cette année, puisqu'il avoit alors 74 ans.

Au reste ses Ouvrages, quoiqu'estimés de son temps, ne sont plus recherchés à present qu'à cause de leur rareté. La plûpart roulent sur la morale, mais l'on n'y trouve ni pensées recherchées, ni varieté; c'est toûjours la même chose repetée presque de la même façon dans ses differens Ouvrages. Pour sa Poësie, elle est plate & prosaïque, & à la rime près, elle ressemble assez à sa prose.

Catalogue de ses Ouvrages. J. BOUCHET.

1. *Les Regnards traversans les pe-lleuses voyes des folles fiances du Mon-, composées par Sebastien Brand. Pa-r. Antoine Verard. in-fol.* It. *Paris. e Noir. in-fol.* Tous les deux, édi-ons Gothiques & sans date. *Bouchet* ous explique dans la seconde partie : ses *Epitres Morales*, Epitre 11. & rniere, la raison pour laquelle cet uvrage porte le nom de *Brand*, rsqu'il parle ainsi.

Le premier fut les Renards traver-
sans
L'an mil cinq cent, qu'avois vingt
& cinq ans ;
Ou feu Verard, pour ma simple jeu-
nesse,
Changea le nom, ce fut à lui fines-
se,
L'intitulant au nom de Monsieur
Brand,
Un Allemand en tout sçavoir très-
grand,
Qui ne sçut onc parler langue Fran-
çoise :
Dont je me tus, sans pour ce pren-
dre noise ;

J. Bouchet.

Forsque marry je fus, dont ce Verard
Y ajouta des choses d'un autre art;
Et qu'il laissa très-grand part de ma prose
Qui m'est injure, & à ce je m'oppose
Au Chatelet, où il me pacifia
Pour un présent lequel me dedia.

Pour une plus grande intelligence de ces vers, il faut sçavoir, que parmi les Poësies Latines de *Sebastien Brand*, imprimées à *Strasbourg* l'an 1498. *in*-4°. il y a une Elegie de cent vers, adressée à *Maximilien* Roi des Romains, sous le nom d'*Alopekiomachia, de Spectaculo conflictuque Vulpium.* Comme cette piece eut beaucoup de cours, *Verard* crut que son édition des *Renards traversans* de *Bouchet* feroit d'un meilleur debit, s'il la faisoit paroître sous le nom de *Brand*, ce qu'il fit en effet.

L'Auteur s'étant ici proposé de montrer que la corruption regne dans tous les états, & de découvrir les moyens qu'il faut prendre pour en corriger les vices, suppose que voyageant dans le monde il rencon-

tre en plusieurs endroits des Renards occupez à differentes choses, semblables à celles qui occupent les hommes, & prend de là occasion de debiter sa morale. L'Ouvrage est en prose; il y a seulement de temps en temps quelques exhortations en vers. On en voit une à la fin du 13^e^ Chapitre, qu'il est étonnant que *Verard*, qui vouloit faire passer l'Ouvrage pour une production de *Brand*, n'ait pas ôtée. Elle est intitulée: *Exhortation, ou par les premieres lettres des lignes trouverez le nom de l'Acteur de ce present livre & le lieu de sa Nativité*. Or ces Lettres rassemblées font *Jehan Bouchet, natif de Poitiers.* J. BOUCHET.

Bouchet avoit d'abord terminé son Ouvrage à ce 13^e^ Chapitre; mais il y fit depuis de longues additions en vers sur la vanité des Sciences, sur les vices, & sur les differens états de la vie, & y ajouta une exhortation à un mourant, aussi en vers, qui égale presque en longueur le reste de l'Ouvrage.

2. *Histoire & Chronique de Clotaire I, Roi de France, & de Sainte Rade-*

J. Bouchet. *gonde son épouse, fondatrice du Monastere de Sainte-Croix de Poitiers.* Poitiers 1527. in-4°.

3. *Opuscules du Traverseur des voyes perilleuses, nouvellement par lui revûs, amendez & corrigez. L'Epitre de Justice à l'instruction & honneur des Ministres d'icelle. Le Chapelet des Princes, & la deploration de l'Eglise militante sur les persecutions.* 1517. *in*-4°. Gothique. Ces opuscules qui sont en vers, avoient été imprimés auparavant *in*-4°. sans date.

4. *Les Cantiques de la simple & devote Ame, amoureuse & épouse de Notre Sauveur J. C. & comment ladite Ame se doit préparer pour avoir l'amour & la grace de son dit Epoux. Aussi y sont les meditations sur les sept jours de la semaine. Lyon. Jean Mounier* 1540. *in*-16. *Bouchet* avertit dans sa 95 Epitre familiere, qu'il a tiré ces Cantiques d'un Ouvrage Latin, qu'il ne nomme pas. J'ai rapporté ces Ouvrages de *Bouchet*, suivant l'ordre qu'il nous a marqué dans sa onziéme Epitre morale, que j'ai citée plus haut, où il continue ainsi.

Secondement feis l'histoire à Clotaire,
Roi des François ; & sans me vouloir taire,
Feis par après la deploration
De Sainte Eglise, & par affection
Feis quartement le Chappelet des Princes
Fait par Rondeaux ; aucuns bons ; autres minces ;
Et par après les Cantiques dictai,
Ou maints bons mots à Jesus-Christ dit ai,
Et a ses Saints ; puis feis plusieurs Ballades
Et maints Rondeaux, non pour les gens malades
Du mal d'aimer, mais pour les gens devots,
Prenant plaisir à lire divins mots.

5. Rondeaux, Ballades, & autres Poësies. Paris 1536. in-16.
6. Les Angoysses & Remedes d'Amour du Traverseur en son adolescencé. Poitiers de Marnef 1537. in-4°. Gothique. It. Lyon. de Tournes 1550. in-16. It. Avec l'Histoire d'Euryale

J. BOUCHET. & *de Lucresse. Rouen* 1599. *in*-12. *Bouchet* n'a point parlé de cet Ouvrage dans sa onziéme Epitre Morale, ci-dessus citée. Mais *Pierre Gervaise*, Assesseur de l'Official de *Poitiers* assure dans son Epitre, qui est la 22ᵉ des *Epitres familieres* de *Bouchet*, que c'est le troisiéme, qu'il ait fait. *La Croix-du-Maine* en met une édition de *Paris* de l'an 1501.

7. *L'Amoureux transi sans espoir. Lyon. Olivier Arnoullet. in*-4°. Il n'est point fait non plus mention de cet Ouvrage dans la onziéme Epitre morale de *Bouchet*, mais il en parle dans la 61 Epitre familiaire, où il s'exprime ainsi, après avoir dit quelque chose du plaisir qu'il prenoit à composer.

Autre plaisir n'ai guere pris au monde
Depuis trente ans, & ne sçais chose immonde
Avoir écrit, fors en l'an mil cinq cens,
Que fol amour avoit surpris mes sens;
Qui contraignit ma folle main écrire.

L'Amant transi, voulant Amour decrire : J. BOCHET.
Dont (non a tort) me repentis soudain.
Par un livret faisant d'amour dedain.

Ce livret est celui des *Angoysses & Remedes d'Amour.*

8. *Le Temple de bonne Renommée & Repos des Hommes & Femmes illustres, trouvé par le Traverseur des voyes perilleuses, en plorant le decès du Prince de Thalemont. Paris. Jehannot* 1518. *in*-4°. Gothique. *La Croix du Maine* en met une édition de l'an 1516. faite à *Paris* chez *Galiot du Pré*, qui est apparemment la premiere, puisque le Prince de *Talemont*, nommé *Charles de la Tremoille*, fut tué à la bataille de *Marignan* le 13 Septembre 1515.

9. *Le Panegyrique du Chevalier sans reproche, ou la vie & les gestes de Louis de la Tremoille. Poitiers* 1527. *in*-4°. It. sous ce titre : *Histoire de Louis, Seigneur de la Tremoille*, à la p. 207. de l'*Histoire du Roi Charles VIII.* publiée par *Denys Godefroy*, à *Paris* l'an 1684. *in-fol. Louis de la Tremoille* fut tué à la Bataille de *Pa-*

J. BOUCHET.

vie en 1525. L'Abbé *le Gendre* parle favorablement de cette histoire. » L'Auteur, dit-il, ne flate que son » Heros ; & quand par occasion il » parle des Rois & des Reines, il » ne déguise point ce qu'il en sçait, » c'est un homme entendu, & qui » s'exprime en bons termes. *Bouchet* continue ainsi à parler des Ouvrages que je viens de rapporter, & des suivans, dans son Epitre Morale onziéme.

Une œuvre après fut par moi consommée,
Le temple dit de bonne Renommée.
L'Ouvrage après que je fis le plus proche,
Le Chevalier fut nommé sans reproche.
Dix ans avant j'avois encommencé
Un autre livre, où me suis avancé
Ecrire au vrai mainte histoire certaine,
Dont le titre est, Annales d'Aquitaine,
Que mis à fin l'an prochain precedent
Le Chevalier qui lui fut succedant.

Après je mits, voire sous maints paraphes, J. BOUCHET.
Des Rois François au long les Epitaphes,
Qu'à Monseigneur le Dauphin présentai
A Bonivet; encore à present ai
Autre Traité pour lui, qui est en lame.
Finablement des Triomphes de l'Ame
Fut fait present à la Royne en passant
Près de Poitiers, laquelle allois trassant.

10. *Les Annales d'Aquitaine. Faicts & Gestes en sommaire des Rois de France & d'Angleterre, Pays de Naples & Milan. Par Jean Bouchet. Poitiers* 1524. *in-fol.* It. *Revûes, & corrigées par l'Auteur, & continuées jusqu'en* 1535. *Poitiers* 1535. *in-fol.* C'est la 3e édition. On en fit en 1540. à *Paris* une nouvelle, qui est la 4e & dont *Bouchet* se plaint fort. » On y » a, dit-il, continué mon histoire » sans moi jusqu'au dit an 1540. en » mon nom, qui est un crime de

J. Bouchet. » trois chambrettes à la destre, ès-
» quelles les fils sont conçûs, & trois
» à la senestre, où les filles sont con-
» çûes ; & si un enfant étoit conçû
» entre les deux chambrettes, auroit
» deux natures d'homme & de fem-
» me, qu'on nomme Hermaphro-
» dite. L'Ouvrage, qui a trois par-
ties, est écrit en prose ; mais il y a
de temps en temps des discours en
vers, comme dans la plûpart des
Ouvrages de *Bouchet*, qui aimoit ce
mêlange.

13. *Les Exclamations, Epitres & Oraisons de la noble Dame amoureuse dite l'Ame incorporée. Paris. Vincent Sertenas* 1535. *in*-8°. Ce sont les Discours & Epitres en vers, qui se trouvent dans l'Ouvrage précedent, & qu'on en a separez, pour les imprimer à part.

14. *Epitres, Elegies, Epigrammes, & Epitaphes au sujet du Decès de Madame Renée de Bourbon, Abbesse de Fontevrault. Poitiers* 1535. *in*-4°.

15. *Epitres Morales & Familieres du Traverseur. Poitiers. Jacques Bouchet* 1545. *in-fol.* Le Privilege est du 1 Janvier 1543. Ce Recueil con-
tient

tient d'abord les *Epitres Morales* J. Bouchet.
adressées à toutes sortes d'Etats, qui
sont divisées en deux parties, dont
la premiere a quatorze Epitres, &
la seconde, onze. On voit après
cela les *Epitres familieres*, qui sont
au nombre de 127. parmi lesquelles
il y en a 20. qui sont de ses amis;
le tout en vers. C'est l'Ouvrage le
plus interessant qui nous reste de
Bouchet, parce qu'il y a des particularités
sur quelques Savans de son
temps.

16. *Le Labyrinthe de Fortune, & le séjour des trois nobles Dames, composé en vers par l'Acteur des Renards traversans. Poitiers. Jacques Bouchet* 1524. *in*-4°. It. *Paris. Lotrian* 1532. *in*-4°. It. *Paris. Philippe le Noir* 1534. *in*-4°. Il n'est point parlé de ce livre dans l'Epitre Morale onziéme, mais *Pierre Gervaise* en fait mention dans son Epitre familiere, qui est la 22e parmi celles de *Bouchet*, & dit que c'est son cinquiéme Ouvrage; ce qui n'est pas apparemment exactement vrai.

17. *Le Jugement Poëtic de l'honneur feminin, & séjour des illustres, clai-*

J. Bouchet. *res, & honnêtes Dames avec une Apologie en Prose au commencement. Poitiers* 1536. *in*-8°. It. *Poitiers* 1538. *in*-4°. *Bouchet* parle ainsi de cet Ouvrage dans sa 96 Epitre familiere.

Puis demi an, le Chevalier Roussart
A fait present au Roi de mon rude art :
C'est le palais ou sont les claires Dames,
Dont par écrit j'ai mis les Epigrammes,
Tout à l'honneur du sexe feminin ;
Des detracteurs guerissant le venin.
Lequel livret contient la renommée
D'une qui fut pour ses mœurs bien nommée
Mere du Roi, dont la gloire & le nom
Vivront toûjours par éternel renom.

18. *Les Epitres du Panegyric du Chevalier sans reproche. Paris* 1536. *in*-8°. Ce sont les pieces de vers, qui se trouvent dans ce Panegyrique, qu'on en a separées.

19. *La forme & ordre de Plaidoirie*

nçois I. contenant la difference des bles. Poitiers 1550. *in-fol.*

1. *Recueil de Poësies. Poitiers* 1545. *ol.*

2. *Le Parc de Noblesse, Description très-puissant & très-magnanime ice des Gaules & de ses gestes. La e de vivre de ceux du bon temps, n nommoit l'âge doré. Poitiers. De rnef* 1565. *in-fol.* Je ne sçai ce c'est que cet Ouvrage, ni quand paru pour la premiere fois.

3. *Le Conflit de l'heur & malheur, Dialogue, Paris. Denis Janot.*

l ne faut pas confondre notre eur avec *Guillaume Bouchet*, qui voit être son parent, & qui a été e & Consul des Marchands à

J. BOUCHET. *Loudet* 1635. *in*-8°. trois vol. *Guillaume Bouchet sieur de Brocourt* publia pour la premiere fois en 1584. ce livre, qui est divisé en trois parties ou livres, dont chacun contient douze serées. La raison du titre qu'il y donna, est qu'il suppose que les discours qu'il y rapporte ont été tenus par des personnes qui passoient les soirées ensemble. Ces discours sont farcis de toutes sortes de plaisanteries, & de quolibets, souvent assez fades, & dont les meilleurs ont été pillez par une infinité d'Auteurs, qui sont venus depuis. Les obscenitez grossieres y sont assez frequentes. On y trouve beaucoup d'érudition, mais la plûpart des faits tirés des anciens Auteurs y sont estropiés, & rapportez fort infidelement. Ils marquent toûjours que *Bouchet* avoit beaucoup lû, quoique sa memoire le trompât souvent. Il n'est rien de moins solide que ce qu'il dit sur les questions Physiques, qui s'agitent dans chaque serée. En un mot on peut dire que tout l'Ouvrage n'est pas quelque chose de fort considerable, quoiqu'il fût estimé

autrefois. *Bouchet* n'étoit plus en vie, lorsque l'Epitre dedicatoire de son troisiéme volume fut écrite le 1 Novembre 1607. Des vers qu'on a fait sur sa mort, marquent qu'il a vêcu 80 ans. J. BOUCHET.

V. *Les Bibliotheques Françoises de du Verdier & de la Croix-du-Maine.*

LAMBERT DANEAU.

LAMBERT *Daneau* naquit à *Orleans* vers l'an 1530. L. DANEAU.

Se destinant à la Jurisprudence, il étudia en Droit dans sa ville natale, pendant quatre ans, sous *Anne du Bourg*, qui l'enseignoit avec beaucoup de réputation, & qui ayant été depuis reçu Conseiller Clerc au Parlement de *Paris* le 19 Octobre 1557. fut brûlé le 20 Decembre 1559. pour avoir embrassé les sentimens de *Calvin*.

Daneau fut séduit par la constance qu'il témoigna à la mort, & sentant du penchant pour la Religion Calviniste, il se retira l'année sui-

L. DANEAU. vante 1560. à *Geneve*. Là renonçant à la Jurisprudence, il se tourna du côté de la Théologie, dans laquelle il fit de si grands progrès, qu'il a passé pour un des meilleurs Théologiens de son parti.

Il fut d'abord Ministre & Professeur en Théologie à *Geneve*. On l'appella ensuite à *Leyde* en 1581. pour y professer; mais après y avoir demeuré un an, il passa à *Gand*, où il enseigna peu de temps, à cause des troubles du Pays.

Il revint donc en France, & alla à *Orthés* en Bearn, où on le demandoit. La Chambre de l'Edit ayant été ensuite établie à *Castres*, il y fut appellé en 1594. & y fit les fonctions de Ministre jusqu'à l'an 1596. qu'il mourut âgé d'environ 66 ans.

Ceux qui l'ont fait mourir à *Orthés*, ont ignoré qu'il avoit quitté cette ville, pour aller à *Castres*.

Catalogue de ses Ouvrages.

Lamberti Danæi Opuscula omnia Theologica; ab ipso Autore recognita, & in tres classes divisa. Geneva 1583. *in-fol. pp.* 1625. L'Auteur a distribué ses Ouvrages Théologiques en trois

Classes, dont la premiere contient les livres Didactiques, ou d'instruction; la seconde est composée des Exegetiques, où des explications; & la troisiéme comprend les Polemiques. L. DANEAU.

Les Didactiques.

1. *Elenchi Hæreticorum, ubi facili & singulari Methodo explicatur qua ratione Hæreticorum paralogismi deprehendi & solvi possint. Genevæ* 1573. *in*-8°. Cet Ouvrage est daté de *Geneve* le 1 Janvier de cette année; c'est un de ses meilleurs.

2. *Ethices Christianæ libri tres; in quibus de veris humanarum actionum principiis agitur, atque etiam legis divinæ, sive Decalogi explicatio, illiusque cum scriptis Scholasticorum, Jure Naturali sive Philosophico, Civili Romanorum & Canonico collatio continetur. Præterea Virtutum & Vitiorum, quæ passim vel in sacra scriptura vel alibi occurrunt, quæque ad singula legis divinæ præcepta revocantur, variæ definitiones. Genevæ* 1577. 1588. 1601. *&c. in*-8°. Cet Ouvrage est daté du 1[r] Mars 1577.

3. *Tractatus de Amicitia Christiana.*

L. DANEAU. *Genevæ* 1579. *in*-8°. It. *traduit en Allemand. Hanau* 1614. *in*-8°. Ce traité est daté du 1^r^ Janvier 1579.

4. *De Ludo Aleæ libellus adversus corruptissimos hujus sæculi mores omninò necessarius. Genevæ* 1579. *in*-8°.

5. *Physica Christiana, sive Christiana de rerum creatarum origine & usu Disputatio, è sacræ scripturæ fontibus hausta. Genevæ* 1576. & 1606. *in*-8°. Daté du 1^r^ Decembre 1575.

6. *Physices Christianæ pars altera; sive de rerum Creatarum natura, quæ in sex Tractatus pro dierum, quibus Deus ipse operatus est, numero dividitur. Ibid.*

7. *De Veneficis, quos olim sortilegos, nunc autem vulgo sortiarios vocant, Dialogus. Genevæ* 1574. *in*-8°. It. *Coloniæ Agrip.* 1575. *in*-8°. It. *Genevæ* 1581. *in*-8°. Daté du 1 Juillet 1574.

Les Exegetiques.

8. *Methodus sacræ scripturæ in publicis tum Prælectionibus, tum Concionibus, utiliter atque intelligenter tractandæ, quæ praxi, id est, aliquot exemplis, & perpetuo in Epistolam Pauli ad Philemonem Commentario illustratur. Genevæ* 1570. 1579. 1581. *in*-8°.

9. *In*

9. *In Divi Pauli priorem Epistolam ad Timotheum Commentarius. Genevæ* 1577. *in*-8°. Daté de Geneve le 1[r] Août 1577. L. DANEAU.

10. *Orationis Dominicæ explicatio. Genevæ* 1583. *in*-8°. Cette explication est datée de Leyde le 1[r] Janvier 1582.

11. *Paratitla in D. Aurelii Augustini tomos duos præcipuos, nimirum sextum & septimum, in quibus illius contra Manichæos, Priscillianistas, Arrianos, Jovinianistas, Donatistas & Pelagianos Polemica, sive certamina continentur. Genevæ* 1578. *in*-8°. Daté du 13 Fevrier 1578.

12. *D. Aurelii Augustini Enchiridion ad Laurentium, sive summa & præcipua totius Christianæ Religionis Capita; Liber ex veteri MS. repurgatus, & Commentariis illustratus. Genevæ* 1579. *in*-8°. Daté du 1[r] Fevrier 1573.

13. *D. Aur. Augustini liber de Hæresibus ad Quodvultdeum, Lamberti Danæi opera emendatus, & Commentariis illustratus, à quo eodem additæ sunt Hæreses ab Orbe condito ad constitutum Papismum, & Mahumetis-*

L. DANEAU. *mum, etiam ea quæ hic erant ab Augustino prætermissa. Genevæ* 1595. *in*-8°. Daté de *Geneve* le 1r Janvier 1576.

Les Polemiques.

14. *Tractatus de Antichristo; in quo Antichristi locus, tempus, forma, ministri, fulcimenta, progressio, & tandem exitium & interitus ex Dei verbo demonstratur, ubi etiam aliquot difficiles antea & obscuri tum Danielis, tum Apocalypseos loci perspicue jam explicantur. Adjecta sunt quædam vetustissimorum Episcoporum, Monachorum, & aliorum scripta, jam pridem adversus Antichristi Romani tyrannidem edita. Genevæ* 1576. *in*-8°. Daté du 1r Août de cette année. It. en François: *Traité de l'Antechrist revû & augmenté en plusieurs endroits en cette traduction Françoise par l'avis de l'Auteur, Lambert Daneau, qui l'a écrit en Latin, duquel il a été traduit en François par J. F. S. M. Geneve* 1577. *in*-8°.

15. *In Petri Lombardi, Episcopi Parisiensis, librum primum sententiarum, qui est de vero Deo, essentia quidem uno, personis autem trino, Lamberti Danæi Commentarius triplex;*

unus ad marginem ipsius libri, secundus locorum à Lombardo prolatorum accurata collatio, tertius censura Doctrinæ Methodique Lombardi. Accesserunt initio Prolegomena, ubi Scholasticæ Theologiæ origo, progressiones, & ætates ostenduntur, & ad calcem Synopsis sanæ & veteris Doctrinæ de S. Trinitate ex Orthodoxis Symbolis, & veteribus Synodis collecta atque primo sententiarum P. Lombardi libro opposita. Genevæ 1580. *in*-8°. Daté du 1r Septembre de cette année. L. DANEAU.

16. *Ad novas Gulielmi Genebrardi Calumnias, quibus tum Orthodoxam Evangelicorum omnium de S. Trinitate doctrinam traducit, tum etiam horrendum Valentini Gentilis errorem tuetur ac renovat, L. Danæi Responsio. Genevæ* 1578. *in*-8°. Daté du 1r Août de cette année. C'est une réponse aux trois livres de la Trinité de *Genebrard.*

17. *Demonstratio Antithesis, seu repugnantia Thesium & Doctrinæ Jacobi Andreæ de Persona Christi, ex ipsismet illius Thesibus collecta. Lugd. Bat.* 1581. *in*-8°.

18. *Examen libri de duabus in Chri-*

L. DANEAU. *sto naturis, de earum hypostatica unione, & varia, quæ ex illa unione sequitur, communicatione, à Martino Kemnitio conscripti. Genevæ* 1581. *in*-8°.

19. *Apologia, seu vera & orthodoxa orthodoxa Patrum sententiæ defensio ac interpretatio de adoratione carnis D. N. J. C. adversus Blasphemam & vere idololatricam Jacobi Smidelini, Andreæ filii, hæresim & sententiam, in libro qui inscribitur solida admonitio ad Joannem Sturmium, nuper edito. Antuerpiæ* 1582. *in*-8°. Il composa cet Ouvrage pendant son séjour à *Gand.*

20. *Anti-Osiander, sive Apologia Christiana simul & necessaria, in qua tum Helveticæ Ecclesiæ, & quæ cum iis in fidei confessione consentiunt, tum etiam earum vera de S. Cœna D. N. J. C. sententia defenditur adversus injustam Lucæ Osiandri condemnationem. Genevæ* 1580. *in*-8°.

21. *Ad insidiosum Lucæ Osiandri scriptum, quod Pia & fidelis ad Gallicas & Belgicas Ecclesias Admonitio inscribitur, Lamberti Danæi necessaria Responsio & salutaris præcautio ad easdem Gallicas & Belgicas Ecclesias.*

Geneva 1580. *in*-8°. Daté du 1r Septembre de cette année. L. DANEAU.

22. *De tribus gravissimis, & hoc tempore maxime vexatis Quæstionibus.* 1°. *De S. Domini Cœna.* 2°. *De Majestate Hominis Christi.* 3°. *De non damnandis Dei Ecclesiis nec auditis nec vocatis, ad Fratres Tubingenses Responsio. Geneva* 1581. *in*-8°. Cet Ouvrage, qui est daté du 1r Janvier de cette année, a été fait après les deux suivans, qui portent la même date, & qui ont été imprimés en même temps.

23. *Encaustice & collustratio colorum, quibus injusta omnium Orthodoxorum Ecclesiæ Dei Pastorum condemnatio à Luca Osiandro & aliis quibusdam facta, prius delineata tantum fuerat in Lamberti Danæi Anti-Osiandro, adversus Laconici, seu Nicodemi, Equitis à Sturmeneck inanem, & ut ipse vocat, quatriduanam spongiam.* Avec l'Ouvrage précedent. C'est une réponse à un Ecrit, que *Luc Osiander* avoit composé contre l'*Anti-Osiander* de *Daneau*, sous le nom de *Laonicus à Sturmeneck*, & sous ce titre : *Laonici Anti-Sturmii à Sturmeneck,*

L. DA-NEAU. *Equitis Aurati spongia adversus Lamberti Danai, Calvinistæ Gallicani, Anti-Osiandrum. Tubingæ* 1580. *in*-4°.

24. *Ad Stephanum Gerlachium & illius Anti-Danaum necessaria Responsio.* Avec les deux précedens. L'*Anti-Danaus* imprimé à *Tubinge* en 1580. *in*-4°. est destiné à réfuter les sentimens de *Daneau* sur les trois questions qu'il avoit agitées dans le livre marqué ci-dessus *N°*. 22. Ce fut pour y répondre que *Daneau* composa l'Ecrit, dont il est ici question, & qui en attira bientôt un autre de *Gerlach*, qui parut sous ce titre : *Hyperaspistes Anti-Danai.* 1°. *De Condemnatione Errorum.* 2°. *De S. D. N. J. C. Cœna.* 3°. *De Majestate Christi Hominis; adversus Danaum. Tubingæ* 1581. *in*-4°. *Daneau* repliqua à celui-ci par le suivant.

25. *Sophismatum Stephani Gerlachii Elenchus, sive adversus Stephani Gerlachii languidum, elumbem, & Caducum Hyperaspistem Lamberti Danai, Clibanarius tutissimus & firmissimus,* 1582. *in*-8°. Daté de *Leyde* le 1[er] Janvier de cette année. *Gerlach*

ne voulut pas demeurer en reste, & oppofa bientôt un nouvel Ouvrage à celui de *Daneau*; il l'intitula : *Decertatio cum Lamberti Danai profano milite, quem ille Clibanarium vocat. Tubingæ* 1583. *in-4°.* L. DANEAU.

26. *Ad Nicolai Selnecceri librum, qui inſcribitur : Neceſſaria & brevis repetitio &c. in quo Exegeſis Saxonica oppugnatur, brevis, modeſta & neceſſaria Reſponſio.* Daté de *Geneve* le 17 Juin 1579.

27. *Ad Nicolaum Selneccerum de Exegeſi Saxonica brevis Epiſtola.* Cette Lettre a été imprimée en 1581. avec l'Ouvrage *De tribus Quæſtionibus* &c. marqué au *N°.* 22.

28. *Articuli de Cœna Dominica, Miniſtris Eccleſiarum & Scholarum Marchiticarum, mandato D. Joannis Georgii, Marchionis Brandemburgici, Electoris &c. proponendi, ut fide cordis & oris confeſſione eos approbent, ac majoris confirmationis gratia manuum ſubſcriptionem addant, & ad eoſdem brevis & neceſſaria piorum & Orthodoxorum virorum Reſponſio.* Je ne ſçai de quel temps eſt cet Ouvrage.

L. DANEAU.

29. *Ad libellum ab Anonymo quodam libertino recens editum hoc titulo : de externa seu visibili Dei Ecclesia, ubi illa reperiri possit, & quænam illa sit, seu potius, adversus externam & visibilem Ecclesiam utilis ac necessaria Responsio. Genevæ* 1582. *in*-8°. Cet Ouvrage est daté de *Leyde* le 11. Mars 1582.

Voilà tout ce qui est contenu dans le Recueil des œuvres de *Daneau*; il en a fait encore d'autres, qui n'étant point Théologiques, ou qui n'ayant paru qu'après l'an 1583. auquel il a donné ce Recueil, n'ont pû y avoir place. Il faut en parler maintenant.

30. *Christianæ Isagoges ad Christianorum Theologorum locos communes libri duo. Genevæ* 1583. *in*-8°. It. *Partes quatuor. Genevæ* 1588. *in*-8°. deux tomes.

31. *Assertio quod Humana Christi Natura neque in unione personali, neque per unionem cum Deitate τὸ λόγῳ sit & evaserit Deus, contra postremum Jacobi Smidelini scriptum de adoratione Carnis Christi. Genevæ* 1585. *in*-8°.

32. *Ad Roberti Bellarmini Disputationes Theologicas de rebus in Religione controversis Responsio. Geneva* 1596. & 1598. *in*-8°. deux volumes. L. DANEAU.

33. *Confirmatio Orthodoxæ Doctrinæ quod Christus sit & verus Deus, & Patri Homousios & æqualis, contra Genebrardum. Geneva* 1585. *in*-8°.

34. *Symboli Apostolici explicatio. Geneva* 1592. *in*-8°.

35. *Harmonia seu Tabula in Proverbia & Ecclesiasten.* Avec le Commentaire de *Jean Mercier* sur ces livres de l'Ecriture. *Geneva* 1575. *in-fol.*

36. *Commentarius in* XII. *Prophetas Minores. Geneva* 1578. & 1586. *in*-8°. It. *Ibid.* 1594. *in*-4°.

37. *Commentarius in Matthæum. Geneva* 1583. *in*-8°.

38. *Quæstiones & Scholia in Evangelium secundum Marcum. Geneva* 1594. *in*-8°.

39. *Commentarius in Evangelium Joannis. Geneva* 1585. *in*-8°.

40. *Commentarius in Epistolas Joannis & Judæ. Geneva* 1585. *in*-8°.

41. *Primi Mundi Antiquitatum sectiones quatuor. Geneva* 1596. *in*-8°.

L. DANEAU.

42. *Politices Christianæ libri septem. Genevæ* 1596. & 1606. *in*-8°.

43. *Aphorismorum Politicorum Sylva. Antuerpiæ* 1583. *in*-8°. It. *Lugd. Bat.* 1612. *in*-16. It. sous cet autre titre : *Politici Aphorismi, ex optimis quibusque, tum Græcis, tum Latinis scriptoribus collecti. Lugd. Bat.* 1620. *in*-12. *pp.* 645. It. *Auctiores ab Everhardo Bronchorst. Lugd. Bat.* 1623. *in*-12. *pp.* 756. It. *Ibid.* 1639. *in*-12. It. *Ultrajecti* 1552. *in*-12.

44. *Geographia Poëtica libri quatuor ; seu universæ terræ descriptio ex optimis Poëtis Latinis. Genevæ* 1580. *in*-8°.

45. *Traité des Danses, auquel est amplement resolue la question, à sçavoir s'il est permis aux Chrétiens de danser.* (*Geneve*) 1579. *in*-8°. It. 2^e^. *édition. Geneve* 1580. *in*-8°. *Daneau* se declare ici fortement contre les Danses.

46. *Deux Traitez de Florent Tertullian ; l'un, des parures & ornemens, l'autre des habits & accoustremens des femmes Chrétiennes, traduits du Latin par Lambert Daneau. Paris* 1565. *in*-8°. It. *Geneve* 1580. *in*-8°.

47. *Traité de l'état honnête des Chrétiens en leur accoustrement. Geneve* 1580. *in*-8°. L. DANEAU.

48. *La Physique Françoise, comprenant en treize livres, ou traitez, à sçavoir un d'Aristote, onze de S. Basile, & un de Damascene, le discours des choses naturelles tant celestes que terrestres, selon que les Philosophes les ont décrites, & les plus anciens Peres ou Docteurs les ont puis après considerées & mieux rapportées à leur vrai but; traduite de Grec en François par Lambert Daneau. Geneve* 1581. *in*-8°. On peut juger par ce seul titre que cette Physique est fort peu de chose.

49. *Les trois livres d'Hesiode, intitulez les Oeuvres & les Jours.* 1571. *Antoine Chuppin. in*-8°.

50. *Les Sorciers, Dialogue très-utile & très-necessaire pour ce temps.* 1574. *Jacques Bourgeois. in*-8°.

51. *Remonstrance sur les Jeux de sort ou de hazart, & principalement de Dez & de Cartes.* 1575. *Jacques Bourgeois. in*-8°.

V. *Meursii Athenæ Batavæ. Melchioris Adami Vitæ Theologorum exte-*

rorum. Les Eloges de M. de Thou & *les additions de Teissier. Præstantium aliquot Theologorum Elogia per Jacobum Verheiden.*

SIMON MORIN.

S. MORIN. SIMON *Morin* naquit vers l'a[n] 1623. à *Richemont*, près d'*Aumale*, dans le Pays de Caux en Nor[mandie], d'une famille obscure, & peu aisée.

Ne trouvant pas dans son pays d[e] quoi subsister, il vint à *Paris* pou[r] y chercher fortune. Il écrivoit par[faitement] bien, & cela lui procur[a] une entrée chez M. *Charron*, Tré[sorier] de l'extraordinaire des Guer[res], qui le prit à son service en qu[a]lité de Commis. Mais le peu d'ap[plication] & d'assiduité que *Mori[n]* donnoit à son emploi, & les vision[s] qu'il commençoit à mettre au jou[r] furent cause que M. *Charron* le con[gedia] au bout de quelque temps.

Obligé de se menager une resou[r]ce pour subsister, il se servit du se[ul] talent qu'il avoit, & se fit Ecrivai[n] copiste.

Les erreurs des Illuminez regnoient alors secrétement à *Paris*; & *Morin*, qui étoit un homme sans lettres & d'une ignorance grossiere, & qui d'ailleurs avoit l'esprit naturellement Visionnaire, y avoit d'abord donné avec empressement. N'ayant pû dissimuler ce qu'il pensoit sur cette matiere, il fut compris dans la recherche qu'on faisoit de ceux qui étoient infectés de cette mauvaise doctrine. On l'arrêta, & on le conduisit dans la prison de l'Officialité. Il s'y comporta si bien, qu'on jugea qu'il n'y avoit rien de reprehensible en lui. Son esprit parut seulement un peu dérangé; ce qu'on pouvoit attribuer aux horreurs de la prison obscure, où il étoit renfermé, ou à la mauvaise nourriture qu'on lui donnoit, ou à la crainte des supplices qui le menaçoient: desorte qu'on ne fit pas grande attention à ses égaremens, & il fut renvoyé comme un esprit foible, qui pourroit se rétablir de lui-même, lorsqu'il seroit dans un état plus tranquille. S. MORIN.

Des Marests de S. Sorlin marque

S. Mo-RIN. dans sa déposition contre *Morin*; que la Demoiselle de *la Chapelle* allant visiter par charité les prisons de l'Officialité, y avoit trouvé *Morin sur de la paille, avec une patience comme celle de Job, & qui lui parut comme un Saint*, suivant qu'elle le lui assura elle-même, & que cette vûë l'ayant prévenue favorablement pour lui, la fit ensuite tomber dans ses erreurs.

Morin remis en liberté, alla loger chez une Fruitiere dans la ruë de S. *Germain l'Auxerrois* près d'un jeu de paume, qui est à present le grenier à Sel. Là occupé de ses visions, qui alloient toûjours en augmentant, il songea à les communiquer aux autres, & à se faire des Sectateurs. Le voisinage du jeu de paume lui en fournit l'occasion; les joueurs avoient coûtume d'aller se refraîchir & boire de la biere chez la fruitiere, & *Morin* se fit parmi eux des connoissances, qui furent utiles à ses desseins.

La fruitiere n'avoit qu'une fille; assez jolie, appellée *Jeanne Honatier*; *Morin* en devint amoureux, &

parvint bientôt par ses artifices à couchcr avec elle; le mariage, qui suivit, repara cette irregularité, & il en eut quelques enfans. La deposition de *des Marests* fait mention de sa fille aînée, ce qui montre qu'il avoit plusieurs filles, & *Claude Morin* son fils est compris dans son Arrêt. S. MORIN.

Il assembloit tous les jours dans sa chambre le plus de personnes qu'il pouvoit, leur faisant des especes de Sermons pour les exhorter à la penitence. Plusieurs esprits foibles s'étant laissé séduire par ses discours, sa chambre ne fut plus assez grande pour contenir tous ceux qui venoient l'écouter; il fut obligé de loüer un plus grand appartement dans une autre maison voisine, où il continua de faire plus à son aise ses exhortations.

Mais ces Assemblées ayant fait du bruit, *Morin* fut arrêté, & conduit à la Bastille le jour de *Sainte-Anne*, c'est-à-dire le 28 Juillet 1644. & y demeura vingt un mois.

En étant sorti après ce temps-là, il continua toûjours dans ses rêve-

S. Mo-RIN. ries, & composa le livre de se *sées*, pour faire connoître ses mens, & pour satisfaire, di dans sa Requeste, dont je vai ler, un Curé de *Paris* qui le lui demandé dans sa prison. Il dis d'abord quelques copies Manu de cet Ouvrage; mais ne po suffire à le copier tant de fois fit imprimer secrétement, a titre.

Au nom du Pere, du Fils, S. Esprit.

Pensées de Morin dediées au Naifve & simple deposition, que rin fait de ses pensées aux pi Dieu, les soubmettant au jug de son Eglise très-Sainte, à laqu proteste tout respect & obéïssanc voüant que, s'il y a du mal, il lui, mais s'il y a du bien, il est de & lui en donne toute gloire. Sup très-humblement toutes personn quelque condition qu'elles soient supporter un peu pour Dieu, à de la verité qu'il a à dire, & po quelles il encourreroit la condam de Dieu, s'il se taisoit. Avec a bation. 1647. *in*-8°. pp. 176.

Dans ce livre, qui est rare, on voit S. MORIN.

1. *Un Avant-propos.* p. 1.

2. *Trois Oraisons à Dieu, à Jesus-Christ, à la Vierge.* p. 8.

3. *Quatre Epitres.* 1°. *Au Roi.* 2°. *A la Reine & à Nos-Seigneurs de son Conseil.* 3°. *Au Chrétien Lecteur.* 4°. *Aux faux freres fourez en l'Eglise Romaine.* p. 12.

4. *Confession de l'Auteur.* p. 29.

5. *Pensées de Morin.* p. 50.

6. *Cantiques Spirituels.* p. 126.

7. *Quatrains touchant les trois Etats du Chrétien.* p. 153.

8. *Missive de l'Auteur écrite pendant sa prison à quelques ames desireuses de la perfection.* p. 165.

Quoique le titre de ce livre porte *avec Approbation*, il ne s'y en trouve cependant point; & *Morin* en donne la raison à la fin, lorsqu'il avertit son Lecteur *de ne point s'étonner de ce qu'il n'y en a point à l'ordinaire, vû qu'il se trouve peu d'enfans, si amoureux de la correction, qu'ils veuillent donner des verges pour se foüetter.*

L'Ouvrage en lui-même est un

S. Mo-RIN. tissu de rêveries & d'ignorances ; qui renferme les principales erreurs condamnés depuis dans les Quietistes, si ce n'est qu'il les pousse encore plus loin ; car il y enseigne formellement que les plus grands pechés ne font pas perdre la grace, & qu'ils servent au contraire à abbattre l'Orgueil humain ; que dans toute secte & toute nation Dieu a des Elus vrais membres de l'Eglise ; qu'un Directeur, pour dépoüiller son penitent de toute proprieté & présomption ; peut lui interdire l'assistance à la Messe aux jours de Fête, la Communion &c. lui défendre ce qui est commandé, & lui commander ce qui est défendu, & autres choses semblables.

Le Curé de *S. Germain de l'Auxerrois*, sous la paroisse duquel il demeuroit, & qui étoit peût-être celui qui dans sa prison lui avoit demandé ses sentimens par écrit, ayant reçu ce livre de *Morin* même, qui l'assura que c'étoit un livre tout divin, qui ouvroit aux Pécheurs la grande porte du Ciel, suivant les ordres de Dieu, lui demanda qu'el-

le étoit sa Mission & de qui il la tenoit. A quoi *Morin* répondit que sa Mission étoit plus certaine que celle du Curé, qui ne la tenoit que des hommes, au lieu que la sienne venoit de *Jesus-Christ* même, qui s'étoit incorporé en lui pour le salut de tous les hommes. S. MORIN.

Le Curé le regardant comme un fou dangereux, lui demanda s'il avoit fait reflexion aux châtimens qu'un sentiment si pernicieux meritoit & pourroit lui attirer? *Morin*, sans s'intimider, repliqua qu'il ne craignoit ni menaces ni supplices, & eut même la hardiesse de proferer ces paroles de blasphême, qu'il ne seroit jamais assez lâche pour dire: *Transeat à me calix iste.* Le Curé indigné de ce discours, le chassa alors de chez lui, & alla avertir le Lieutenant de Police de ce qui s'étoit passé entre eux. Ce Magistrat convint de le faire arrêter de nouveau, & envoya le lendemain un Exempt pour se saisir de lui, mais inutilement, on ne le trouva plus dans sa maison.

Après l'entrevûe du Curé, ayant

S. MORIN.

fait reflexion sur le danger où il s trouvoit, il avoit sur le cham changé de quartier & de nom, & s'étoit retiré avec sa femme & se enfans dans l'Isle Notre-Dame, e une maison, où il apporta toute les précautions possibles pour se bie cacher.

Ce fut apparemment en ce lie qu'il composa la Requeste suivan te.

Requeste au Roi & à la Reine Re gente, Mere du Roi. Cette piece im primée en 8 pages est datée du 2 Octobre 1647. *Morin* après y avoi parlé de sa prison de la Bastille, de mande au Roi, qu'on ne l'arrêt pas davantage, que sa Majesté n soit instruite par elle-même de s sentimens.

Mais on n'eut point d'égard à s demandes, & quelque soin qu' prît pour se cacher, on découvr bientôt le lieu de sa retraite par u hazard singulier.

Le Commissaire *Picart* revenar un soir de chez un de ses amis, o il avoit soupé, accompagné de so Clerc, & de son laquais, rencon

ſa en ſon chemin un petit garçon, qui portoit une chandelle allumée à la main, pour s'éclairer dans les ruës. Cette chandelle étoit entourrée de la premiere feüille du livre de *Morin*, qui ſervoit de Lanterne, & qui étoit diſpoſée de maniere, qu'on y liſoit diſtinctement à la faveur de la lumiere qui étoit dedans *Penſées de Morin*. S. MORIN.

Cette rencontre excita la curioſité du Commiſſaire, qui ſavoit qu'on cherchoit par tout *Morin*; il aborda le petit garçon, & lui fit pluſieurs queſtions, auſquelles il répondit avec beaucoup de réſerve, & d'une maniere embaraſſée. Pour le faire expliquer plus clairement, il lui dit qu'il étoit ami intime de *Morin*, & qu'il le cherchoit pour lui apprendre une nouvelle de conſequence, qui lui feroit plaiſir; mais qu'il falloit qu'il lui parlât ſur le champ. Le petit garçon donnant dans le panneau lui répondit alors : M. puiſque vous êtes ami de M. *Morin*, je crois que vous ne voudriez pas nous tromper : je vous avouërai donc que je ſuis ſon fils;

S. Mo-RIN. c'est pourquoi si vous avez une si bonne nouvelle à lui dire, & que la chose presse, vous n'avez qu'à venir avec moi, je vous ferai parler à lui.

Ils suivirent donc le petit *Morin*, qui les conduisit à la porte de la maison. Le Commissaire après avoir donné secrétement ordre à son laquais d'aller chercher sa Robbe & d'amener avec lui le guet, entra avec son Clerc chez *Morin*, qui fut surpris d'une telle visite. Le sieur *Picart* pour le rassurer, & gagner sa confiance, lui dit, qu'ils étoient venus pour lui rendre leurs hommages en qualité de nouveau Messie, & recevoir ses instructions; qu'ils avoient exprès choisi ce temps pour pouvoir lui parler plus à loisir; & qu'il y avoit plusieurs personnes de leur connoissance, qui souhaittoient comme eux être de ses disciples.

C'étoit prendre *Morin* par son foible; il fut encore plus flatté, quand le Commissaire lui parla de son livre de *Pensées*, comme d'un Ouvrage dicté par le S. Esprit; ainsi il n'eut point de peine à le satisfaire, quand il le pria de le lui faire voir

Croyant n'avoir rien à craindre d'un homme, qui paroissoit si prévenu en sa faveur, il lui montra confidemment tout ce qu'il avoit d'imprimé de son livre en un gros paquet enveloppé d'une mechante toile, & caché dans un coin, avec quantité de Lettres, qui lui avoient été écrites par differentes personnes. S. MORIN.

Le Commissaire l'amusa de discours vagues jusqu'à ce que son laquais arriva avec sa suite. Ce fut alors qu'il fallut lever le masque.

A l'aspect de la robbe que le sieur *Picart* endossa, *Morin* & sa femme se voyant découverts, pâlirent d'effroy, & entrerent en fureur. Ils lui firent mille reproches sur sa perfidie, & lui dirent tout ce que le desespoir peut suggerer de plus piquant. Le Commissaire laissa passer ce premier feu, saisit tous les exemplaires des *Pensées*, & fit conduire ensuite *Morin* en prison. Ce fait s'est trouvé marqué dans les Papiers du Commissaire, qui ont été communiqués après sa mort à ses amis; & c'est de là qu'il a été tiré.

Morin fut conduit pour la secon-

S.-Mo-RIN. de fois à la Bastille, où il demeur jusqu'au commencement de l'année 1549. qu'il en sortit, après avoi fait une retractation de ses erreurs qu'il fit imprimer ensuite sous c titre.

Declaration de Morin, depuis pe delivré de la Bastille, sur la revocation de ses Pensées, données au Publi par les mauvais souffles, empoisonnemens & enchanteries, que les Demon lui avoient donnez pour tromper le Hommes; sous prétexte de Religion Nouvellement desabusé par M. l'Abb de Loresse de Montmorancy, sur le sujet de son livre, intitulé: Pensées de Morin; *invitant tous ceux qui y ont eu créance, de le rebuter & le fair brûler, & venir trouver ledit sieur Abbé, pour être éclairci de leur erreur Paris* 1649. *in*-4°. *pp*. 4. Cette declaration est du 7e Fevrier 1549 *Morin* y reconnoît qu'il a été trompé par l'esprit malin, & detrompé par l'Abbé de *Montmorancy*, auque il renvoye ceux qui veulent être détrompés comme lui. » J'anathematise, dit-il en parlant de son livr » de *Pensées*, la doctrine qu'il con » tient

» tient, reconnois avoir corrompu S. Mo-
» en icelui les sentimens & la pa- RIN.
» role de l'Ecriture Sainte, depose
» aux pieds de l'Eglise Catholique
» Apostolique & Romaine toutes
» les opinions qui ont corrompu
» mon esprit jusqu'à present.

Quatre mois après *Morin* fit imprimer une nouvelle declaration sous ce titre :

Declaration de Morin, de sa femme, & de Mademoiselle Malherbe, touchant ce qu'on les accuse de vouloir faire une secte nouvelle, & comme quoi ils ont toûjours été & demeurent soumis à l'Eglise. 1649. *in-4°. pp.* 4. Cette declaration commence ainsi. *Je Simon Morin, cy-devant Commis à l'extraordinaire des Guerres, & depuis fait deux fois prisonnier à la Bastille pour raison de la foy* &c. Il y proteste en general de sa Catholicité. Sa femme, & *Marguerite Langlois* veuve *Malherbe*, qui a signé seule, parce que la femme de *Morin* a declaré ne savoir écrire, protestent de la même chose. Cette piece est datée du 10 Juin 1649.

Nous apprenons du *Factum de M.*

S. MORIN.

le Procureur du Roi du Châtelet, dont je parlerai plus bas, que *Morin* retracta l'abjuration qu'il avoit faite entre les mains de l'Abbé de *Montmorancy*, pour sortir de la Bastille, par un Acte qu'il fit imprimer; mais je ne sçai de quel temps il est.

Morin demeura tranquille pendant quelque temps, intimidé apparemment par les disgraces qu'il avoit eu à essuyer jusques-là. Il pourroit bien avoir eu part depuis aux pieces que *François Davenne*, son disciple, qui donnoit dans les mêmes visions que lui, publia en 1650. & 1651. Car on y reconnoît le même esprit & le même stile. J'en parlerai dans l'article suivant.

Mais enfin ne pouvant se contenir, il s'attira de nouvelles affaires. Le Parlement le fit arrêter, & après l'avoir tenu quelque temps prisonnier à la Conciergerie, jugea qu'il avoit dans son fait plus de folie que de malice, & le condamna par Arrêt à être envoyé aux petites Maisons, pour y finir ses jours.

Morin se lassa bientôt d'un séjour si disgracieux; & oubliant, comme

il avoit déja fait auparavant, la fermeté qu'il avoit temoignée dans les commencemens au Curé de *S. Germain*, il chercha les moyens d'en sortir par une nouvelle abjuration. S. MORIN.

Elle se fit le Dimanche 26 Mars 1656. dans l'Eglise de cet Hôpital en présence de deux Notaires, du Curé, & de plusieurs témoins. L'Acte de cette abjuration, dont on voit une Copie dans le Recueil des Pieces sur *Simon Morin*, ramassé par M. de *Cangé*, qui est à la Bibliotheque du Roi, marque qu'il a abjuré l'heresie dont il étoit entaché, & fait la profession de foy usitée de l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine; & qu'il a brûlé publiquement les Manuscrits de son heresie; après quoi on a chanté le *Te Deum* en action de graces.

Cette abjuration étoit aussi peu sincere, que celle qu'il avoit faite pour sortir de la Bastille. A peine fut-il en liberté qu'il la désavoüa, comme ayant été exigée par force, & recommença à enseigner ses erreurs.

Ses visions alloient même toû-

S. MORIN.

jours en augmentant, & il y ajoutoit tous les jours quelque chose de nouveau. Entêté d'un prétendu Regne du fils de l'homme, qu'il assuroit n'être autre que lui-même, il composa au mois de Janvier 1661. un écrit intitulé : *Témoignage du second avenement du fils de l'homme*; qu'il eut la hardiesse de présenter au Roi dans son Carosse.

Au mois de Decembre de la même année 1661. *Jean des Marests, de S. Sorlin*, autre Visionnaire, qui par jalousie de métier, avoit juré la perte de *Morin*, commença à feindre de vouloir être son disciple, pour tirer de lui tout le secret de ses sentimens.

Il s'adressa d'abord à *la Malherbe*, & à la demoiselle de *la Chapelle*, qui étoient ses disciples, & sçut gagner leur confiance. Cette derniere l'assura que l'esprit de *Jesus-Christ* étoit incorporé & ressuscité en *Morin* pour son second avenement, qu'il étoit le fils de l'homme, à qui Dieu avoit donné tout jugement sur la terre, & que l'esprit de la Sainte-Vierge étoit incorporé en sa femme.

Etant ensuite parvenu à voir *Morin*, cet homme lui voulut paroître un homme fort Savant, Saint, & de grand récüeillement, pour le prévenir en sa faveur. Mais *des Marests* voyant, que s'il s'humilioit tant devant lui, il pourroit le traiter long-temps en novice, & qu'il n'avoit point de temps à perdre, il ne feignit point de lui dire ce qu'il savoit des états interieurs, selon leurs degrés, & de la spiritualité. S. MORIN.

Alors *Morin* ravi de joye, lui prit la main, & la serra entre les siennes, en lui disant qu'il voyoit bien qu'il étoit spirituel & dans l'état de Grace, & qu'il s'en falloit peu qu'il ne fût parfait, & dans l'état de gloire.

Des Marests l'ayant été voir chez lui dans l'Isle Notre-Dame, *Morin* lui dit entre autres choses qu'il ne faut plus penser à la mort de *Jesus-Christ*, comme font les Ecclesiastiques, qui ne parlent d'autre chose; parce qu'ils n'en savent pas davantage; que ce n'est que l'état de grace, mais qu'il faut s'élever à l'état de gloire, bien plus relevé; que

S. MORIN. l'impeccabilité est en ceux qui sont divins & parfaits, que toutes sortes d'Oeuvres sont indifferentes d'elles-mêmes, & que l'impeccabilité consiste à adherer à Dieu en foy sans réserve d'Oeuvres.

Le 21. Decembre *Morin* écrivit à *des Marests* une lettre, par laquelle il lui demandoit une soumission aveugle & sincere, pour suivre & observer tout ce qu'il lui ordonneroit sans réserve des temps ni des choses, & *des Marests* lui renvoya un écrit par lequel il s'obligeoit à cette soumission, ajoûtant seulement ces mots, *de la part de Dieu & selon Dieu.*

Dans un entretien qu'ils eurent ensuite, *des Marests* lui dit qu'il croyoit que l'Oeuvre de Dieu s'accompliroit par le Roi que Dieu avoit destiné à de grandes choses; mais *Morin* lui répondit que ce ne seroit pas le Roi, qui la feroit, mais son fils; que le Roi mourroit ayant rejetté le *Témoignage*, qu'il lui avoit fait donner, pour le reconnoître, pour embrasser sa doctrine, & pour donner le commencement à l'Egli-

se Universelle, mais que cela se feroit pendant l'enfance du jeune Prince, sous la Regence des deux Reines. Il ajouta que la puissance du Roi ne pouvoit subsister, qu'en admettant la sienne, que celui qui ne la recevoit pas étoit déja condamné, & que les Diables à cause de leur alliance avec Dieu devoient le servir & l'aider jusqu'au jour du Jugement. S. MORIN.

Des Marests ne fit pas d'abord attention à ces paroles, que *la Malherbe* lui expliqua dans la suite plus clairement, comme on le verra ci-dessous.

Un autre entretien qu'il eut le 22 Decembre avec *la Malherbe* & la demoiselle de *la Chapelle* lui fit connoître plus particulierement les sentimens de *Morin*.

Elles lui dirent que, suivant *Morin*, le corps de l'Eglise Romaine est l'Antechrist, parce qu'elle est corrompue, mais qu'elle est fidelle en l'esprit de chacun qui est fidelle, & qui est au-dessus de la Loy, de la Foy, & de la Grace, & par consequent au-dessus de l'usage des

S. Mo- prieres, des Sacremens, de la Mes-
IN. se, & de toutes les choses exterieures, parce qu'il est alors impeccable & n'a plus besoin de grace, & par consequent n'a plus besoin de rien demander à Dieu, parce qu'il est à Dieu même, & qu'il est Dieu. Que Dieu & le Diable ont fait alliance ensemble pour sauver tout le monde, tant justes que pécheurs; que les derniers le sont par le moyen du peché, qui en les humiliant les porte à la penitence. Que le temps de la Grace de *Jesus-Christ* est passé, & qu'il ne faut plus s'adresser à lui; mais seulement adherer au Pere en esprit. Que le temps de la gloire est maintenant par le jugement du fils de l'homme en son second avénement, qui rend à la Nature ce qui lui appartient, après la consommation de la grace.

Morin avoit une confiance entiere en *des Marests*, qui par ses artifices avoit sçu le prévenir en sa faveur; mais il n'en étoit pas de même de sa femme, qui avoit de violens soupçons contre lui, & dont l'esprit étoit fort inquieté à son su-

es *Marests* apprehendant qu'el- S. MO-
ommuniquât ses craintes à son RIN.
, & que cela ne fît cesser leur
ierce, avant qu'il eût tiré de
ıt ce qu'il desiroit sçavoir, ré-
de donner à *Morin*, par la
iere lettre qu'il lui écriroit,
eclaration par laquelle il le ré-
îtroit *pour fils de l'homme*; &
ls de Dieu en lui comme un tout;
ınt bien que ce seroit le meil-
noyen de lui ôter tout sujet de
ce.
effet cette Lettre, qu'il lui
t le 1. Fevrier 1662. fut si agréa-
Morin, que pour lui témoi-
a reconnoissance de cette decla-
, qu'il croyoit fort nette, il
le lendemain une réponse,
ıquelle il lui donna, comme
ace particuliere, la qualité de
récurseur, le nommant un vé-
e *Jean-Baptiste* ressuscité.
s *Marests* l'ayant été voir le 3.
r, *Morin* lui parla de l'état de
ire, & lui dit que les corps
ıssciteroient pas, parce que la
& le sang n'hériteroient point
el; mais que l'ame suivroit pas

S. Mo-RIN. tout le corps celeste de *Jesus-Christ* ; & sur ce que *des Marests* lui demanda ce que c'étoit que ce Corps Celeste, il répondit, que le fils de Dieu, avant que de prendre au Monde un corps terrestre, avoit un corps celeste ; que chacune des trois personnes divines avoit un corps semblable ou un support sur lequel subsistoit sa personne ; ce qui distinguoit les personnes divines.

Des Marests lui ayant demandé de nouveau, si après la mort des corps les ames seroient en gloire éternellement sans corps, il repliqua qu'elles ne seroient jamais sans corps, parce qu'elles passeroient de corps en corps de generation en generation, que ceux qui auroient été parfaits en cette vie suivroient l'agneau par tout, & se mêleroient dans les plaisirs des hommes, comme *Jesus-Christ*, qui prit plaisir avec les enfans des hommes.

Sur la demande que *Des Marests* lui fit encore, si ces corps en engendreroient d'autres ; il ajouta que tous revivroient en leurs enfans ou en d'autres de generation en gene-

sation, & seroient ainsi continuellement en gloire éternelle, avec cette difference que les parfaits pourroient aller au Ciel & par tout avec l'agneau, au lieu que les autres n'habiteroient que la terre & n'auroient gloire que sur terre; que c'étoit là le regne ou l'Eglise du S. Esprit & la Communion de tous les Saints, parce que tous seroient sauvés sans réserve d'aucun. S. MORIN.

La Malherbe avoit auparavant appris à *des Marests* que *Morin* admettoit une Metempsycose, & prétendoit que les ames après la mort du corps passoient dans d'autres corps, & même dans les corps de ceux qui étoient vivans, & qui avoient déja une ame; qu'ainsi l'ame du Cardinal *Mazarin* étoit passée dans le corps du Roi; ce qui faisoit qu'il suivoit ses Maximes.

Il seroit assez inutile de chercher à accorder toutes ces imaginations entre elles; des Visionnaires, tels qu'étoit *Morin*, n'ont jamais de sistême suivi; c'est toûjours un composé bizarre d'opinions peu liées ensemble, & qui se contredisent même le plus souvent.

S. Mo-RIN. La Déposition de *des Marests* fait mention d'un écrit de *Morin*, intitulé : *Bouclier de la Foy*, que ce fanatique lui communiqua ; mais il n'a pas été imprimé, & *des Marests* lui-même n'en dit rien de particulier, apparemment parce qu'il ne contenoit rien de nouveau.

Quelque-temps après la femme de *Morin*, dont les soupçons contre *des Marests* subsistoient toûjours, vint enfin à bout de les lui communiquer ; & *Morin* se détermina par ses sollicitations à rompre entierement avec lui. Il lui écrivit pour cela, en lui renvoyant quelque argent qu'il lui avoit donné pour l'aider à subsister, & lui déclara qu'il ne vouloit plus qu'ils eussent aucun commerce ensemble.

Des Marests ne laissa pas de voir toûjours *la Malherbe* & la demoiselle *la Chapelle*. Cette derniere lui donna le 22 ou 23 Fevrier deux Ecrits de *Morin*, l'un contenant les clauses de l'alliance de Dieu avec Lucifer & ses adherans, & l'autre contre la Transubstantiation.

Le 24. du même mois *la Mal-*

vint voir *des Marests*, & lui S. Mo-
ıe *Morin* étoit fort inquiet, ap- RIN.
ndant d'être arrêté de nou-
; mais qu'il faisoit encore un
, qu'il étoit résolu de présenter
oi, comme des plus importans;
c'étoit une chose résolue & con-
ée dans le Conseil, qu'il falloit
le Roi se convertît & le recon-
t, ainsi qu'il étoit porté par cet
it, sinon qu'il mourût. Cette pa-
le horrible effraya *des Marests* avec
autant plus de raison, qu'elle s'ac-
ordoit avec ce que *Morin* lui avoit
éja dit lui-même; cependant il ne
it pas paroître son émotion, pour
çavoir tout le reste.

La Malherbe ajouta que le Roi
étant mort, les deux Reines gou-
verneroient toûjours le jeune Roi;
que le Diable, dont elle croyoit
être possedée, devoit passer en la
jeune Reine pour la gouverner &
tout l'Etat, & que l'Oeuvre se feroit
sous ce Regne-là.

Des Marests ayant entendu toutes
ces choses, qui pouvoient être pri-
ses pour une véritable conspiration,
ne regarda plus *Morin* seulement

S. Morin. comme un fou, mais comme un fanatique furieux, dont on avoit tout à craindre, & crût ne devoir pas differer plus long-temps à en avertir la Cour.

Les ordres furent donnez pour l'arrêter; l'Exempt qui alla pour cela chez lui le trouva mettant au net un discours qu'il avoit composé pour le présenter au Roi, & qui commençoit par ces mots : *Le fils de l'homme au Roi de France.*

Il fut d'abord conduit avec sa femme & son fils à la Bastille; & ensuite au Châtelet, où on lui fit son procès.

Des Marests se rendit son accusateur, & l'on a sa deposition, qui est du 23 May 1662. & d'où j'ay tiré les faits que je viens de rapporter.

On y voit que *Morin*, malgré les termes de devotion qu'il affectoit continuellement, n'étoit pas fort reglé dans ses mœurs, & qu'en commençant par l'esprit avec les filles & les femmes qu'il séduisoit, il finissoit quelquefois par la chair. C'étoit une suite de ses principes: car *des Marests* lui ayant demandé un

jour ce que l'on pouvoit faire, étant seul avec une fille ou une femme, ayant un desir naturel réciproque, il lui répondit franchement qu'alors il ne falloit pas faire l'action corporelle par adhérence à la volonté brutale d'autrui, ni par adhérence à la volonté brutale de son propre corps, mais par adhérence à la volonté de Dieu en nous, & par la liberté qu'ont les enfans de Dieu, Jesus-Christ ayant sanctifié la nature & le corps, lorsqu'il s'est fait homme & a porté tous nos pechez; qu'alors on faisoit la chose par pure charité pour son prochain. S. MORIN.

Des Marests fut confronté à *Simon Morin* le 11 Juillet de la même année; & cette confrontation, qui se trouve Manuscrite, aussi bien que la deposition, dans les Cabinets du quelques curieux, ne dit rien de plus que la deposition.

Le Procès de *Morin* ayant été instruit, il fut condamné par sentence du Châtelet de 20 Decembre 1662. à faire amende honorable, & ensuite à être brûlé vif avec son livre & tous ses écrits.

S. MORIN. Il appella de cette sentence au Parlement, & fut pour ce sujet transféré avec tous ses complices aux prisons de la Conciergerie. La Cour ayant examiné de nouveau son affaire, confirma la sentence du Châtelet par Arrêt du 13 Mars 1663. & le renvoya à ses premiers Juges.

On dit qu'après la lecture de cet Arrêt, qui lui fut faite par le Greffier, M. le premier Président *de Lamoignon* lui ayant demandé s'il étoit écrit quelque part, que le Nouveau Messie passeroit par le feu, *Morin* répondit qu'oüi, & que c'étoit de lui que le Prophéte a voulu parler au verset du 16e Pseaume, où il a dit: *Igne me examinasti, & non est inventa in me iniquitas.*

Le lendemain 14 Mars 1663. jour de l'exécution, son Arrêt lui fut lû de nouveau & à ses complices. Il portoit que le dit *Morin* avoit été dûement atteint & convaincu de crime de Leze-Majesté divine & humaine, pour reparation de quoi il avoit été condamné à faire amende honorable, nud en chemise, la corde au cou, devant la principale por-

te de l'Eglise de *Nôtre-Dame* de *Paris*, où il seroit mené dans un Tombereau, & là, nud & à genoux, tenant en ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres ; dire à haute & intelligible voix, que méchamment, faussement ; avec impieté, il auroit pris la qualité de Fils de l'homme, entendu Fils de Dieu, & que sous icelle il auroit été l'Auteur d'une damnable doctrine, qu'il auroit enseignée verbalement & par écrit, & par laquelle il auroit séduit & corrompu plusieurs personnes, à l'effet de détruire la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, dont il demandoit pardon à Dieu, au Roi, & à la Justice ; ce fait, conduit en la place de Gréve, pour y être attaché à un Poteau, & brûlé vif avec son livre intitulé : *Pensées de Morin* ; ensemble tous ses écrits & son procès, & les cendres jettées au vent. S. MORIN.

A l'égard des nommés *Rondon* & *Thouret*, Prêtres ; *Poitou*, Maître d'Ecole, & *la Malherbe*, ses Sectateurs, qui avoient été arrêtez à son sujet, l'Arrêt portoit qu'ils assiste-

S. MORIN. roient à l'amende honorable & à l'exécution dudit *Morin*, auquel lieu d'exécution ladite *Malherbe* seroit battue de verges par l'Exécuteur de la haute Justice, flétrie d'un fer chaud marqué de deux fleurs-de-Lys, & ensuite bannie à perpetuité du ressort du Parlement; & que lesdits *Rondon*, *Thouret*, & *Poiton* seroient conduits & attachez à la chaîne, pour servir le Roi à perpetuité comme forçats dans ses galeres.

Quant à *Jeanne Honatier*, femme de *Morin*, & *Claude Morin* leur fils, ils étoient bannis pour cinq ans hors de la ville, Prévosté & Vicomté de *Paris*.

Morin ayant fait amende honorable, & étant remonté dans le tombereau, fit appeller les Officiers de la Justice du Châtelet, & leur dit tout haut en présence du sieur *Drugeon*, son Confesseur, *qu'il reconnoissoit que par malice & méchanceté, faussement & avec impieté il avoit pris la qualité de Fils de l'homme, entendu Fils de Dieu, que sous icelle il avoit enseigné verbalement & par écrit cette*

damnable & abominable doctrine dont il étoit l'Auteur, & même corrompu & séduit plusieurs personnes, à dessein de détruire la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, laquelle doctrine il reconnoissoit fausse, qu'il detestoit & abjuroit de tout son cœur, priant Dieu de lui pardonner & de lui faire misericorde, & qu'à présent il ne reconnoissoit point d'autre doctrine, que la veritable Religion Catholique, Apostolique & Romaine, ensemble tous les Misteres tant visibles qu'invisibles, en laquelle il desiroit vivre & mourir. S. MORIN.

Confession qu'il réitera en Gréve, ajoutant qu'il prioit Dieu *de le recevoir dans son Paradis, & qu'il lui plût agréer la mort qu'il alloit souffrir en sacrifice pour ses crimes énormes, & laquelle mort il souffrira pour l'amour de lui.*

Le Procès-Verbal d'exécution, qui nous apprend ces particularitez, ajoute qu'il profera jusqu'à l'article de la mort ces mots : *Jesus-Maria, Mon Dieu, faites moi Misericorde, je vous demande pardon.*

Morin mourut ainsi au milieu des flammes le 14 Mars 1663. âgé d'en-

Mo- viron quarante ans, comme le mar-
r. que *Michel Ange Mariani*, Italien, qui étoit alors à *Paris*, dans un livre intitulé: *Il piu Curioso e Memorabile della Francia. In Venetia* 1673. *in-4°.* où il parle assez exactement de *Morin*, si ce n'est en ce qu'il dit p. 173. que *Morin* étant sur le bucher, dit aux Juges: *Messieurs, vous me condamnez dans ce monde, & je vous condamnerai dans l'autre.* Ce qui est contraire à ce qu'on lit dans le Procès-Verbal d'exécution.

Ce fanatique s'étoit vanté aux gens de sa secte, que si on le faisoit mourir, il ressusciteroit à l'exemple du Sauveur trois jours après sa mort; c'est pour cela qu'on en vit d'assez fous pour se transporter au bout de ce temps au lieu de son exécution, pour être témoins de cette résurrection miraculeuse; mais le prétendu Messie ne tint point parole.

Les pieces, qui nous instruisent des particularitez de son procès & de sa mort, sont les trois suivantes.

Factum pour M. le Procureur du Roi au Châtelet de Paris, demandeur

& accusateur pour le Roi, contre Simon Morin, natif d'Aumale, François Randon, Prêtre, Curé de la Madeleine lès-Amiens; Marin Thomet, Prêtre, Vicaire de S. Marcel lès-Paris, la femme & le fils dudit Morin, la Demoiselle Malherbe, & autres leurs Complices défendeurs & accusez. *in-4°. pp.* 15. Les noms des complices de *Morin* sont estropiez dans le titre de ce Factum, *Rondon* & *Thouret* étant changez en *Randon* & *Thomet*. Lui-même y est mal à propos dit natif d'*Aumale*, puisque son Arrêt marque qu'il étoit de *Richemont* près d'*Aumale*. Cette piece renferme quelques particularitez de la vie de *Morin* & de ses sentimens. S. MORIN.

Arrêt de la Cour du Parlement de Paris rendu à l'encontre de Simon Morin, natif de Richemont proche d'Aumale, & de ses complices. Paris 1663. *in-4°. pp.* 3. It. *in-8°.*

Le Procès-Verbal d'exécution de mort de Simon Morin brûlé vif en la place de Gréve le 14 *Mars* 1663. *contenant l'abjuration de son hérésie & mauvaise doctrine. Paris* 1663. *in-4°. pp.* 6. It. *in-8°.*

S. MORIN. Les Ouvrages Manuscrits de *Morin*, dont quelques-uns se trouvoient dans la Bibliotheque du Baron de *Hohendorf*, & qui se voyent dans le Recueil des pieces sur *Morin*, fait par M. *de Cangé*, qui est maintenant à la Bibliotheque du Roi, sont les suivans.

Dernier sentiment de l'Auteur, écrit de sa propre main sur l'exemplaire des *Pensées* de la Bibliotheque du Baron de *Hohendorf*: en vers & en prose; adressé à M. *de Bois-Dauphin*. *pp*. 2. Je transcrirai ici une note qui accompagne la copie de M. *de Cangé*. » *Moette* le pere, (Libraire) di- » soit en 1699. avoir connu ce M. » *de Bois-Dauphin*, qu'il étoit Gen- » tilhomme Gascon, entêté de Chi- » mie & de Philosophie naturelle, » homme de très-bonne mine, âgé » d'environ 60 ans vers 1660. ami » particulier de M. de *Montarsy* » fameux joüeur d'Echecs, qui pré- » tendoit avoir une Medecine uni- » verselle, & qui a fait imprimer un » petit *in*-8°. où il prétend donner » des regles certaines pour parvenir » à la connoissance d'un Dieu.

Lettre que Morin avoit commencée seulement, pour témoigner à un particulier ses justes ressentimens, de ce qu'il se mêloit injurieusement des affaires de sa conscience. Cette Lettre, qui est du 15 Octobre 1647. tient onze feüillets dans le Recueil de M. *de Cangé*. S. MORIN.

Deux Missives de l'Auteur; la 1re. du 19 Octobre 1647. pour témoigner à un Pasteur comme il le menaçoit sans raison, & la 2e. du 28 Octobre de la même année, pour faire voir à celui de qui il se plaint dans sa Requeste au Roi, qu'il ne desire autre chose que de s'occuper & vivre en paix avec tous.

Avis à un particulier scrupuleux, qui peut servir à plusieurs. Toutes ces pieces n'ont rien de remarquable.

Abjuration de Simon Morin du 6 Mars 1656.

Cet article est tiré des pieces que j'ai marquées ci-dessus, & d'un Memoire fort curieux, qui m'a été fourni par M. Barré, Auditeur des Comptes, & où j'ai trouvé toutes les Anecdotes que j'y ai inserées.

FRANÇOIS DAVENNE.

F. DAVENNE.

FRANÇOIS *Davenne* de *Fleurance*, ville du Bas-Armagnac, capitale du Comté de *Gaure*, surnommé *le Pacifique*, fut un des principaux disciples de *Morin*, & un aussi grand Visionnaire que lui, comme il paroît par ses Ouvrages, ausquels quelques-uns prétendent que *Morin* a eu bonne part; ce qui est assez probable, puis qu'on y voit regner le même esprit, & le même stile entremêlé de Prose & de Vers. Il y en a même qui veulent que *Davenne* n'ait fait que prêter son nom à *Morin*; mais je crois que c'est en trop dire.

Tout ce qu'on sçait de lui, est qu'en 1651. le Lieutenant Civil le fit arrêter, pour avoir fait des libelles injurieux à l'autorité du Roi; mais qu'ayant recusé ce Magistrat, parce qu'il le soupçonnoit de vouloir se venger de ce qu'il avoit dit contre lui dans un écrit intitulé *Conclusions*, & ayant appellé au Parlement,

mène, il fut transferé dans les Prisons de la Conciergerie. Sur quoi le Parlement *évoqua le procès Criminel commencé à faire audit Davenne, & sans s'arrêter à l'Appel, ordonna que ledit procès seroit instruit par ledit Lieutenant Civil jusqu'à sentence définitive exclusivement; pour ce fait, & rapporté, communiqué au Procureur General du Roi, être ordonné ce que de raison*. Cet Arrêt est du 17 Mars 1651. comme on le voit par les Registres du Parlement. F. DAVENNE.

On ignore la suite de cette affaire; mais il est à présumer que *Davenne* sortit de prison l'année suivante 1652. car il publia pendant celle-ci sa *Tragedie Sainte*.

Il étoit mort apparemment en 1662. lorsque *Morin* fut arrêté; puisqu'il n'est fait aucune mention de lui dans toutes les procedures qui furent faites contre ce fanatique.

Le P. *le Long* dans la remarque qui suit le *N°*. 9411. de sa *Bibliotheque de la France* fait bien voir qu'il n'a pas connu *Davenne*, puisque ne pouvant démêler l'Auteur

F. DA-VENNE. adressant ses Centuries. Il fait m... tion de cette Epitre à la p. 31. ... la Hierusalem celeste, où il dit: ... sez cette Epitre, & vous verrez ... j'ai prophetisé la renovation, la desc... te du S. Esprit, & son combat co... le Royal, l'Antechrist, & le mau... Chef de l'Eglise, laquelle, avec ... tremblement de terre, & l'Eclipse ... Soleil, va s'accomplir maintenant ... la reforme de toutes choses.

3. Soupirs François sur la paix ... lienne. En vers, in-4°. pp. 8. C... piece a été refutée par une autre, ... a pour titre: Censure, ou Refuta... du Libelle intitulé: Soupirs Fran... sur la paix Italienne. Paris 1649 ... 4°. en prose. Il parle ainsi de ... deux pieces à la p. 33. de la L... particuliere de Cachet. Lisez les ... pirs François sur la paix Italien... & vous verrez un Prophete, qui a ... dit les malheurs de ce temps. J... ensuite la vûe sur la réponse qu'... fit, & vous contemplerez une va... qui merite la malediction de la ter... du ciel. C'est à present que ces ... pieces doivent être examinées m... mot, & non pas au moment qu'ell... firent en chaleur.

4. *Histoire du Temps & Harmonie de l'Amour & de la Justice de Dieu Au Roi, à la Reine Regente, & à Messieurs du Parlement. La Haye* 1650. *in*-8°. *pp*. 225. Depuis la page 185. ce sont des vers & une espece de Comedie, qui a pour titre : *Combat d'une ame avec laquelle l'Epoux est en divorce.* F. DAVENNE.

5. *De la puissance qu'ont les Rois sur les Peuples & du pouvoir des Peuples sur les Rois.* 1650. *in*-4°. *pp*. 20. Cette piece est extrémement seditieuse, & se ressent du temps de révolte pendant lequel elle a été composée.

6. *Conclusions proposées par la Reine Regente à Messieurs du Parlement, & à ses sujets, tant pour chercher les moyens de la generale paix, afin de bannir du Royaume mille particulieres guerres, que pour instruire à fond le procès des Princes.* 1650. *in*-4°. *pp*. 24.

7. *Copie d'une Lettre écrite de Rome par un Pelerin François en l'année Sainte, sur le sujet d'un Sermon fait par le sieur Hersan à Rome, en l'Eglise Nationale de S. Louis. in*-4°. *pp*.

P. DAVENNE. 7. Cette Lettre est datée du 3 Octobre 1650. *Davenne* étoit grand partisan d'*Hersan*, comme il paroît par ce qu'il en dit à la p. 11. de ses *Conclusions*.

8. *Lettre particuliere de Cachet envoyée par la Reine Regente à Messieurs du Parlement. Ensemble une Réponse à plusieurs choses couchées en la lettre envoyée au Maréchal de Turenne, & aux Avis donnés aux Flamans.* 1650. *in*-4°. *pp.* 36. Cette lettre n'est rien moins que ce qu'elle paroît par le titre. On y fait parler, non point la Reine Mere du Roi, mais la vérité, qui est, dit-on, Reine Regente du Ciel & de la terre. Un Avis, qui est à la tête, marque que celui qui l'a donnée au Public, n'en est pas l'Auteur. Ce qui pourroit faire croire qu'elle seroit de *Morin*, quoique *Davenne* l'ait mise au nombre de ses propres œuvres, pour ne le point compromettre.

9. *Avis à la Reine d'Angleterre & à la France, pour servir de réponse à l'Auteur, qui en a representé l'aveuglement.* 1650. *in*-4°. *pp.* 7.

10. *Ambassade de la bonne paix gé-*

nerale, avec un combat contre ceux qui publient un faux repos & par consequent la mechante guerre. in-4°. pp. 16. F. D VIENNE.

11. *Réponse au Frondeur desinteressé par un autre Frondeur desinteressé.* 1650. in-4°. pp. 12.

12. *La Balance stable de la veritable Fronde.* 1650. in-4°. pp. 7. C'est une réponse en prose à un Ouvrage en vers, qu'on avoit fait contre la piece précedente.

13. *Le Journal des deliberations tenues en Parlement, toutes les Chambres assemblées, & à l'Hôtel d'Orleans, depuis le 5e jour d'Août 1650. jusques à present, où ont assisté Monseigneur le Duc d'Orleans, MM. de Beaufort, de l'Hôpital, de Brissac, & le Coadjuteur, touchant l'éloignement du Cardinal Mazarin, la guerre de Bourdeaux, & l'affaire de Messieurs les Princes. Avec les Harangues faites sur ce sujet par MM. les Présidens & Conseillers, & les Arrêts donnez en consequence.* 1650. in-4°. pp. 15.

14. *Advis d'un Religieux contre les faiseurs de libelles diffamatoires touchant l'emprisonnement des Princes &*

F. DAVENNE. *affaires du temps. Paris* 1650. *in-4°.* signé *F. D. F.* (*François Davenne de Fleurance.*)

15. *L'Ombre de Madame la Princesse, apparu à la Reine, au Parlement & à plusieurs autres.* 1651. *in-4°.* pp. 16.

16. *Lettre d'un particulier sur la sortie de Messieurs les Princes. in-4°.* pp. 4.

17. *Satyre, ou feu à l'épreuve de l'eau pour consommer ce chiffon intitulé:* Réponse des vrais Frondeurs au faux Frondeur, soi disant désinteressé; *& Foudre qui chasse de la maison d'Abraham ces Ismaëlites impatriés & descendus de la race batarde d'Italie.* En vers. *in-4°.* pp. 4.

18. *Le Jugement & les huit béatitudes de deux Cardinaux* (Richelieu & Mazarin) *confrontez à celles de Jesus-Christ; leurs prieres à son oraison dominicale, & les Commandemens de leur Dieu au Decalogue de Moyse.* 1651. *in-4°.* pp. 20.

19. *La sapience du Ciel estimée folie des sages du Monde: foudre pour consommer un tas de pieces qui rodent avec leurs Auteurs à la faveur des te-*

nebres : & Phiole de l'ire de Dieu, versée sur le siege du Dragon & de la beste, par l'Ange & le Verbe de l'Apocalypse. 1651. *in*-4°. *pp*. 30.

F. DAVENNE.

20. *Reflexions morales sur la sapience estimée Folie des sages du Monde ; adressée à sa Majesté Regente, à leurs Altesses, & à l'Auteur d'icelle. in*-4°. *pp*. 4.

21. *Factum de la sapience éternelle, & Requeste remonstrative presentée au Parlement. in*-4°. *pp*. 11. L'Auteur p. 3. parle ainsi de lui-même.

» Il y a six ans que Dieu me fit » parler aux Rois, aux Ecclesiasti» ques & à Nosseigneurs de la Cour. » Je vous déclarai en public & en » particulier, que le dernier juge» ment venoit, ou du moins la re» novation du Monde, suivant qu'il » plaira à Dieu d'élire l'un ou l'au» tre de ces deux. Je fus goûté de » quelques sages, mais les fols se » moquerent de moi. Le Clergé me » fit emprisonner ; M. le Procureur » Général du Roi de votre Com» pagnie, me fit nouvellement ar» rêter ès prisons où j'étois détenu. » Bref les Juges Ecclesiastiques me

F. DAVENNE.

» firent sortir à caution; ils firent
» lever l'Arrêt dudit Procureur Gé-
» néral pour me laisser en liberté.
» Il me fut enjoint de garder le si-
» lence, ce que je fis. Deux années
» s'écoulerent en de continuelles
» agitations; après lesquelles une
» personne à qui j'osai dire la veri-
» té, sema mille mensonges contre
» moi; l'amitié me trahit. Je fus
» derechef garotté dans une prison
» pendant quatre mois, sans sçavoir
» pourquoi. Enfin la divinité, par
» le moyen de la Reine Regente,
» me fit sortir.... Je conclus à ce
» qu'il plaise à la Cour, attendu
» que les principaux du Châtelet
» sont mes Juges & Parties, à cause
» que je les ai particulierement tan-
» cez, de leur interdire la connois-
» sance de ma cause, & d'ordonner
» que je serai transferé à la Concier-
» gerie du Palais, si à tout hazard
» je suis enfermé dans leurs prisons.
On a vû ci-dessus qu'il obtint en partie ce qu'il demandoit.

22. *La Hierusalem Celeste, l'Assomption de la Théologie de Dieu, le Lyon de la tribu de Juda, & l'Inven-*

taire de la verité. in-4°. pp. 32. L'Auteur y paroît encore plus visionnaire que dans les pieces précedentes. Il y donne une espece de liste de ses Ouvrages, mais les titres en sont desfigurez. F. DAVENNE.

23. *Tragedie Sainte, divisée en trois Théatres, ou autrement les Evangiles de J. C. mis en Poëme par F. D. P. (François Davenne Poëte) Paris* 1652. *in-12. pp.* 322.

24. *Inventaire des Pieces que met & baille par devers vous, Nosseigneurs du Parlement, la sagesse éternelle, estimée folie des sages du Monde, demanderesse en restitution de la Monarchie Françoise, de laquelle elle pourvoit par un don à jamais ... afin d'entretenir la paix du Ciel, qu'il portera aux hommes sur la terre, leur administrer la justice, & de réduire tout sous l'Empire de Jesus-Christ suivant les Prophetes. in-4°. pp.* 4. La lacune, qui se trouve ici, doit être remplie par le nom de *Simon Morin*, & une autre qui suit, doit l'être par celui de *Louis XIV*. Cette piece est le comble des extravagances de *Davenne*. Les Ouvrages de sa façon dont il y parle,

F. DAVENNE. sont au nombre de dix-sept; qui sont 1°. *l'Harmonie de l'amour & de la justice de Dieu.* 2°. *La puissance des Rois* &c. 3°. *Les Conclusions.* 4°. *La Lettre particuliere de Cachet.* 5°. *L'Avis à la Reine d'Angleterre.* 6°. *L'Ambassade de la bonne paix.* 7°. *La Réponse au Frondeur.* 8°. *La Balance stable.* 9°. *Le Journal du Parlement.* 10. *L'Ombre de Mad. la Princesse.* 11. *Le Jugement de deux Cardinaux.* 12. *La Satyre.* 13. *La sapience du Ciel estimée folie.* 14. *Le Factum de la sapience éternelle.* 15. *La Hierusalem Celeste.* 16. *La Tragedie Sainte.* 17. *Le present Inventaire.*

Toutes ces pieces ont été ramassées par M. de Cangé, dont le Recueil est maintenant à la Bibliotheque du Roi; & c'est de là que j'ai tiré cet article.

JEAN-BAPTISTE COUTURE.

IL y a sur la naissance & les premieres années de *Jean-Baptiste Couture* deux traditions presque opposées, & d'une autorité à peu près égale. J.B.COUTURE.

On lui a entendu dire plusieurs fois, soit au College de *la Marche*, où il a professé plus de vingt ans, soit au College Royal, où il a passé un pareil nombre d'années au moins, soit à l'Academie des Inscriptions, où il entra en 1701. & dans une infinité de maisons particulieres, qu'il étoit né sur l'Ocean, dans les horreurs d'une tempeste, à laquelle sa mere & lui n'avoient échappé que par une espece de Miracle; & qu'à l'âge de six ans, on l'avoit transporté en *Canada*, & abandonné dans une habitation d'Iroquois, d'où son retour en France tenoit du prodige. Voici comment il contoit la chose.

Gilles Couture son pere étoit un fort Matelot des environs de *Notre-Dame de la Delivrance*, fameux pe-

J. B. Couture. lerinage sur la côte de la basse Normandie. Il avoit une barque à lui, & portoit tous les ans en Angleterre des toiles & autres marchandises semblables, avec lesquelles il y trafiquoit.

Dans un de ses voyages, plus long que de coutume, sa femme jeune & impatiente de sçavoir de ses nouvelles, l'alla chercher en Angleterre. Elle y devint grosse, & comme elle avançoit extrêmement dans sa grossesse, sans que son mari fût encore en état de repasser en France, ni qu'il voulût qu'elle accouchât en Angleterre, il la fit embarquer sur le bâtiment d'un de ses amis, qui faisoit le même commerce, & lui donna une vieille femme pour l'accompagner.

Ils avoient à peine gagné la haute Mer, qu'il s'éleva un furieux ouragan, qui les porta en deux fois vingt-quatre heures jusqu'au détroit de *Gibraltar*, & ce fut au fort d'une si violente agitation que la mere du petit Couture le mit au monde. La premiere terre, où l'on dit qu'il avoit abordé, étoit la pointe de

Sainte-Marie en Espagne, à l'entrée de la Baye de *Cadix*; & on assuroit qu'il y avoit été batisé très-précipitamment; parce que la guerre où l'on étoit alors avec l'Espagne, ne permettoit pas à des François de s'arrêter long-temps dans un de ses ports.

J. B. COUTURE.

Rendu enfin en Basse-Normandie, à la maison paternelle, il y fut élevé & nourri par sa mere, qu'il perdit à l'âge de trois ans.

Son pere s'étant remarié, & ayant eu des enfans de sa seconde femme, marqua trop de prédilection pour celui qu'il avoit eu de la premiere, & lui attira par-là la haine de cette femme, qui profita d'une des absences ordinaires de son mari, pour se delivrer de cet objet d'inquiétude. Elle avoit un frere, qui passoit en Amerique pour la seconde fois; elle l'engagea à y mener secrétement le petit *Couture*, & à l'y laisser en quelque endroit assez inconnu, pour qu'on n'entendît jamais parler de lui. L'exécution de ce projet ne leur fut pas difficile. L'enfant déja familier avec tout ce qui regardoit la

J. B. Cou-mer, n'eut pas de peine à s'embar-
turi. quer. On fit accroire au pere, qu'il s'étoit noyé, en courant imprudemment sur le rivage; cependant son conducteur étant arrivé dans un lieu propre à son dessein, lui fit boire quelques liqueurs, & le laissa endormi sous un feüillage, sans s'embarasser de ce qu'il deviendroit. Comme il étoit d'une figure aimable, qu'il avoit de la vivacité, de la gentillesse, & tout ce qui peut interesser dans un âge aussi tendre; ceux, auprès de qui le hazard le conduisit d'abord, en furent touchés, & ce qui l'empêcha peut-être encore de sentir une partie de sa disgrace, c'est qu'on lui laissa faire tout ce qu'il voulut.

Il menoit cette vie depuis près de dix-huit mois, lorsque joüant un jour sur les bords du fleuve de *S. Laurent*, il découvrit un Vaisseau, dont le Pavillon lui parut le même, que celui du Vaisseau qui l'avoit amené. Il ne douta pas que ce ne fût, ou son oncle, ou son pere, qui venoient le reprendre; il craignit seulement de n'en être pas apperçu, & dans

cette

cette crainte, il s'éleva le plus qu'il put, fit des signes, appella de toute sa force, & excita enfin l'attention des gens du Vaisseau, qui lui envoyerent l'Esquif. Le Vaisseau étoit du *Havre*, & celui qui lui conduisit l'Esquif, étoit un Matelot de *Cherbourg*, qui fut bien surpris de trouver si loin un enfant abandonné, qui parloit bon François, c'est-à-dire, le François de son propre canton, & qui lui demandant des nouvelles de son pere & de ses autres parens, lui nommoit tous gens de sa connoissance & de son voisinage. Il se fit un plaisir de le mener à bord; & quand après avoir fini sa course, le Vaisseau fut de retour au *Havre*, & le Matelot à *Cherbourg*, *Gilles Couture* informé de la destinée de son fils, l'alla querir avec empressement, ne le montra chez lui qu'autant qu'il falloit pour confondre la malice de sa femme; & le mena tout de suite à *Caën*, à Madame la Marquise de *Cauvigny*, qui l'honoroit de sa protection, & qui, attendrie par le récit de l'avanture, rétint le petit *Couture* dans sa maison, où elle J.B. COUTURE.

J. B. Couture. en fit prendre un soin particulie jusqu'à l'âge de dix à douze ans.

On ne sçait comment concili une histoire si souvent dite & rep tée par *Couture*, avec deux espec d'enquêtes trouvées jointes, non original, mais en copie collationn à ses Lettres de Tonsure & de M tre-ès-Arts. Ces Enquêtes paroisse faites, l'une en 1672. & l'autre 1696. toutes deux à sa requeste. copie collationnée, qui tient li d'original, est écrite de sa prop main, & il n'est pas plus diffic d'y reconnoître son stile que s écriture.

Dans la premiere il expose au C ré de *Langrune*, Diocèse de *Bayeu* qu'étant né le onze Novembre 16 de *Gilles Couture*, & de *Guilleme Meriel*, sa premiere femme, au H meau de *Saint-Aubin* dependant la paroisse de *Langrune*, il y avo été baptisé trois jours après; ma que comme la Cure étoit en dépor & desservie cette année-là par simples Prêtres, qui ne sont pl dans le Pays, & qui ont negligé tenir des Registres, il n'a pû, que

que recherche qu'il ait faite, y trou- J.B. Co
ver la preuve de son baptême; que TURE
pour y suppléer il le requiert de recevoir sur cela le témoignage de *Gilles Coutre* son pere, celui de plusieurs autres de ses parens, celui de la sage-femme, qui le reçut en venant au monde, & le porta à l'Eglise; enfin celui des principaux habitans du lieu, qui le connoissent dès l'enfance, pour l'avoir toûjours vû dans la maison de son pere. Le Curé de *Langrune* reçoit les témoignages indiquez, & les trouvant conformes à l'exposé, il y joint d'office son propre témoignage, pour le temps depuis lequel il est en possession de la Cure, & qui, à six semaines près, remonte jusqu'à la naissance de l'enfant; en faveur duquel, il ajoute aux circonstances rapportées par les autres témoins, que lui ayant reconnu une grande disposition pour les bonnes Lettres, lui Curé, & ses differens Vicaires s'étoient successivement fait un plaisir de la cultiver, jusqu'à le mettre en état d'aller étudier & se perfectionner dans l'Université de *Caën*, où il avoit fait sa Philosophie.

J.B. COUTURE.

L'Enquête de 1696. est fort succincte. Elle rappelle celle de 1672, & fait mention d'une seconde recherche, aussi inutile que la premiere, dans les Regiſtres de batême de la Paroiſſe de *Langrune*, dont le nouveau Curé donne acte pour ſervir & valoir ce que de raiſon.

Toute la difference de ces récits, quelque grande qu'elle paroiſſe, ne change rien à l'Hiſtoire de *Couture*, en tant qu'homme de Lettres; car cette hiſtoire ne commence qu'avec ſes premieres claſſes. Il eſt certain qu'il les fit à *Caën* au College des Jeſuites, & qu'enſuite il étudia en Philoſophie dans les Ecoles de l'Univerſité de la même ville, ſous M. *Cailly*, Profeſſeur de réputation, dont nous avons pluſieurs bons Ouvrages.

Il fit toutes ſes études avec tant de ſuccès, que M. *de Luc*, Gentilhomme qualifié des environs de *Caën*, lui confia, à l'âge de 20 ans, l'éducation de ſes deux fils; & que l'Univerſité de cette ville le nomma peu après Regent de ſeconde au College des Arts.

J. B. COUTURE.

La ville de *Vernon*, quoique moins considerable que celle de *Caën*, le lui enleva bientôt par les avantages qu'elle joignit à la Chaire de Rhetorique du College qu'elle venoit d'établir, & qu'elle vouloit rendre florissant; mais elle n'en joüit pas long-temps. On offrit à *Couture* la Chaire de Rhetorique du College de *la Marche* à *Paris*, & il crut devoir l'accepter. Il y eut cependant quelque difficulté; parce que les Statuts de l'Université de *Paris* portent expressement qu'on n'y admettra pour professer, que des sujets qui y auront eux-mêmes fait leurs études & pris leurs degrés, & que *Couture* n'avoit étudié, & n'avoit été reçu Maître-ès-Arts qu'en l'Université de *Caën*. Mais cette difficulté fut bientôt levée, par un autre article de ces mêmes statuts, qui dans des cas singuliers & pressans, autorisoit la voye de cooptation, c'est-à-dire, le passage subit d'une Université à l'autre. On n'hésita point à en faire usage pour la premiere fois; & cette distinction accredita également le Professeur &

J. B. COUTURE. le College. Le nombre des Ecoliers y augmenta chaque année; les exercices y devinrent plus solemnels & plus fréquens; & ce qui devoit être pour les autres Colleges l'objet d'une loüable émulation, degenera par rapport à quelques-uns, en une jalousie, qui donna lieu à differentes pieces de vers, dont plusieurs ont été imprimées & subsistent encore.

Le College de *Harcourt* en particulier voulut le revendiquer, comme un sujet qui lui appartenoit, parce qu'il étoit tiré de la Normandie, & lui fit des offres fort avantageuses; mais celui de *la Marche* s'empressa de le retenir par deux actes en forme, dont l'un lui accordoit une augmentation annuelle de trois cens livres d'honoraire, & l'autre une indemnité de toutes les pensions qu'il devoit & qu'il devroit dans la suite au Principal du College, pour raison de ses nourritures.

Quelque temps après il fut élevé à la dignité de Recteur. Il fut alors connu de presque tous les gens du

On lui fit l'honneur de l'ap- J. B. Co...
Palais Royal, pour y tra- TURE.
r les principes de la Rhe-
vec M. le Duc *d'Orleans*.
rva toûjours pour lui beau-
stime & de bonté. Il entra
grand Commerce de Litte-
d'amitié avec M. l'Abbé
qui lui procura une Chaire
née au College Royal, dont
suite nommé Inspecteur. Il
rû de cette Chaire le 8 Juil-
à la place de *Pierre Len-*
fit sa harangue d'entrée le
bre suivant.

reçu en 1701. à l'Acade-
nscriptions en qualité d'Af-
eut aussi le titre de Cen-
yal des Livres, avec une
ur le sceau.

ta alors la chaire de Rhe-
lu College de *la Marche*,
voir remplie près de vingt
, & se borna à celle du Col-
al, dont il fit les fonctions
ineur, & avec distinction,
suivi d'une foule d'Audi-
tout genre, & de tout âge.
aux de teste, legers à la

J.B. Cou-rité, mais habituels, le rendire
XIII. pendant les dernieres années de
vie incapable d'une application si
vie. Il mourut le 16 Août 172
dans sa 77 année.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Il a traduit en Latin le pe Traité des Automates de *Heron* d'A*lexandrie*, qui parut en 1693. da le Corps des anciens Mathema ciens Grecs, rassemblés par M. *Th venot*, & publié par M. *Boivin*.

2. Nous avons cinq ou six piec de vers Latins de sa façon, en feu les volantes, composées en differe tes occasions. On prétend que l Muses Françoises lui avoient é aussi favorables que les Latines; car 1689. il remporta le prix du Palin à *Caën*, par une Ode allegoriq sur la Conception Immaculée de Vierge, mais elle n'a pas été imp mée.

3. On trouve dans les *Memoi de l'Academie des Inscriptions & B les-Lettres*, les pieces suivantes lui.

Des Fêtes des Anciens Romai Tom. 1. p. 66.

De la vie privée des Romains. Ibid. p. 303. J. B. COUTURE.

Nouvelle explication d'un passage d'Horace. Tom. 2. p. 333.

Des Veterans, dissertation Historique. Tom. 4. p. 281.

Dissertation sur un endroit du 2e livre de Denys d'Halicarnasse. Ibid. p. 573. Il promettoit depuis long-temps une traduction de cet Auteur avec des notes; mais ses maux de tête l'ont empêché vraisemblablement d'y travailler.

De quelle maniere on pouvoit entendre les Orateurs Romains qui haranguoient dans la place publique. On voit seulement l'extrait de cette dissertation, dans l'Histoire du tom. 5. p. 229.

Des Ceremonies de la Religion, pour lesquelles on a eu recours à la Dictature, c'est-à-dire, du Clou Sacré, & des Feries Romaines. Tom. 6. p. 190.

V. *Son Eloge par M. de Boze, tom.* 7e. *de l'Histoire de l'Academie des Inscriptions & Belles-Lettres.*

JEAN FRANÇOIS QUINTIANUS STOA.

J. F. Q. S T O A. JEAN *François Quintianus Stoa* naquit au commencement de l'année 1486. à *Quinzano*, Bourg du territoire de *Bresse*, dont il a pris son nom de *Quintianus*, à la place de celui de *Conti*, qui étoit le nom de sa famille. Il a prétendu par une vanité, qui convenoit bien à son caractere pedantesque, que les Poëtes ses Camarades le nommerent ainsi, parce qu'il prenoit soin de les garantir des plagiaires, à l'exemple de ce *Quintianus*, qui en garantissoit *Martial*, comme celui-ci le témoigne Liv. 1. ch. 53. Mais cela est tiré d'un peu loin, & semble être une imagination de *Quintianus* même, venue après coup.

Un autre trait de vanité encore plus grande lui a fait dire, que ses mêmes Camarades admirant sa prodigieuse facilité pour composer des vers, qui étoit telle qu'il en faisoit quelquefois plus de huit cens par

jour, s'écrioient en le voyant, qu'il J. F. Q.
étoit Μουσῶν Στοά, *le Portique des Mu-* STOA.
ses, d'où l'autre surnom de *Stoa* lui
est demeuré.

Jean, son pere, étoit un homme des Lettres, habile pour ce temps-là, qui enseigna à *Quinzano* pendant plus de 60 ans la langue Latine, c'est-à-dire, qui y étoit Maître d'E-cole.

Quintianus commença ses études sous lui, & alla les continuer à *Brescia* sous *Jean Britannicus*. Il vint ensuite à *Paris* se perfectionner sous les Maîtres qui y enseignoient, & il y fit imprimer en 1514. quelques Ouvrages de Poësie, qui, quoiqu'assez mauvais, lui acquirent cependant de la réputation, à cause du petit nombre & de la mediocrité des Poëtes de ce temps-là, & lui meriterent la Couronne Poëtique que le Roi *Louis XII*. lui donna.

Ghilini ajoute qu'il fut fait Précepteur du Roi *François I*. & peu après Recteur de l'Université de *Paris*; mais ces deux faits sont absolument faux, & n'ont pas même de vraisemblance. Aussi *Jean Planerius*

J. F. Q. de *Quinzano* n'en dit-il rien dans l'Éloge qu'il nous a laissé de *Quintianus*.

STOA.

De retour en Italie, *Quintianus* fut choisi pour professer les Belles-Lettres à *Pavie*, & il remplit ce poste pendant plusieurs années.

La guerre qui désola le pays l'obligea à le quitter, & il se retira alors à *Quinzano*, où il vêcut jusqu'à la fin de sa vie, occupé de la composition de divers Ouvrages.

On lui offrit sur la fin de ses jours la conduite d'un College de *Padoue*, mais son âge trop avancé ne lui permit point d'accepter cet emploi.

Il joüit pendant plusieurs années d'une santé parfaite; mais enfin il ressentit les infirmitez de la vieillesse, & mourut d'Esquinancie à *Quinzano* le 7 Octobre 1557. dans sa 72 année; c'est l'âge que lui donne *Ghilini*, & qui s'accorde fort bien avec sa naissance placée en 1486. au lieu que *Planerius*, en le disant âgé de 73. s'est trompé d'une année.

On ne peut nier que *Quintianus* n'eut beaucoup lû, & n'eut acquis une certaine érudition; mais il n'avoit ni jugement ni stile. C'étoit un vrai Pedant, dont la prose ni les

n'ont de remarquable que l'ex- J. F. Q. Stoa.
agance de ses pensées, & la du-
, l'obscurité, & les barbarismes
es expressions. Ses Ouvrages sont
r cette raison tombés presque en-
ement dans l'oubli, & ils ne se
rvent presque plus.

'atalogue de ses Ouvrages.

. *Joannis Francisci Quintiani Stoa;*
iani, Opera, nempe. Theandro-
us, Ode de Nativitate Domini.
ndrothanatos, Tragædia de Passio-
Domini. Theoanastasis, Sylva de
rrectione Domini. Theoanabasis,
llarium de Ascensione Domini.
crisis, Tragædia de extremo Ju-
. In Deiparæ Virginis laudem O-
, cui titulus Parthenoclea. Pari-
Badius 1514. *in-fol.* La Préface,
est à la tête du Panegyrique de
ierge, est un Chef d'Oeuvre
scurité; il l'a intitulée : *In Par-*
cleam Orphnilogia. On la peut
dans le premier tome du *Mena-*
s. p. 94. La Tragedie sur la Pas-
a été imprimée separément à
chez *Oporin*, l'an 1547. *in-8°.*
quelques autres Poësies Chré-
tes.

J.-F. Q. 2. *De Parisiorum Urbis laudibus*
SICA. *Sylva, cui titulus: Cleopolis. Orpheos libri tres. Disticha in omnes fabulas P. Ovidii Metamorphoseon. Elegia, Monodia & Threni. Paris. Joan. Gourmont* 1514. *in*-4°. Les Distiques sur *Ovide* ont été imprimés avec *Barthelomai Bologuini, & Francisci Nigri Epitome Elegiaca in Ovidii Metamorphoses. Basilea* 1544. *in*-8°.

3. Dans un Recueil intitulé : *Poëmata aliquot insignia illustrium Poëtarum recentiorum. Basilea* 1544. *in*-16 on trouve les pieces suivantes de notre Auteur. *Elegia quâ deflet Philippum Beroaldum, Bononiensium. Epitaphium de Sepulchro Beroaldi. Monodia in Beroaldi gratiam intonanda. Epistola ad Jacobum Euraldum, Eduensium Antistitem.* Cette Lettre, qui est en prose, est datée de *Blois* l'an 1514. Elle sert de dédicace pour les Poësies suivantes. *In Regina Gallorum Anna immaturum fatum Elegia cui titulus Threnos. Epitaphia Reginæ Anna. Monodia in gloriam ejusdem intonanda.* Avec quelques autres pieces. *Anne de Bretagne* mourut le Janvier 1514. *Margareta Scotorum*

Regina Monodia. Toutes ces pieces se J. F. Q
trouvent dans le Recueil précedent. STOA.

4. *De Syllabarum Quantitate. Venetiis* 1544. *in*-8°. Cet Ouvrage, auquel il a donné le titre d'*Epographies*, a été imprimé plusieurs fois. On voit par une de ses Lettres, datée du 12 Juillet 1533. qui est jointe à celles de *Jean Planerius*, qu'il venoit alors de s'en faire une nouvelle édition à *Venise*. C'est un traité de Prosodie, où voulant enseigner la juste mesure des Syllabes, il enseigne souvent à faire bréves les longues, & longues les bréves. On trouve à la suite *Ars brevis Quintiani Stoæ de aliquibus Metrorum generibus.*

5. On a inseré dans les *Delitiæ Italorum Poëtarum. p.* 500. de la 2e partie quelques-unes de ses Poësies en fort petit nombre. Ce sont les mêmes que celles que j'ai indiquées au N°. 3. avec quelques autres de peu de consequence.

V. *Ghilini, Teatro d'Huomini Letterati.* tom. 1. p. 106. *Joannis Planerii Quintiani Patriæ Descriptio. Venetiis* 1584. *in*-4°.

BAPTISTE MANTUAN.

MANTUAN. BAPTISTE *Mantuan* naquit à *Mantoue*, d'où il a pris son nom, l'an 1448. Ceux qui ont mis sa naissance en 1444. & entre autres *Cardan*, qui dans son livre *de exemplis centum Genitararum* l'a placée au 17. Avril de cette année, se sont sûrement trompez; puisque *Mantuan* nous dit lui-même dans l'abregé de sa vie, qu'il étoit né sous le Pontificat de *Nicolas V.* & que ce Pape ne fut élû que le 6 Mars 1447.

Estienne Pasquier a fait une faute d'un autre genre, lorsque dans ses *Icones*, il a appellé *Mantuan*, *Baptista Faustus Mantuanus* : faute, qui peut être venue de ce que *Mantuan* s'est désigné dans ses Egloges sous le nom de *Faustus*.

Il étoit de la famille des *Spagnoli*, & bâtard de *Pierre Spagnolo*; comme nous l'apprenons de *Paul Jove*. Le P. *Laurent Cuper*, Carme, s'est avisé dans l'Epitre dedicatoire, qu'il a mise à la tête de l'édition des

œuvres de *Mantuan* faite à *Anvers* en 1576. de s'inscrire en faux sur cet article contre *Paul Jove*. Le P. *Lucius*, autre Carme, en a fait autant, dans la Bibliotheque des Ecrivains Carmes, qu'il a publiée en 1593. B. MANTUAN.

L'un & l'autre a crû apparemment qu'il étoit de l'honneur de leur ordre, de purger la naissance d'un de leurs Generaux, de la tache dont elle étoit souillée par-là. Ils pouvoient cependant faire reflexion, que quelque considerable que soit la dignité de General d'Ordre, celle de Pape, qui est au-dessus de toutes les autres, n'a pas empêché les Historiens, même Florentins, d'avoüer que *Clement VII.* étoit fils naturel de *Julien de Medicis*.

On ne voit pas que *Jove* ait eu interêt à décrier la naissance de *Baptiste Mantuan*. Un homme né comme lui dans le voisinage de *Mantoue*, & âgé de 33 ans, lorsque *Mantuan* mourut, pouvoit être fort bien instruit de la verité. Il ne falloit pas attendre trente années à le contredire, & cela sur des présomptions qu'il est aisé de détruire par d'au-

B. MANTUAN.

tres incomparablement plus for
Baptiste Mantuan à la verité p
dans ses œuvres hautement &
quemment de *Pierre Spagnolo*
pere, en vante la noblesse, réc
noît que c'est lui qui avoit pris s
de le pousser à l'étude, traite
façon de freres *Ptolomée*, *Gilles*, *I*
deric, & *Alexandre*, quatre fils
Pierre, incontestablement legitin
La famille eut pour lui toute l
fection imaginable; jusques-là
Ptolomée, le plus qualifié des qu
freres, tout-puissant alors auprè
François de Gonzague, Marquis
Mantoue, entreprit, & publia en
propre nom une Apologie cor
les envieux & les Critiques de *B*
tiste. Cela paroît specieux.

Cependant si l'on fait attentic
que dans un temps tel que celui
où les lettres ne faisoient que de
naître, *Baptiste* s'étoit acquis pa
Poësie, & par ses autres talens
réputation très-éclatante & très-é
due, on ne sera pas surpris que
Spagnoli l'aïent volontiers reco
pour leur frere; il n'y avoit à
aucun inconvenient. C'étoit un h

qui leur faisoit honneur, & qui leur pouvoit être à charge ; sa ...me étoit toûjours taillée pour ...r gloire. Lui de son côté se re...issoit de la satisfaction que lui don...oient ces témoignages de leur esti...ne & de leur amitié. Aussi toutes les fois que l'occasion se presente de parler des *Spagnoli*, il l'embrasse avec plaisir. Il triomphe sur la ligne paternelle, tout lui est commun là-dessus avec ses freres ; mais il n'en est pas de même de la maternelle. B. MANTUAN.

Il ne paroît pas par tout ce qu'on a de ses œuvres, que son pere ait été marié plus d'une fois. *Constance de' Maggi*, d'une des meilleures familles de *Brescia*, est la seule épouse qu'il lui donne. Cependant dans sa septiéme Eglogue, qui est un Ouvrage de sa premiere jeunesse, il se plaint, sous le nom de *Pollux*, des rigueurs & de la fierté de sa belle-mere, qui ne peut-être autre que cette *Constance*. D'ailleurs son silence affecté sur sa propre mere, dont il ne parle en aucun endroit, ne fait que trop connoître, qu'il n'avoit rien à dire sur ce sujet, qui pût lui faire honneur.

B. MANTUAN.

Mantuan se donna avec beaucoup d'ardeur à l'étude dans sa jeunesse ; & commença de bonne heure à s'occuper de la Poësie Latine, qu'il cultiva pendant toute sa vie.

On ne sçait dans quel temps il entra dans l'Ordre de Carmes ; mais il est sûr qu'il s'y distingua, & s'y fit un grand nom, par son merite personnel & par ses Poësies.

Il en remplit pendant plusieurs années les principales charges, & fut jusqu'à sept fois Vicaire Général de la Congrégation de *Mantoue*, dont il étoit. Il témoigna dans ce poste beaucoup de zéle pour maintenir cette reforme & les anciennes pratiques.

Ayant été élû Général de tout l'Ordre en 1513. dans un Chapitre Géneral, qui se tint à *Rome*, il tâcha d'étendre la Reforme sur tous les Couvens ; mais voyant qu'il ne pouvoit y réussir, il se degoûta de sa dignité, & y renonça en 1515. pour se donner plus librement aux Belles-Lettres, qui faisoient son amusement & ses delices.

Il mourut le 20 Mars de l'année

suivante 1516. âgé de 68 ans, & non pas de plus de 80., comme *Jove* l'a dit mal à propos. B. MANTUAN.

Le Duc de *Mantoue* lui fit quelques années après dresser une statue de Marbre couronnée de laurier, auprès de celle de *Virgile*, comme si le talent de *Mantuan* pour la Poësie avoit égalé celui de ce fameux Poëte. Mais si l'on a jugé ainsi de son temps, où la barbarie regnoit encore dans la plûpart des esprits, & où l'on n'avoit pas le goût des bonnes choses, on en a jugé bien differemment depuis, & l'on a été choqué du parallele.

Giraldi dans ses Dialogues sur les Poëtes de son temps, prétend que les vers qu'il a faits dans sa jeunesse sont assez passables; mais que la chaleur de son imagination s'étant ralentie depuis, ses productions n'ont plus eu ni force, ni vigueur, ni genie. Cette prétention est assez conforme à la verité; mais il faut ajouter que le jugement & le goût ont toûjours manqué aux Ouvrages de *Mantuan*, qui songeoit plus à faire beaucoup de vers qu'à les faire bons.

J. B. MANTUAN.

Baillet a fait une reflexion fausse, quand il a dit dans ses *Jugemens des Savans*, que » quoiqu'il y ait un » grand nombre de ses Poësies, qui » ait vû le jour, nous ne pouvons » pas néanmoins nous vanter encore » de posseder par la gratification de » l'Imprimerie toutes celles qu'il » avoit composées, s'il est vrai, com- » me on le publie, qu'il avoit fait » plus de cinquante cinq mille vers. S'il n'en a pas fait davantage, nous pouvons-nous vanter de les posseder tous ; puisque *Lucius* nous apprend qu'un jeune Carme s'étant donné la peine de compter ceux qui sont dans les trois premiers volumes de ses œuvres, en avoit trouvé au-de là de ce nombre.

Les Ouvrages de *Mantuan* imprimés pour la plûpart séparément, ont été réunis depuis, & imprimés ensemble à *Paris* en trois vol. *in-fol.* avec les Commentaires de *Sebastien Murrhon*, de *Sebastien Brant*, & de *Josse Badius*, l'an 1513. On en a depuis fait une édition plus ample à *Anvers*, sous ce titre:

J. Baptistæ Mantuani, Carmelitæ,

ogi, Philosophi, Poeta, & Ora- B. MAN-
clarissimi Opera omnia pluribus TUAN.
aucta & restituta. Antuerpiæ
in-8°. quatre tomes. On a mal
pos donné ici à Mantuan le
de Jean-Baptiste, qu'il n'a ja-
pris, ne s'étant appellé que
iste. Je m'en vais rapporter en
l ce qui est contenu dans cette
iere édition, où l'on n'a point
é les Commentaires de l'Edi-
de Paris, & marquer les pie-
qui manquent dans cette pre-
e.

om 1r.

n voit à la tête une Epitre dedi-
ire de *Laurent Cuper*, Carme
and, à son General, qui tend
fendre *Mantuan* sur les choses
vantageuses qu'il prétend que
a dites à son sujet.

Bapt. Mantuani Psalmi septem, Bononiæ edidit, dum Civitas illa pestifera premeretur anno 1482.
ont des Pseaumes de sa façon,
n'ont rien qui merite de l'atten-
. Ils ont paru ici pour la pre-
re fois.

Apologeticon in Mastigophoros &

B. MAN-TUAN. *Castigatores suorum Operum.* Cette piece est en prose.

3. *De horum temporum calamitatibus libri tres.* En vers de même que toutes les pieces suivantes, contenues dans les trois premiers volumes. On a une édition particuliere de ces trois livres faite à *Boulogne* l'an 1489. *in*-4°. une autre faite à *Devenier* l'an 1492. *in*-4°. & deux *cum Commentariis Jodoci Badii Ascensii. Paris.* 1499. & 1505. *in*-4°.

4. *Bucolica seu Adolescentia in decem Eglogas divisa.* Il marque dans son Epitre préliminaire, qu'il avoit composé huit de ces Eglogues, pendant qu'il étudioit en Philosophie à *Padoue*, & les deux autres étant Carme. Ainsi il n'est pas étonnant qu'il y ait dans les premieres quelques traits un peu libres. Elles ont été imprimées à part *cum Commentariis Jodoci Badii Ascensii. Paris.* 1502. *in*-4°. It. *Daventriæ* 1505. *in*-4°. It. *Cum iisdem Commentariis & Notis Joannis Murmellii. Coloniæ* 1565. *in*-8°. *Michel d'Amboise* a traduit ces Eglogues en François, sous ce titre: *Les Bucoliques de Baptiste Man-*

tuan,

tuan, *contenant dix Eglogues. Paris. Denis Janot* 1530. *in*-4°. *Laurent de la Graviere* a depuis donné une nouvelle traduction de quelques-unes. *Les premiere, seconde, troisiéme, quatriéme & sixiéme Eclogue de Frere Baptiste Mantuan, de l'ordre des Carmes. La premiere traitant de l'honnête amour, & heureuse yssue d'icelui. La seconde de l'amour folle & enragée. La troisiéme de la malheureuse yssue d'amour folle. La quatriéme de la nature des femmes. Et la sixiéme de la difference d'entre les rustiques & les citoyens. Lyon. Jean Temporal* 1558. *in*-8°. B. MANTUAN.

5. *Contra Poetas impudice loquentes Carmen. Romæ* 1487. *in*-4°. It. *à Jodoco Badio explicatum. Paris.* 1499. & 1505. *in*-4°.

6. *Epigrammatum ad Falconem liber.* Toutes les Poësies contenues sous ce titre sont proprement à la loüange de celui à qui elles sont adressées. Elles ont été imprimées avec quelques autres de *Mantuan* à *Paris* l'an 1506. *in*-4°.

7. *De Contemnenda morte Carmen Elegiacum. Paris. in*-4°. sans date.

B. MANTUAN. 8. *Consolatio in morte Collæ Asculani.*

9. *In obitu Petri Nebularii, Declamatoris eximii Threnos. Pierre Nevolario* étoit un Carme de la Congrégation de *Mantoue.*

10. *De morte Frederici Spagnoli, fratris sui, Carmen ad Ptolemæum fratrem.*

11. *De Morte Joannis Soreti Galli, Carmelitarum Prioris Generalis.*

12. *Querimonia de morte Alexandri Cortesii ad Hermolaum Barbarum.*

13. *Ad Joannem Sabadinum Argenteum pro filii morte Paramythia.*

14. *Objurgatio cum exhortatione ad capienda arma contra Infideles. Ad Reges & Principes Christianos.* Cette piece de vers se trouve à la p. 272. du 2e volume du Recueil de *Nicolas Reusner*, intitulé : *De Bello Turcico Orationes & Consultationes. Lipsiæ* 1596. *in-4°.*

15. *De præsidentia Oratoris & Poëtæ Carmen.*

16. *Ad Jacobum Carphorum Ferrariensem, de suscepto Theologico Magisterio.* On voit par cette piece,

qu'il s'étoit fait recevoir Docteur en Théologie. B. MANTUAN.

17. *Ad Sigismundum Gonzagam Elegia contra Amorem, & de Natura Amoris Carmen Juvenile.* Ces deux pieces ont été traduites en François par *François de Myozingen*, d'*Anecy* en Savoye : *Elegie de Fr. Baptiste Mantuan contre les folles & impudiques amours veneriennes. Ensemble un Chant juvenile dudit Mantuan, de la nature d'Amour. Anecy* 1536. *in*-4°.

18. *Basilius Cappadox, ad Rev. Puccium Laurentium Cardinalem Sanctorum quatuor; libri duo.* Ce Poëme n'avoit point paru dans l'édition de *Paris in-fol.* non plus que les cinq suivans.

19. *Nicolaus Tolentinus, ad Joannem Tolentinatem, Equitem Auratum; libri tres. Mediolani* 1509. *in*-4°. On reconnoît la crédulité & le peu de jugement de l'Auteur, dans ce qu'il dit ici à la fin du premier livre, du fameux *Merlin* : car, quoiqu'il admette le conte vulgaire, qui le fait fils du Diable, il le reconnoît pour un Prophete, & le met de sa grace au nombre des Saints. Voici le passage, qui est curieux.

B. MANTUAN.

— *Vita venerabilis olim*
Vir fuit, & Vates venturi prescius ævi
Mirlinius, Laris infando de semine cretus;
Hic satus infami coitu, pietate refulsit
Eximia, superum factus post funera consors.

20. *Commentariolus de bello Veneti anni* 1500.

21. *Exhortatio ad Insubres & Ligures.*

22. *Agelariorum libri sex ad Consalvum Ferdinandum Agelarium.* Ce Poëme traite de l'Origine & de l'histoire de la famille *Ageleria.*

23. *De Cupidine Marmoreo dormiente Silvula. Ad Elizabetham Mantuæ Marchionissam.*

Tome 2e.

24. *Parthenices prima, quæ Mariana nuncupatur, libri tres.* Mantuan a été deux ans à composer cet Ouvrage, qu'il a commencé dans un temps où la peste l'obligeoit à vivre éloigné du commerce des hommes. Il a été imprimé plusieurs fois, entre autres à *Boulogne* l'an 1488,

in-4°. à *Venise* en 1494. *in*-4°. à *Paris* avec les Commentaires de *Josse Badius* en 1502. *in*-4°. & en 1526. *in*-8°. Cette derniere édition est intitulée : *Parthenice Mariana F. Baptista Mantuani, cum Andrea Vaurentini singulorum librorum descriptionibus, & nuperrime adjunctis Marginalibus additionibus. Cum Dictionario Alphabetico Domini Joannis Thierry Lingonensis, utriusque Juris Doctoris, apprime trutinato & emuncto, in quo singulorum verborum in hoc volumine contentorum enigmata exanclantur. Ejusdem F. B. M. Apologeticon & Carmen Votivum.* 1526. *in*-8°. Les notes marginales d'*André Vaurentius Serranus Tholosanus*, sont adressées à *Nicolas Bertrand*, Avocat du Parlement de *Toulouse* par une lettre datée de *Montauban* le 6 Decembre 1512. Le Dictionnaire de *Thierry* ne tient que deux pages, & renferme cependant bien des choses inutiles. Le Commentaire de *Badius*, quoiqu'omis dans le titre, est ce qu'il y a de plus considerable. On a une vieille traduction Françoise de l'Ouvrage de *Mantuan*,

B. MANTUAN.

B. MANTUAN.

Hic pendebat adhuc sex.
virilem
Fœmina, cui triplici Ph
demate Mitram
Extollebat apex, &
adulter.

41. *Tropæum Gonzagæ pr* *ex Italia expulsione, libri* *fius*, dans le Commenta joint à l'édition *in-fol.* a u batu de ces Trophées. E lauriers du Heros de *Bap* *tuan* furent flétris dans l sa défaite ; ce qui lui dc sion de composer la pie te.

42. *Carmen de Fortun* *Gonzagæ.*

43. *Carmen Panegyricu* *tum Sanseverinatem. Dave* *in-4°.* It. *Paris.* 1506. *i* la piece suivante.

44. *Somnium Romanum.* roule encore sur *Robert* *rino.*

45. *Carmen Panegyric* *xiam: Laurent Cuper*, da ce des Oeuvres de *Man* tend prouver que *Constan*

gi, femme de *Pierre Spagnolo*, étoit mere de *Baptiste*, reconnue de lui pour telle, en ce qu'il ne fit le panegyrique de la ville de *Brescia*, que parce qu'elle en étoit. Ce raisonnement seroit plausible, si dans ce panegyrique, il y avoit la moindre chose qui tendît à faire croire que *Constance* étoit la mere du Poëte : mais comme il ne se trouve pas dans cette piece longue de près de 700. vers, un seul mot de *Constance*, ni de sa maison, on peut tirer de là une consequence toute opposée à celle de *Cuper*, & dire que si le Poëte avoit été fils de *Constance*, il n'auroit pas manqué une si belle occasion de feliciter la ville de *Brescia* d'avoir élevé dans son sein les ancestres de cette femme.

B. MANTUAN.

46. *De villa Joannis Refrigerii.*

47. *De Quercu Julia Carmen.* Il entreprit cet Eloge du Chesne en faveur des Papes *Sixte IV.* & *Jules*, qui l'avoient pour Armes

48. *Silvarum libri* IV.

Tom. 4^e^. Il contient les Ouvrages en prose.

49. *Ad Ptolemaeum Gonzagam*,

B. MANTUAN. *contra detractores Dialogus.* Ce n'est point ici une Apologie pour lui, c'est une censure du Vice en general.

50. *Ad Ptolemaeum fratrem contra Calumniatores Epistola.* Il s'y défend sur certains mots, dont il s'étoit servi dans ses Poësies, & qui avoient été critiquez. L'Editeur a joint à cet Ouvrage, un autre du même goût fait par un de ses freres pour sa défense : *Ptolemei Hispanioli contra detrahentes operibus Fratris Baptistae Mantuani Apologia, & de Licentiis antiquorum Poëtarum Corollarium.*

51. *Contra novam Opinionem de loco Conceptionis Christi Tractatus.* Il y soûtient que *J. C.* a été conçu dans l'*Uterus* de la Vierge, & non pas *juxta Cor in Pectore*, comme l'avoit assuré un Chanoine Regulier, sur une prétendue revélation faite à une femme devote, à laquelle il s'en fioit par simplicité.

52. *De Lauretani Sacelli mirabili Historia. Cuper* a donné cette histoire sur un Manuscrit, croyant qu'elle n'avoit pas été encore imprimée. Mais elle l'avoit déja été *In Aedibus Ascensianis.* 1514. *in*-8°. & cette édi-

l'on avoit été faite sur une autre précédente d'Italie. B. MANTUAN.

53. *De causa diversitatis inter Interpretes sacræ scripturæ.*

54. *Contra eos, qui detrahunt Ordini Carmelitarum, Apologia.* On y a joint: *Joannis Trithemii de Laudibus Ordinis Carmelitarum, & de viris illustribus ejusdem Ordinis libri duo.*

55. *De Patientia libri tres.* Il a fait cet Ouvrage en 1498. comme il le marque dans le ch. 29. du 3e livre. On en a plusieurs éditions, une de *Venise* de l'an 1499. une autre de *Brescia* de 1497. une troisiéme de *Lyon* 1498. toutes *in*-4°. Il se trouve aussi avec l'Opuscule *de Vita Beata* dans l'édition de *Paris in-fol.* & ces deux Ouvrages sont les seuls de ce volume quatriéme, qui y soient.

56. *De Vita beata libellus.* Avec un Traité d'*Augustin Dathi* sur le même sujet, auquel il est joint ordinairement. J'ai vû une édition des deux Ouvrages faite à *Paris* chez *Antoine Bonnemere in*-8°. sans date, mais avec une lettre de *Nicolas Beroalde* du 3 Novembre 1505. qui fait connoître qu'elle est de cette année.

B. MANTUAN. *Du Verdier* rapporte dans sa *Bibliotheque Françoise* une traduction de l'Opuscule de *Mantuan* sous ce titre : *Eclogue de Baptiste Mantuan de la vie bienheureuse. Paris* 1521. *in*-8° Titre fort mal conçu, puisque *Mantuan* n'a point fait d'Eglogue sur la vie bienheureuse, mais un Dialogue en prose.

V. *Carmelitana Bibliotheca à Joanne Trithemio congesta, & illustrata à Petro Lucio. Florentiæ* 1593. *in*-4° *Teatro degli huomini piu illustri della Famiglia Carmelitana di Mantoua del P. Gio. Maria Pensa. In Mantoua* 1618. *in*-4°. L'Eloge que celui-ci en fait, n'est qu'un amas ampoulé de generalitez vagues, qui n'apprennent rien. *Jovii Elogia. N°.* 61 *Baillet, Jugemens des Savans sur les Poëtes. N.* 1247. *La Monnoye. p.* 273 *du* 1^r^. *tome du Menagiana. Du Pin Bibliotheque des Auteurs Ecclesiastiques du* 16^e^ *siecle.* Ce qu'il en dit est peu exact, comme lorsqu'il cite parmi ses Ouvrages, *Un Traité de l'endroit où il a été conçu*, ce qui ne peut s'entendre là que de lui-même, au lieu qu'il s'agit de *Jesus-Christ.* I

n'est pas plus exact dans sa *Table des* B. MANTUAN.
Auteurs Ecclesiastiques, dont les dates ne sont pas les mêmes que celles de la Bibliotheque, & où il met mal à propos parmi les Ouvrages de *Mantuan*, *les sept Pseaumes en vers*; ce qui fait entendre qu'il a mis en vers les Pseaumes de la Penitence, au lieu que ce sont des Pseaumes de sa façon en prose.

THEODORE MARCILE.

THEODORE *Marcile* (a) naquit T. MARCILE.
à *Arnheim*, ville de la Gueldre, l'an 1548.

Son pere, qui étoit Senateur de cette ville, & Savant, ayant remarqué en lui des dispositions pour les Sciences, prit un soin particulier de son éducation. Il lui fit apprendre chez lui les élemens de la langue Latine, & l'envoya ensuite à *Deventer*.

Jean Noviomagus y enseignoit alors

(a) *Baillet* l'appelle mal *de Marcilly* dans ses *Jugemens des Savans*, & se trompe, en le faisant natif de *Cologne*.

avec beaucoup de réputatio
I. MAR- *Marcile* fit de si grands progr
CILE. ses instructions dans les langue
que & Latine, que dès l'âg
douze ans, il écrivoit, à ce
prétend, avec beaucoup de
té, en vers & en prose.

Il passa ensuite à *Louvain*, où
dia en Philosophie & en Jur
dence. Ces études finies, il
Paris, & se rendit de là à *To*
où il enseigna les Humanite
dant quelques années.

Etant revenu à *Paris*, il fu
gé en 1578. d'enseigner la R
rique dans le College des *G*
depuis ce temps jusqu'à sa
c'est-à-dire pendant près de q
te ans, il n'a pas cessé d'en
en differens Colleges de *Pari*
me aux Colleges de *la Marc*
Beauvais, de *Sainte Barbe*,
court, du *Cardinal le Moine*, d
sis, de *Navarre*, de *Lisieux* &

Jean Passerat étant mort le
tembre 1602. *Marcile* fut fa
place Professeur Royal pour
gue Latine & les Belles-Lett
il remplit cette place penda
torze ans.

Il mourut à *Paris* dans le College *Reims* le 8 Avril (a) 1617. âgé de ans, & fut enterré dans l'Eglise *S. Etienne du Mont*. T. MARCILE.

C'étoit un petit homme, d'une hysionomie spirituelle, d'un temperament robuste, & qui étoit si ttaché à l'étude, qu'on prétend qu'il fut dix ans entiers sans sortir du College du *Plessis*, où il enseignoit. Quoiqu'il ne soit pas un Critique du premier rang, ce qu'on a de lui a cependant son merite, & c'est à tort que *Scaliger* en parle en plusieurs occasions avec tant de mépris.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Aurea Pythagoreorum Carmina, Grace & Latine, ex versione Metrica, & cum Commentariis Theod. Marcilii. Paris.* 1585. *in-12. Jean Albert Fabricius* donne à ces Commentaires de *Marcile* la qualité de Savans.

2. *M. Valerii Martialis Epigrammata in Cæsaris Amphitheatrum & Venationes, multis in locis emendata,*

(a) *Valere André* s'est trompé en mettant sa mort le 15 Mars.

T. MARSILE. *adnotationibusque illustrata.* 1
1593. *in-8°.* It. *Paris.* 1601.
Cette derniere édition est a
tée.

3. *Historia Strenarum, O*
bus adversariis explicata & C
Item Prosopopaia Martis, Justi
cis, Minerva, & Francia. Par
in-8°. pp. 72. Il y a ici deux d
de *Marcile*, l'un *contra usum*
rum, & l'autre *pro usu Strena*

4. *Legis* XII. *Tabularum*
& Interpretamentum. Paris. 1
1603. *in-8°.*

5. *Orationis Dominica & S*
nis Angelica Interpretatio. Par
in-8°.

6. *Commentarius & emenda*
Persii Satyras. Paris. 1601.
Avec les Commentaires de q
autres Sçavans.

7. *Imperator Titus Flavius*
sianus, Augustus XI. Populi
Imperator, ex C. Suetonii Tr
libro 8. *Cum Interpretatione a*
datione Th. Marcilii. Paris
in-8°.

8. *Libanii Sophista Calenda*
pressio, Grace; cum Latina in

one & notis.Th.Marcilii. Parif. 1603. *-8°. pp.* 24. T. MARCILE.

9. *Lectiones in Horatii opera.* Dans une édition d'*Horace* faite à *Paris* en 1604. *in-fol.*

10. *Commentarius in Catullum, Tibullum & Propertium.* Dans une édition de ces Auteurs, donnée par *Federic Morel, cum notis Variorum. Parif.* 1604. *in-fol.*

11. *Theod. Marcilii Ecloga : Strena Venatrix. Parif.* 1606. *in-8°. pp.* 8. Cette piece de Poësie est un badinage puerile, indigne d'un homme d'esprit.

12. *Claudii Musambertii Commonitoria in Laurentii Ramiresii ad Martialem Hypomnemata, seu Commentaria. Parif.* 1607. *in-8°. Marcile* s'est caché ici sous le nom de *Musambert*, pour critiquer plus librement le Commentaire de *Laurent Ramirez de Prado* sur *Martial*, qui avoit paru sous le titre d'*Hypomnemata in C. Valerium Martialem. Parif.* 1607. *in-4°.*

13. *Civitas Veri Bartholomæi Delbene, Patricii Florentini, Aristotelis de Moribus doctrinam, carmine & pie-*

T. MARCILE. *turis complexa, & illustrata Commentariis Theodori Marcilii. Paris.* 1609. *in-fol.*

14. *Notæ in Auli-Gellii Noctes Atticas.* Dans une édition de cet Auteur, faite à *Geneve* l'an 1609. *in-8°.*

15. *Interpretatio nova & Methodica in Justiniani Imperatoris Libros quatuor. Paris.* 1610. *in-8°.*

16. *Tertulliani liber de Pallio, cum notis Theod. Marcilii. Paris.* 1614. *in-8°.*

17. *Lusus de Nemine.* Ce Poëme, qu'il fit à l'imitation de *Passerat*, a été imprimé plusieurs fois, & entre autres dans un Recueil, qui a pour titre: *Joannis Passeratii Nihil, Fr. Guillimanni aliquid, & Theod. Marcilii Nemo. Friburgi* 1611. *in-4°.*

18. *Notæ in Lucianum.* Dans une édition de cet Auteur faite à *Paris* en 1615. *in-fol.*

19. *Hymnus Juliani Augusti in Regem solem, Græce, cum notis.* Dans l'Édition des œuvres de l'Empereur *Julien*, faite à *Paris* en 1583. *in-8°.*

20. *Series nova Proprii & Accidentis Logici contra Porphyrium. Paris.*

1. *in*-8°. Cet Ouvrage fort peu T. MAR-
reſſant à preſént, l'étoit aſſez, CILE.
temps qu'il fut publié, pour
uver quelqu'un qui le réfutât.
rien Behot publia la même année
e défenſe de *Porphyre*.

21. *Marcile* y répondit par un
uvrage, qu'il intitula *Diludium*.
arif. 1601. *in*-8°. pour marquer
u'il vouloit finir la diſpute. Mais
Behot repliqua par un écrit furieux,
où les injures ſont fort entaſſées &
qu'il intitula: *Adriani Behotii dilu-*
vium: Apologia ſecunda pro Porphy-
rio, in Diludium Theod. Marcilii.
Pariſ. 1601. *in*-8°.

V. *Theod. Marcilii Elogium: An-*
tore Petro Valente, Græcarum Lite-
rarum Profeſſore Regio. Pariſ. 1620.
in-4°. *Le College Royal de France,*
par Guillaume du Val. pp. 44. *Valerii*
Andrea Bibliot. Belgica.

FRANÇOIS VAVASSEUR.

F. VAVASSEUR.

FRANÇOIS *Vavasseur* naquit l'an 1605. à *Paray*, petite ville du Comté de Charolois, dans le Diocèse d'*Autun*.

Il entra dans la Compagnie de Jesus le 25 Octobre 1621. Après le cours de ses études, il regenta, suivant la coutume, les Humanités & la Rhetorique pendant sept ans.

Il fut ensuite appellé à *Paris* pour y expliquer l'Ecriture Sainte; emploi dont il s'acquitta jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire pendant trente-six ans, sans cesser pour cela de cultiver les Belles-Lettres & la Poësie, dans lesquelles il excelloit.

Il mourut à *Paris* le 16 Decembre (a) 1681. âgé de 76 ans.

C'étoit un des hommes de son temps, qui a le mieux possedé toutes les delicatesses de la langue Latine, & qui l'a parlé avec plus de pureté & d'élegance. Il avoit outre

(a) Ceux qui ont mis sa mort le 14. de ce mois, se sont trompés.

un discernement admirable, un droit, un jugement solide, coup d'exactitude, & une gran- plication au travail. Ces quali- nt contribué à en faire un bon que.

F. VAVASSEUR

outes ses œuvres ont été impri- s ensemble en 1709.

ancisci Vavassoris e Societate Je- pera omnia, antehac edita, Theo- a & Philologica; nunc primum in volumen collecta, ad qua acces- it inedita, & sub ficto nomine a, cùm Latina, tùm Gallica. lelodami 1709. * *in-fol.* Les pie- contenues dans ce Recueil sont uivantes.

* Se trouvent à Paris chez Briasson.

De Ludicra Dictione liber, in ota jocandi ratio ex Veterum scrip- stimatur. Paris. 1658. *in*-4°. Le *avasseur* composa cet Ouvrage le temps que le stile burlesque à la mode en France, & qu'on laisoit à lire les Ouvrages de *ron* & de d'*Assouci*, & il le fit priere de *Balzac*, qui étoit en- i de ce stile; mais qui mourut it qu'il fût publié; ce qui n'em- a pas que le P. *Vavasseur* ne lui

P. VAVASSEUR. adressât la parole dans la suite de son discours. Il y fait voir qu'aucun ancien Auteur, Grec, ou Latin, ne s'est jamais servi du stile burlesque, qu'aucun n'en a donné de régles, qu'il n'y a point de raison de s'en servir, & qu'il y en a plusieurs pour le rejetter. En traitant ce sujet, l'Auteur fait passer en revûe tous les anciens, dont les Ouvrages sont semés de plaisanteries & de bons mots, & il en juge avec beaucoup de finesse & de discernement. Tout ce qu'on a trouvé à redire dans son Traité, c'est qu'il y est trop diffus.

2. *De Epigrammate liber. Paris.* 1669. *&* 1672. *in*-12. Avec ses Epigrammes. Ce Traité n'est pas moins excellent que le précedent. Le P. *Vavasseur* y enseigne l'art de faire une bonne Epigramme, découvre les fautes de ceux qui ont peché contre les Regles de ce genre de Poësie, porte son jugement sur les Epigrammes anciennes, Gréques & Latines; & dit bien des choses que beaucoup de personnes ignoroient avant lui.

3. *Observationes de vi & usu verborum quorumdam Latinorum. Paris.*

1683. *in*-8°. Ces observations n'ont été données au public qu'après la mort du P. *Vavasseur*, par les soins du P. *Lucas*, Jesuite, avec le Recueil de ses Poësies. Elles font voir combien l'Auteur étoit versé dans la lecture de *Ciceron*, & des autres bons Auteurs Latins. F. VAVASSEUR.

4. *Orationes*. Ces Oraisons prononcées en diverses occasions avoient déja été imprimées à *Paris* en deux volumes *in*-8°. le 1r. en 1646. & le second en 1662. Il y en a dix qui roulent sur des sujets profanes, & douze qui traitent de sujets sacrés.

5. *De forma Christi Dissertatio. Paris.* 1649. *in*-8°. On sçait que les opinions sont fort partagées sur la beauté de *Jesus-Christ*, & que ceux qui croyent que *J. C.* étoit beau, & que ceux qui veulent qu'il fût laid, s'appuyent sur certains passages de l'Ecriture, ou pris trop à la lettre, ou exagerez. Le P. *Vavasseur* prétend qu'on ne peut rien dire de certain sur ce sujet; & prend le parti, qui paroît le plus raisonnable, qui est de dire qu'il est fort probable que *J. C.* n'étoit ni difforme, ni extrémement

F. VAVASSEUR.

beau, mais qu'il tenoit un milieu entre ces deux extrémitez.

6. *Cornelius Jansenius Iprensis suspectus. Paris.* 1650. *in*-8°. Le P. *Vavasseur* accuse ici *Jansenius* d'avoir abandonné la doctrine de l'Eglise Romaine, pour suivre les sentimens de *Calvin.* Il n'a pas mis son nom à cet Ouvrage; mais tout le monde sçait qu'il est de lui, & *Sotwel* l'a mis au nombre de ses productions.

7. *Antonius Godellus, Episcopus Grassensis, an Elogii Aureliani scriptor idoneus; idemque utrum Poëta? Constantiæ* 1650. *in*-8°. *Vavasseur* a donné le premier de ces Ecrits sous le nom de *Paulus Romanus Candido Hesychio*, & le second sous celui de *Candidus Hesychius Paulo Romano.* On ne peut excuser le stile mordant & satyrique de ces pieces, où l'Auteur non content d'attaquer les Ecrits de M. *Godeau*, s'en prend aussi à sa personne.

8. *Dissertatio de Libello supposititio ad Antonium Arnaldum. Paris.* 1653. *in*-8°. Ce qui donna lieu à cette dissertation fut que dans un livre, qui avoit pour titre: *L'Innocence & la verité*

verité defendues, on avoit attribué au P. *Vavasseur* deux Ouvrages, l'un intitulé : *Triumphus Catholicæ veritatis, sive Jansenius Damnatus* ; & l'autre intitulé : *Calaghanus, natione Hibernicus, an Satyrus ille, qui nuper in lucem prodiit* ; attribution qu'il fait voir n'avoir aucun fondement. F. VAVASSEUR.

9. *Jobus brevi Commentario, & Metaphrasi Poetica illustratus. Paris.* 1638. *in*-12. It. *Francofurti* 1654. *in*-4°. It. *Paris.* 1679. *in*-8°. Cette derniere édition est augmentée & corrigée. Il auroit été à souhaitter que le P. *Vavasseur* eût eu une plus grande connoissance de la langue Hebraïque, mais il a suppléé à ce qui lui manquoit de ce côté là, par sa pénetration, son exactitude, & son attention. Il a fait une plaisante bévûë dans sa préface, où il examine, si le livre de *Job* contient une histoire ou une simple parabole. Il dit que le Rabin *Moyse* dans son livre, qui a pour titre *Doctor perplexorum*, a crû que c'étoit une histoire, & que le Rabin *Moyse*, fils de *Maimon*, dans son *More Nevochim* soutient que ce n'est qu'une parabole ; ne pre-

F. VAVASSEUR. nant pas garde qu'il divisoit un seul Rabin en deux, & qu'il faisoit deux Ouvrages d'un seul, dont le titre Hebreu est *More Neuochim*, & le Latin *Doctor Perplexorum*.

10. *Commentarius in Oseam Prophetam*. Cet Ouvrage n'avoit pas encore paru. Quoique l'Auteur n'y ait pas mis la derniere main, il meritoit cependant d'être conservé.

11. *Theurgicon, sive de Miraculis Christi libri quatuor. Paris.* 1644. *in*-4°. It. *Paris.* 1645. *in*-12. Cette édition est fort jolie. It. *Francofurti* 1654. *in*-4°. *Olaus Borrichius* prétend que le P. *Vavasseur* est plus fleuri dans ce Poëme, que dans celui de *Job*, où il s'étoit prescrit des bornes trop étroites; mais qu'il est uni, chatié, & correct par tout.

12. *Elegiarum liber. Paris.* 1656. *in*-4°.

13. *Epicorum liber. Paris.* 1661. *in*-4°.

14. *Epigrammatum libri quatuor.* Les trois premiers livres avoient été imprimés à *Paris* en 1669. & 1672. *in*-12. à la fin du Traité de l'Epigramme; & le quatriéme avoit paru

vec toutes les autres Poësies du même Auteur publiées par le P. *Lucas* Jesuite, sous ce titre : *Fr. Vavassoris multiplex & varia Poësis, antea sparsim edita, nunc in unum collecta.* *Paris.* 1683. *in*-8°. Recueil qui contient encore les observations *de Vi & usu Verborum* &c. & quelques Lettres de *Jean Perpinien*, Jesuite, que le P. *Vavasseur* avoit commencé à faire imprimer. *Furetiere* parle ainsi dans son *Dictionnaire* au mot *Epigramme. Le P. Vavasseur a fait deux gros livres d'Epigrammes. Il y en a bien de froides.* Cela n'est pas éloigné de la verité ; peut-être que ce qui en rend plusieurs froides, c'est qu'elles roulent sur des loüanges, & que la Satyre est plus propre pour l'Epigramme que le Panegyrique. F. VAVASSEUR.

15. *Remarques sur les Reflexions touchant la Poëtique. Paris.* 1675. *in*-12. *pp.* 141. Le P. *Vavasseur* n'a pas mis son nom à cet Ouvrage, dans lequel il attaque un livre Anonyme du P. *Rapin*, intitulé : *Reflexions sur la Poëtique d'Aristote, & sur les Ouvrages des Poëtes anciens & modernes.* *Paris.* 1674. *in*-12. Le P. *Rapin*, après

F. VAVASSEUR. y avoir dit que *de tous les Ouvrages de Vers que l'Antiquité ait produits l'Epigramme est le moins considérable ;* & après avoir porté son jugement sur les Anciens, qui en ont fait, ajoute : *je ne trouve rien à dire de remarquable sur les faiseurs d'Epigrammes des siecles suivans. C'est une espece de vers, où l'on réussit peu ; car c'est une espece de bonheur, que d'y réussir. Une Epigramme vaut peu de chose, quand elle n'est pas admirable, & il est si rare d'en faire d'admirable, que c'est assez d'en avoir fait une en sa vie. Maynard est celui de nos Poëtes François, qui a mieux réussi en ce genre.* Il n'en falloit pas davantage pour irriter un Confrere jaloux de sa réputation, & naturellement un peu bilieux. Il voyoit non seulement que le P. *Rapin* n'avoit point parlé de ses trois livres d'Epigrammes, mais qu'il l'excluoit tacitement du nombre des Poëtes, qui s'étoient distingués en ce genre de Poësie. Ce fut ce qui l'engagea à publier ses *Remarques sur les Reflexions* du P. *Rapin*, où il feint de ne le pas connoître, pour le maltraiter plus libre-

ment, se contentant de l'appeller du nom d'*Auteur reflexif.* Le P. *Rapin* fit grand bruit là-dessus, & se plaignit hautement du procedé de son Confrere, qui répondit qu'il ne devoit s'en prendre qu'à lui-même; & que s'il eût dit qu'il étoit l'auteur des Reflexions, il ne les auroit jamais attaquées. Le temperament que l'on trouva pour les accommoder, fut de supprimer les remarques du P. *Vavasseur*; ce qui se fit par l'autorité de M. le Premier President *de Lamoignon*, qui aimoit le P. *Rapin*, (V. *Menagiana tom.* 1. *p.* 207.) Cependant le P. *Rapin* fit une Réponse aux Remarques du P. *Vavasseur*, qui fut supprimée dès qu'elle parut, & qui a été jointe ici aux œuvres de ce dernier. M. *Jacques Lenfant* a fait aussi une *Critique des Remarques du P. Vavasseur*, qui se trouve dans les *Nouvelles de la Republique des Lettres* du mois de Fevrier 1710. p. 123. & du mois de Mars suivant p. 253. Au reste il s'en faut beaucoup que le François du P. *Vavasseur* soit aussi bon que son Latin; car on peut dire que si le der-

F. VAVASSEUR.

F. VAVASSEUR. nier est excellent, le premier ne vaut rien.

16. Le Recueil finit par deux Lettres, une Latine à M. le Dauphin, qui étoit encore dans le Berceau, & une autre Françoise au Roi *Louis XIV.* où il explique les raisons, qui l'ont engagé à écrire la premiere. Ajoutons ici les Ouvrages suivans, qui se trouvent dans le Recueil parmi ses Oraisons.

17. *Claudii Memmii Avauxii Elogium & funus. Paris.* 1651. *in-fol.*

17. *Jacobi Sirmondi Longævitas ad perpetuam viri de Litteris, de Gallia, deque tota re Christiana bene meriti memoriam. Scripsit Fr. Vavassor. Paris.* 1652. *in-4°.*

18. *Lettre à un Ami touchant le Jansenisme, tirée du livre intitulé, Jansenius suspectus. Paris.* 1651. *in-4°.*

V. *Sotwel, Bibliotheca scriptorum Soc. Jesu. La Préface du P. Lucas à la tête de ses Poësies; & celle du Recueil de ses œuvres.*

MARC-ANTOINE MURET.

MARC-*Antoine Muret* naquit le 12 Avril 1526. à *Muret*, village près de *Limoges*, d'où il a tiré son nom, d'une bonne & honnête famille. M. A. MURET.

On ignore qui sont ceux dont il apprit les langues Latine & Gréque, & en quel lieu il fit ses études, quoiqu'il soit à présumer que ce fut à Limoges.

Bencius dit qu'il demeura dans sa premiere jeunesse à *Agen*; où il eut *Jules-Cesar-Scaliger* pour guide dans ses études. Mais ce fait est contredit par *Joseph Scaliger*, qui dans sa *Confutatio fabulæ Burdonum* témoigne que *Muret* vint pour la premiere fois à *Agen*, à l'âge de dix-huit ans pour saluer *Jules-Cesar Scaliger*. Il ajoute qu'il passa de là à *Auch*, où il commença à enseigner dans le College Archiepiscopal, & fit des leçons sur *Ciceron* & sur *Terence*. Après quelque séjour en ce lieu il se rendit à *Villeneuve-d'Agennois*,

M. A. MURET. où un riche marchand nommé *de Brevant* le chargea de l'instruction de ses enfans, & où il enseigna outre cela dans l'Ecole publique les Auteurs Latins. A l'âge de 20 ans il alla pour la seconde fois à *Agen* avec ses disciples revoir *Scaliger*, avec qui il avoit depuis sa premiere entrevûe entretenu un commerce de Lettres. Il retourna encore deux ou trois fois depuis dans cette ville, où il logea un jour ou deux seulement chez *Scaliger*, qui avoit conçu de l'affection pour lui, & ne le nommoit pas autrement que son fils.

De *Villeneuve*, *Muret* vint à *Paris*, où l'on prétend qu'il regenta la troisiéme, au College du *Cardinal le-Moine*, pendant que *Turnebe* y regentoit la premiere Classe, & *Bucanan* la seconde; mais c'est un fait sujet à trop de difficultés pour pouvoir être admis, & qui ne s'accorde pas avec ce que nous savons de *Bucanan*, qui sortit de France en 1534. lorsque *Muret* n'avoit encore que douze ans.

De *Paris*, *Muret* alla régenter à *Poitiers*; c'est ce qu'on apprend d'un endroit.

endroit de ses Commentaires sur les Catilinaires de *Ciceron*, qui sont de l'an 1556. où il marque que dix ans auparavant il expliquoit à *Poitiers* l'Amphitrion de *Plaute*. M. *de Thou* dit qu'il étudia en Droit dans la même ville; & ce fut apparemment pendant qu'il y professoit; car le séjour qu'il y fit ne fut pas long. M. A. MURET.

Il en sortit pour aller à *Bordeaux* prendre possession d'une Classe dans le College de Guyenne, qui lui avoit été donnée vers l'an 1547. *Joseph Scaliger* prétend qu'il en fut redevable à *Jules Cesar Scaliger* son pere; mais il est plus problable, qu'il fut attiré à *Bordeaux*, par *Jean Gelida*, qui avoit regenté avec lui dans le College du *Cardinal le Moine*, & qui quitta ce College la même année 1547. pour aller succeder à *Govea* dans la Principalité du College de Guyenne.

Il étoit de retour à *Paris* en 1552. Car cette année-là, le 5 Fevrier, il récita dans l'Eglise des Bernardins de cette ville sa premiere Oraison, qui est intitulée : *De dignitate ac præstantia Studii Theologici*. Il y fit aussi im-

M. A. MURET. primer la même année ses Poësies intitulées : *Juvenilia*. Dans la dedicace, qui est du 24 Novembre 1552; il fait entendre qu'il enseignoit alors la Philosophie & le Droit-Civil.

Ce fut apparemment l'année suivante, que lui arriva la disgrace, dont *du Verdier* fait mention dans sa *Prosopographie*. Car de la remettre, comme fait *Menage*, à un troisiéme voyage, c'est se tromper fort, puisque *Muret* ne revint point de *Toulouse* à *Paris*, mais passa en droiture en Italie.

Ayant été accusé d'un Crime abominable, il fut mis en prison au Châtelet, & detenu fort étroitement dans un cachot. La crainte du supplice le fit alors résoudre à se laisser mourir de faim; mais le Seigneur eut pitié de lui, en lui ôtant cette pensée; & ses amis s'employerent si efficacement pour lui, qu'ils obtinrent son élargissement.

Il ne pût plus après cela demeurer avec honneur à *Paris*, & se retira à *Toulouse*, où il s'occupa à faire des repetitions de Droit aux jeunes Etudians de cette ville. *Christophe de*

Chessonteines rapporte dans un livre intitulé : *Fidei Majorum nostrorum defensio* &c. p. 165. une particularité de la vie de *Muret*, qui est connuë de peu de personnes, & qu'il faut ne pas omettre. Il y dit avoir appris que *Muret* étant à *Toulouse* pour s'y appliquer à l'étude du Droit, n'y eut pas été quelque temps, qu'il se crut capable d'enseigner lui-même les autres ; & qu'ayant voulu le faire, il s'en acquita si mal, que ses Ecoliers se mocquerent de lui, & qu'il fut obligé de reconnoître lui-même son incapacité, & le besoin qu'il avoit de s'instruire encore, avant que d'enseigner les autres. M. A. MURET.

L'amitié qu'il y conçut pour un de ses disciples nommé *Menge* ou *Memmius Fremiot*, natif de *Dijon*, parut suspecte à quelques personnes, & fit renouveller l'accusation intentée contre lui à *Paris*. Soit que la chose eût quelque fondement, soit que ses envieux eussent trouvé moyen de donner de la realité aux soupçons, on proceda contre lui ; & les Capitouls de *Toulouse* ayant appris qu'il avoit pris la fuite, le

M. A. MURET.

condamnerent en 1554. *à être brûlé en effigie, avec Memmius Fremiot de Dijon, pour être Huguenot, & Sodomite*, comme portent les Registres de *Toulouse*.

Muret se hâta alors de sortir de France, & se retira en Italie. *Du Verdier* rapporte dans sa *Prosopographie*, qu'étant tombé malade en une ville de Lombardie, il fut obligé d'avoir recours à un Medecin, qui embarassé sur la nature de son mal, voulut en conferer avec un autre. Comme ils s'imaginoient qu'il n'entendoit pas le Latin, ils parlerent fort longtemps en cette langue, sur un remede qui n'étoit pas usité, & convinrent de s'en servir, en disant: *faciamus periculum in corpore vili.* *Muret* ne dit rien pour lors, mais lorsqu'ils furent partis, il se leva, paya son hôte, & s'en alla gueri par la seule apprehension d'éprouver un remede qui auroit pû le faire crever. La chose est contée autrement dans le *Menagiana* tom. 1. p. 302. mais il vaut mieux s'en rapporter à *du Verdier*.

Il vécut pendant six ans tant à

Padoue qu'à *Venise*, & il continua dans ces deux villes à instruire la jeunesse. *Joseph Scaliger* dans le *Scaligerana secunda*, dit qu'il se rendit à *Venise* coupable de la même abomination, qui l'avoit obligé à sortir de *France*; mais *Vittorio Rossi* dit qu'il en fut seulement soupçonné; & qu'il s'en justifia dans quelques Lettres qu'il écrivit à *Lambin*. *Scaliger* au reste n'est gueres croyable sur le mal qu'il dit de *Muret*. On sçait que piqué contre lui pour une bagatelle d'érudition, il ne cherchoit qu'à le décrier. Voici le sujet de cette pique. *Muret* avoit composé quelques vers sous le nom d'*Attius* & de *Trabeas*, seulement pour s'amuser. *Scaliger* en fut la duppe; & les ayant pris pour anciens, cita ceux qui portoient le nom de *Trabeas* dans ses notes sur *Varron de Re Rustica* à la p. 212. de l'édition d'*Henri Etienne* de 1573. Mais ayant reconnu dans la suite la tromperie; il les ôta d'une édition posterieure de son *Varron*, & fit pour se venger de *Muret*, ce distique contre lui.

M. A. MURET.

M. A. MURET.

Qui rigida flammas evaserat [illegible]
Tolosa,
Rumetus, fumos vendidit ille mihi.

Muret avoit 34 ans, lorsque le Cardinal *Hippolite d'Est* le fit venir à *Rome*, à la recommandation du Cardinal *François de Tournon*, & le prit à son service à des conditions très-avantageuses pour lui.

Depuis ce temps-là, soit que *Muret* menât une vie plus reglée, soit que l'envie fût lasse de le persecuter, on ne parla plus de lui, comme on avoit fait ailleurs, & tout le monde fut édifié de sa conduite.

Il fit deux ans après, c'est-à-dire en 1562. un voyage en France avec son Patron, qui y alloit en qualité de Legat à *Latere*.

Lorsqu'il fut de retour à *Rome* l'année suivante, on l'engagea à enseigner publiquement l'Ethique d'*Aristote*; ce qu'il fit avec un applaudissement singulier jusqu'à l'an 1567.

Il enseigna ensuite quatre autres années le Droit Civil, avec une élegance & une netteté, qui n'étoit pas ordinaire aux Jurisconsultes de ce

temps. *Joseph Scaliger* assure qu'il alla auparavant prendre des degrés en cette Faculté à *Ascoli*. M. A. MURET.

Il employa le reste de sa vie à professer les Belles-Lettres, & à expliquer les anciens Auteurs Latins.

Neuf ans avant sa mort, c'est-à-dire en 1576. il entra dans les ordres sacrés, & fut ordonné Prêtre. Il se donna alors avec ardeur & avec zéle à tous les exercices de la pieté. Il disoit tous les jours la Messe, & la ferveur de sa devotion l'y attendrissoit si fort, qu'il versoit souvent des larmes en la disant.

Jaques Thomasius prétend dans la Préface de quelques œuvres de *Muret*, dont il a donné une édition à *Leipsic*, que ce Savant se fit Jesuite sur la fin de ses jours; mais c'est une imagination, qui n'a aucun fondement.

Il mourut le 4 Juin 1585. âgé de 59 ans, & fut enterré dans l'Eglise de *la Trinité du Mont*, des Peres Minimes, avec cette Epitaphe.

M. Antonius Muretus Lemovix, ad Dei misericordiam obtinendam piorum precibus adjuvari cupiens, corpus

M. A. MURET. *suum post mortem hoc loco sepeliri jussit, adtributis mille scutatis hujus monasterii sodalibus, impositoque onere perpetui Anniversarii.*

Nicolaus de Pellevé, Cardinalis Senonensis, Testamenti executor poni mandavit.

Vixit annis 59. Mens. 2. Obiit pridie Nonas Junii 1585.

Il avoit auprès de lui un de ses Neveux, nommé comme lui, qui étoit un jeune homme de grande esperance; mais qui ne lui survécut que de quatre mois. On l'enterra auprès de son Oncle, avec cette Epitaphe.

M. Antonio Mureto, magni hujus Mureti Fratris filio, ætate quidem & nominis celebritate minori, spe autem & expectatione prope pari, immatura morte prærepto.

*Ludovicus Ruald*us *Lemovix, & M. Antonius Lanfrancus Veronensis, ejus Testamento ad pias causas facto scripti Executores poss.*

Vixit an. 16. *Mens.* 5. *Obiit pridie nonas Octobris.* 1586.

Muret avoit toutes les qualités d'un parfait Orateur. Il composoit

purement & avec beaucoup d'éle- M. A. gance & de politesse, & il pronon- Muret. çoit ses discours avec tant de grace qu'il charmoit ses Auditeurs. On voit aussi dans ses Poësies des marques de la beauté de son esprit, de la finesse de son goût, de la delicatesse de ses manieres, & de la douceur incomparable de son stile. On dit qu'il ne relisoit jamais ce qu'il avoit une fois écrit, qu'il corrigeoit rarement ce qu'il avoit mis une fois sur le papier, & qu'il attrapoit tout d'un coup ce point de perfection, qui fait encore admirer ses Ouvrages.

Son merite lui procura l'estime & l'affection du Pape *Gregoire XIII.* qui le combla de biens, & le mit par-là en état de ne point regretter le séjour de la France. Je ne sçais quand il reçut la qualité de Citoyen Romain, qu'il a prise à la tête de quelques-uns de ses Ouvrages.

Les Ouvrages de *Muret* ont été imprimés à *Verone* en plusieurs vol. *in*-8°. Il y en a déja cinq, qui seront apparemment suivis de quelques autres. Il faut donner ici le détail de ce qui est contenu dans ce Recueil,

M. A. MURET. & marquer en particulier les éditions qui se sont faites de chaque Ouvrage.

Antonii Mureti Opera; Tomus I. *continens Orationes quarum multa, tum versio libri* V. *Ethicorum Aristotelis, ex quadam Aldina editione desumpta sunt, ipsa Mureti manu correcta. Præmittitur Vita nova ipsius Mureti, & nova de ejusdem operibus & editionibus Dissertatio. Verona* 1727. *in*-8°. *

* Se trouvent à Paris chez Briasson.

1. Les Oraisons de *Muret* divisées en deux volumes ont été imprimées en differens temps. *Muret* en publia d'abord quelques-unes séparément; ensuite il en fit un Recueil qu'il fit imprimer à *Venise* l'an 1571. *in*-12. C'est le premier volume; le second ne parut qu'après sa mort par les soins de *François Benzi* (*Bencius*) Jesuite, son disciple.

Il y en a 23. dans le premier. En voici les titres.

De dignitate ac præstantia studii Theologici Oratio I. *habita Lutetiæ Nonis Februarii* 1552.

De laudibus Litterarum Or. 2. *habita Venetiis Mense Octobri* 1654.

De utilitate ac præstantia litterarum

humaniorum adversus quosdam earum vituperatores. Or. 3. habita Venetiis postridie Nonas Octobris 1655. Cette Oraison & la precedente ont été imprimées séparement à *Rostoch*, en 1615. *in*-8°. M. A. MURET.

De Philosophia & Eloquentia conjunctione. Or. 4. habita Venetiis Mense Octobri 1557.

Pro Francisco II. Galliarum Rege ad Pium IV. P. M. Or. 5. habita Romæ, postridie Kal. Mai. 1560. Ce discours a été imprimé séparément à *Rome* la même année 1560. *in*-4°. pp. 8.

Pro Antonio Rege Navarræ ad Pium IV. P. M. Or. 6. habita Romæ postridie Idus Decembris 1560. Imprimée à *Rome* cette année 1560. *in*-4°. pp. 11. Il en a fait une traduction Françoise, qui a été imprimée à *Lyon* l'an 1561.

De Moralis Philosophiæ laudibus, cum eam docere inciperet, Or. 7. habita Romæ. 16. Kal. Decemb. 1663. C'est par ce discours qu'il commença ses leçons sur les Ethiques d'*Aristote*.

De Moralis Philosophiæ necessitate;

M. A. MURET.

cum venisset ad eam partem, quâ de Temperantia agitur, Or. 8. habita Romæ 7. Id. Novembris 1664.

De Justitiæ laudibus Or. 9. habita Romæ postridie Non. Martii 1665. Cum quintum librum Ethicorum Aristotelis inchoaret.

De sui cognitione, deque omnibus humani animi facultatibus, Or. 10. habita Romæ 4. Id. Novembris 1665. Cum sextum librum Ethicorum Aristotelis inchoaret.

Pro Alfonso II. Duce Ferrariæ ad Pium IV. P. M. Or. 11. Ce discours ne fut pas dit ; *Muret* y substitua le suivant.

Pro Alfonso II. Duce Ferrariæ ad Pium V. P. M. Oratio 12. habita Romæ 5. Kal. Quintiles. 1566.

Pro Carolo IX. Rege Christianiss. ad Pium V. P. M. Orat. 13. habita Romæ anno 1566.

Pro Sigismundo Augusto, Rege Poloniæ, ad Pium V. P. M. Or. 14. habita Romæ 18. Kal. Februarii 1567.

De toto Studiorum suorum cursu; deque Eloquentia ac cæteris disciplinis cum Jurisprudentia conjungendis; Or. 15. habita Romæ an. 1567. C'est

le discours qu'il prononça au commencement de ses leçons sur le Droit Civil. M. A. MURET.

Cum ad Munus docendi, quo se sponte abdicaverat, revocatus esset, Orat. 16. habita Romæ pridie Kal. Martii 1569.

De Doctoris officio, deque modo Jurisprudentiam docendi. Orat. 17. habita Romæ pridie Non. Novembris. 1569.

De Autoritate & Officio Judicum Or. 18. habita Romæ, postridie Non. Novembris 1671.

Oratio 19. mandatu S. P. Q. R. habita in æde sacra B. Mariæ Virginis, quæ est in Capitolio, in reditu ad Urbem M. Antonii Columnæ, post Turcas navali prælio victos, Idibus Decembris 1569. Imprimée à *Rome* en 1573. *in*-4°. It. dans un livre intitulé : *Columnensium Procerum Imagines & Memoriæ in unum redactæ à Dominico de Santis. Romæ* 1676. *in*-4°.

Oratio 20. habita Romæ in æde D. Petri in Vaticano 5. Id. Maii 1572. in funere Pii V. Pontif. M. qui obiit Cal. Maii ejusdem anni.

M. A. MURET. *Cum in Eloquentiæ Professoris locum suffectus Tusculanas Quæstiones explicaturus esset*, *Or.* 21. *habita Romæ Non. Novembris* 1572.

Pro Carolo IX. Galliarum Rege ad Gregorium XIII. Or. 22. *habita Romæ* 5. *Cal. Januar.* 1572. Imprimé en 1573. *in*-4°. It. en François sous ce titre : *Oraison prononcée en Latin devant le Pape Gregoire XIII. touchant la punition des chefs des Héretiques rebelles, mise en François par le même Muret. Lyon* 1573.

De Præstantia Litterarum, *Or.* 23. *habita Roma* 15. *Cal. Novembris* 1573.

Le second volume contient 28. Oraisons, dont voici les titres.

Oratio 1. *ad Gregorium XIII. P. M. nomine Henrici III. Galliæ & Poloniæ Regis, habita Romæ in Consistorio publico* 13. *Cal. Quint.* 1576. *Muret* en a fait une traduction Françoise, qui a été imprimée à *Paris* par *Federic Morel* l'an 1576. *in*-4°.

Orat. 2. *in funere Pauli Foxi, Archiep. Tolosani, Regis Galliarum Oratoris ad Gregorium XIII. P. M. habita Romæ in æde S. Ludovici* 4. *Kal. Junii* 1584. Imprimée à *Paris* 1584.

in-8°. *Muret* l'a aussi traduite en François, & elle a été de même imprimée en cette langue à *Paris* l'an 1584. *in-8°.* M. A. MURET.

Or. 3. *De Mysterio & Festo Circumcisionis Dominicæ, habita in Sacello Pontificio Kal. Januar.* 1584.

Or. 4. *De S. Joanne Evangelista; habita in Sacello Pontificio VI. Cal. Januar.* 1582.

Cum Senecæ librum de Providentia interpretaturus esset, sive præfatio in eundem, Or. 5. *habita Romæ* 3. *Nonas Junii* 1575.

Cum explicare inciperet libros Platonis de optimo Reipublicæ statu, sive Præfatio in primum Platonis de Republica librum, Orat. 6. *habita Romæ pridie Non. Novembris* 1673.

Cum in Platone explicando progrederetur; sive præfatio in secundum Platonis de Republica librum, Oratio 7. *habita Romæ* 4. *Kal. Martii* 1674.

Ingressurus explanare M. T. Ciceronis libros de Officiis, Or. 8. *habita Romæ* 3. *Non. Novemb.* 1574.

Cum librum tertium Officiorum Ciceronis explanare inciperet, Or. 9.

Cum Aristotelis libros de Arte Rhe-

M. A. MURET. *torica interpretari inciperet*, *Or.* 10. *habita Romæ*, *postr. Nonas Martii* 1576.

Cum pergeret in eorumdem Aristotelis libros de arte Rhetorica interpretatione, *Or.* 11. *habita Romæ postridie Non. Novembris* 1576.

Cum expositurus esset Orationem Ciceronis pro Rege Dejotaro ad C. Cæsarem, *Orat.* 12.

Auspicaturus librum secundum Rhetoricorum Aristotelis, *Orat.* 13.

Explicaturus libros Aristotelis de Republica, *Or.* 14. *habita Romæ pridie Non. Novembris* 1577.

Interpretaturus C. Sallustium de Catilinæ conjuratione; *Or.* 15. *habita Romæ tertio Non. Novembris.* 1578.

Cum explanaturus esset Æneida Virgilii, *Orat.* 16. *habita Romæ tertio Nonas Novembris* 1579.

Agressurus Satyram 13. *Juvenalis. Orat.* 17. *habita Romæ an.* 1575.

Cum Annales Taciti explicandos suscepisset, *Or.* 18. *habita Romæ tertio Idus Novemb.* 1580. & *Or.* 19. *habita pridie Nonas Novemb.* 1580.

Cum pervenisset ad Annalium librum tertium. Or. 20. *habita Romæ tertio*

tertio Nonas Novemb. 1581. M. A. MURET.

Cum interpretari inciperet Epistolas Ciceronis ad Atticum, Orat. 21. *habita Romæ pridie Non. Novembris.* 1582.

Repetiturus libros Aristotelis de Moribus; Or. 22. *habita Romæ prid. Id. Novemb.* 1583.

Cum in libro 1. *de Moribus Aristotelis pervenisset ad locum cap.* 3. *quo Juvenis negatur idoneus esse auditor Politicæ. Or.* 23.

Cum in eodem libro primo Nicomacheorum progressus esset usque ad Caput VI. *ubi mentio est Idearum Platonis. Orat.* 24.

In studiorum instauratione, de via ac ratione tradendarum disciplinarum, Orat. 25.

Ad Ill. & Rev. Cardinales ipso die Paschæ, cum subrogandi Pontificis caussa conclave ingressuri essent. Or. 26. *habita Romæ* 1585.

In funere Hippolyti Cardinalis Estensis, 3. *Non. Decemb.* 1572. *Orat.* 27.

In funere Joannis Episcopii Militiæ Melitensis magni Magistri, Or. 28.

Le détail de toutes ces Oraisons sert à faire connoître les occupations

M. A. MURET. de *Muret*, & les dates de ses occupations. Elles ont été imprimées un grand nombre de fois, & il seroit assez difficile d'en marquer en particulier toutes les éditions.

2. *Aristotelis Ethicorum ad Nicomacum liber quintus, in quo de Justitia & Jure accuratissime disputatur. M. Ant. Mureto Interprete.* Imprimé à *Paris* en 1577. *in*-8°. & à *Venise* l'an 1583. *in*-8°. M. *Huet* approuve fort les Versions Latines, que *Muret* nous a données, il temoigne qu'il y est plus scrupuleux que *Lambin*, & qu'il approche assez de l'exactitude de *Turnèbe*; qu'il n'a pas moins de pureté que d'élegance, qu'il est châtié & poli, & qu'il ne se contente pas d'exprimer la pensée de son Auteur, mais qu'il en imite encore le caractere & les manieres, autant qu'il lui est possible, & que la matiere le peut souffrir. L'Epitre liminaire est datée de *Rome* le 1 Mars 1565. Ainsi il faut que cette version ait été imprimée dès ce temps-là.

Tomus II. Epistolas Mureti continens, quæ extant in Lipsiensi ejusdem

editione anni 1714. *Additis praterea Epistolis Mureti ejusdem ex Collectione Joannis Michaelis Bruti, edita Lugduni* 1561. *Verona* 1727. *in*-8°.

M. A. MURET.

3. Les Lettres de *Muret* sont ici divisées en quatre livres, dont le premier contient dix Lettres de *Muret* à *Lambin*, & trois de *Lambin* à *Muret*, qui n'avoient pas encore paru dans le Recueil des Lettres de *Muret*, mais seulement parmi les *Epistolæ Clarorum Virorum*, recueillies par *Michel Brutus*, & imprimées à *Lyon* chez *Antoine Gryphe* l'an 1561. *in*-8°. Je ne sçai pourquoi on a omis dans l'Edition de *Verone*, dont je parle, une onziéme Lettre de *Muret*, & une quatriéme de *Lambin*, qui sont les plus importantes, & qui toutes deux se trouvent dans l'édition de *Gryphe*. Ces Lettres meritent que j'en parle ici au long.

Muret & *Lambin* avoient été les meilleurs amis du monde, & sur ce pied-là ils se communiquoient toutes choses. *Lambin*, dans le dessein où il étoit de publier ses Commentaires sur *Horace*, avoit fait part à *Muret* de ses explications sur plu-

M. A. MURET. sieurs endroits difficiles de ce Poëte. *Muret*, à ce que prétend *Lambin*, employa dans ses diverses Leçons, ausquelles il travailloit alors, la plûpart de ces explications, telles qu'elles lui avoient été communiquées, & pour s'en approprier tout l'honneur, se hâta de faire imprimer son livre. *Lambin* ne pouvant souffrir cette supercherie, en fit des reproches très-aigres à son ami dans une Lettre datée de *Lucques* le 1 Août 1559., laquelle n'est d'un bout à l'autre qu'une invective contre *Muret*. Celui-ci n'eut garde d'y répondre, & se tût. Deux ans après *Lambin* se trouvant à *Lyon*, lorsqu'on y imprimoit les *Epistolæ Clarorum Virorum*, profita de cette occasion pour se vanger de *Muret*, en y faisant inserer les Lettres qu'ils s'étoient écrites mutuellement, & que *Muret* auroit souhaitté qu'on eût supprimées, parce qu'il y étoit fait mention de ce qui lui étoit arrivé à *Toulouse*, & des bruits desavantageux qui avoient couru de lui, pendant qu'il étoit à *Padoue*.

Quelque temps après *Muret* étant

ı à *Paris*, ils se réconcilierent ; M. A.
; que les circonstances de cette MURET.
nciliation ayent été telles que
et les rapporte dans une Lettre
24^e^ Août 1579. à *Jean Nicot*,
-à-dire sept ans après la mort de
bin, & que *Lambin* lui ait de-
dé pardon la larme à l'œil,
ant que ce qu'il avoit fait me-
t la corde, c'est un fait qui pa-
fort douteux. Les témoins qu'il
llegue sont du moins très-su-
:s ; l'un, qui étoit *Turnebe*,
: mort il y avoit quatorze ans,
ean Dorat, qui étoit l'autre,
: son compatriote & son ami.
ambin, qui étoit naturellement
, comme le second *Scaligerana*
iit foy, ne manqua pas depuis
: réconciliation aux devoirs de
itié, & parla toûjours honora-
ıent de *Muret*, auquel il dedia
ıe en 1563. le 4^e^. livre de ses
ımentaires sur *Lucrece*.
ais *Muret* n'en usa pas de même
ı égard. A peine fut-il arrivé à
e, qu'il se répandit en injures
re *Lambin* ; comme il paroît par
de ses Lettres à *Giphanius*, en

M. A. MURET.

nemi mortel de *Lambin*, en l'u
desquelles il dit qu'il ne tient q
lui de convaincre ce dernier d'i
pudence & de perfidie, en publi
ses Lettres, qu'il lui avoit écri
pour le remercier des observatic
dont il lui étoit redevable, & q
avoit depuis reclamées si effron
ment sur celui qui en étoit l'inv
teur. Il est à remarquer que pa
toutes les plaintes qu'il fait con
Lambin, il ne dit pas un mot t
chant la supposition des Lettres i
primées dans le Recueil de *Mi*
Brutus, dont il fit tant de bruit d
celle qu'il écrivit à *Nicot* en 15
pour lui dedier une édition qu'il
blia alors de toutes les siennes. *L*
bin vivoit encore, & auroit pu
mentir ce qu'il auroit avancé su
sujet; mais lorsque *Muret* publi
Recueil de ses Lettres, ce Sa
étoit mort; ainsi *Muret* ne haz
rien à declamer dans sa lettre à
cot contre la malice qu'un Sav
qu'il ne nomme point, mais qu
incontestablement *Lambin*, avoi
de lui supposer des lettres, don
étoit lui-même l'auteur. Perso

cependant ne fut la dupe de cette declamation, & quoiqu'il n'eût point inseré ces lettres à *Lambin* dans la Collection qu'il donna alors de toutes les siennes, on ne laissa pas de les réimprimer la même année 1579. sous son nom à *Paris*. *in*-16.

M. A. MURET.

Les trois autres livres avoient déja été imprimés plusieurs fois, d'abord en 1579. par les soins de *Muret* lui-même, & ensuite en differens endroits, soit seules, soit avec les Oraisons & les Poësies du même Auteur. Il seroit à souhaitter que l'ordre des temps y fût mieux observé. On voit ici quelques petites notes tirées de l'Edition qu'a donnée *Jacques Thomasius*; mais par une negligence impardonnable, qui se fait sentir en quelques autres endroits de cette édition de *Verone*, on a omis la Préface Savante de *Thomasius*, à laquelle ces notes renvoyent quelquefois. Les Lettres de *Muret* sont suivies d'un Appendix, contenant 31. Lettres de *Paul Sacratus* à *Muret*.

Tomus III. *Variarum Lectionum*

M. A. MURET. *libros* XV. *Continens. Accedit Græ rum Locorum Latina Interpreta Juxta Parisiensem Editionem A 1531. Veronæ 1728. in-8°.*

4. Les 15. premiers livres des d verses Leçons ont paru d'abord seu Voici les éditions que je conno *Venetiis* 1559. *in*-4°. C'est appare ment la premiere. *Antuerpiæ* 15 *in*-8°. *Paris* 1586. *in*-8°. *Francofu* 1604. *in*-8°. Je ne sçai ce que les é teurs de Verone ont voulu dire p l'Edition de Paris de 1531. C' une faute d'impression, & on trouve dans leur Recueil un gra nombre de semblables.

Tomus IV. *Libros reliquos quatu continens variarum Lectionum, & brum Observationum Juris, tum Ca mina omnia. Accedunt P. Syri Mi sententiæ. Veronæ* 1729. *in*-8°. Ri de plus ridicule que d'avoir é mettre ici les sentences de *P. Syr* avec des corrections & des note ausquelles *Muret* n'a aucune part.

Les quatre derniers livres des d verses leçons de *Muret* ont été in primés avec les Observations Droit, à *Augsbourg* l'an 1600. *in*-

Gru

Gruter les a aussi tous inserés dans le 2^e tome de son *Thesaurus Criticus.* *Muret* a joint dans ses diverses leçons l'élegance & la delicatesse au jugement & au bon goût, & on y trouve mille choses, qui en rendent la lecture agréable.

M. A. MURET.

5. *Observationum Juris liber singularis. Augustæ Vindel.* 1600. *in*-8°. Avec les quatre derniers livres des diverses leçons. It. dans le 2^e tome du *Thesaurus Criticus Gruteri.* C'est un écrit fort court, contenant seulement quinze observations.

6. *Carmina; libri duo, quibus accesserunt quædam in Lipsiensi editione 1714. omissa & Carmen nondum editum.* Cette piece qui n'avoit pas été imprimée est une Elegie de 16. vers *ad Fulviam puellam.* Ces Poësies ont été imprimées plusieurs fois, quelques unes d'abord sous le titre de *Juvenilia. Paris.* 1552. *in*-8°. It. *Ibid.* 1579. *in*-16. It. *Spiræ* 1611. *in*-12. ensuite d'autres sous le titre de *M. A. Mureti Hymnorum Sacrorum liber & alia quædam Poematia. Venetiis* 1575. *in*-8°. It. *Paris.* 1576. *in*-16. It. *Romæ* 1581. *in*-8°. It. *Venetiis*

M. A. MURET.

1583. *in*-8°. On les trouve aussi avec les Oraisons & les Lettres, dans une édition donnée par les soins de *Jacques Thomasius* à *Leipsic* 1672. *in*-8°. & renouvellée dans la même ville en 1690. *in*-8°.

7. *Julius-Cæsar*, *Tragedia*. Cette piece est fort courte, & est appellée assez improprement une tragedie. On n'y trouve presque rien de la gravité & de la grandeur que demande le genre Dramatique, & le stile en paroît trop simple, trop languissant & trop semblable à de la prose; c'est aussi le moindre Ouvrage de *Muret*.

8. *Monodia in obitum Cl. V. Christophori Thuani*, *& in eam Antonii Constantini Notæ*. Cette piece de vers a été imprimée à *Rome* en 1584. *in*-8°. & à *Paris* en 1585. *in*-8°.

9. *Institutio puerilis ad M. Antonium Fratris filium*, *& in eam Antonii Constantini Notæ*. Autre petit Poëme imprimé aussi à *Rome* en 1584. *in*-8°. & à *Paris* en 1585. *in*-8°.

10. *M. Ant. Mureti ad M. Antonium Fratris Filium*, *puerum Novennem*, *sententiæ Græcæ*, *cum inter-*

pretatione Latina Innocentii Giscaterii. l'Ouvrage est daté du 13 Novembre 1580. & la traduction du 1 Decembre de la même année. Ces sentences Grèques sont en vers. M. A. MURET.

Tomus v. *Commentaria Mureti in libros Ethicorum Aristotelis continens, in Aristotelis Oeconomica Annotationes, Interpretationem in Commentarium Alexandri Aphrodisiensis ad librum* VII. *Topicorum Aristotelis. Veronæ* 1730. *in*-8°. Ce volume contient donc les pieces suivantes.

11. *Commentarius in decem libros Ethicorum Aristotelis ad Nicomachum.* Ce Commentaire n'est d'une juste étendue que pour les cinq premiers livres, il se reduit pour les autres à de simples scholies. Il avoit été imprimé à *Ingolstad* l'an 1602. *in*-8°.

12. *Aristotelis Oeconomica; Jacobo Ludovico Interprete; cujus Interpretationem M. Ant. Muretus locis aliquot emendavit, scholiisque illustravit.* Imprimé avec le Commentaire precedent.

13. *Aristotelis Topicorum liber septimus, & in eundem Alexandri Aphro-*

M. A. MURET. *disiensis Commentarius, M. Ant. Mureto Interprete.* Imprimé avec les deux Ouvrages précedens. L'Epitre dedicatoire adressée *L. Memmio Fremieto, Patritio Divionensi*, est datée de *Venise* le 1 Juillet 1554.

Voilà tout ce qui est contenu dans les cinq volumes des Oeuvres de *Muret* publié à *Verone*; on en promettoit dans la Préface du 5ᵉ de nouveaux volumes, je ne sçai s'ils ont encore parû. On ne peut trop blâmer ceux qui conduisent cette édition, qui est d'un mauvais caractere & sur de vilain papier, par rapport à l'épargne qui leur a fait négliger ce qui pouvoit la rendre plus belle, & par rapport aux fautes d'impression dont elle est remplie. D'ailleurs il auroit fallu mettre à la tête de chaque Ouvrage une Préface, qui contint l'histoire de cet Ouvrage, & les differences des éditions qui en ont été faites; car rien n'est plus maigre, ni moins instructif que ce qu'on lit dans la préface generale; qui a été mise à la tête du Recueil, & où l'on a prétendu instruire le public de tout cela. Il faut mainte-

sant parler des autres Ouvrages de M. A. Muret. M. A. Muret

14. *Notæ in Institutiones. Lugduni 1602. in-12.*

15. *Explicatio Ciceronis Orationum in Catilinam. Venetiis* 1557. *in-8°.* It. *Paris.* 1581. *in-8°.* It. *Ingolstadii* 1602. *in-8°.*

16. *Notæ in primam Quæstionem Tusculanam Ciceronis, in ejusdem tres libros de Officiis, in libros quinque de Finibus & in Orationem pro Dejotaro. Ingolstadii* 1602. *in-8°.*

17. *Senecæ Philosophi opera cum notis M. Ant. Mureti & Indice Julii Roscii Hostini. Romæ* 1585. *in-fol.* Les Notes de *Muret* ont été inserées dans plusieurs éditions suivantes. *Henri Etienne* dans sa *Proodopœia ad Senecæ lectionem* imprimée en 1586. *in-8°.* accuse *Muret* d'avoir relevé souvent *Erasme* mal à propos & de l'avoir copié quelquefois, aussi bien que *Ferdinand Pintianus*, qui avoient travaillé avant lui sur le même Auteur, sans les nommer. Mais M. *Simon* le justifie dans sa *Bibliotheque choisie* tom. 1. p. 151. & fait voir que *Muret* a été plus Savant qu'eux dans les

M. A. MURET. langues Gréque & Latine, & même plus exercé dans l'art de la Critique & dans la lecture des bons Auteurs; & n'avoit par consequent pas besoin de rien emprunter d'eux.

18. *Terentii Comœdiæ cum M. A. Mureti Argumentis & Scholiis. Venetiis* 1558. & 1575. *in*-8°.

19. *Catulli Carmina, cum Commentariis. Venetiis* 1554. *in*-8°. It. *Antuerpiæ* 1582. *in*-8°.

20. *Adriani Turnebi Commentarius in librum primum Carminum Horatii, nec non in locos obscuriores Horatii expositio. Accesserunt M. Ant. Mureti & Aldi Manutii Annotationes in Horatium. Paris.* 1577. *in*-8°.

21. *M. A. Mureti Commentarii in quinque libros priores Annalium Taciti, nec non in Sallustium Notæ. Accessit Anonymi (Jacobi Gretseri) Facula Georgio Codino Curopalatæ accensa. Ingolstadii* 1604. *in*-8°.

22. *Annotationes in Petronii Arbitri Satyricon. Helenopoli* 1610. *in*-8°.

23. *Commentarii in* IV. *Titulos libri primi Digestorum. Ferrariæ* 1581. *in*-8°. It. *Francofurti* 1601. *in*-8°.

24. *Chansons Spirituelles* au nom-

bre de 19. que *Claude Goudimel* a M. A mises en Musique à quatre parties. Mure Paris 1555.

25. *Commentaire sur le premier livre des Amours de Pierre Ronsard.* Imprimé plusieurs fois à *Paris in*-4°. & *in*-16.

V. *Jani Nicii Erythræi Pinacotheca prima. Les Eloges de M. de Thou & les Additions de Teissier. Francisci Bencii Oratio in funere M. Ant. Mureti,* *Paris.* 1587. *in*-8°. Ce discours contient plusieurs faits, mais il se ressent du Panegyrique. On le trouve à la tête de l'Edition des Oeuvres de *Muret* faite à *Verone. M. A. Mureti Vita.* A la tête de cette derniere édition; elle est mieux faite & plus exacte que les autres. L'Auteur n'avoit point vû l'*Anti-Baillet* de *Menage*, ou dans le tome 1r. p. 308. on trouve un détail fort circonstancié de tout ce qui regarde *Muret*. La lecture de cet Ouvrage lui auroit fait éviter des fautes où il est tombé.

PIERRE DE SAINT-JULIEN.

P. DE SAINT-JULIEN.

PIERRE *de Saint-Julien*, de la maison de *Balleurre*, naquit dans le Château de *Balleurre*, possedé par sa famille, qui est dans le Diocèse & Bailliage de *Chalons sur Saone*, de *Claude de Saint-Julien* & de *Jeanne de Lantaiges*.

Il fut élevé dans l'Abbaye de *Tournus*, ou par le crédit d'*Antoine de Courent*, Soûprieur & Infirmier, & d'*Antoine de Veré*, Chantre, qui étoient ses parens, il eut occasion de satisfaire le goût qu'il se sentoit pour s'instruire des Antiquités du Pays, & de visiter les Archives de cette Abbaye.

Ayant été destiné à l'Eglise dès sa jeunesse, il fut d'abord Protonotaire Apostolique. Ensuite étant allé à *Rome* pour y solliciter la secularisation du Prieuré de *S. Pierre de Macon* & l'ayant obtenue, il en fut fait le premier Chanoine seculier en 1557.

Il obtint ensuite en vertu de ses

grades un Canonicat de *S. Vincent de Chalons*; & puis un autre de *S. Vincent de Macon*, qu'il eut par la permutation du Doyenné de *Cuiseri*, & de la Chapelle de *Branges*, qu'il possedoit. P. DE SAINT-JULIEN.

Il eut successivement les quatre Archidiaconés de l'Eglise de *Macon*, & celui de *Tournus* en l'Eglise de *Chalons*, de laquelle il fut élû Doyen le dernier jour de l'an 1563.

Il se demit de ce Doyenné en 1583. & mourut le 20 Mars 1593. dans un âge apparemment assez avancé.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Deux Opuscules de Plutarque; l'un de non se courroucer, & l'autre de Curiosité. Ensemble un autre opuscule du même Plutarque auquel est disputé, à sçavoir si les Maladies de l'Ame tourmentent plus fort que celles du Corps: traduits en François par Pierre de Saint-Julien. Lyon. Jean de Tournes 1546. in-8°. It. Paris. Jacques Bogard 1546. in-16.*

2. *De l'Origine des Bourgognons & Antiquité des Etats de Bourgogne, deux livres. Plus des Antiquitez d'Autun*

P. DE SAINT-JULIEN.

livre 1. *De Chalons*. 2. *De Macon*. 3. *De l'Abbaye & ville de Tournus* 1. *Paris* 1581. *in-fol.* Cette histoire est peu exacte & peu estimée.

3. *Gemelles ou Pareilles, recueillies de divers Auteurs, tant Grecs, Latins, que François. Lyon* 1584. *in-8°.*

4. *Paradoxe, néanmoins discours véritable de l'Origine & extraction de Hugues Capet Roi de France : extrait des differends entre Louis II. dit de Crecy, Comte de Flandres, & Marie de Bourgogne. Paris* 1585. *in-8°.* It. Dans les *Mélanges Historiques. Lyon* 1589, *in-8°*. Cet Ouvrage a été attaqué par *Nicolas Vignier*, Medecin & Historiographe du Roi, dans un livre Anonyme publié sous ce titre : *De la Noblesse, ancienneté, remarques, & merites d'honneur de la troisiéme Maison de France. Paris* 1587. *in-8°.* Livre auquel *Saint-Julien* répondit par le suivant.

5. *Apologie & plus que juste defense d'honneur & de réputation de Pierre de Saint-Julien, assaillie par un Anonyme indiscret, & plus lettré que sage. Paris* 1588. *in-8°.* It. à la page 266. des Mélanges Historiques.

5. *Melanges Historiques, ou Re-* P. DE
il de diverses Matieres, pour la SAINT-
part paradoxales, & neanmoins JULIEN.
yes. Lyon 1589. *in*-8°. Ces matie-
paradoxales concernent l'histoire
France, & en particulier celle de
urgogne. On y trouve des Généa-
ies de quelques maisons ancien-
de cette Province.

'. *Lud. Jacob de scriptoribus Cabi-
nsibus. p.* 49. *La Préface de l'Hi-
e de l'Abbaye de S. Filibert & de
Ville de Tournus par Pierre Juenin,
noine de cette Eglise. Dijon* 1733.
4°.

LEXANDRE GUIDI.

LEXANDRE Guidi naquit à A. GUIDI.
Pavie le 14 Juin 1650. de *Ber-
d Guidi*, bon Bourgeois de cette
e, & de *Madeleine Figarolla*.
yant été envoyé à *Parme* à l'âge
16 ans, il s'y fit connoître si avan-
usement à la Cour du Duc, *Rai-
II*. par son esprit & par son ta-
pour la Poësie Italienne, que ce
ce voulut contribuer au progrès

DI. de ses études. Il composa alors quelques pieces, où regnoit à la verité le mauvais goût de ce temps-là, qui étoit celui des pointes, des hyperboles, & des pensées extraordinaires & fantasques, mais où l'on appercevoit sans peine, qu'il étoit capable de quelque chose de meilleur.

Il eut envie en 1683. de voir *Rome*, & il s'y rendit après en avoir obtenu la permission du Duc de *Parme*. Il y étoit déja connu par ses Poësies, qu'on recherchoit avec empressement; ainsi il n'eut pas de peine à s'introduire chez les personnes les plus considerables de cette ville. La Reine de Suede voulut même le voir, & fut si contente d'une piece de vers qu'il composa sur un sujet qu'elle lui avoit donné, qu'elle souhaita le retenir à sa Cour.

Cependant le terme que le Duc lui avoit accordé pour son voyage étant expiré, il se rendit aussitôt à *Parme*; mais la Reine ayant témoigné au Resident de ce Prince à *Rome* le desir qu'elle avoit de l'avoir à sa Cour, le Duc ne l'eut pas plûtôt sçû, qu'il renvoya *Guidi* à *Rome* au

ımencement du mois de May de A. G[illegible]
1685.
.e séjour de cette ville lui fut
ntageux ; car ayant été reçu dans
:ademie qui se tenoit chez la
ne de Suede, il eut occasion d'y
e connoissance avec plusieurs Sça-
ıs hommes, qui en étoient. Il
nmenca alors à lire les Poësies
Dante, de *Petrarque* & de *Chia-
ra*, qui lui firent connoître les
itables beautés de la Poësie ; cet-
ecture lui fit changer son stile, &
pieces qu'il composa depuis, re-
ent de plus grands applaudisse-
ns que celles qu'il avoit faites au-
avant.
Quoique la Reine de Suede le
nblât de bienfaits, & lui eût ob-
ıu du Pape *Innocent XI.* un bene-
: simple assez considerable, le
ıc de *Parme* ne laissa pas de lui
nner toûjours des marques de son
ime, en lui accordant une pen-
n, qui lui fut toûjours payée exac-
nent.
La mort de sa Protectrice arrivée
1689. ne lui fit pas abandonner
ville de *Rome*, où le Duc de *Par*

A. Guidi. *me* lui donna un logement dans son Palais; & où les caresses & les bienfaits de plusieurs personnes de consideration le dedommagerent bientôt de cette perte.

Il fut aggregé à l'*Arcadie* de *Rome* sous le nom d'*Erilo Cleoneo* le 2 Juillet 1691. neuf mois après sa fondation, & il en fut un des premiers ornemens, & des principaux fondateurs.

Le Pape *Clement XI.* qui le connoissoit depuis long-temps, & qui lui avoit donné beaucoup de marques de son estime, pendant qu'il étoit Cardinal, n'eut pas plûtôt été élevé au Pontificat, qu'il lui fit ressentir des effets de sa liberalité, ce qu'il a continué pendant tout le reste de sa vie.

Il alla en 1709. faire un voyage dans sa patrie pour ses affaires domestiques. Il y étoit, lorsque l'Empereur fit pour l'Etat de *Milan* un nouveau Reglement, qui lui étoit fort onereux. *Guidi*, qui étoit capable d'autre chose que de Poësie, fut choisi pour representer au Prince *Eugene de Savoye*, à qui l'Empereur

avoit remis cette affaire, comme au Gouverneur du Pays, les inconveniens de ce Reglement. Il composa pour cela un memoire, qui fut trouvé si juste & si bien raisonné, que le nouveau Reglement fut revoqué. Ce service rendu à son pays, lui attira une marque de distinction de la part du Conseil de *Pavie*, qui par un acte du 26 Mars 1710. l'aggregea à l'ordre des Nobles & des Decurions de cette ville. Après cela *Guidi* ne songea plus qu'à retourner à *Rome*. Il voulut cependant faire son testament auparavant, prevoyant en apparence l'accident qui devoit lui arriver.

De retour à *Rome*, il se donna tout entier à la traduction en vers qu'il avoit commencée de six Homelies du Pape. L'ayant achevée, il la fit imprimer magnifiquement, & voulut la presenter à ce Pontife, qui étoit alors à *Castel-Gandolfe*. Il partit le 12 Juin (a) 1712. pour s'y ren-

(a) On s'est trompé dans le Journal de *Venise* en mettant le 18. & en disant qu'il entroit ce soir là dans son année Climaterique 63.

A. GUIDI. dre ; mais étant arrivé le soir à *Frescati*, il y eut une attaque d'apoplexie, dont il mourut quelques heures après, ayant eu assez de connoissance pour recevoir tous ses Sacremens. Il étoit alors âgé de 62 ans moins deux jours.

On reporta son corps à *Rome*, où il fut enterré dans l'Eglise de *S. Onuphre* auprès du *Tasse*.

La nature ne lui avoit pas été favorable en lui formant un corps. Il étoit bossu par devant & par derriere ; sa tête raisonnablement grosse n'avoit aucune proportion avec sa taille qui étoit petite, & il étoit borgne de l'œil droit ; c'est pour cette raison que le Chévalier *Odam*, son ami, qui à fait son portrait, tel qu'on le voit dans le Journal de *Venise* tom. 2. p. 261. l'a, pour cacher tous ces defauts, representé seulement en buste & de profil, montrant l'œil gauche. Celui qui l'a gravé pour l'édition de ses Oeuvres faite à *Verone* en 1726. n'a pas fait attention à cela, lorsqu'il l'a representé montrant l'œil droit, qui étoit son mauvais.

Au

Au reste ces desavantages étoient A. GUIDI.
:n compensés par les qualités de
ı esprit. Il n'étoit pas sçavant,
ıis il étoit plein d'esprit & de bon
ıs. Son goût dominant étoit pour
Poësie Heroïque, & il haissoit les
cours trop libres & la Satyre. Ses
rs ont un goût original, quoiqu'on
rouve quelque fois celui du *Dan-*
de *Petrarque*, & de *Chiabrara*,
nt il avoit fait ses modeles.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Poësie Liriche. In Parma* 1681.
12. Les Auteurs de sa vie mar-
ent qu'il avoit publié auparavant
Ouvrage en prose; mais ils ne
us disent pas ce que c'est. Pour ce
i est de ces Poësies, comme elles
ıt composées suivant le premier
ıt de *Guidi*, il n'en a pas tenu
npte dans la suite, non plus que
la piece suivante.

2. *L'Amalasunta, Dramma Mu-*
ıle. In Parma 1681. *in*-4°.

3. *Accademia per Musica. In Roma*
87. *in*-4°. Cette piece fut faite
: ordre de la Reine de Suede
ır une fête qu'elle vouloit donner
1687. à l'occasion d'une Ambas-

A. GUIDI. sade que *Jacques II.* Roi d'Angleterre avoit envoyée au Pape *Innocent XI.* pour lui faire part de son élevation au Throne. *Crescimbeni* avoüe que les vers de *Guidi* n'étoient pas assez coulans pour la Musique, & qu'on eut bien de la peine à les mettre en chant.

4. *L'Endimione di Erilo Cleoneo, Pastor Arcade, con un discorso di Bione Crateo al Cardinale Albano. In Roma* 1692. *in*-12. It. *In Amsterdamo in*-12. Cette nouvelle édition n'est pas réelle; ce n'est qu'une charlatanerie du Libraire de *Rome*, qui pour donner du merite à son livre, & pour faire croire qu'il avoit été réimprimé dans le Pays étranger, mit un nouveau frontispice à son édition. Ce fut la Reine de Suede qui donna le dessein de cette espece de Pastorale, & qui fournit même à l'Auteur quelques sentimens & quelques vers, qu'on a eu soin de distinguer du reste dans l'impression par des Guillemets. Le discours ajouté à la piece, & qui tend à en faire connoître les beautés, est de *Vincent Gravina*, qui portoit dans l'Acade-

mie des Arcadiens le nom de *Bione Crateo.* A. GUIDI

5. *Le Rime. In Roma* 1704. *in*-4°. Il declare ici qu'il réjette tous ses Ouvrages, qui avoient paru avant ces Poësies, à l'exception cependant de son Endimion.

6. *Sei Omelie di N. S. Clemente XI. Spiegate in Versi. In Roma* 1712. *in-fol.* Cette édition est magnifique, & accompagnée d'Estampes, faites sur les desseins de *Pierre Leon Ghezzi.* Ce n'est ici proprement ni une version ni une paraphrase, l'Auteur y a seulement pris occasion de quelques endroits de ces homelies, pour composer des pieces de vers dans son genie & son goût.

7. *Poësie d'Alessandro Guidi non piu raccolte. Con la sua vita novamente scritta dal signor Canonico Crescimbeni. E con due Ragionamenti di Vincenzo Gravina, non piu divulgati. In Verona* 1726. *in*-12. *pp.* 379. * C'est un Recueil de ses Poësies imprimées & Manuscrites. On y trouve d'abord les pieces qu'il a recitées dans l'Academie des Arcadiens, tant sur cette Academie, que sur divers autres su-

* Se trouvent à Paris chez Briasson.

A. GUIDI. jets ; ensuite les six Homelies de *Clement XI.* en vers Italiens ; des sonnets à la loüange de *Louis della Cerda*, fils du Viceroy de *Naples*, mort dans un Combat sur Mer ; & l'*Endimion* suivi du discours de *Gravina*, & de deux Dissertations de ce dernier Auteur, qui n'avoient pas encore été imprimées. La 1^e^. intitulée : *Della divisione d'Arcadia*, roule sur une espece de schisme qui s'étoit fait dans l'Academie des Arcadiens. Elle est datée de *Rome* au mois de Septembre 1712. La seconde écrite en Latin, traite de la Poësie & du Caractere des plus fameux Poëtes. Elle est du 1 Decembre 1711. L'Editeur a mis ensuite l'*Academia per Musica, la Dafne, Cantata*, & *Ragionamento di Erilo Cleoneo* (c'est-à-dire *Alex. Guidi*) *in morte di Ranucio II. Duca di Parma, recitato nel Bosco Parrasio a' 12 Giugno* 1695. Cette piece est en prose.

V. *Son Eloge dans le Journal de Venise tom. 2. p. 261. sa vie par Pierre Jacques Martelli à la p. 230. de la 3^e^. partie du Recueil intitulé : Le Vite degli Arcadi illustri. In Roma* 1714. *in-4°.*

Ces deux vies sont assez exactes & circonstanciées, mais elles sont fort inferieures à celle que *Jean Mario Crescimbeni* a mise à la tête du Recueil de *Verone*. Ce dernier Auteur est entré dans un grand detail de tout ce qui peut avoir rapport à *Guidi*, & même à l'Academie des Arcadiens; & on y trouve plusieurs choses curieuses à apprendre. A. GUIDI

ATHANASE KIRCHER.

ATHANASE *Kircher* naquit à *Fulde* en Allemagne, le 2 Mai 1601. A. KIRCHER.

Il entra le onze Octobre 1618. dans la Compagnie de Jesus, où il fit dans la suite les quatre vœux.

Après le cours ordinaire des études, il enseigna la Philosophie, les Mathematiques, & les langues Hebraïque & Syriaque dans l'Université de *Wirtzbourg* en Franconie.

La guerre, que *Gustave Adolphe*, Roi de Suede, faisoit en Allemagne, l'ayant obligé d'interrompre ses exercices, il quitta l'Allemagne, &

A. KIRCHER. deux vol. It. *Amstelodami* 1671. in-*fol.*

8. *Musurgia Universalis, sive Ars magna consoni & dissoni, in decem libros digesta; qua universa sonorum doctrina & Philosophia, Musicaque tam Theorica, quam Practica, scientia traditur. Romæ* 1650. *in-fol.* deux vol.

9. *Obeliscus Pamphilius, hoc est Interpretatio nova & huc usque intentata Obelisci Hieroglyphici, quem non ita pridem ex veteri Hippodromo Antonii Caracallæ Cæsaris in Agonale Forum transtulit, integritati restituit, & in urbis æternæ ornamentum erexit Innocentius X. Pontifex Max. Romæ* 1650. *in-fol.*

10. *Oedipus Ægyptiacus, hoc est, Universalis Hieroglyphicæ veterum doctrinæ, temporum injuria abolitæ, instauratio. Romæ* 1652. *& suiv. in-fol.* Cet Ouvrage est divisé en quatre tomes, dont le premier est intitulé: *Templum Isiacum, de origine & duratione Ægyptiacæ sapientiæ*, & a été imprimé en 1652. Le second, qui est de l'année suivante 1653. a pour titre: *Gymnasium Ægyptiacum, quo veterum Hebræorum & Orientalium sapien-*

sapientia instauratur. Le 3^e^. qui est de la même année contient *Variarum Artium veteribus Ægyptiis usitatarum classes.* Le 4^e^. qui a paru en 1654. est intitulé : *Theatrum Hieroglyphicum, quod est Obeliscorum cæterorumque Hieroglyphicorum Monumentorum Romæ, in Ægypto, & alibi Interpretatio.* Le P. *Kircher* avoit fait une étude particuliere des Caracteres Hieroglyphiques ; mais on ne peut pas assûrer qu'il en eût trouvé la véritable signification, quoiqu'il sçût donner un sens à tout ce qu'il voyoit écrit en ces caracteres. On rapporte à ce sujet une chose qui decrediteroit beaucoup sa Science prétendue, si elle étoit veritable. On dit que des jeunes gens ayant dessein de se divertir à ses depens, firent graver sur une pierre informe plusieurs figures de fantaisie, & enterrerent cette pierre dans un endroit, où ils sçavoient qu'on devoit bâtir dans peu. On fouilla effectivement dans ce lieu quelque temps après, & on trouva la pierre, qu'on porta au P. *Kircher*, comme une chose singuliere. Ce Pere ravi de joye, travailla alors avec

A. KIRCHER.

A. KIRHER. ardeur à l'explication des caracteres qu'elle contenoit, & parvint enfin, après bien de l'application, à leur donner le plus beau sens du monde.

11. *Iter Extaticum Cæleste, sive Mundi Opificium, quo cœli siderumque natura, vires & structura exponuntur. Romæ* 1656. *in*-4°. It. *auctum & illustratum Prælusionibus, scholiis & Iconismis Casparis Schotti. Herbipoli* 1660. *in*-4°.

12. *Iter Extaticum terrestre, sive Geocosmi opificium, quo terrestris globi structura exponitur. Romæ* 1657. *in*-4°.

13. *Scrutinium Physico-Medicum contagiosæ luis, quæ Pestis dicitur. Romæ* 1658. *in-fol.* It. *Cum Præfatione Christiani Langii. Lipsiæ* 1659. *in*-12. It. *Ibid.* 1671. *in*-4°. Avec un Traité du même *Langius, de Thermis Carolinis.* It. *trad. en Flamand par Zacharie vanden Graaf. Rotterdam* 1669. *in*-8°.

14. *Pantometrum Kircherianum, hoc est, instrumentum Geometricum novum à P. Ath. Kircher antehac inventum, nunc decem libris universam pene practicam Geometriam complectentibus explicatum, perspicuisque demon-*

strationibus illustratum à R. P. Caspare Schotto. Herbipoli 1660. *in*-4°. *Kircher* dans une lettre datée de *Rome* le 25 Mars 1656. qu'on voit ici, témoigne avoir confié son Pantometre au P. *Schott*, afin qu'il en donnât l'explication. A. KIRCHER.

15. *Diatribe de Crucibus Neapolitanis, quæ ibidem supra vestes hominum comparuerunt. Romæ* 1661. *in*-8°.

16. *Polygraphia, seu artificium linguarum, quo cum omnibus totius mundi populis poterit quis correspondere. Romæ* 1663. *in-fol.*

17. *Mundus subterraneus, in quo universæ Naturæ majestas & divitiæ demonstrantur. Amstelodami* 1664. *in-fol.* deux vol. It. *Amstel.* 1668. *in-fol.* deux vol. It. *Editio tertia ad fidem scripti exemplaris recognita, & ab Autore Romæ submissis variis observationibus novisque figuris auctior. Amstelod.* 1678. *in-fol.* deux vol. Cet Ouvrage est divisé en douze livres.

18. *Historia Eustachio-Mariana, qua vita, genealogia & locus conversionis S. Eustachii describuntur. Romæ* 1665. *in-fol.*

19. *Arithmologia, sive de occultis*

A. KIRCHER. *numerorum Mysteriis. Romæ* 1665. *in-*4°.

20. *Obeliscus Chigius, sive Obelisci Ægyptiaci intra rudera templi Minervæ effossi Interpretatio Hieroglyphica. Romæ* 1666. *in-fol.*

21. *China Monumentis, quà sacris, quà profanis, nec non variis naturæ & artis spectaculis illustrata. Amstelod.* 1667. *in-fol.* It. en François: *La Chine d'Ath. Kircher, illustrée de plusieurs Monumens, tant sacrés que prophanes, & de quantité de recherches de la nature & de l'art; à quoi l'on a ajouté de nouveau les questions curieuses, que le Grand Duc de Toscane a faites depuis peu au P. Jean Gruber, touchant ce grand Empire, avec un Dictionnaire Chinois & François. Trad. par F. S. d'Alquié. Amsterdam* 1670. *in-fol.* Quelques-uns ont appellé cet Ouvrage *Chinensis Athanasii Phantasia*; parce que des Jesuites revenus de la Chine ont reconnu qu'il décrivoit ce pays-là tout autrement qu'il est dans la réalité.

22. *Magneticum Naturæ Regnum, sive disceptatio Physiologica de triplici in natura rerum Magnete, juxta tripli-*

tem ejusdem naturæ gradum digesto, inanimato, animato, sensitivo. Romæ 1667. *in-4°.* It. *Amstelod.* 1667. *in-12.* A. KIRCHER.

23. *Ars magna sciendi in* XII. *libros digesta, quâ nova & universali Methodo per artificiosum combinationum contextum de omni re proposita plurimis & prope infinitis rationibus disputari, omniumque summaria quædam cognitio comparari potest. Amstelodami* 1669. *in-fol.*

24. *Latium, id est, Nova & parallela Latii tum veteris, tum novi descriptio. Romæ* 1669. *in-fol.* It. *Amstelodami* 1671. *in-fol.* Cet Ouvrage est plus curieux qu'exact, comme tous les autres Ouvrages de *Kircher.*

25. *Principis Christiani Archetypon Politicon, sive sapientia regnatrix, quam regiis instructam documentis ex antiquo numismate Honorati Joannii Caroli V. Imper. & Philippi II. Aulici, Caroli Hispaniarum Principis Magistri, nec non Oxoniensis Ecclesiæ Antistitis, Symbolicis obvelatam integumentis, Reip. Litterariæ evolutam exponit Ath. Kircher. Amstelod.* 1669. & 1672. *in-4°.* Ce livre porte en-

A. KIR-CHER. core cet autre titre : *Splendor Domus Joannia, unius ex antiquissimis Hispaniæ familiis.*

26. *Arca Noë in tres libros digesta, quorum primus de rebus, quæ ante diluvium ; secundus de iis quæ ipso diluvio ejusque duratione ; tertius quæ post diluvium à Noëmo gesta sunt. Amstelod.* 1675. *in-fol.* Il doit y avoir eu une édition precédente, la permission d'imprimer étant de l'année 1669.

27. *Turris Babel, sive Archontologia, quâ primo priscorum post diluvium hominum vita, mores, rerumque gestarum magnitudo : secundo Turris fabrica, Civitatumque exstructio, confusio linguarum, & inde gentium transmigrationes, cum principalium inde enatorum idiomatum Historia, multiplici eruditione describuntur, & explicantur. Amstelodami* 1678. *in-fol.*

28. *Phonurgia nova, de prodigiosis sonorum effectibus, & sermocinatione per machinas, sono animatas. Campidonæ* 1673. *in-fol.*

29. *Physiologia Kircheriana experimentalis, quâ summa argumentorum multitudine & varietate naturalium*

rerum scientia per experimenta Physica, Mathematica, Medica, Chymica, Musica, Magnetica, Mechanica, comprobatur, atque stabilitur, quam ex vastis operibus A. Kircheri extraxit, & in hunc ordinem per classes redegit Romæ anno 1665. *Joannes Stephanus Kestlerus, Alsata, Autoris discipulus. Amstelodami* 1680. *in-fol.* L'Epitre liminaire de *Kestler* est datée de *Rome* le 15 Octobre 1675. A. KIRCHER.

30. *Organum Mathematicum ad disciplinas Mathematicas facili Methodo addiscendas. Norimbergæ* 1670. *in-fol.*

31. *Sphinx Mystagoga, sive Diatribe Hieroglyphica, qua Mumia ex Memphiticis Pyramidum adytis eruta, & non ita pridem in Galliam transmissa juxta veterum Hieromystarum mentem intentionemque, plena fide, & exacta exhibetur interpretatio. Amstelodami* 1676. *in-fol.*

32. *Tariffa Kircheriana, id est, inventum Autoris novum, expedita & mira arte, combinata methodo universalem Geometriæ & Arithmeticæ practicæ summam continens. Romæ* 1679. *in-8°.* On trouve à la suite. *Tariffa*

A. KIRCHER. *Kircheriana, sive Mensa Pythagorica expensa.*

33. *Prodromo Apologetico. Amstelodamo* 1677. *in*-4°. Je ne sçai ce que c'est.

Il faut ajouter ici l'Ouvrage suivant, quoiqu'il ne soit pas de *Kircher.*

Romani Collegii Soc. Jesu Musæum celeberrimum ex legato Alphonsi Domini S. P. Q. R. à secretis munifica liberalitate relictum. P. Athanasius Kircherus, Soc. J. novis ac raris inventis locupletatum, compluriumque Principum curiosis donariis magno rerum apparatu instruxit; innumeris insuper rebus ditatum publicæ luci exponit Georgius de Sepibus, Autoris in Machinis concinnandis executor. Amstelodami 1678. *in-fol.* Le P. *Philippe Bonanni*, qui a beaucoup augmenté depuis le Cabinet dont il s'agit ici, en a donné une nouvelle description sous ce titre : *Musæum Kircherianum, sive Musæum à P. Athanasio Kirchero in Collegio Romano Soc. J. jam pridem inceptum, nuper restitutum & auctum, descriptum & iconibus illustratum, à Philippo Bonanni. Romæ* 1709. *in-fol.*

V. *Nath. Sotwel Bibliotheca scriptorum Soc. Jesu.*

SAMUEL BOCHART.

S. BOCHART.

SAMUEL *Bochart* naquit à *Rouen* l'an 1599. de *René Bochart du Menillet*, Ministre de l'Eglise P. Reformée de cette ville, & d'*Esther du Moulin* sœur du celebre *Pierre du Moulin*.

On l'appliqua à l'étude de fort bonne heure, & il y réussit si bien qu'à l'âge de quatorze ans, il composa 44 vers Grecs à l'honneur de *Thomas Dempster*, qui les mit à la tête de ses *Antiquités Romaines*, qu'il publia en 1613. Il étudioit alors sous ce fameux Ecossois, qui professoit à *Paris*.

Il alla ensuite faire sa Philosophie à *Sedan*, & il y soutint l'an 1615. des Théses publiques, qui lui firent beaucoup d'honneur, non seulement par la subtilité avec laquelle il repondit aux argumens, mais encore à cause de certains vers, accommodés avec beaucoup d'artifice à la

S. Bo-
CHART.

figure d'un cercle; badinage qui étoit du goût de son temps, & dont il accompagna ces Theses.

Il commença à étudier en Théologie dans la même Academie; d'où l'on croit qu'il alla à *Saumur* continuer ses études Théologiques sous *Cameron*. Du moins est il sûr qu'il suivit ce Sçavant à *Londres*, lorsque les guerres Civiles eurent dissipé cette derniere Academie, & l'obligerent à se retirer en Angleterre, & qu'il assista aux leçons particulieres, qu'il fit à *Londres* pendant quelque temps.

Il étoit sur la fin de 1621. à *Leyde*, où il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la langue Arabe sous *Erpenius*, & où il continua à étudier en Théologie sous *André Rivet*, qui avoit épousé la sœur de sa Mere.

A son retour en France, il fut bientôt reçu Ministre, & on le donna pour Pasteur à l'Eglise de *Caen*.

La premiere chose de grand éclat, qu'il fit dans ce poste, fut de soutenir une longue dispute avec le P. *Veron*, qui étoit allé à *Caen* en 1628.

pour ce sujet. La dispute se fit dans le Château de cette ville, en presence d'un grand nombre de personnes de l'une & l'autre Religion. Le Duc *de Longueville*, Gouverneur de la Province, s'y trouva aussi souvent que ses affaires le lui permirent, & il y eut des Commissaires nommés de part & d'autre pour y assister. On disputa depuis le 22 Septembre jusqu'au 3e Octobre, dans neuf Seances consecutives; & il en arriva de cette Action, comme de toutes les autres semblables; chaque parti s'attribua la Victoire, & en publia des Actes, qui lui étoient favorables. S. BOCHART.

Bochart s'acquit par là une réputation, qui augmenta beaucoup dans la suite par la publication de sa *Geographie Sacrée*; Ouvrage d'une érudition immense.

Cette réputation fit naître à la Reine de Suede l'envie de l'attirer auprès d'elle, & elle lui écrivit pour cela une lettre de sa propre main. Il fit le voyage en 1652. avec M. *Huet*, qui en a écrit la Relation en vers. Il y fut fort bien reçu de la

Reine, & on lui fit de grands hon-neurs; de son côté il profita du temps qu'il demeura à *Stockholm* pour examiner les Manuscrits qui étoient dans la Bibliotheque de la Reine, & sur tout ceux qui étoient en Arabe, & il en tira de grandes lumieres, qui lui servirent beaucoup dans la suite.

A son retour à *Caen*, il trouva qu'on y avoit formé une espece d'Academie, composée des personnes les plus habiles du Pays, & il y fut bientôt aggregé avec M. *Huet*.

Quelque temps après il fut élû, par le Synode de la Province, pour être Deputé au Synode National de *Loudun*, où il donna des preuves de sa prudence & de son habileté.

En 1661. il fut engagé dans une dispute avec le P. de *la Barre*, Jesuite, qui s'appuyant du Synode National de *Charenton*, accusoit les P. Reformez d'aversion contre les Catholiques, parce qu'ils les excluoient de leur Communion, pendant qu'ils y admettoient les Lutheriens; & il composa à cette occasion un Ouvrage dont je parlerai plus bas.

Il s'étoit marié à *Caen*; mais il n'eut de ce mariage qu'une fille, qui ayant, par sa sagesse & sa douceur, gagné toute son affection, fut enfin par-là cause de sa mort; car cette fille qu'il avoit mariée à M. *le Sueur de Colleville*, Conseiller au Parlement de *Rouen*, étant tombée dans une maladie de langueur, le deplaisir, que lui donna la vûe continuelle de ce triste objet, lui glaca le sang, dont la circulation se trouvant quelquefois interrompue, & le reduisant à l'extremité, il fut emporté tout d'un coup par un accès violent de ce funeste mal, causé par un depit imprevû & vehement. Cet accident lui arriva au fort d'une dispute au milieu de l'Academie de *Caen* le 16 May 1667. Il étoit alors âgé de 68 ans. S. BOCHART.

C'étoit un homme d'une érudidition profonde, qui possedoit à fond la plûpart des langues Orientales, l'Hebreu, le Syriaque, le Chaldaïque & l'Arabe, & qui avoit même voulu apprendre dans un âge assez avancé l'Ethiopien du celebre *Job Ludolf*. Mais sa Science, quel-

S. BOCHART. que vaste qu'elle fût, n'étoit pas sa principale qualité ; il avoit une modestie & une candeur singuliere. Aussi a-t-il possedé la gloire qu'il avoit acquise dans la République des Lettres, avec beaucoup de tranquillité, & à couvert des querelles que tant d'autres Sçavans s'attirent par leur orgueil, & par l'emportement de leur style.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Quarante-quatre vers Grecs à la loüangue de *Thomas Dempster* à la tête des ses *Antiquitez Romaines*, imprimées à *Paris* l'an 1613. *in-fol.*

2. *Epistola ad Ant. Walaeum Leydensem Theologum, de motu voluntatis per intellectum.* Avec les Ouvrages de *Jean Cameron.*

3. *Actes de la Conference tenue à Caen entre Samuel Bochart & Jean Baillehache Ministres, & François Veron, & Isaac le Conte. Saumur.* 1630. *in-8°.* deux vol. *Bochart*, qui a publié cet Ouvrage, y a joint la dispute de l'Eucharistie, & celle du Celibat, que l'on avoit résolu d'examiner dans la conference, mais qu'on n'avoit pas eu le temps d'approfondir.

4. *Epistola ad D. Morleyum de Presbyteratu & Episcopatu, de provocatione à Judiciis Ecclesiasticis, & de Jure ac potestate Regum. Paris.* 1650. *in*-12. It. en François sous ce titre : *Lettre de M. Bochart à M. Morley, Chapelain du Roi d'Angleterre, pour répondre à trois questions.* 1°. *De l'Ordre Episcopal & Presbyterien.* 2°. *Des Appellations des Jugemens Ecclesiastiques.* 3°. *Du Droit & de la puissance des Rois. Paris* 1650. *in*-12. S. BOCHART.

5. *Geographia sacra, in duas partes divisa; quarum* I. *Phaleg inscripta, seu de Dispersione Gentium & terrarum divisione facta in ædificatione Turris Babel.* II. *Chanaan, seu de Coloniis & Sermone Phœnicum : cum Tabulis Chorographicis. Cadomi* 1646. *in-fol.* It. *Francofurti* 1681. *in*-4°. Les Editeurs de *Francfort* prétendent que l'édition de *Caen* est toute pleine de fautes, dont ils prétendent avoir repurgé la leur : mais c'est le langage ordinaire de ceux qui donnent de nouvelles éditions, & l'on ne peut gueres y ajouter foi dans le cas present ; puisqu'il est à presumer que l'édition d'un Ouvrage aussi rempli

S. BOCHART. d'érudition qu'est celui-ci, faite sous les yeux de l'Auteur, est plus correcte qu'une autre qui s'est faite dans un pays étranger. On a ajouté à cette seconde édition la lettre à M. *Morley*, dont je viens de parler, & celle à M. *de Segrais*, sur la question si *Enée* est venu en Italie. M. *Simon* pretend que *Bochart* a affecté dans cet Ouvrage, aussi bien que dans celui *de Animalibus scripturæ sacræ*, de paroître Sçavant, & homme d'érudition, mais qu'il n'est pas assez judicieux; peut-être n'en à-t'il jugé ainsi, que parce qu'il n'étoit pas de son sentiment sur plusieurs choses qu'il avance dans ces Ouvrages.

6. *Elegia in Petri Mosantii Obitum.* Dans un Recueil intitulé : *Petri Mosantii Tumulus. Cadomi* 1655.

7. *Carmen Epicedium Lud. de Zelts immatura morte prærepto. An.* 1560.

8. *Reponse à la Lettre du P. de la Barre, Jesuite sur la presence réelle.* 1661. *in*-8°.

9. *Hierozoicon, sive Historia Animalium S. Scripturæ. Londini* 1663. *in-fol.* deux vol. It. *Francofurti* 1675. *in-fol.* deux vol. It. Abregée sous ce titre :

titre : *Samuelis Bocharti Hierozoici Compendium à Stephano M. Vecsei, Hungaro, adornatum. Franekeræ* 1690. *in*-4°. S. BOCHART.

10. *Lettre à M. de Segrais sur la Question, si Enée est venu en Italie.* Avec la traduction de l'Eneïde de *Virgile* en vers François par M. *de Segrais.* It. en Latin : *De Quæstione, num Æneas unquam fuerit in Italia? Dissertatio Epistolica ad D. de Segrais ex Gallico Latina per Joannem Schefferum. Hamburgi* 1672. *in*-12. Cette Lettre, où *Bochart* pretend qu'*Enée* n'a jamais été en Italie, a été refutée par *Theodore Ryckius* dans une Dissertation *de primis Italiæ Colonis & Æneæ adventu* jointe à *Lucæ Holstenii notæ & castigationes posthumæ in Stephanum Byzantinum de Urbibus. Lugd. Bat.* 1684. *in-fol.*

11. *Annotationes in Stephani Byzantini de Urbibus Fragmenta.* Inserées dans l'Edition de cet Auteur donnée par *Abraham Berkelius* à *Leyde* en 1674. *in*-8°.

12. On trouve quelques notes de sa façon dans une édition que *Guillaume Worth* a donnée de deux an-

S. BOCHART. ciens Ouvrages; *Tatiani Oratio ad Græcos & Hermiæ irrisio Gentilium Philosophorum. Oxoniæ* 1700. *in*-8°.

13. *Samuelis Bocharti Opera omnia, hoc est, Phaleg, Canaan, & Hierozoicon. Quibus accessere variæ dissertationes, hactenus fere omnes ineditæ, in quibus multa Philologica, Geographica, Chronologica, Historica &c. multaque sacræ scripturæ, & meliorum omnis generis Autorum loca eruditissime exponuntur. Præmittitur vita Autoris à Stephano Morino litteris mandata; cum variorum ejus Operum recensione; imo & Paradisi Terrestris ad ejus mentem delineatione. Inserta sunt Tabulæ Geographicæ. Editio tertia: in qua locupletanda, exornanda & corrigenda singulare studium posuerunt Johannes Leusden, Linguæ Sanctæ in Acad. Ultraj. Professor, & Petrus de Villemandy, V. D. M. & Collegii Gallo-Belgici Lugdunensis Regens.* 1692. *in-fol.* deux vol. Col. 1682. & 1712. Le premier a été imprimé à *Leyde* par les soins de M. *de Villemandy*, & le second à *Utrecht* par ceux de M. *Leusden*. L'un & l'autre a été réimprimé en 1712. en deux vol. *in-fol.*

à *Leyde* & à *Utrecht*. Le dernier renferme l'*Hierozoïcon*, & le premier outre la Geographie Sacrée, c'est-à-dire le *Phaleg* & *Canaan*, contient les pieces suivantes. S. BOCHART.

Animadversiones in Stephani Byzantini de Urbibus Epitomen, cum additamentis Jac. Palmerii, & Stephani Morini. Elles avoient déja été imprimées, comme on l'a vû au *N°*. 14.

Geographiæ sacræ defensio contra Cl. Salmasium. Ces difficultés, ausquelles il repond, ne sont ni en grand nombre, ni fort importantes.

De serpente tentatore Epistola dua ad Cappellum. *Bochart* y soutient le sens litteral de l'Histoire du Serpent tentateur, contre *Moyse Amyrauld*, qui avoit prétendu dans une dissertation faite exprès, qu'il falloit l'entendre dans un sens allegorique.

De Linguæ Chaldaicæ & Syriacæ pronunciatione & Arabicæ utilitate.

De Christinæ Reginæ Sueciæ, humanitate, eruditione & Bibliotheca Epistola.

De Versionis Syriacæ novitate, Characterum Samaritanorum cum Græcis affinitate &c.

S. BOCHART. *De Thara annis & Abrahami è Charan excessu.*

An Dudaim sint Tubera? Ce n'est qu'un fragment où *Bochart* fait voir seulement que ce ne sont point des Trufes, mais sans marquer ce que c'est.

De Manna.

Epistola de Colcha, quæ Levitici XIX. 19. *lino admisceri prohibetur.*

De Absalomi Capillis.

De Naamane in Æde Rimmonis adorante. Bochart pretend que *Naaman* ne demanda pas à *Elisée* la permission de commettre une faute, mais le pardon de l'avoir commise.

In Jobi III. 8. & XXXVIII. 36. *In Psal.* CX. 3. *In Canticum Cantic.* I. 14. & II. 1. 18.

De Kilaion Jonæ IV. 6. Il pretend que c'est le *Palma Christi.*

De Procreatione liberorum anno decimo. II. *Reg.* XVI. 20.

De S. Scripturæ divinitate.

De transportatione Christi in Montem, templique pinnaculum. Bochart soutient que ç'a été une action réelle.

De descensu Christi ad inferos.

In Roman. II. 24.

Epistola de Presbyteratu & Episcopatu &c. J'en ai parlé au *N°*. 4. S. BOCHART.

De baptismo pro mortuis.

In I *Corint.* XIV. 14. 15. *Coloss.* II. 9. *&* I *Timot.* II. 4.

Examen libelli de Antichristo. C'est une refutation du livre de *Grotius* sur ce sujet.

De Plistis Josepho Antiq. libro 18. *c.* 2. *memoratis.*

De erroribus Georgii Hornii in observationibus ad Sulpitium Severum. Ces fautes sont en si grand nombre, & il y en a de si grossieres, qu'elles suffisent pour faire perdre toute l'estime qu'on pourroit avoir conçûe pour cet Auteur.

De Æneæ in Italiam adventu. J'ai parlé de cette piece au *N°*. 10.

De Amazonum Cantilena, apud Philostratum in Apollonio lib. IV. *cap.* 6.

Observationes & Notæ in Sant-Amantii Poëma, Moses servatus inscriptum.

Notæ in Luciani scriptum de inventis D. Stephani Protomartyris Reliquiis.

Notæ in Ecclesiæ Gallicanæ decreta, in Judæos sancita.

S. BOCHART.

Epistola variis de rebus.

Juveniles Lusus Poëtici. Ces pieces de Poësies sont en petit nombre.

De Antonii Gosselini Veterum Gallorum historia Judicium. Cette histoire parut à *Caen* l'an 1636. *in*-8°.

14. *Les Sermons de M. Samuel Bochart. Amsterdam* 1711. *in*-12. trois vol. Ces Sermons sont une explication du premier chapitre de la Genese, & d'une partie du second; ils lui donnerent occasion de composer sa *Geographie Sacrée*, & son *Hierozoicon.*

15. *Theodore Janson d'Almeloveen*. pp. 33. de ses *Amœnitates Theologico-Philologicæ* rapporte une Epigramme de *Bochart*, qui est peut-être l'unique que l'on voye de lui, & qui donne une idée fort avantageuse de sa Poësie. Je la rapporterai ici afin qu'on voye ce qu'il savoit faire en ce genre. C'est une comparaison de *Christine* Reine de Suede avec la Reine de *Saba.*

Reginæ celebres longo memorantur in ævo
Vix duæ, & in Mundi partibus oppositis.

Una Noti Regina, sacris pridem inclyta libris: S. BOCHART.
Altera in Arctoi cardine nata poli.
Quas si contuleris, quam sit præstantior orbem
Quæ regit Arctoum, carmine disce brevi.
Illa docenda suis Salomonem invisit ab oris,
Undique ad hanc docti, quo doceantur, eunt.

V. *Sa vie par Etienne Morin à la tête du Recueil de ses Oeuvres. Les Hommes Illustres de Perrault. tom. 2. Les Origines de Caen de M. Huet. p. 426. de la seconde édition. Colomesii Gallia Orientalis p. 235. & 261. Bayle Dictionnaire.*

NICOLAS REUSNER.

N. REUSNER.

NICOLAS *Reusner* naquit à *Lemberg*, ville de *Silesie*, le 2 Février 1545. de *François Reusner* & de *Barbe Fritschner*, tous deux de familles considerables de cette Province.

On l'instruisit de bonne heure dans les Belles-Lettres, & il s'y appliqua avec un tel succès, qu'ayant à peine onze ans, il faisoit déja des vers Latins passablement bons.

Ce fut à cet âge, c'est-à-dire 1556. qu'on jugea à propos de l'envoyer à *Goldberg*, où étoit la principale Ecole de la Silesie, & il demeura deux ans en ce lieu. On le fit ensuite passer à *Breslau*, où il continua à s'appliquer à l'étude des langue, Gréque & Latine, & à la Poësie.

La réputation qu'avoit alors *Philippe Melanchthon* lui fit naître le desir de le voir, & il alla en 1560. (a)

(a) *Melchior Adam* met ce Voyage en 1561. Mais il se trompe; car l'Auteur de son Eloge qu'il a copié dit qu'il y alla,

à

à Wittemberg pour ce sujet ; mais il n'eut pas le plaisir de se satisfaire, ce grand homme étant mort quelque temps avant son arrivée. N. REUSNER.

Il fit en cette ville son cours de Philosophie, après lequel il alla à *Leipsic* étudier en Droit. S'y étant rendu suffisamment habile, il retourna à *Wittemberg* revoir les amis qu'il y avoit laissés.

Une Diete ayant été indiquée à *Augsbourg* pour l'année 1565. il se rendit dans cette ville, pour voir ce qui s'y passeroit. Mais comme elle fut remise à l'année suivante, *Reusner*, pour ne pas demeurer oisif, accepta une chaire dans l'Ecole de ce lieu, qu'on lui offrit, & la remplit jusqu'à la tenue de la Diete. Il la quitta alors pour se donner tout entier à la composition de differentes pieces de Poësies, à la loüange des

lorsqu'il fut entré dans sa 16e année ; or il y entra le 2 Février 1560. D'ailleurs *Melanchthon* mourut le 19 Avril 1560. & *Reusner* auroit sçu sa mort long-temps avant la fin de cette année, s'il fût toujours demeuré à *Breslau*. Ainsi il ne se seroit pas avisé d'y aller pour cela en 1561.

N. REUSNER. principaux Membres de la Diete, qui pussent le faire connoître dans le monde.

Il y réussit effectivement, & ses Poësies lui firent un nom, qui lui fut utile dans la suite.

Sur la fin de la Diete, *Wolfgang*, Comte Palatin, & Duc de Baviere le choisit à la recommandation de *Pierre Agricola*, un de ses Conseillers, pour être Professeur dans le College qu'il venoit d'établir à *Laugingen* en Suabe, sur le modele de celui de *Strasbourg*. *Reusner* y professa plus de cinq ans les Belles-Lettres, & en fut ensuite fait Recteur en 1572. employ qu'il remplit avec beaucoup de réputation pendant onze ans.

En 1582. il alla pour la seconde fois à la Diete d'*Augsbourg*, où il eut encore plus d'occasions de se faire connoître que la premiere. Il se maria aussi vers ce temps-là, & épousa *Madeleine Weibenmaier*, dont il n'eut point d'enfans.

Il se rendit à *Basle* en 1583. pour y prendre le degré de Docteur en Droit, & fut aussitôt après nommé

Assesseur de la Chambre Imperiale de *Spire*, pour la Suabe, & appellé ensuite à *Strasbourg* pour y enseigner le Droit. N. REUSNER.

Il quitta cette derniere ville pour aller remplir un semblable emploi à *Jene*, où il arriva le 3 Février 1589. & où il fut honoré de la qualité d'Ancien du College des Jurisconsultes, & d'Assesseur du tribunal de l'Echevinage, outre celle de Professeur en Droit.

Il fut deux fois Recteur de cette Université; & on le chargea en differentes occasions de quelques négociations importantes. Ainsi l'Administrateur de l'Electorat de Saxe l'envoya en 1595. à la Diete de Pologne avec les Deputés de l'Empereur & de l'Electeur de Brandebourg, pour faire une ligue contre les Turcs.

Avant qu'il partît pour ce voyage, l'Empereur *Rodolphe II.* lui donna la couronne Poëtique, & la qualité de Comte Palatin.

Il joüit long-temps d'une parfaite santé; mais des douleurs Nephretiques l'attaquerent enfin, & après

N. REUSNER.

l'avoir fait long-temps souffrir, le conduisirent au tombeau.

Il mourut le 12 Avril 1602. âgé de 57 ans, étant alors Recteur de L'Université de *Jene* pour la seconde fois; & fut enterré dans un tombeau, qu'il s'étoit fait dresser lui-même, avec cette Epitaphe, qu'il y avoit fait mettre.

Nicolaus Reusnerus, Leorinus, Francisci F. & Nicolai N. J. V. D. sacri Lateranensis Palatii, Aulæ Cæsareæ & Imperialis Consistorii Comes, Illust. Saxoniæ Ducum Consiliarius, Collegii Juridici in hac Academia senior & Antecessor, ejusdemque Dicasterii & Judicii Provincialis Assessor, cum post multos Reipublicæ navatos labores, Lavingæ primo, deinde Argentinæ, post Jenæ, tam docendo & commentando, quàm de Jure respondendo & Judicando multis in omni genere Doctrinæ publicatis ingenii Monumentis, suam pro virili publice & privatim probasset fidem & industriam, mortalitatis humanæ memor simul & beatæ plenus spe immortalitatis sibi & conjugi suæ Chariss. Magdalenæ Weihenmayeræ, Leonardi F. Hulderici N.

vivens ut mortuus, monumentum hoc N. REUSNER.
posuit anno Christi 1600. *ætatis* 56.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Descriptio Oppidi Lavingæ ad Danubium, additis in fine aliquot Elegiis. Lavingæ* 1567. *in*-4°. *Reusner* demeuroit à *Laugingen*, lorsqu'il composa cet Ouvrage.

2. *Sylvula Genealogica Principum Boiariorum & Palatinorum. Epithalamium in Nuptias Principis Gulielmi Boiariæ Ducis, aliaque Poëmata. Lavingæ* 1568. *in*-4°. *Guillaume V.* Duc de Baviere épousa cette année *Renée*, fille de *François*, Duc de Lorraine. *Reusner* s'est beaucoup appliqué à la Poësie, mais il n'y a pas fort réussi. Ses Poësies Epiques ne valent rien, ses Epigrammes & ses Elegies sont cependant un peu meilleures, au jugement de *Borrichius*.

3. *Imperatorum ac Cæsarum Romanorum à Julio Cæsare usque ad Maximilianum II. Austriacum breves ac illustres descriptiones. Lipsiæ* 1572. *in*-8°. *George Sabin* a eu aussi part à cet Ouvrage, qui est en vers.

4. *Monarchæ; hoc est, summorum Regum, sive Imperatorum Assyriorum,*

N. REUS-NER. *Persarum, Græcorum, Romanorum, Constantinopolitanorum, Germanicorum libri septem, Elegiaco Carmine scripti. Levanii Suevorum* 1576. *in*-16. It. *Acc. Chronologia Historica & Epigrammata. Augustæ* 1578. *in*-12. It. *Edente Conrado Bachmanno. Darmstadii* 1608. *in*-12. It. *Francofurti* 1625. *in*-8°.

5. *Principum sacri Romanii Imperii septem virorum Palatinorum, Saxonicorum, Brandenburgicorum libri tres. Augustæ Vind.* 1578. *in*-12. Ces Eloges sont en vers. Ceux des Electeurs de Saxe se trouvent encore dans le livre de *George Fabricius*, intitulé: *Originum illustrissimæ stirpis Saxonicæ Libri septem. Jenæ* 1597. *in-fol.*

6. *Elementa Artis Dialecticæ. Argentorati* 1578. *in*-8°.

7. *Principum & Ducum Venetorum liber. Pictura item urbis Venetiarum, cum Elogiis Clarorum Virorum. Lavingæ* 1579. *in* 8°.

8. *Disputationes tres de Jure & qualitate rerum divinarum, id est, sacrarum, Religiosarum, & sanctarum. Lavingæ* 1579. *in*-8°.

9. *Disputationum Juris Civilis libri*

tv. quibus Medulla universa Jurisprudentia Justinianeæ ; quæ in Pandectis, Codice, & Institutionibus comprehenditur ; continetur. Accessit disputationum Legalium liber singularis. Argentorati 1579. *in*-4°. It. *Basileæ* 1586. *in*-4°. N. REUSNER.

10. *Oratio de Militia Christiana ; seu vita perfecta, cum tribus ejusdem argumenti Orationibus ; Joannis Georgii, Guilielmi, & Wolfgangi fratrum à Rotenhan, Equitum Francon. Lavinga* 1579. *in*-8°. It. dans le premier volume de ses discours.

11. *Polyanthea, sive Paradisus Poëticus, omnibus propemodum Arboribus, Plantis & Stirpibus consitus, omni genere Animantium tam terrestrium, quam aquatilium inhabitatus, & illustrium Poëtarum rivulis fonticulisque irrigatus ad horum vires cognoscendas, studiosis præsertim Medicinæ. Una cum Penu Poëtica, variis esculentis & poculentis ad victum quotidianum necessariis referta. Basileæ* 1579. *in*-8°. Le Paradis ou Jardin Poëtique est divisé en sept livres, dont voici les titres. 1°. *Pomarium.* 2°. *Rosarium.* 3°. *Frumentarium.* 4°. *Olitorium.* 5°.

REUS-NER. *Aviarium.* 6°. *Pisciaria.* 7°. *Speleum.*

12. *Panegyris Verna Schola Lavingensis. Lavinga.* 1579. *in-8°.*

13. *Hodœporicorum, sive Itinerum totius fere Orbis libri septem. Opus Historicum, Ethicum, Physicum, Geographicum; à Nicolao Reusnero, Leorino, J. C. jam olim collectum; nunc demum Jeremiæ Reusneri Fratris curâ & studio editum. Basileæ* 1580. *in-8°.* C'est un Recueil de 75 pieces composés par differens Auteurs, qui y ont decrit leurs voyages en differens endroits du monde. Elles sont toutes en vers à l'exception de deux, qui sont *Francisci Petrarchæ Iter Palæstinum*; & *Felicis Petaucii, Cancellarii Segniæ, de Itineribus in Turciam libellus.*

14. *Anathemata, sive Aræ Sepulchrales inclitæ familiæ Salmensis, cum Elogiis & Epitaphiis. Argentorati* 1584. *in-fol.*

15. *Emblematum partim Ethicorum & Physicorum, partim historicorum & Hieroglyphicorum libri* IV. & *Agalmatum, sive Emblematum sacrorum liber unus. Accesss. Stemmatum, sive Armorum Gentilitiorum libri tres. Francof.* 1581. *in-4°.*

16. *De Inventione, modo Dominii naturali, Disputatio. Lavingæ* 1581. *in*-4°. N. REUSNER.

17. *Insomnia, sive Noctes Juniæ Enthea, cum Epistolis aliquot illustrium & Clarorum Virorum. Lavingæ* 1583. *in*-8°. Ce sont des Poësies.

18. *Fastorum Sacrorum & Historicorum liber primus. Januarius. Cum Mensis ejusdem Historica digestione. Argentorati* 1584. *in*-8°. *Februarius. Ibid.* 1586. *in*-8°.

19. *Quæstionum sive Consultationum Juridicarum libri duo. Basileæ* 1585. *in*-8°. Il s'agit dans le premier livre des Causes Matrimoniales, & dans le second des causes pieuses.

20. *Institutionum Juris Civilis enucleati libri* IV. *ex vetustissima Bibliotheca opus depromptum, ac olim quidem sub titulo* Βραχύλογος *totius Juris Civilis, sive corpus legum in lucem editum, cum Paratitlis ac notis perpetuis Nicolai Reusneri, quæ Commentarii vice esse possunt. Francofurti* 1585. *in*-8°.

21. *Partitio, sive Oeconomia Juris, utriusque Civilis & Canonici brevibus tabellis comprehensa. Argentorati* 1585. *in*-4°.

N. REUSNER. 22. *De Italia libri duo. Item Elogia in urbes Italiæ Poëtica & Oratoria; cum Melissi Epigrammatis in Urbes Italiæ. Argentorati* 1585. *in*-8°.

23. *Elementorum Artis Rhetoricæ libri duo & Dialecticæ libri quatuor. Argentorati* 1587. *in*-8°. J'ai déja parlé du dernier Ouvrage au *N°*. 6.

24. *Icones, sive Imagines virorum litteris illustrium, recensente Nic. Reusnero. Curante Bernardo Jobino. Argentor.* 1587. *in*-8°. Il n'y a de *Reusner* dans cet Ouvrage, qui a été imprimé quelques autres fois depuis, que des distiques à chaque portrait.

25. *Cynosura Juris, seu de Juris arte Justinianea. Spiræ* 1588. *in*-8°. It. Dans le second volume de ses discours.

26. *Symbolorum Imperatoriorum classes tres; in quarum prima continentur Symbola Imp. à C. Julio Cæsare usque ad Constantinum Magnum; in altera Imperatorum à Constantino M. usque ad Carolum M. in tertia Imp. à Carolo M. usque ad Rodolphum II. Cæs. Austriacum. Francofurti* 1588. *in*-8°.

27. *Imperatorum Romanorum series ad annos Mundi, Romæ & Christi ac-*

commodata, ex Nic. Reusneri descrip- N. REUSNER.
tione. Dans le 2e volume des *Historiæ Augustæ Scriptores Latini minores. Francofurti* 1588. *in-fol.*

28. *Disputatio de Casibus fortuitis. Argentorati* 1588. *in-4°.*

29. *Ænigmatologia, seu Sylloge Ænigmatum & Gryphorum Convivalium. Argentorati* 1589. *in-8°.* It. 2a *Editio. Francofurti* 1602. *in-12.* Ce Recueil est tiré de differens Auteurs.

30. *Nic. Reusneri Panegyris Actus Doctorei Jurisconsultorum, celebrata solenniter in Academia Salana. Accessit Joannis Stigelii Epistola de inauguratione Academiæ Salanæ. Jenæ* 1590. *in-4°.* C'est un discours que *Reusner* prononça à une promotion de Docteurs.

31. *De obligatione ex die vel ad diem contracta. Jenæ* 1588. *in-8°.*

32. *Ephemeris, sive Diarium Historiarum; in quo est Epitome omnium Fastorum & Annalium tam sacrarum, quam prophanarum, Nicolai Reusneri cura elaboratum, & consummatum ab Elia Reusnero. Accessit vetus Calendarium, non modo Græcum, sed &*

REUS-R. *Romanum triplex ; Pontificium item novum, præterea & Biblicum duplex ; una cum aliis ejusdem argumenti Analectis, ex Antiquitate Romana depromptis. Francofurti* 1590. *in*-4°.

33. *Ethica & Physica Christiana ; cui accessit Politicarum disputationum libellus singularis ; præterea Doctrina de Virtutibus. Jenæ* 1590. *in*-8°.

34. *Oratio de sapiente perfecto. Jenæ* 1590. *in*-8°. It. Dans le second volume de ses discours.

35. *Operum Poëticorum Partes quatuor. Prima continens Elegiarum libros sex ; Elegorum Græcanicorum librum unum ; Heroïdum fragmenta. Secunda continens Epicorum libros* II. *Hymnorum I. Odarum II. Epodon II. Philotesiorum III. Silvarum I. Tertia continens Epigrammatum libros* XXIV. *Quibus accessit Epigrammatum Græcorum liber singularis. Quarta continens Anagrammatum libros* IX. *quorum prioribus septem de nominibus Imperatorum, Regum, Principum, Comitum, Baronum, Equitum, aliorumque litteris & armis clarorum virorum ; posterioribus duobus de nomine ipsius Autoris diversorum leguntur Epigrammata. Jenæ* 1593. *in*-8°.

36. *Oratio in Obitum Dorotheæ Susannæ Joan. Wilhelmi Saxoniæ Ducis Conjugis. Jenæ* 1593. *in*-4°. N. REUSNER.

37. *Oratio de Academiis præsertim Jurisconsultorum. Jenæ* 1595. *in*-4°. Avec *Eliæ Reusneri Lyra Mercurii, sive Carmen de septem Artibus liberalibus cum novem Musis collatis.* It. dans le 2e volume de ses Discours.

38. *Disputatio de Occupatione. Jenæ* 1595. *in*-8°.

39. *Tractatus aureorum dogmatum de Principe ejusque officio. Jenæ* 1595. *in*-8°.

40. *Orationes Panegyricæ. Jenæ* 1595. *in*-8°. deux vol. Les quinze discours contenus dans le premier roulent sur des matieres de Morale; les quinze autres, qui sont dans le second, traitent de la Jurisprudence en general. Le dernier, qui a pour titre: *De præcipuis luminibus Academiæ Jenensis, maxime in Jurisprudentia*, est celui dont j'ai parlé ci-dessus No. 30. & qu'il prononça à une promotion de Docteurs.

41. *De Bello Turcico Selectissimarum Orationum & Consultationum, variorum & diversorum Autorum vo-*

N. REUSNER. *lumina quatuor; recensente Nic. Reusnero. Lipsiæ* 1596. *in*-4°. Il compila cet Ouvrage, après son retour de Pologne, où il étoit allé pour Negotier une ligue contre le Turc.

42. *De Jure Testamentorum & ultimarum voluntatum Tractatus in libros duos distributus. Jenæ* 1597. *in*-4°.

43. *Icones, sive imagines Imperatorum, Regum, Principum, Electorum & Ducum Saxoniæ; una cum Elogiis. Jenæ* 1597. *in-fol.*

44. *Epistolarum Turcicarum libri* XIV. *Francofurti* 1598. *in*-4°. C'est un Recueil de Lettres écrites par differentes personnes sur les affaires de la Turquie. *Reusner* aimoit assez à faire de semblables compilations; mais quoique ces sortes d'Ouvrages ne demandent pas beaucoup de travail, on lui a cependant l'obligation de pouvoir trouver sans peine plusieurs pieces fugitives, qu'on ne pourroit avoir, & qu'on ignoreroit peut-être sans lui.

45. *Decisionum Juris singularium libri* IV. *Francofurti* 1599. *in-fol.* Quoique *Reusner* fût habile dans la Jurisprudence pour son temps, il

y a cependant dans les livres qu'il a composés sur ces matieres, plus d'Autorités que de raisonnemens, & d'ailleurs peu d'ordre & d'exactitude. N. REUSNER.

46. *De Jure Codicillorum Tractatus. Accessit Commentariolus ejusdem argumenti Barnabæ Brissonii & Rolandini Paschagerii* 1601. *in*-4°.

47. *De Urbibus Germaniæ liberis, sive Imperialibus libri duo; in quibus præter earum descriptiones, variorum Autorum leguntur Elogia. Francofurti* 1602. *in*-8°. It. sous ce titre: *Germania, sive Majestas, gloria & potentia S. Romani Imperii, Urbium Imperialium Germanicarum variis elogiis decantata. Ursellis* 1505. *in*-8°.

48. *Anagrammatographia. Accessit Gulielmi Blanci libellus de ratione Anagrammatismi. Jenæ* 1602. *in*-8°.

49. *Rerum Memorabilium in Pannonia sub Turcarum Imperatoribus à capta Constantinopoli bello gestarum Exegeses, sive narrationes variorum; recensente Nic. Reusnero. Francofurti* 1603. *in*-4°.

50. *Commentarius de quatuor obligationum causis seu qualitatibus. Francofurti* 1603. *in*-8°.

N. REUSNER.

51. *Consiliorum partes* III. *Francofurti* 1605. *in-fol.*

52. *Commentarius in septem dificillimas leges Juris Civilis. Francofurti* 1606. *in-4°.*

53. *Pentas legalis; hoc est, quinque omnium judicio difficillimarum Digesti Justinianei legum solidissima explicatio. Francofurti* 1623. *in-4°.*

V. *Melchioris Adami Vitæ Jurisconsultorum Germanorum.* Il a copié l'Ouvrage suivant. *Nicolai Arumei, & Thomæ Sagittarii parentalia, facta Nicolao Reusnero, cum ejusdem vita per Joannem Wertzium. Jenæ* 1605. *in-4°. Freheri Theatrum Virorum Doctorum p.* 659. *Joannis Gaspari Zeumeri vitæ Professorum Jurisprudentiæ Jenensium. p.* 61. *Joannis Casparis Eberti Leorinum Eruditum. p.* 49.

CELIO CALCAGNINI.

CELIO *Calcagnini* naquit à *Ferrare*, & fut fils naturel d'un Ecclesiastique, Protonotaire Apostolique, nommé *Calcagnini*, qui sortoit d'une famille noble du Pays; & qui fut employé par divers Princes d'Italie en plusieurs Negotiations importantes. C. CALCAGNINI.

Il nous raconte lui-même dans ses Dialogues l'occasion qui lui fit donner le nom de *Cœlius*. Il dit que son pere s'amusant, pour se delasser de la fatigue des affaires, à lire l'Epitre de *Ciceron* à *M. Cœlius*, en étoit à ces mots : *Ego de Provincia decedens Quæstorem Cœlium præposui*, lorsqu'on lui vint dire qu'il lui étoit né un fils; & qu'alors tout joyeux, & faisant allusion à ce qu'il lisoit, *bon*, dit-il, *il m'est né un Cœlius*. Il ajoute que lorsqu'on le baptisa, il étendit le bras droit, qu'il avoit hors des langes, & empoigna avec sa petite main le Rituel que le Prêtre tenoit, avec tant de force, qu'on eut

C. CALCAGNINI.

quelque peine à l'en séparer ; ce qui fit conjecturer qu'il aimeroit beaucoup dans la suite les livres & les Sciences.

Ce presage, vrai ou faux, eut son accomplissement. *Calcagnini* s'appliqua avec beaucoup de succès à l'étude ; mais on ignore quels furent ses Maîtres, & en quels endroits il étudia. On sçait seulement par ses Ecrits, qu'il fut quelque temps disciple de *Baptiste Guarini*.

Après avoir donné sa premiere jeunesse aux Sciences, il les abandonna pour un temps. Il servit d'abord dans les troupes de l'Empereur où il eût quelque Commandement, & ensuite dans celles du Pape *Jules II*. lorsque ce Pontife alla assieger *Boulogne* en 1506. Le Duc de *Ferrare* l'envoya depuis deux fois à *Venise*, & une autre fois à celui qui Commandoit en Italie pour le Roi d'Espagne, afin de ménager ses interêts auprès de ces Puissances, contre les entreprises du Pape *Jules II* & ce Prince lui procura pour recompense un Canonicat de la Cathedrale de *Ferrare* ; ce qui, joint à la qualité

de Protonotaire Apostolique, qu'il a eue, marque qu'il avoit embrassé l'Etat Ecclesiastique. Il fit ensuite un voyage en Allemagne & en Hongrie pour d'autres Negociations. C'est lui même qui nous apprend tout ce detail dans son Opuscule : *Quod studia sunt moderanda.* C. CALCAGNINI.

De retour en Italie, il se donna de nouveau tout entier aux Belles-Lettres, qui firent depuis sa principale occupation, quoiqu'il ne laissât pas quelquefois de les abandonner, pour s'appliquer aux Mathematiques, à la Philosophie, ou à la Théologie ; inconstance qu'il justifie dans une de ses Lettres, qui est la 5e du livre 2. Mais il revenoit toûjours aux Belles-Lettres, qu'il enseigna même long-temps à *Ferrare*.

Les Ducs de *Ferrare* lui témoignerent toûjours de l'estime & de la confiance, & *Hercule II.* l'envoya sur la fin de sa vie au Pape *Paul III.* apparemment pour le complimenter sur son exaltation au Pontificat.

Il mourut l'an 1540. & fut enterré dans la Bibliotheque des Jacobins, à laquelle il avoit laissé tous ses li-

C. CALCAGNINI.

vres, comme il l'avoit ordonné par son testament ; afin de demeurer après sa mort dans un lieu, dont il avoit fait ses delices pendant son vivant. C'est ce qui paroît par ces deux Inscriptions qu'on y voit sur la porte.

Celle-ci en dehors.

Cœlius Calcagninus Apostolicæ Sedis Protonotarius vivus sibi posuit. Hoc scilicet deerat temeritati humanæ, ut eorum curam susciperet, quæ neque vivis neque mortuis essent profutura.

Cette autre en dedans.

Cum Cœlius Calcagninus nihil magis optaverit, quam de omnibus, pro fortunæ captu, optime mereri, decedens Bibliothecam, in qua multò maximam ætatis partem egit, in suorum Civium gratiam publicavit, & in ea se condi mandavit. Tu quisquis es, rogo, ut hominis B. M. Manibus Deum propitium preceris. Ex diuturno studio imprimis hoc didicit, Mortalia contemnere, & ignorantiam suam non ignorare.

Il composoit avec assez de facilité, mais son style est rude, & ses expressions languissantes ; d'ailleurs

en remplissant son discours de citations, pour paroître Sçavant, il est tombé dans le ridicule & s'est rendu ennuyeux. Ses vers sont cependant meilleurs. Rien n'a plus revolté que la hardiesse qu'il a eu d'attaquer *Ciceron*, & de critiquer son livre des Offices. Ce fameux Romain trouva un defenseur dans la personne de *Marc-Antoine Majoraggio*, qui le defendit avec tant de force & d'Eloquence, que si *Caleagnini* eût été encore en vie, lorsque son Apologie parut, elle l'auroit, au sentiment de *Paul Jove*, fait mourir de colere & de chagrin. C. CALCAGNINI.

Les Ouvrages posthumes de *Calcagnini* ont été imprimés ensemble par les soins d'*Antoine Musa Brasavolus*.

Cœlii Calcagnini, Ferrariensis, Protonotarii Apostolici, Opera aliquot, ad Ill. Principem Herculem II. Ducem Ferrariæ quartum. Basileæ. 1544. *in-fol. pp.* 657. Il est étonnant que l'Editeur n'ait pas mis à la ête l'Eloge de l'Auteur, qui étoit mort quatre ans auparavant. Voici la liste des pieces contenues dans ce Recueil.

C. CAL-CAGNINI. 1. *Epistolicarum Quæstionum libri* XVI. *p.* 1. Les Citations, dont ces Lettres sont remplies, en rendent la lecture ennuyeuse. Elles ont été imprimées séparement *Amberga* 1608. *in*-8°.

2. *Judicium Vocalium Luciani, Cœlio Calcagnino Interprete. p.* 218.

3. *De rebus Ægyptiacis Commentarius. p.* 229.

4. *Disquisitiones aliquot in libros Officiorum Ciceronis. p.* 252. C'est ici qu'il critique cet Ouvrage de *Ciceron.*

5. *De imitatione Commentatio ad Joan. Bapt. Cinthium Gyraldum. p.* 269.

6. *De Judiciis, seu de ratione judicandi liber. p.* 276.

7. *De Talorum ac Tesserarum & Calculorum ludis, ex more veterum; in gratiam Lilii Gregorii Gyraldi. p.* 286.

8. *De re Nautica, ad eundem. p.* 301.

9. *Quod studia sint moderanda, ad eundem. p.* 316.

10. *Ne quis se à sua umbra vinci sinat, vel de Profectu. p.* 325.

11. *De Verborum & Rerum significatione Commentatio. p.* 338. C. CALCAGNINI.

12. *Collectanea Vetustatis ex antiquis Ritibus, ex* XII. *Tabulis, ex Tabulis Censoriis, ex Legibus Numæ, ex Jure Pontificio, & Augurali, & aliis. p.* 376.

13. *Quomodo Cœlum stet, terra moveatur; vel de perenni motu terræ Commentatio p.* 388. Il soutient le mouvement de la terre autour du Soleil.

14. *De libero animi motu ex sententia veterum Philosophorum. p.* 395.

15. *De Patientia, seu vita aulica Commentatio. p.* 400.

16. *Pulicis Encomion. p.* 405. Ce badinage se trouve aussi dans le *Theatrum Dornavii* tom. 1. p. 21. & dans quelques autres Recueils semblables.

17. *De Concordia Commentatio. p.* 409.

18. *De Calumnia Commentatio. p.* 415.

19. *De salute ac recta valetudine Commentatio. p.* 423.

20. *Paraphrasis trium librorum Meteororum Aristotelis. p.* 427.

C. CALCAGNINI. 21. *Anteros, sive de mutuo amore.* p. 436.

22. *Rhetoricæ compendium.* p. 442.

23. *Paraphrasis in primum librum Ethicorum Aristotelis.* p. 453.

24. *In Politica Aristotelis Paraphrasis.* p. 457.

25. *In Aristotelis Commentationem de sensu & sensili paraphrasis.* p. 469.

26. *Quod Stoïci dicunt magis fabulosa quam Poëtæ, ad imitationem Plutarchi.* p. 476.

27. *De Citria, Cedro, & Citro Commentatio.* p. 479.

28. *Commentarius in Venetæ Classis expugnationem (anno 1509.)* p. 484. Le Cardinal d'*Est* avoit composé cette Relation en Italien, & il la fit traduire par *Calcagnini*, qui l'a rendue mot pour mot, sans s'éloigner de son Original.

29. *Descriptio silentii.* p. 491. Cette piece a été imprimée depuis avec un Ouvrage intitulé : *Hippolyti à Collibus Harpocrates, sive de recta silendi ratione. Typis Commelini* 1603. in 8°.

30. *In Sacramentum Eucharistiæ sermo tumultuarius Cœlii Calcagnini, per*

eum

cum in Cathedrali Ecclesia Agriensi publice dictus. p. 494. C. CALCAGNINI.

31. *Amatoriæ Magiæ compendium. p.* 497.

32. *In funere Beatricis Pannoniarum Reginæ Oratio. p.* 503.

33. *In funere Herculis Strozzæ Oratio. p.* 505.

34. *In funere Hippolyti Cardinalis Estensis Oratio. p.* 505.

35. *In funere Antonii Constabilis Oratio. p.* 512.

36. *In funere Alphonsi I. Ducis Ferrariæ Oratio. p.* 515.

37. *Pro Alphonso I. Duce Ferrariæ Orationes duæ ad Leonem X. P. M.* 515.

38. *Pro Hercule II. Duce Ferrariæ ad Paulum III. P. M. Oratio ex locupletiori resecta. p.* 523.

39. *Pro Oratoribus Faventinis Orationes duæ.* 1ª. *ad Julium II.* 2ª. *ad Hadrianum VI. p.* 526.

40. *Pro Alphonso I. Duce Ferrariæ Apologia ad Julium II. P. M. p.* 529.

41. *In laudem Jurisperitiæ Oratio. p.* 542.

42. *In laudem Jurisperitorum, contra Calumniatores Oratio. p.* 545.

C. CALCAGNINI. 43. *In solemnitate Epiphaniæ, qua indicuntur ex more festa mobilia, Orationes tres. p.* 547. Les deux où la date est marquée, sont des années 1516. & 1521.

44. *Pro Promotore Doctore* Oratio *in Collegio habita. p.* 550.

45. *Encomion Artium liberalium; oratio publice habita per Pollionem. p.* 552.

46. *In Doctoratu Ruben Hebræi. p.* 556.

47. *Pro amico redeunte in patriam, qui insignia Doctoratus acceperat, Oratio. p.* 557.

48. *Dialogi, quorum titulus Equitatio. p.* 558. Ces Dialogues sont ainsi appellés parce qu'ils se sont faits à Cheval, & en voyage; ils roulent sur les Belles-Lettres.

49. *De Memoria Dialogus. p.* 591.

50. *Dialogus; Galatea, Melene, Proteus. p.* 599.

51. *Dialogus; Rex Albaniæ, Alexander, Piora. p.* 600.

52. *De Mensibus Dialogus. p.* 604.

53. *Apologi. p.* 614.

54. *Oraculorum liber. p.* 640.

55. *Dicta quædam moralia. p.* 647.

56. *Panegyricus, dum esset admodum puer, pro Calcagnino, Protonotario.* *p. 651.* Celui dont il s'agit ici, est son pere. C. CALCAGNINI.

Comme l'Editeur n'a eu dessein de faire entrer dans ce Recueil des Oeuvres de *Calcagnini*, que ses productions, qui n'avoient pas été encore données au public; il faut parler maintenant de celles qu'on n'y voit point, & qui avoient paru avant sa mort.

57. *Aristotelis de Coloribus liber, Cœlio Calcagnino Interprete.* Dans une édition Latine des Oeuvres d'*Aristote* faite à *Basle* en 1538. en deux vol. *in-fol.* & dans les éditions suivantes.

58. *Cœlii Calcagnini Apologia pro littera* Τ *contra* Σ *Lucianicæ accusationi respondens. Basileæ* 1539. *in-8°.*

59. *Dionysii Afri Periegesis Græce, cum Latina Rhemnii Fannii Interpretatione, & Cœlii Calcagnini Annotationibus. Ferrariæ* 1512. *in-4°.* La version Latine attribuée ici à *Rhemnius Fannius*, porte dans la plûpart des autres Editions le nom de *Priscien*. *Jean Albert Fabricius* n'a point fait

C. CALCAGNINI. mention de cette édition dans sa *Bibliotheque Greque.*

60. *Carminum libri tres. Venetiis* 1533. *in*-8°. Avec les Poësies Latines de *Jean-Baptiste Pigna*, & *Louis Arioste*. It. dans les *Deliciæ Poëtarum Italorum. tom.* 1. On s'étonneroit que *Baillet* n'ait point parlé de ces Poësies dans ses *Jugemens des Sçavans*, si l'on ne savoit que cet Auteur en a omis un grand nombre d'autres qu'il ne connoissoit pas, ou sur lesquels il ne trouvoit point de jugement dans ses Recueils.

V. *Pauli Jovii Elogia.* Cet Article n'apprend presque rien. *Les Additions de Teissier aux Eloges de M. de Thou. tom.* 1. *p.* 239. *Les Ouvrages de Calcagnini.* C'est où l'on trouve le peu de particularités qu'on sçait de sa vie.

ROBERT CONSTANTIN.

ROBERT Constantin naquit à *Caen* d'une ancienne famille Bourgeoise, & Marchande de cette ville. R. CONSTANTIN.

Il acquit une grande connoissance des langues Hebraïque, Gréque, & Latine, & sur tout de ces deux dernieres, de l'Histoire des Plantes, & de la Medecine; & il se fit recevoir Docteur en cette derniere Science dans l'Université de *Caen* l'an 1564.

Il voyagea pendant quelque temps dans toute l'Europe, pour profiter de la conversation des Sçavans, & demeura plusieurs années en Allemagne, sans qu'on sache pour quel sujet, & où il fit son séjour. Enfin l'Université de *Caen* le rappella à des conditions honorables, pour professer dans cette ville les Belles-Lettres.

Il se rendit à ses desirs, & quitta l'Allemagne, où il s'étoit établi. Il choisit sa demeure à *Caen* dans le College des Arts, où ils montroit aux Enfans les principes de la langue

..CON- Gréque, après l'avoir publiquement
ANTIN. enseignée dans les grandes Ecoles de la faculté des Arts.

Mais comme il se servoit de cette occasion, pour expliquer le texte Grec des Epitres de *S. Paul*, & pour jetter dans ses explications des semences de la Religion Protestante, qu'il avoit embrassée, on en fit des plaintes, & il y a apparence qu'on l'empecha de continuer.

Ce furent vraisemblablement les traverses que cela lui attira, qui l'engagerent à abandonner *Caen*, & à retourner en Allemagne; & non pas la peste, ni les guerres civiles, qui n'en furent que le pretexte. Il est même assez probable que le mécontentement qu'il en eut l'obligea de chercher d'autres patrons dans la seconde édition de son Dictionnaire Grec, qu'il avoit dedié aux citoyens de *Caen* dans la premiere.

Il mourut en Allemagne de pleuresie le 27 Decembre 1605. âgé de 103 ans, suivant M. *de Thou*, qui assure qu'une vieillesse si extraordinaire n'avoit diminué ni la vigueur de son esprit & de son corps, ni mê

me sa memoire, qui est la premiere faculté de l'ame qui commence à s'affoiblir. Mais ce calcul est sujet à bien des difficultés. Car *Joseph Scaliger*, qui le connoissoit particulierement, & qui étoit né le 4 Août 1540. dit dans le *Scaligerana secunda* que *Constantin* n'avoit pas plus de dix ans plus que lui; ainsi ce dernier, suivant cet autre calcul, seroit né en 1530. & seroit mort par consequent à l'âge de 75 ans. D'ailleurs si *Constantin* étoit mort en 1605. âgé de cent trois ans, il seroit né en 1602. & auroit eu consequemment 62 ans lorsqu'il se fit recevoir Docteur en Medecine en 1564. Ce qui ne paroît guéres probable. Ainsi il est plus naturel de s'en tenir à la supputation de *Scaliger*, qui devoit sçavoir son âge mieux que M. *de Thou*. R. CONSTANTIN.

M. *de Thou* ajoute que *Constantin* fut Domestique de *Jules Cesar Scaliger*; c'est-à-dire apparemment qu'il s'étoit mis en pension chez lui, pour profiter de sa conversation & de ses instructions. *Scaliger* conçut tant d'estime de son merite & de sa capacité, qu'il le chargea en mourant de

R. CONSTANTIN. l'édition de quelques-uns de ses Ouvrages, que *Sylvius* son fils aîné lui remit entre les mains, après la mort de ce grand homme. Cette confiance à excité apparemment la jalousie de *Joseph Scaliger*, qui l'a dechiré en toutes rencontres avec acharnement, le traitant de faux, d'impudent, & d'âne dans l'intelligence des bons Auteurs.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Lexicon Græco-Latinum. Genevæ. Joan. Crispinus* 1562. *in-fol.* deux vol. It. *Secunda hac editione partim ipsius Autoris, partim Francisci Porti & aliorum additionibus pluribus auctum. Genevæ. Vignon* 1592. *in-fol.* deux vol. *Joseph Scaliger* méprise infiniment ce Dictionnaire, quoiqu'il se soit trouvé des Sçavans, qui l'ont preferé, mais sans raison, à celui d'*Henri Etienne*. Ce jugement de *Scaliger* ne doit pas surprendre; puis qu'on sçait qu'il haïssoit personnellement *Constantin*, & que dans sa haine il ne sçavoit garder aucune mesure d'équité. Les mots Grecs ne sont point rangés ici, comme dans le Dictionnaire d'*Etienne* sous leurs

Racines, mais dans l'ordre Alphabe- R. CONSTANTIN.
tique; cette methode plus commode pour trouver ce que l'on cherche, est apparemment la cause de la preference que quelques-uns lui ont donné sur celui d'*Etienne*. *Constantin* promettoit encore d'autres Ouvrages sur la langue Gréque, pour en faciliter la connoissance; mais il n'a pas tenu cette promesse. On a tiré de son grand Dictionnaire de quoi en faire un plus abregé, qui a paru sous ce titre: *Lexicon Graco-Latinum ex Roberti Constantini & aliorum scriptis collectum. Apud Crispinum.* (c'est-à-dire à *Geneve*) 1566. *in*-4°.

2. *Supplementum Latina lingua, seu Dictionarium abstrusorum Vocabulorum. Geneva. Vignon* 1573. *in*-4°. C'est un supplement à l'édition de *Calepin*, qui avoit paru quelque-temps auparavant.

3. *Aurelii Cornelii Celsi de Re Medica libri* VIII. *Sereni Poëma Medicinale, & Rhemnii Poëma de Ponderibus & Mensuris, cum Roberti Constantini Annotationibus. Lugduni Rovillius* 1566. *in*-8°. It. *Cum Is. Ca-*

R. CONSTANTIN. *sauboni & aliorum scholiis ; edente Theod. Janssonio ab Almeloveen. Amstelodami* 1687. & 1713. *in-8°.*

4. *Annotationes & Correctiones Lemmatum in Dioscoridem.* Avec *Amati Lusitani in Dioscoridis de Materia Medica libros quinque Enarrationes. Lugduni* 1558. *in-8°.*

5. *Theophrasti de Historia Plantarum cum annotationibus Julii Cæsaris Scaligeri. Lugduni* 1584. *in-4°. Constantin*, qui a publié cet Ouvrage, a ajouté à la fin des Remarques sur quatre livres de cette histoire des Plantes, ausquelles ils n'a pas mis son nom, mais qui sont constamment de lui, quoique *Vossius* ait crû qu'elles étoient de *Jacques Dalechamp*. Elles ont été réimprimées sous son nom avec celles de *Scaliger*, à *Amsterdam* l'an 1644. *in fol.*

6. *Nomenclator insignium scriptorum, quorum libri extant vel manuscripti, vel impressi ex Bibliothecis Galliæ & Angliæ ; Indexque totius Bibliothecæ atque Pandectarum Conradi Gesneri. Paris.* 1555. *in-8°.*

V. *Les Origines de Caen de M. Huet, p.* 351. *Les Eloges de M. de*

Thou, & *les Additions de Teissier.* *Colomesii Gallia Orientalis. p.* 103.

SEBASTIEN ROULLIARD.

SÉBASTIEN *Roulliard* naquit à *Melun* de *Denis Roulliard*, Avocat au Baillage & Présidial de cette ville. S. ROULLIARD.

Il nous apprend dans son *Histoire de Melun*. p. 631. qu'il sortit de sa patrie quelques mois avant May de l'an 1588. pour venir à *Paris*, & qu'il n'y retourna point depuis.

Il embrassa le même genre de vie que son pere, & s'étant fait recevoir Avocat au Parlement de *Paris*, il en remplit les fonctions tout le reste de sa vie.

Le P. *Liron* dit avoir lû dans une note Manuscrite, qu'ayant parlé un jour avec beaucoup de liberté, en plaidant, le premier Président l'interrompit, & lui dit de corriger son plaidoyer, que cette réprimande fit beaucoup de peine à *Roulliard*, qu'il ne voulut plus plaider, & se mit à écrire.

S. ROULLIARD. Quoiqu'il en soit de ce fait, il est certain que *Roulliard* a employé beaucoup de temps à composer sur plusieurs matieres fort differentes; comme il paroît par le grand nombre de ses Ouvrages; & que l'Histoire, la Poësie, tant Françoise que Latine, & la Jurisprudence l'ont occupé également.

Il mourut, suivant le P. *le Long*, en 1639. dans un âge apparemment assez avancé, puisqu'il étoit déja Avocat au Parlement l'an 1588. lorsqu'il composa son Elegie sur la mort de Mr. de *Joyeuse*.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Elegie sur la mort de M. le Duc de Joyeuse, Pair & Amiral de France. Par Sebastien Roulliard Avocat à la Cour. Paris. Fed. Morel.* 1588. *in*-4°. *pp*. 9. C'étoit un pauvre Poëte, & il réussissoit également mal dans la Poësie Françoise & dans la Latine.

2. *Job ou l'Histoire de la patience de Job traduite de la Bible. Paris* 1599. *in*-8°.

3. *Meteorisme, ou Relief de Discours sur l'Histoire de Job. Paris* 1599. *in*-8°.

S. ROULLIARD.

4. *Capitulaire, auquel est traité, qu'un homme nay sans testicules apparens, & qui ha néanmoins toutes les autres marques de virilité, est capable des œuvres de Mariage. Paris* 1600. *in*-8°. *p.* 47. It. *Edition revûe & augmentée* 1600. *in*-8°. *pp.* 139. It. *Ibid.* 1604. *in*-8°. Il y a à la fin de cette édition une consultation Latine de la Faculté de *Montpellier* sur cette matiere, datée du 15 Octobre 1601. *Roulliard* avoit dès l'an 1600. une grande réputation dans le Barreau, & il fut chargé cette année de la cause d'un Gentilhomme, que sa femme accusoit d'impuissance. Elle avoit gagné sa cause devant l'Official de *Sens*, & ensuite devant les delegués de la Province de *Lyon*. Le Mari appella de leur sentence, & obtint du S. Siege des Commissaires pour juger la cause en dernier ressort. *Roulliard* son Avocat, composa à cette occasion ce Capitulaire, où il se proposa de prouver que le defaut de testicules apparens dans le Gentilhomme ne devoit pas le faire accuser d'impuissance; & comme cet homme soutenoit qu'il avoit

S. ROUL-LIARD. consommé le mariage, qu'il demandoit que sa femme fût visitée, afin qu'on connût sa defloration, & qu'il s'offroit au Congrès, *Roulliard* prétendit qu'il étoit juste de soûmettre la femme à la visite & au Congrès. L'Auteur s'explique avec bien de la naïveté sur cette matiere delicate; & quoiqu'il ne sorte jamais du serieux, on trouve dans sa piece bien des traits gaillards. Les personnes, dont il y est question, ne sont point nommées. On voit seulement les lettres initiales de leur nom dans ce second titre, qui suit le premier. *Recueil des principaux chefs du procès d'entre le S. B. D. &c. appellant, & Dame M. D. L. C. sa femme.* Mais on sçait que ces lettres signifient le Sieur *Charles de Chatillon*, *Baron d'Argenton*, & *Madeleine de la Châtre.*

5. *Agrocharis è Gallico Pybracii Poëmate Latino carmine ad verbum expressa. Ejusdem Rolliardi Musurgia,* 1605. *in*-8°.

6. *Traité de l'Antiquité, & Privileges de la Sainte Chapelle du Palais de Paris. Paris* 1606. *in*-8°.

7. Il a fait une longue Epitaphe Latine, pour *Juste Lipse* son ami; & on la trouve à la tête du Recueil intitulé: *Justi Lipsii fama Posthuma. Antuerpiæ* 1707. *in*-4°. Il la finit par ces mots. *Seb. Rolliardus amicitia Epistolis contracta Mnemosynon mœrens posuit.* Nous avons en effet six Lettres de *Lipse* à *Roulliard*, par lesquelles il paroît que ce dernier lui envoyoit les Ouvrages, qu'il donnoit au Public. S. ROULLIARD.

8. *Le Grand Aumônier de France, Paris* 1607. *in*-8°. Ce livre contient des recherches sur l'Origine & les Privileges de cette charge.

9. *Les Reliefs forenses. Paris* 1607. *in*-8°. It. *Ibid.* 1610. *in*-4°.

10. *Preséance pour les Abbés Réguliers ou Commandataires, contre les Archidiacres, Doyens, Prévots, & autres dignités Ecclesiastiques. Paris* 1608. *in*-8°.

11. *Parthenie, où Histoire de la très-Auguste & très-devote Eglise de Chartres, dediée par les vieux Druides en l'honneur de la Vierge, qui enfanteroit; avec ce qui s'est passé de plus memorable, au fait de la Seigneurie tant*

S. ROULLIARD. *spirituelle que temporelle de la dite Eglise, Ville & Pays Chartrain. Paris* 1609. *in*-8°. Cette histoire est assez étendue, mais elle est remplie de fables. *Roulliard* n'avoit pas assez de critique pour discerner la verité d'avec la fausseté, & pour composer une bonne histoire. Il nous apprend dans celle-ci qu'il alla à *Chartres* par dévotion l'an 1608. à la fête de la Nativité de la Vierge, & ce fut à cette occasion, qu'il en conçut le dessein. Il a mis à la fin l'*Epitaphe* de sa sœur unique *Michelle Roulliard* decedée le 18 Decembre 1608.

12. *La magnifique Doxologie du Festu. Paris* 1610. *in*-8°. Pure badinerie, qui cependant est recherchée des curieux, aussi bien que les *Gymnopodes* du même Auteur, qui sont dans le même goût.

13. *Consultationes variæ. Paris.* 1611. *in*-4°.

14. *Hagiopæa S. Caroli Borromæi. Paris.* 1611. *in*-4°. C'est une piece de vers.

15. *La Sainte-Mere, ou vie de Me. Sainte Isabel de France, sœur unique*

unique du Roy S. Louis, fondatrice de l'Abbaye de Long-champ. Paris 1619. *in*-8°. S. ROULLIARD.

16. *Main-Morte defendue pour les Prieur, Docteurs & Bacheliers de Sorbonne.* 1619. *in*-4°.

17. *Summaria causæ confectio pro Maria Carola Balsacia Entraguea, contra Franciscum Bassompetrium.* 1619. *in*-4°.

18. *Dicæologie, ou defense justificative pour M. Gaspar de Monconys pourvû de l'Office de Lieutenant Criminel en la Senechaussée & Siege Presidial de Lyon, par la résignation de M. Pierre de Monconys, son pere, sieur de Liergues; contre l'étrange, horrible, & prodigieuse calomnie de MM. Claude Bernard, Assesseur, Nicolas de Masso, Claude Terrat, Conseillers, & Jacques d'Aveyne, Substitut de M. le Procureur Géneral au dit Siege. Paris* 1620. *in*-4°. *pp.* 153. *Gui Patin* parle de ce Procès dans ses Lettres, où il marque que *Gaspar de Monconys* eut un Arrêt en sa faveur, & que le Factum de *Roulliard* est rare & connu de peu de personnes. Tout cela est vrai; mais ce qu'il ajoute que ce Factum est tout à fait admi-

S. ROUL-LIARD. rable est une preuve de son mauvais goût, & est absolument faux. C'est plûtôt un chef-d'œuvre de Pedanterie, où *Roulliard* au lieu de s'en tenir aux particularités de son affaire, qui étoit fort embroüillée & fort singuliere, fait à tous momens des courses chez les Juifs, les Grecs, & les Romains, pour y trouver des faits semblables à ceux qui étoient dans son procès, & fait perdre ainsi de vûe à chaque instant la suite de l'affaire en question. Voici en peu de mots ce dont il s'agissoit. *Gaspar de Monconys* étoit à *Paris* en 1617. pour se faire recevoir dans la Charge de Lieutenant criminel de *Lyon*, à la place de son pere, dans le temps que ceux dont il est parlé dans le titre de la defense s'y trouvoient aussi. Comme ils étoient ennemis mortels de son pere, ils chercherent les moyens de traverser sa réception, & ayant sçu qu'un nommé *François Louis*, qui s'étoit dit natif de *Varmes* près de *Nevers* avoit été condamné à mort par le Bailly de *Saint-Denis*, pour un sacrilege commis dans l'Abbaye; peine qui avoit été

convertie par le Parlement en neuf années de Galeres; ils firent entendre au Bailly, que *Gaspar de Monconys* étoit ce *François Louis*, qui avoit alors deguisé son nom & sa patrie, pour ne pas deshonorer sa famille, & qui s'étoit enfui des Galeres. Ce Bailly gagné fit aussitôt arrêter & conduire dans les prisons de *S. Denis*, *Monconys*, qui obtint quelque temps après par Arrêt du Parlement son élargissement, en donnant caution. Il se fit depuis un grand nombre de procedures qui embroüillerent tellement cette affaire, que *Monconys* fut long-temps sans en voir la fin.

S. ROULLIARD.

19. *Les Gymnopodes, ou de la nudité des pieds disputée de part & d'autre. Paris* 1624. *in*-4°.

20. *Le Theristre, ou defense apologetique pour le voile du visage, n'a guéres pris par les Religieuses de Nôtre-Dame de Troyes. Paris* 1626. *in*-4°.

21. *Li-huns en Sang-ters, où discours de l'antiquité, privileges & prerogatives du Monastere de Li-huns en Sang-ters, près de Roye en Picardie, originairement de l'Ordre de S. Benôit,*

S. ROULLIARD. *depuis incorporé sous le titre de Doyenné en l'ordre de Cluny. Paris* 1627. *in-*4°.

22. *La Fere, ou Charte de la Paix, ou Concordat passé & octroyé aux Majeur, Jurez & Hommes de la Fere, par Enguerrand de Coucy l'an* 1207. (*en Latin & François*) *mis en lumiere par Seb. Roulliard. Paris* 1627. *in-*4°. Avec l'Ouvrage précedent.

23. *Histoire de Melun, contenant plusieurs raretés notables & non decouvertes en l'histoire generale de France. Plus la vie de Bourchard Comte de Melun, sous le regne de Hues Capet, traduite du Latin d'un Auteur du temps. Ensemble la vie de Messire Jacques Amyot, Evêque d'Auxerre & grand Aumônier de France, avec le Catalogue des Seigneurs & Dames illustres de la Maison de Melun; le tout récueilli de diverses Chroniques & Chartes Manuscrites. Paris* 1628. *in-*4°. *Roulliard* marque à la p. 635. qu'il avoit commencé dès l'an 1608. a travailler à cette histoire, & que dans le même temps il avoit composé un Commentaire sur la coûtume de la même Ville, mais je ne sçai

s'il a été imprimé. L'Ordre & la netteté y manquent, & l'on y trouve à leur place une érudition mal digerée & pedantesque. S. ROULLIARD.

24. *Le Lumbifrage de Nicodeme Aubier, Scribe, soi disant le cinquiéme Evangeliste, & noble de quatre races. in-8°.*

25. *Traité des Privileges de la Sainte Chapelle, specialement de l'exemption de residence, pour Jacques Guillemin; contre le Chapitre de Chartres. in-8°.* Je ne sçai si ce n'est pas le même Ouvrage, que celui que j'ai marqué au *N°. 6.*

26. *Remontrance au Roy pour les Chanoines & Officiers de la Sainte Chapelle, pour leur preséance sur le Chapitre de l'Eglise de Paris. in-8°.*

V. *La Bibliotheque Chartraine du P. Liron.* L'article qu'il en donne est très-superficiel.

FRANÇOIS SWEERTIUS.

F. SWEERTIUS.

FRANÇOIS *Sweertius* naquit à *Anvers* l'an 1567. de *François Sweertius* & de *Gertrude van Os.*

Il fit ses études avec beaucoup de soin, & s'appliqua ensuite au Commerce, à l'exemple de son pere; mais cette occupation ne l'empêcha pas de cultiver les Muses, & il donnoit à l'étude tout le temps que sa profession lui laissoit libre.

Il entretint toûjours un grand commerce de Lettres avec les Sçavans de son temps, entre autres, le Cardinal *Baronius*, *Lipse*, *Scaliger*, *Casaubon*, *Gruter*, *André Schott*, *Puteanus*, *Heinsius*, &c.

Il avoit pris pour devise: *Ama latere.*

Il se maria, & épousa *Susanne van Erpe*, dont il eut six enfans.

Il mourut à *Anvers* l'an 1629. âgé de 62 ans, & fut enterré dans l'Eglise de *S. George.*

Catalogue de ses Ouvrages. F. SWEERTIUS.

1. *Insignium ejus ævi Poëtarum Lacrymæ in obitum Cl. V. Abrahami Ortelii Antuerpiani, Philippi II. Hispaniarum Regis Geographi: Franciscus Sweertius colligebat, dedicabatque S. P. Q. Antuerpiano. Antuerpiæ* 1601. *in*-8°.

2. *In Deorum Dearumque Capita, ab Ortelio Vulgata, Narrationes Historicæ, ex Analectis Andreæ Schotti Soc. J. Antuerpiæ in*-4°.

3. *In* XII. *Cæsarum Icones Narrationes Historicæ, ex Analectis And. Schotti. Ibid. in*-4°.

4. *Belgii totius descriptio.* Avec la Carte des Pays-Bas de *Urientius*, imprimée en 1603.

5. *Meditationes Joannis Cardinalis de Turrecremata, cum ejusdem vita & precibus Selectis. Coloniæ* 1607. *in*-12.

6. *Selectæ Christiani Orbis deliciæ ex Urbibus, Templis, Bibliothecis, & aliunde. Coloniæ Agripp.* 1608. *in*-8°. Item. *Editio auctior. Ibid.* 1625. *in*-8°. C'est un Recueil d'Epitaphes, qui se trouvent en differentes villes de l'Europe; & on y en voit plusieurs

F. SWEERTIUS.

de Sçavans. *Nathan Chytrée* avoit donné un semblable Ouvrage quelques années auparavant, sous le titre de *Variorum in Europa Itinerum deliciæ.* in-8°. & *Swertius* en a tiré la meilleure partie de son Recueil.

7. *Hieronymi Magii de Tintinnabulis liber Posthumus, cum notis Francisci Sweertii. Hanoviæ* 1608. *in*-8°. It. *Amstelod.* 1664. *in*-12.

8. *Justi Lipsii Musæ errantes ex Autoris Schedis editæ. Antuerpiæ* 1609. *in*-4°.

9. *Monumenta Sepulchralia & Inscriptiones Ducatus Brabantiæ. Antuerpiæ* 1613. *in*-8°.

10. *Joannis Bochii Poëmata, à Fr. Sweertio collecta. Accesserunt quædam Joan. Ascanii filii aliorumque. Francofurti* 1614. *in*-16. It. *Coloniæ* 1615. *in*-8°.

11. *Flores Lipsiani, sive sententiæ & similitudines è Justi Lipsii scriptis. Coloniæ* 1614. & 1620. *in*-12. D'autres Auteurs avoient auparavant donné des Ouvrages semblables, tirés des œuvres de *Lipse*. Ainsi *Nicolas Stochius* avoit publié *Mellificium duplex; alterum similium; alterum Aphorismorum*

rismorum seu sententiarum. Lugd.Bat. F.SWEERTIUS.
1591. *in-12.* & *Joachim Nissaus* avoit fait imprimer à Francfort *Mellificium Deliciarum.*

12. *Rerum Belgicarum Annales; Chronici, & Historici, de bellis, Urbibus, situ & moribus gentis, antiqui recentioresque scriptores, quorum pars magna hactenus non edita, pars longe auctior nunc evulgatur. Francofurti* 1620. *in-fol.* Les Auteurs contenus dans ce Recueil, qui devoit avoir plusieurs volumes, mais qui est borné à celui-ci, sont 1°. *Joannis Gerbrandi, Leydensis, Carmelitani, Chronicon Hollandiæ Comitum, & Episcoporum Ultrajectensium, ac de rebus domi forisque in Belgio præclare gestis à S. Willebrordi temporibus ad annum* 1417. Cet Auteur mourut en 1504. suivant les Bibliothecaires des Pays-Bas; ainsi le P. *le Long* s'est trompé en disant qu'il vivoit en 1417. temps auquel il finit sa Chronique. 2°. *Reneri Snoy, Goudani, Archiatri, de Rebus Batavicis libri* XIII. *numquam antehac luce donati, emendati nunc demum & recogniti opera & studio Jacobi Brassicæ, Roterodami.* C'étoit le

F. SWEERTIUS. neveu de *Snoy*, dont l'Histoire s'étend jusqu'à l'an 1519. 3°. *Annales Belgici Ægidii de Roya ab anno Christi 792. ad annum 1478.* 4°. *Anonymus de Rebus Belgicis.*

13. *Epitaphia Jocoseria, Latina, Gallica, Italica, Hispanica, Lusitanica, Belgica. Coloniæ* 1623. *in*-8°.

14. *Rariores sententiæ ex præcipuis primæque notæ historiographis Collectæ. Coloniæ* 1625. *in*-12.

15. *Athenæ Belgicæ, sive Nomenclator inferioris Germaniæ scriptorum, qui disciplinas Philologicas, Philosophicas, Theologicas, Juridicas, Medicas & Musicas illustrarunt. Accessit* XVII. *ejusdem Inferioris Germaniæ Provinciarum, nec non præcipuarum orbis Bibliothecarum & Academiarum luculenta descriptio. Antuerpiæ* 1628. *in-fol.* Il y a de bonnes choses dans cet Ouvrage, quoiqu'il ne soit pas comparable à celui que *Valere André* a composé sur la même matiere. Celui-ci se plaignit que *Sweertius* l'avoit volé dans la premiere édition de sa *Bibliotheque Belgique*, qui s'étoit faite en 1623. cinq ans avant que *Sweertius* eût publié son Ouvrage.

C'est de quoi celui-ci se defend fortement dans sa Préface, ajoûtant qu'il ne devoit pas paroître surprenant que travaillant tous deux sur le même dessein, il se rencontrassent souvent. *Baillet* dans ses *Jugemens des Sçavans* avance qu'il usa de la voye de récrimination, & qu'il accusa à son tour *Valere André* de s'être enrichi de ses depoüilles; mais il n'a pas lû cet Auteur avec assez d'attention. *Swertius* ne dit rien de semblable, il dit seulement que *Valere André* a pillé un grand nombre d'Auteurs qui lui ont servi à composer sa Bibliotheque. F. SWERTIUS.

V. *Valerii Andreæ Bibliotheca Belgica. Fr. Swertii Athenæ Belgicæ.*

JEAN-BAPTISTE CRISPO.

JEAN-*Baptiste Crispo* naquit à *Gallipoli*, ville du Royaume de *Naples* dans la terre d'*Otrante*, vers le milieu du 16e siecle. J. B. CRISPO.

Après avoir fait ses études dans son pays avec beaucoup de succès, & avoir embrassé l'état Ecclesiasti-

J. B. CRISPO.

que, il alla à *Rome*, où son merite lui procura bientôt la connoissance & l'amitié de plusieurs Sçavans, entre autres de *Torquato Tasso*, d'*Annibal Caro*, de *Scipion Ammirato*, qui étoit alors dans cette ville, d'*Alde Manuce* & du Cardinal *Jerôme Seripando*, dont il fut quelque temps Secretaire.

Son habileté dans les Sciences le fit rechercher par plusieurs personnes de considération, pour leur enseigner la Jurisprudence, la Philosophie & la Théologie, & ce fut à quoi il s'occupa une partie du temps qu'il demeura à *Rome*.

Le Pape *Clement VIII.* avoit dessein de l'élever à l'Episcopat, mais la mort prematurée de *Crispo* l'empêcha d'executer ce dessein. On ignore l'année de sa mort; cependant comme on n'a vû aucun Ouvrage de sa façon depuis l'an 1594. il est à presumer qu'il mourut quelque temps après.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. On trouve quelques vers Italiens de lui dans un Recueil publié par *Scipion de' Monti* sous ce titre: *Le*

rime, versi in lode dell' Ill. Sig. Donna Giovanna Castriota Carrafa, Duchessa di Nocera, e Marchesa di Civita di S. Angelo. In Vico Equense. 1585. *in*-4°. J. B. CRISPO.

2. *De Medici Laudibus, Oratio ad Cives Gallipolitanos. Roma* 1591. *in*-4°.

3. *La Pianta della Citta di Gallipoli. In Roma* 1591. Cette Carte a été inserée dans le *Théâtre des Villes du Monde* de *George Braunius.* Elle fait connoître l'habileté de son Auteur dans les Mathematiques & la Geographie.

4. *Le Rime di Ascanio Pignatelli, date in luce da Gio. Bat. Crispo. In Napoli* 1593. *in*-4°. Imprimées ensuite à *Vicenze* l'an 1603. *in*-12. *Crispo* a mis à la tête une Epitre dedicatoire datée de *Naples* le 10 Mars 1593.

5. *La Vita di Giacomo Sannazaro. In Roma* 1593. *in*-8°. It. *Ibid.* 1594. *in*-8°. Cette seconde édition est augmentée. It. *In Napoli* 1633. *in*-8°. Cette Vie est fort bien faite, & c'est un des meilleurs Ouvrages de *Crispo.*

J. B. RISPO. *6. Due Orazioni a' Principi Cristiani per la guerra contro i Turchi dell' anno* 1594. *In Roma* 1594. *in-4°.*

7. *De Ethnicis Philosophis caute legendis disputatio ex propriis cujusque principiis. Quinarius primus. Romæ* 1594. *in-fol.* Il avoit composé la suite de cet Ouvrage, à sçavoir le *Quinarius secundus, & tertius*; mais elle est demeurée manuscrite entre les mains d'*Alexandre de Sangro*, Archevêque de *Benevent*, son protecteur & son ami particulier, qui a herité de tous ses papiers. *Possevin* donne dans son *Apparat Sacré* & dans sa *Bibliotheque choisie* de grandes loüanges à cet Ouvrage de *Crispo*. Il y assure qu'il est fort bon, & qu'il n'y a point d'école dans toute la Chrétienté, où il ne doive être lû. Il ajoute que l'Auteur est un homme d'un jugement fort delicat & fort exquis, qu'il fait voir dans son livre quelles sont les héresies qui ont pris leur origine chez les Philosophes, & les refute solidement; & que tous ses principes sont tirés de l'Ecriture Sainte, des Conciles, des Saints Peres, & des Théologiens;

en sorte qu'il n'y a rien, selon lui, J. B.
de plus utile pour decouvrir d'un CRISPO.
côté les erreurs des Philosophes, &
de l'autre la verité qu'on cherche
dans la Philosophie.

8. *Toppi* marque qu'on trouve quelques Poësies de sa façon après l'Oraison funebre de *Sigismond* Roi de Pologne. Je ne sçai de quelle année est l'édition de cette Oraison & de ces Poësies. Il est sûr du moins que cette Oraison est de *Sigismond II.* qui mourut le 7 Juillet 1572.

V. *Sa vie par Dominique de Angelis dans le second volume des Vite de' Letterati Salentini. In Napoli* 1713. *in*-4°. On trouve dans cette vie tout ce qu'on sçait de *Crispo*; ce qui se réduit à peu de choses. *Nicolai Toppi Bibliotheca Neapolitana. p.* 132.

JEAN OPORIN.

J. OPORIN. JEAN *Oporin* naquit à *Basle* le 25 Janvier 1507. de *Jean Herbst*, Peintre de cette ville, & de *Barbe Lupfarten.*

Comme le nom de sa famille signifie en Allemand l'*Automne*, il le quitta dans la suite pour en prendre un Grec, qui signifie la même chose, c'est-à-dire celui d'*Oporin.* Ce qui fut cause que *Robert Winter* son Associé dans la Librairie, dont le nom signifioit *l'Hyver*, prit par la même raison celui de *Chimerinus.* Cela donna occasion d'appliquer à ces deux Imprimeurs ce distique de Martial.

Si daret Autumnus mihi nomen; ὀπωρινὸς *essem*
Horrida si Brumæ sigora, χειμερινός.

Son pere, qui étoit pauvre, prit d'abord le soin de lui apprendre lui-même les élemens de la langue Lati-

ne; mais ce qu'il en sçavoit se bornant à peu de choses, *Oporin* fut bientôt obligé d'aller chercher ailleurs des secours pour s'avancer dans ses études. J. OPORIN.

Il se rendit à *Strasbourg*, où il demeura pendant quatre ans avec quelques pauvres Ecoliers; & pendant ce peu de temps il fit des progrès si considerables dans la langue Latine, qu'il acquit la facilité de la parler assez purement; il apprit même un peu la langue Gréque.

Comme les secours lui manquoient pour subsister plus longtemps en cette ville, il retourna à *Basle*, où il prit des leçons des Professeurs qui y enseignoient. Mais la pauvreté de ses parens l'ayant obligé de chercher quelque employ qui le mît en état de vivre, il se rendit à l'Abbaye de *S. Urbain* de la dépendance du Canton de *Lucerne* en Suisse, & se chargea d'y enseigner les jeunes enfans, pour les mettre en état d'entrer au College.

Pendant son séjour en ce lieu, il fit connoissance avec un Chanoine de Lucerne, nommé *Xylotecte*, qui

J. OPORIN. aimoit les Lettres, & faisoit des vers Latins assez bons pour ce temps-là. Cet homme ayant embrassé la nouvelle Réligion, & s'étant défait de ses benefices pour se marier, se rétira à *Basle*, où *Oporin* qui s'ennuyoit d'enseigner la jeunesse, retourna bientôt après.

Pour y gagner dequoi vivre, il se mit à copier des Ouvrages des anciens Peres Grecs, que *Jean Froben* donnoit ensuite au public sur ses copies.

Son ami *Xylotecte* étant mort quelque temps après, il crut ne pouvoir mieux répondre à l'amitié qui les avoit unis, qu'en épousant sa veuve en 1527. Mais il eut tout lieu de s'en repentir; c'étoit une personne déja âgée, dont l'humeur imperieuse & fantasque lui causa mille chagrins; ce qui lui faisoit dire qu'il avoit eu le même malheur que *Socrate*, & qu'il s'étoit joint à une autre *Xantippe*, qui lui avoit appris à philosopher.

Trois ans après ce mariage, c'est-à-dire en 1530. on lui donna la direction de l'Ecole de *Basle*, qu'il

gouverna pendant quelque temps J. Opo-
avec beaucoup de succès & de répu- RIN.
tation. Mais réflechissant que cela
ne le conduiroit pas loin, il s'en
degoûta bientôt, & résolut suivant
le conseil de *Jean Oecolampade*, de
se tourner du côté de la Medecine.

Le fameux *Paracelse* demeuroit
alors à *Basle*, & comme il se vantoit
d'avoir dans la Medecine des con-
noissances inconnues aux autres,
Oporin s'attacha à lui, & se mit mê-
me à son service afin d'être plus à
portée de profiter de ses instructions.
Il avoit une si forte passion de se
rendre habile, qu'il eut la patience
d'endurer les folies de Paracelse, qui
avoit coûtume de s'enyvrer, & qui
dans cet état, le mettoit souvent en
danger de sa vie.

Ce fameux Medecin lui avoit pro-
mis de lui enseigner le secret de son
Laudanum, avec lequel il préten-
doit faire des cures merveilleuses;
& l'esperance de lui voir accomplir
sa promesse engagea *Oporin* à le sui-
vre en Alsace, lorsqu'il sortit de
Basle, & à demeurer encore deux
années avec lui; mais enfin lassé de

J. OPORIN. n'en pouvoit rien tirer, & degoûté de lui, il retourna à *Basle*.

Sa femme étant morte à *Lucerne*, où elle alloit tous les ans pour ses affaires domestiques, après huit années de mariage, il crût qu'il auroit d'elle une bonne succession, mais il fut trompé dans son esperance; car ses parens s'emparerent de tout, & les démarches qu'il fit pour en retirer quelque chose par les voyes de la Justice, ne servirent qu'à lui faire dépenser de l'argent inutilement.

Grynæus, qui professoit alors la langue Gréque à *Basle*, ayant été nommé pour enseigner l'Ecriture Sainte, crût qu'il ne pouvoit avoir de meilleur successeur dans sa chaire de Grec qu'*Oporin*, & sollicita si bien en sa faveur qu'il l'obtint pour lui.

Oporin se voyant alors placé d'une maniere honorable, se remaria. Mais l'humeur depensiere de cette seconde femme ne lui causa pas moins de peine, que les bizarreries de la premiere; elle contribua même beaucoup dans la suite au dérange

gement de ses affaires domestiques. J. OPORIN.

Il étoit entierement occupé à remplir les fonctions de la charge de Professeur, losque l'Université de *Basle* fit un Décret, qui obligeoit tous les Professeurs à recevoir le degré de Maître-ès-Arts. *Oporin*, qui passoit alors sa trentiéme année, refusant de se soumettre à l'examen qu'il falloit necessairement subir pour l'obtenir, renonça à sa place de Professeur, & embrassa la profession d'Imprimeur.

Comme il avoit toutes les qualitez necessaires pour s'acquitter dignement de cet employ, il n'eut pas plûtôt commencé à l'exercer, que sa réputation se répandit par tout. En effet quoiqu'il ait acquis de la gloire par les Ouvrages qu'il a composés, il est certain qu'il s'est rendu plus celebre par le nombre prodigieux de volumes qu'il a imprimés.

Il s'étoit associé avec *Robert Winter*, son parent, & ils firent d'abord rouler plusieurs presses. Ils entretenoient un grand nombres d'ouvriers qu'ils payoient fort cher;

J. Oporin. donné quelques heures à sa p
sion, il réservoit le reste d
temps aux occupations de so
binet. On dit qu'à l'imitation d
Manuce il avoit fait mettre à la
te cette inscription.

Quisquis es, rogat te Oporinus atque etiam, ut si quid est quod à lis, perpaucis agas, deinde a abeas, nisi tanquam Hercules Atlante veneris suppositurus hu Semper enim erit quod & tu aga quotquot huc attulerint pedes.

Il avoit pour devise *Arion* s Dauphin, tenant un Violon une main, & un Archet dans tre, au milieu de la Mer, ave mots : *Invia virtuti nulla est via ta viam invenient. Arion.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Scholia in priora aliquot C C. Julii Solini Polyhistoris.* Dans édition de *Solin* & de *Pomponius la* donnée à *Basle* chez *Robert ter.*

2. *Scholia in Ciceronis Tuscu rum quæstionum libros* v. *Basileæ in*-4°.

3. *Annotationes in quædam L*

st

sthenis loca. Dans l'Edition de *De-mosthene* faite à *Basle* chez *Jean Hervagius* l'an 1532. *in-fol.* J. OPORIN.

4. *Bucolicorum Autores recentiores 38. qui à Virgilii tempore ad nostra tempora eo Poëmatis genere sunt usi. Basilea* 1546. *in*-8°. *Oporin* a eu soin de réunir tous ces Ouvrages, & de les imprimer.

5. *Darii Tiberii Epitome vitarum Plutarchi, ab innumeris mendis repurgata per Joannem Oporinum. Basilea in*-12.

6. Il a fait encore des scholies sur plusieurs Ouvrages de *Ciceron*, qui se trouvent dans les éditions de cet Auteur faites de son temps à *Basle.*

On a donné le Catalogue des Ouvrages qu'il a imprimés sous ce titre. *Joannis Oporini, Typographi Basiliensis Exuvia, hoc est Bibliotheca librorum impressorum.* 1571. *in*-8°. Il se trouve aussi à la suite de sa vie dans les *Vita Selecta quorumdam eruditissimorum Virorum. Vratislavia* 1711. *in*-8°.

V. *Oratio de Ortu, Vita, & Obitu Joh. Oporini, recitata in Argentinensi Academia ab Joanne Henrico Hain-*

J. OPO- RIN. *zelio Augustano ; Autore Andrea Jocisco Silesio, Ethicorum in eadem Academia Professore. Argentorati* 1569. & dans les *Vitæ Selectæ* dont je viens de parler. Cette vie est fort circonstanciée. *Melchioris Adami Vitæ Philosophorum Germanorum. Les Eloges de M. de Thou, & les additions de Teissier. Les Epitomes de Gesner.*

CESAR BARONIUS.

C. BARONIUS. CESAR *Baronius* naquit à *Sora*, ville Episcopale du Royaume de *Naples* le 31 Octobre 1538. de *Camillo Baronio* & de *Porcia Phebonia*, qui l'éleverent avec beaucoup de soin.

Il fit ses premieres études à *Veroli*, & alla ensuite à *Naples* faire son Droit. Mais les troubles de ce Pays obligerent son pere à l'emmener en 1557. à *Rome*, où il acheva ses études de Droit sous *Cesar Costa*, qui fut depuis Archevêque de *Capouë*.

Il s'y mit ensuite sous la discipline de *S. Philippe de Neri*, fondateur de la Congregation de l'Ora-

toire ; qui l'employa dans les Instructions familieres, que ses Clercs faisoient aux jeunes enfans. C. BARONIUS.

Lorsqu'il eut reçu l'ordre de Prêtrise, *S. Philippe de Neri* l'envoya avec quelques-uns de ses Disciples en 1564. faire un établissement de sa Congregation dans l'Eglise de *S. Jean-Baptiste*. Il demeura en ce lieu jusqu'à l'an 1576. qu'on l'envoya à *Sainte Marie in Vallicella*, & dans ces deux maisons il donna des preuves singulieres de son zele pour le salut du prochain, de sa pieté, & de sa charité.

S. Philippe de Neri s'étant démis en 1593. de la charge de Superieur de la Congregation de l'Oratoire, crut ne pouvoir se donner un plus digne Successeur que *Baronius*, & le Pape *Clement VIII.* qui connoissoit son merite, repondant aux desirs de ce Saint Fondateur, & de sa Congregation, approuva ce choix, & le prit même quelque temps après pour son Confesseur.

L'estime que ce Pontife avoit pour lui, ne fit qu'augmenter à mesure qu'il eut occasion de le mieux

C. BARONIUS. connoître ; & cette estime
à le faire Protonotaire A
en 1595. & enfin à le non
dinal le 5 Juin de l'anné
1596. sous le titre des *S*
& Achillée ; dignité à
ajoûta depuis la charge
thecaire du S. Siege Apos

Après la mort de *Cle*
arrivée en 1605. il eut bo
Pontificat, ayant eu jusq
une voix ; mais les Esp
donnerent l'exclusion à c
Traité de la *Monarchie*
lui-même s'opposa forte
élection.

Son application trop a
tude lui causa un tel é
& lui affoiblit si fort l'es
sur la fin de sa vie il ne p
que plus digerer aucune
& il avoit contracté un
goût pour tous les mets
voit lui présenter, que
un supplice, lorsqu'il fal
tre à table.

Il mourut le 30 Juin 1
68 ans & huit mois, &
dans l'Eglise de *S. Mar*

cella, où *François Marie Taurusio*, de la Congregation de l'Oratoire, Cardinal, & son ami particulier, fut mis l'année suivante dans le même tombeau avec cette Epitaphe, qui leur est commune. C. BARONIUS.

D. O. M.

Francisco Mariæ Taurusio, Politiano, & Cæsari Baronio, Sorano, ex Congregatione Oratorii, S. R. E. Presbyteris Cardinalibus; ne corpora disjungerentur in morte, quorum animi divinis virtutibus insignes, in vita conjunctissimi fuerant; eadem congregatio unum utrique Monumentum posuit.

Taurusius vixit annos 81. *Menses* 9. *Dies* 14. *Obiit* 5. *Idus Junii* 1608.

Baronius vixit annos 68. *Menses* 8. *Obiit pridie cal. Julii* 1607.

On ne peut trop loüer & estimer la memoire de ce pieux & Sçavant Cardinal, qui avoit beaucoup de Religion, de probité, d'équité, d'érudition, & de lecture, & qui a travaillé utilement pour le bien de l'Eglise & pour l'éclaircissement de l'Antiquité Ecclesiastique. Il seroit à

BARONIUS. souhaitter qu'il eût été exempt des preventions que son éducation & son pays lui avoient inspirés. C'est le jugement que M. *du Pin* porte de cet Auteur.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Annales Ecclesiastici, tomis duodecim distincti. in-fol.* *Baronius* entreprit à l'âge de trente ans les Annales Ecclesiastiques, sur le refus que fit *Onuphre Panvini* d'y travailler, quelques instances que lui en fît *Baronius*, en presense de *S. Philippe de Neri*, qu'ils consideroient comme leur pere commun, & qui lui dit que ce seroit lui, & non point *Panvini*, qui composeroit cet Ouvrage. En effet *Panvini* étant mort peu de temps après, *Baronius* l'entreprit; & travailla pendant trente ans à récueillir & à digerer ces Matieres, en lisant assiduement les anciens Monumens Ecclesiastiques, tant dans les livres imprimés, que dans les manuscrits de la Bibliotheque du Vatican. Il publia en 1588. le premier tome, qui contient les cent premieres années depuis la naissance de J. C. Le second, qui vint ensui-

cella, où *François Marie Taurusio*, de la Congregation de l'Oratoire, Cardinal, & son ami particulier, fut mis l'année suivante dans le même tombeau avec cette Epitaphe, qui leur est commune.

C. BARONIUS.

D. O. M.

Francisco Mariæ Taurusio, Politiano, & Cæsari Baronio, Sorano, ex Congregatione Oratorii, S. R. E. Presbyteris Cardinalibus; ne corpora disjungerentur in morte, quorum animi divinis virtutibus insignes, in vita conjunctissimi fuerant; eadem congregatio unum utrique Monumentum posuit.

Taurusius vixit annos 81. *Menses* 9. *Dies* 14. *Obiit* 5. *Idus Junii* 1608.

Baronius vixit annos 68. *Menses* 8. *Obiit pridie cal. Julii* 1607.

On ne peut trop loüer & estimer la memoire de ce pieux & Sçavant Cardinal, qui avoit beaucoup de Religion, de probité, d'équité, d'érudition, & de lecture, & qui a travaillé utilement pour le bien de l'Eglise & pour l'éclaircissement de l'Antiquité Ecclesiastique. Il seroit à

C. BARONIUS. core rediges, & qui ont servi à *Odoric Raynaldus* pour continuer son Ouvrage. La premiere édition des Annales de *Baronius* commencée l'an 1588. & continuée les années suivantes a été faite à *Rome* où les premiers volumes ont été réimprimés en 1593. Elle a été suivie de quelques autres, dans lesquelles *Baronius* a fait quelques changemens, & quelques additions. Ainsi la seconde est de *Venise* & a été commencée en 1595. La 3^e^. a été faite à *Cologne* en 1596. & suiv. La 4^e^. est d'*Anvers* & de l'an 1597. & suiv. La 5^e^. a paru à *Mayence* en 1601. La 6^e^. est de *Cologne* en 1609. Il y en a eu d'autres depuis à *Anvers* en 1610. à *Cologne* en 1624. à *Anvers* en 1675. à *Venise* en 1705. &c. Les plus belles éditions, suivant l'Abbé *Lenglet*, sont celle de *Rome*, qu'on doit toûjours preferer, comme l'original, & celle d'*Anvers*. Mais la plus commode pour l'étude est celle de *Mayence*, parce que les autorités des Ecrivains Ecclesiastiques y sont marquées d'un autre caractere que le discours de *Baronius*, & que l'impression

pression en est à deux colonnes. Le même avantage se trouve dans l'édition de *Cologne*, quoique mal imprimée. C. BARONIUS.

Le but que *Baronius* s'est proposé dans ses Annales, a été, comme il le témoigne lui-même dans sa Préface, de réfuter les Centuriateurs de *Magdebourg*, ou plûtôt d'opposer à leur Ouvrage fait contre l'Eglise Romaine un autre Ouvrage de pareille nature pour sa defense. Il seroit à souhaiter qu'il se fût contenté de rapporter simplement les faits de l'Histoire Ecclesiastique, sans entrer dans des controverses & dans des interêts particuliers. Cependant il faut avoüer que son Ouvrage est bien digeré, plein de grandes recherches, & composé avec soin, & avec autant d'exactitude, qu'on peut en attendre d'un homme qui entreprend le premier un Ouvrage aussi vaste & aussi difficile que celui-là. Il est vrai qu'on y a remarqué plusieurs fautes de Chronologie & d'Histoire, que l'on a découvert plusieurs faits dont il n'a point eu connoissance, qu'il s'est servi de plusieurs monumens supposés ou douteux, qu'il a rapporté

C. BARONIUS. quantité de faits faux comme véritables, & qu'il s'est trompé en plusieurs endroits. Mais quoique sans vouloir exagerer le nombre de ses fautes avec *Luc Holstenius*, qui disoit qu'il étoit prêt de montrer huit mille faussetés dans les Annales de *Baronius*, on ne puisse nier qu'il n'y en ait beaucoup ; il faut néanmoins reconnoître, que son Ouvrage ne laisse pas, eu égard à son étenduë & à la multitude des faits qu'il contient, d'être très-bon & très-utile ; & que c'est avec raison qu'on l'a appellé le Pere des Annales Ecclesiastiques. Il faut encore remarquer qu'il a été beaucoup plus exact dans l'histoire des Latins, que dans celle des Grecs, parce qu'il avoit une connoissance fort mediocre du Grec, & qu'il étoit obligé de se servir du secours de *Pierre Morin*, de *Jacques Sirmond*, du Cardinal *Guillaume Sirlet*, d'*Aloisio Lollini*, & d'autres, pour les Monumens qui n'étoient pas traduits en Latin. Son stile n'a ni la pûreté, ni l'élegance, qui seroit à souhaiter dans un Ouvrage de cette nature, & l'on peut dire qu'il

écrit plûtôt en Dissertateur qu'en Historien, il est cependant clair, intelligible, & Methodique. C. BARONIUS.

Le Cardinal *de Laurea* a fait une table des Annales de *Baronius* pour son usage particulier, qu'il a abandonnée ensuite au public: *Index Alphabeticus Rerum & Locorum omnium memorabilium ad Annales Cardinalis Baronii. Opus Posthumum Rev. Card. de Laurea. Romæ* 1694. *in*-4°. Cet Ouvrage est Posthume, parce qu'ayant été mis sous la presse de son vivant, il n'en est sorti qu'après sa mort, arrivée le 30 Novembre 1693.

On a commencé à traduire les Annales de *Baronius* en plusieurs langues; mais ces traductions n'ont gueres passé le premier volume.

On en a fait aussi plusieurs Abregés, dont il faut donner ici le detail. Le plus étendu est celui d'*Henri de Sponde: Annales Ecclesiastici Cæsaris Baronii in Epitomen redacti. Paris.* 1612. 1622. 1630. 1639. *in-fol.* Imprimé plusieurs autres fois avec la continuation du même Auteur. *Pierre Coppin* a donné une tra-

C. BARONIUS, duction Françoise de cet Abregé; aussi bien que des Annales Sacrées du même *de Sponde* à *Paris* en 1652. *in-fol.* deux vol. Il a été aussi traduit en Flamand, & imprimé en cette langue à *Anvers* l'an 1623. *in-fol.* Cet abregé est estimé & suffit à ceux qui ne peuvent pas entreprendre de grandes lectures. Mais comme il a corrigé le Cardinal *Baronius* en quelques endroits, il merite d'être aussi corrigé lui-même (*L'Abbé Lenglet.*)

Un autre beaucoup plus court est celui d'*Aurelio. Ludovici Aurelii, Perusini, Epitome Annalium Ecclesiasticorum Baronii. Romæ* 1634. *in*-12. It. *Paris.* 1637. *in*-12. deux vol. It. *Monasterii Westphaliæ* 1638. *in*-8°. It. *Paris.* 1665. *in*-12. trois volumes. Cet Auteur ne s'est pas contenté de traduire l'Epitome de *Baronius*, il y a ajouté depuis une continuation jusqu'à l'année 1636. Le tout a été traduit en François. *Les Annales Ecclesiastiques de Cesar Baronius reduites en autant de livres fort succincts, que l'Auteur en avoit fait de Tomes prolixes. Par le R. P. Aurele, Perusin, Prêtre de*

l'Oratoire de Rome, traduites en François par Charles Chaulmer, Historiographe de France. Paris 1664. *in*-12. six vol. It. *Paris* 1673. *in*-12. huit tomes, dont les deux premiers sont divisés chacun en deux parties. Ce traducteur à fait un supplément à son Abbreviateur Latin depuis l'an 1636. jusqu'en 1664. C. BARONIUS.

Un troisiéme Abbreviateur de *Baronius* est *Bzovius. Historia Ecclesiastica ex Ill. Cæsaris Baronii Card. Annalibus aliorumque Virorum illustrium Ecclesiasticis Historicisque Monumentis; curâ Abrahami Bzovii, Ord. Prædicatorum. Romæ* 1616. *in-fol.* deux vol. It. *Antuerpiæ* 1616. *in-fol.* deux vol. It. *cum auctario Joan. Frider. Matenesii. Coloniæ* 1617. *in-fol.* deux vol.

Ajoutons pour le quatriéme *Bisciola. Joannis Gabrielis Bisciolæ, Mutinensis, Societatis Jesu, Epitome decem Tomorum Annalium Cardinalis Baronii. Venetiis* 1602. *in*-4°. deux tom. It. *Lugduni* 1602. *in*-4°. It. *Coloniæ* 1602. *in*-4°. It. *Coloniæ* 1614. *in*-4°. Dans les éditions precedentes il n'y a que l'abregé des dix

C. BARONIUS. volumes de *Baronius*, au lieu qui dans cette derniere, on a ajouté celui des deux suivans par *de Sponde*.

Scogli est encore un Abbreviateur de *Baronius*. *A primordio Ecclesiæ Historia Joannis Horatii Scoglii, Cathacensis; cum Chronologia ab orbe condito ad A.* 1640. *Romæ* 1642. *in-4°.* Cette histoire ne va, comme *Baronius*, que jusqu'à l'an 1198.

Un sixiéme Abbreviateur est le P. *Augustin Sartorius*, Allemand, de l'Ordre de Cîteaux. *Compendium Annalium Ecclesiasticorum Cardinalis Baronii. Cum intermixtis Elogiis. Pragæ* 1722. * *in-8°.* douze tomes, qui ne font que trois volumes d'une grosseur raisonnable. Les Eloges des personnes considerables, dont il y est fait mention, sont écrits en stile Lapidaire, & ne sont qu'une suite de jeux de mots, qui font un assez mauvais effet au milieu d'une histoire. Voici le titre d'un entre autres, qui est à la p. 50. du 1r. tome. *S. Jacobus Major, Grand d'Espagne.*

*Se trouve à Paris chez Briasson.

Schultingius n'a donné l'abregé que d'une partie de l'Ouvrage sous ce

titre : *Cornelii Schultingii Thesaurus Antiquitatum Ecclesiasticarum, ex septem prioribus Tomis Ecclesiasticorum Annalium Cæsaris Baronii usque ad Gregorium Magnum collectus, cum scholiis singularibus adversus Centuriatores Magdeburgenses & Calvinistas. Coloniæ* 1601. *in*-8°. Cet abregé n'est pas disposé selon l'ordre des temps, mais par matieres & par ordre Alphabetique. C. BARONIUS.

Il s'est fait aussi des Abregés en d'autres langues. On en a un en François sous ce titre : *Les Annales Ecclesiastiques de Baronius abregées & traduites par Claude Durand, Joseph de la Planche, & Arius Thomas, sieur d'Embry. Paris, Guillemot* 1616. *in-fol. deux vol.*

Odorico Rinaldi, de *Trevise*, Prêtre de l'Oratoire de *Rome*, qui a continué l'Ouvrage de *Baronius*, en a donné un Abregé en Italien. *Annali Ecclesiastici tratti da quelli del Cardinal Baronio. In Roma* 1641. *in*-4°. 2 vol. It. *Ibid.* 1656. *in*-4°. cinq tomes. It. *In Roma* 1668. *in*-4°. cinq tomes. Le cinquiéme volume n'est qu'une table fort étenduë des quatre autres.

C. BARONIUS.

On en a donné un abregé en Allemand à *Cologne* en 1600. *in*-4°. & un autre en Polonois à *Cracovie* l'an 1602.

Il y en a même un en Arabe que je trouve marqué ainsi dans la Bibliotheque de *Jean Gallois*. *N*°. 943. *Annalium Ecclesiasticorum Cæsaris Baronii Epitome per F. Britium, Arabice. Romæ* 1653. *in*-4°. deux tom. It. *Latinè & Arabicè. Eodem Autore. Romæ* 1655. *in*-4°.

Passons maintenant aux Continuateurs de *Baronius*. Il y en a trois, *Bzovius*, *Raynaldus*, où *Rinaldi*, & *de Sponde*.

Abraham Bzovius a donné une continuation depuis l'an 1199. jusqu'à l'an 1572. en neuf volumes. *in-fol.* imprimés à *Rome*, dont le premier parut en 1616. & le dernier en 1672. après la mort de l'Auteur. Mais ce sont plûtôt les Annales de l'ordre des Dominicains dont il étoit, que celles de l'Eglise; d'ailleurs il est bien inferieur à *Baronius*.

La continuation d'*Odoric Raynaldus*, qui s'y est servi des Memoires que *Baronius* avoit laissés, s'étend

depuis l'an 1199. jusqu'en 1567. & contient aussi neuf volumes *in-fol.* imprimés à *Rome*, le premier en 1646. & le dernier en 1677. après sa mort de l'Auteur. Cette continuation est encore plus mauvaise que la précedente. C. BARONIUS.

Celle de *Henri de Sponde* est beaucoup meilleure. Elle s'étend jusqu'à l'an 1639. & fut imprimée à *Paris* cette année 1639. en deux vol. *in-fol.*

Plusieurs Auteurs ont pris à tâche de critiquer *Baronius*, pendant que d'autres se sont efforcés de le defendre.

Isaac Casaubon fut un des premiers qui écrivit contre lui dans ses *Exercitationes contra Baronium. Londini* 1614. *in-fol.* Mais comme il n'avoit pas été plus loin que l'année 34. on dit avec raison qu'il n'avoit attaqué l'édifice de *Baronius* que par les Giroüettes. (V. *Son article dans le* 18. *tome de ces Mémoires p.* 145.) Le P. *André Eudæmon-Jean*, Jesuite crut cependant devoir prendre la defense de *Baronius*; ce qu'il fit dans sa *Defensio Annalium Baronii, contra*

C. BARONIUS. *Abbate Monasterii Einsildensis Ordinis S. Benedicti. Centuria prima. Typis Monasterii Einsild.* 1680. *in-fol.* Cet Auteur n'a pas été plus loin que le premier siecle. *Ottius* répliqua l'année suivante 1681. & sa mort arrivée peu de temps après termina la dispute.

Samuel Basnage de Flottemanville a aussi prétendu critiquer *Baronius* dans un Ouvrage intitulé : *De rebus sacris & Ecclesiasticis Exercitationes Historico-Criticæ, in quibus Cardinalis Baronii Annales ab A. C. 35. in quo Casaubonus desiit, expenduntur. Ultrajecti* 1692. *in*-4°. Cet Ouvrage qui ne va que jusqu'à l'an 44. a été un avant-coureur d'un grand Ouvrage, où *Basnage de Flottemanville* s'est proposé, quoique sans succès, de donner quelque chose de meilleur que *Baronius*. Il n'en a paru que trois volumes, qui ont paru sous le titre d'*Annales Politico-Ecclesiastici Annorum 645. à Cæsare Augusto ad Phocam usque. Roterodami* 1706. *in-fol.*

Tous ces Ouvrages dont je viens de parler ne sont rien en comparai-

ſon de celui que le P. *Antoine Pagi* a publié ſous le titre de *Critica Hiſtorico-Chronologica in Annales Baronii. Genevæ* 1705. *in-fol.* 4 volumes, dont le premier avoit déja paru à *Paris* en 1689. C. BARONIUS.

J'ajoûte que l'on a un Ouvrage de *Paul Beni*, intitulé : *Diſſertatio de Annalibus Baronii. Romæ* 1596. *in-* 4°. *pp.* 46. qui n'eſt proprement qu'un Eloge de ce ces Annales.

2. *Martyrologium Romanum reſtitutum, Gregorii XIII. juſſu editum, cum Notationibus Cæſ. Card. Baronii. Romæ* 1586. *in-fol.* C'eſt la premiere édition. *Baronius* donna ſes notes ſur le Martyrologe Romain, comme un Eſſay de ſon travail ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. It. *Venetiis* 1587. *in-* 4°. Cette édition a été copiée ſur celle de *Rome.* Il s'y trouve quelques fautes groſſieres qui ont été corrigées dans les ſuivantes, entre autres celle-ci. *Baronius* y parle au 24. Janvier d'une Sainte *Xynoris* Martyre d'*Antioche*, dont il marque dans ſes notes que *S. Jean Chryſoſtome* a parlé. Voici ſes paroles. *Antiochiæ Sanctæ Xynoridis Martyris. De*

C. BARONIUS.

ea scribit S. Joannes Chrysostomus Homil. 4. de Lazaro. De alia juniori nobilitate & pietate Clara fœmina Xynoride S. Hieronymus Epist. 8. ad Demetriadem. Baronius qui sçavoit peu le Grec, n'a pas fait attention que *Xynoris* n'est point dans ces deux Peres un nom propre, mais un nom appellatif, qui signifie une couple, une paire. De maniere que ces Saints Docteurs ont voulu parler, le premier des deux Saints Martyrs *Juventin* & *Maxime*, & le second de la Mere & de l'ayeule de *Sainte Demetriade*. M. *le Fevre*, Precepteur du Roi *Louis XIII.* qui avoit de grandes rélations avec *Baronius*, à qui il fournissoit des mémoires pour ses Annales Ecclesiastiques, fut le premier qui s'apperçut de cette faute; dont il l'avertit aussitôt. Ce Cardinal en fut si touché, qu'il supprima tant qu'il put ces éditions, & se hâta d'ôter cet endroit dans une nouvelle. Il s'en est fait depuis un grand nombre, dont il seroit inutile de donner ici le detail, & dans lesquelles il a, tant qu'il a vécu, toûjours corrigé quelque chose; en

re s'y trouve-t'il bien des fau-
s. C. BARONIUS.

3. *Cæsaris Baronii Cardinalis Tractus de Monarchia Siciliæ. Accessit scanii Card. Columnæ de eodem Tractu Judicium, cum Baronii Responne Apologetica & Epistola ad Phippum III. Regem Hispaniæ. Paris.* 609. *in*-8°. Le traité de la Monarhie de Sicile avoit été inserée dans onziéme tome des Annales, mais n l'en a retranché dans les éditions ui s'en sont faites à *Anvers*. Il fut ême defendu par un édit de *Phippe III.* Roi d'Espagne donné le 0 Octobre 1610. & le Cardinal *Ascagne Colonne* en fit la censure u'on voit ici. M. *du Pin* s'est proosé plus de cent ans après de réfuer *Baronius* dans sa *Défense de la Monarchie de Sicile contre les entrerises de la Cour de Rome. Amsterdam* 716. *in*-12.

4. *Cæsaris Baronii Parænesis ad Remublicam Venetam. Romæ* 1606. *in*-4°. l composa cet écrit à l'occasion de 'Interdit de *Venise*, & on le trouve dans le Recueil des Pieces qui ont été faites sur ce sujet. Il a été

C. BARONIUS. aussi imprimé quelques autres fois; & *François Serdonati* en a fait une traduction Italienne, qui a paru à *Rome* en 1606. *in*-8°. Il fut attaqué aussitôt dans un Ouvrage intitulé: *Nicolai Crassi Junioris, Anti-Paranesis ad Cæsarem Baronium Cardinalem pro Ser. Veneta Republica. Patavii* 1606. *in*-4°. Ouvrage qui fut réfuté à son tour par un autre fort piquant & fort vif, qui porte ce titre: *Nicodemi Macri Senioris cum Nicolao Crasso Juniore Disceptatio de Paranesi Card. Baronii ad Rempublicam Venetam. Venetiis* 1607. *in*-8°.

5. *Cæsaris Baronii contra Ser. Rempublicam Venetam Votum.* Cette piece, qui est fort courte, n'a pas été publiée par *Baronius* même; c'est son sentiment, tel qu'il l'avoit dit dans le Consistoire, & qui fut mis sous la presse par d'autres. Il y en a plusieurs éditions, une entre autres, où il se trouve avec un discours qui lui est opposé. Le tout est intitulé: *Duo Vota, hoc est, ex animi voto prolata sententia. Unum Ill. D. Cæsaris Baronii Card. contra Seren. Rempublicam Venetam. Alterum Exc. D. Joannis*

Joannis Marsilii Neapolitani Theologi pro eadem Republica. 1607. *in*-4°. C. BARONIUS.
L'Avis de *Baronius* fut defendu par les deux écrits suivans. *Gerardi Loppersii Frisii Catholici Antagonistæ, sententiæ Ill. Card. Baronii in sacro Consistorio dictæ propugnatio, adversus Joan. Marsilium, Neapolitanum. Romæ* 1607. *in*-4°. *Pro Voto Ill. Card. Baronii Scrutinium F. Felicis Milensii, Doctoris Ord. Eremitarum S. Augustini contra Votum Joan. Marsilii. Moguntiæ* 1607. *in*-8°.

6. *Historica Relatio de legatione Ecclesiæ Alexandrinæ ad Apostolicam sedem; quomodo nimirum Clementi VIII. Pontif. Max. Gabriel modernus Patriarcha Alexandrinus se cum suis Ecclesiis & Diœcesanis subjecerit, suæque sanctitati professionem veræ fidei, & debitam obedientiam præstiterit. Auctore Cæsare Baronio Card. Coloniæ* 1598. *in*-8°. *pp.* 77. Cette prétendue réunion de l'Eglise d'*Alexandrie* au S. Siege ne fut faite que par des vûes d'interêt, & ne subsista pas longtemps, comme on le peut voir dans l'*Histoire de la Compagnie de Jesus par Sacchini*, & dans l'*Histoire Cri-*

C. BARONIUS. *tique de la Créance des Nations du Levant par M. Simon. ch.* 10.

7. *Historica Relatio de Ruthenorum origine, eorumque Miraculosa conversione, & quibusdam aliis ipsorum Regum rebus gestis. Item quomodo progressu temporis ab agnita veritate defecerint; amodò verò partim ad Communionem S. Sedis Apostolicæ recepti fuerint. Autore Cæsare Baronio. Coloniæ* 1598. *in*-8°. Cette Relation, & la précedente, ont paru en François sous ce titre: *Discours de la réunion des Eglises d'Alexandrie & de Russie à l'Eglise Romaine, trad. du Latin du Card. Cesar Baronius, par Marc Lescarbot. Paris.* 1599. *in*-8°.

8. *Epistola ad Petrum de Villars, Archiepiscopum Viennensem de Molina.* Inserée à la p. 181. de l'*Ordonnance de M. le Tellier, Arch. de Reims sur deux Theses des Jesuites. Paris* 1697. *in*-8°.

V. Son Eloge par *Henri de Sponde* à la tête de son Abregé de *Baronius*; c'est ce que nous avons de plus circonstantié sur ce fameux Auteur. *In funere Ill. D. Cæsaris Baronii Cardinalis, Oratio Michaëlis Angeli Buccii*,

Romani, *Congreg. Oratorii Presbyteri*, *habita in Ecclesia S. Mariæ & S. Gregorii in Vallicella* 3. *Idus Julii* 1607. *Romæ* 1607. *in*-4°. It. A la tête des Annales de *Baronius*, dans les éditions faites après sa mort. L'Auteur s'arrête à des generalités qui n'apprennent rien; il composa depuis une vie fort ample de *Baronius* en 5 livres, qui n'a point été imprimée; mais *Henri de Sponde* en a eu communication, & en a copié le principal dans l'Eloge qu'il a fait de ce Cardinal. *Justi Baronii*, *Veteracastrensis*, *in obitum Ill. D. Cæsaris Baronii Parentalia.* A la tête des Annales. C'est fort peu de chose. *Hieronymi Barnabæi*, *Perusini*, *Congregationis Oratorii Presbyteri Vita Cæsaris Baronii*, *Cardinalis. Romæ* 1651. *in*-4°. *Georgii Josephi Eggs Purpura docta.* Cet Auteur tourne tout du côté de la dévotion, & se borne presque là. C. BARONIUS.

LOUIS MORERI.

LOUIS *Moreri* naquit le 25 Mars 1643. à *Bargemont*, petite ville de Provence dans le Diocèse de *Frejus*, de *François Moreri* & de *Françoise de Bocquy*.

Son Bisayeul, nommé *Chatranet*, étoit de *Dijon*, & passa en Provence pendant les guerres civiles sous le Regne de *Charles IX*. S'étant marié en ce pays, il prit le nom de *Moreri*, d'un village de Provence, dont il devint Seigneur par sa femme.

Louis Moreri ayant fait ses Humanitez à *Draguignan* sous les Peres de la Doctrine Chrétienne, étudia en Rhetorique au College des Jesuites d'*Aix*, où il fit aussi sa Philosophie. De là il alla à *Lyon*, où il étudia en Théologie.

Comme son genie le portoit à travailler pour le Public, il fit imprimer dès l'âge de 18 ans un petit Ouvrage Allegorique intitulé : *Le Pays d'Amour*, & continua depuis à composer des Ouvrages plus utiles & plus serieux.

Il apprit dans ce temps-là les langues Italienne & Espagnole, & cette derniere lui servit à nous donner en François le livre de *la Perfection Chrétienne de Rodriguez.* L. MORERI.

Après avoir reçu les Ordres Sacrez, il prêcha la controverse à *Lyon* pendant cinq ans avec beaucoup de fruit ; & ce fut alors qu'il conçut le dessein de son *Dictionnaire Historique.*

Il entra en 1674. chez l'Evêque d'*Apt* en Provence, qu'il accompagna l'année suivante à *Paris.* Il y fut bientôt connu des Prélats du Clergé, qui tenoient leur Assemblée à *S. Germain en Laye* & des Sçavans hommes de la Capitale.

Pendant qu'il travailloit à une seconde édition de son Dictionnaire, les amis qu'il s'étoit faits le firent connoître à M. de *Pompone* Secretaire d'Etat, qui l'attira chez lui au commencement de l'année 1678. Il pouvoit esperer de grands avantages auprès de ce Ministre, mais l'application trop assidue, qu'il donna au travail de son Dictionnaire, épuisa ses forces, & le jetta dans une langueur presque continuelle.

L. Moreri. roître en deux volumes, mais il n'eut pas le plaisir de voir sortir de dessous la presse cette seconde édition, qui est de l'an 1681. *Paris. in-fol.* deux vol. étant déja mort l'année précedente pendant l'impression.

La 3e. édition, qui parut à *Paris* en 1683. est encore en deux vol. & a été faite sur la seconde.

Les deux suivantes, dont la 4e. est de l'an 1687. & la 5e. de l'année suivante 1688. ont été faites à *Lyon* en deux volumes, & ressemblent assez à celle de 1683. si ce n'est qu'elles ont été augmentées de quelques articles. On jugea ensuite à propos de donner un *Supplement ou troisieme volume du Dictionnaire Historique*, & il parut à *Paris* l'an 1689. *in-fol.*

La sixiéme édition, où l'on a mis le supplement dans le même ordre Alphabetique, corrigé un très-grand nombre de fautes, & ajoûté quantité d'articles & de remarques importantes. Amsterdam 1691. *in-fol.* 4 tom. M. *Jean le Clerc* a eu soin de cette édition, où les articles du supplement de *Paris* ont été rangés à leur place, & c'est lui

lui qui est l'Auteur des additions qui y ont été faites, soit de plusieurs articles nouveaux, soit aux Articles, qui y étoient déja. L. MORERI.

La 7e. entierement semblable à la précedente, à peu de choses près, se fit à *Amsterdam* en 1694. *in-fol.* 4 vol.

La 8e. qui lui ressemble aussi, parut encore à *Amsterdam* l'an 1698. en 4 vol. *in-fol.*

La 9e. a été donnée par les soins de M. *Vaultier* à *Paris* l'an 1699. en 4 vol. *in-fol.*

La 10e. est encore d'*Amsterdam* & a été faite sur la revision de M. *le Clerc* l'an 1702. en 4 vol. *in-fol.*

La 11e. a été donnée par M. *Vaultier* avec de nouvelles augmentations à *Paris* l'an 1704. quatre vol. *in-fol.* Elle avoit été precedée d'un *Projet pour la correction du Dictionnaire Historique de M. Moreri, déja revû, corrigé & augmenté dans la derniere édition de Paris, par M. Vaultier. Paris* 1701. *in-4°.* Elle fut suivie de *Remarques Critiques sur la nouvelle édition du Dictionaire Historique de Moreri donnée en* 1704. *Paris* 1706,

10. in-12. *Ib. Seconde édition augmentée d'une Préface & de plusieurs notes par un autre Auteur. Rotterdam* 1706. *in*-8°. Cette seconde édition a été faite par les soins de M. *Bayle*, qui est l'Auteur des Notes.

La 12ᵉ. porte encore le nom de M. *Vaultier*; elle parut à *Paris* l'an 1707. in quatre vol. *in-fol.*

La 13ᵉ, se fit encore à *Paris* l'an 1712. en cinq vol. *in-fol.* M. *du Pin* y a eu bonne part, aussi bien qu'aux éditions suivantes. Deux ans après, c'est-à-dire en 1714. on imprima dans la même ville un gros supplement à part, composé, dit-on dans l'avertissement, *des Articles nouveaux, reformez ou corrigez dans la derniere édition de* 1712. *pour servir de supplement aux Editions précedentes*; afin que ceux qui en étoient fournis ne fussent pas obligés d'acheter la nouvelle. Ce supplement à été réimprimé avec de grandes augmentations de M. *Bernard* à *Amsterdam* l'an 1716. en deux vol. *in-fol.*

La 14ᵉ. est d'*Amsterdam*. 1717. *in-fol.* 6 vol. Avec le supplement, qui n'y a pas été fondu dans le corps de l'Ouvrage.

La 15^e^. a été donnée à *Paris* l'année suivante 1718. en 5 vol. *in-fol.* Les Articles du supplement de Hollande y ont été mis à leur place, & on y a fait quelques additions. Cette édition a été fort Critiquée. Les Auteurs de *l'Europe Sçavante* ont inseré dans leur 4^e^. tome p. 230. un Memoire ou l'on fait voir que dans la seule lettre Z. qui est une des plus courtes, il y a plusieurs fautes, & quantité d'articles omis. M. l'Abbé *le Clerc* a aussi publié des *Remarques sur differens Articles* des trois premiers tomes, imprimées en trois volumes *in*-8°. Le premier en 1719. Le 2e. en 1720. & le 3^e^. en 1721. Le P. *François Meri*, Benedictin, a donné aussi sur ce sujet une brochure sous le titre de *Discussion critique & Theologique des Remarques de M. sur le Dictionnaire de Moreri de* 1718. *par M. Thomas Docteur de Louvain.* (*Orleans*) 1720. *in* 8°. *pp.* 96. C'est une defense de quelques endroits du Dictionnaire, contre la Critique que M. l'Abbé *le Clerc* en avoit faite. L. MORERI.

La 16^e^. est de l'an 1724. & faite à *Paris* en 6 vol. *in-fol.* M. de *la Barre*

L. Moreri.

en a pris soin. Ce qui regarde la Genealogie a été retouché par M. *Vailly*, Avocat. M. l'Abbé *le Clerc* y a fourni cinq ou six mille corrections, comme il nous l'apprend dans sa Bibliotheque du *Richelet.*

La 17e. a été faite à *Basle* en Suisse en 1731.

La 18e. enfin a été faite à *Paris* l'an 1732. en 6 vol. *in-fol.*

Cet Ouvrage assez informe & assez superficiel en sortant des mains de son premier Auteur, dont il a toûjours retenu le nom, est devenu par les soins de ceux qui l'ont revû, & qui y ont fait des additions en differents temps, plus étendu & plus exact; il s'en faut encore cependant beaucoup que ce ne soit un Ouvrage parfait, & on ne doit pas esperer qu'il le devienne jamais; on en ôte à la verité à chaque édition quelques fautes, mais on y en met de nouvelles; d'ailleurs on songe plus à le grossir, pour lui acquerir du debit, en y fourrant des choses assez souvent inutiles, qu'à corriger ce qu'il y a de defectueux.

V. *Son Article dans son Dictionnaire.*

JEAN ANTOINE MAGIN.

JEAN *Antoine Magin* naquit à *Padoue* le 13 Juin 1555. J. A. MAGIN.

Après le cours ordinaire des études, il s'adonna avec beaucoup d'ardeur aux Mathematiques, pour lesquelles il avoit une inclination particuliere. Il les apprit en partie à *Padoue* de *Pierre Catena*, Venitien, & de *Joseph Moletius*, de *Messine*, & en partie dans d'autres Universités. Il s'appliqua sur tout à l'Astronomie; ce qui lui donna du goût pour l'Astrologie, qui étoit en regne de son temps.

Sa réputation le fit appeller fort jeune à *Boulogne*, pour remplir une chaire de Mathematique, dont il a fait les fonctions tout le reste de sa vie avec applaudissement.

Il s'attachoit principalement aux horoscopes, & l'on prétend qu'il réussissoit à merveilles dans ces sortes de predictions, dont la prevention des hommes fait souvent tout le merite.

J. A. MAGIN. L'Empereur *Rodolphe* voulut l'attirer à *Vienne*; mais quoiqu'il n'eût pû le déterminer à entreprendre ce Voyage, il ne laissa pas de lui faire des presens considerables.

Il étoit si gros & si replet, qu'il n'est pas étonnant qu'il soit mort d'Apoplexie. Cette mort arriva le 11 Février 1617. dans sa 62e. année.

Tomasini observe qu'il lui avoit dit long-temps auparavant, aussi bien qu'à quelques autres personnes, qu'il craignoit sa 61 année; en ce cas il connut mal sa destinée, & tira mal son horoscope, puisqu'il passa cette année de près de huit mois. Son disciple *Jean Antoine Roffenus* a mieux menagé son honneur, car sans faire aucune mention de l'année 61e. il s'est contenté de dire dans l'Epitaphe qu'il lui a dressée, qu'il mourut sous un aspect des Planettes, qui selon ses predictions lui devoit être funeste. Voici cette Epitaphe, qui est dans l'Eglise des Jacobins de *Boulogne*, où il est enterré.

D. O. M.

Joanni Antonio Magin, Patavino; qui è Patria ad supremam Mathemati-

tarum sedem in Academia Bononiensi advocatus, cum multis annis voce, & scriptis, quibus fulgebat doctrinæ radiis universum pene orbem illustrasset, tandem infestis Astrorum Solis ad corpus Martis, quos sibi prænoverat, obtuitibus concedens, maximum sui posteris reliquit desiderium. J. A. MAGINI.

Vixit annos 61. Menses 7. Dies 28. Horam 1.

Obiit anno 1617. tertio Idus Febr. Sole currente prope Diametrum Martis, & circa exagonum Saturni.

Joannes Antonius Roffenus, Philosophiæ Pub. Professor, & Mathematicarum scientiarum studiosus, ne tanti viri famam tempus edax absumeret, hoc præceptori suo grati animi Monumentum ære proprio D. C. Anno Domini. 1618.

Il eut trois fils & une fille. Celle-ci se fit Religieuse. Deux de ses fils moururent avant lui & le troisiéme se fit Jacobin.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Instruttione sopra l'apparenze & mirabili effetti dello specchio concavo sferico. In Bologna* 1611. & 1628. *in-4°.* It. en François: *Instruction sur les*

apparences & les effets du Miroir concave spherique, trad. de l'Italien de Jean Antoine Magini, par Jean-Jacques Boyssier. Paris 1620. in-4°.

2. *Nova cælestium Orbium Theoricæ congruentes cum observationibus Nicolai Copernici. Venetiis* 1589. *in*-4°. It. *Moguntiæ* 1608. *in*-4°.

3. *Ephemerides cœlestium motuum ad annos* 40. *ab anno* 1581. *usque ad annum* 1620. *juxta Gregorianam anni Correctionem supputata. Venetiis* 1582. *in*-4°.

4. *Ephemerides Cœlestium Motuum ab anno Domini* 1598. *ad* 1610. *pro Longitudine Veneta; una cum Isagoge in Astrologiam & Quadrante directorio. Venetiis* 1599. *in*-4°.

5. *Ephemerides Cœlestium Motuum ab anno* 1608. *ad* 1630. *pro Longitudine Veneta secundùm Copernicum computata, una cum Isagoge in Astrologiam. Francofurti* 1608. *in*-4°.

6. *Confutatio Diatribæ Josephi Scaligeri de Æquinoctiorum præcessione, in qua nova quædam dogmata de stella polari, & mutatione æquinoctiorum, & stellarum fixarum immobilitate, ac aliis variis rebus Astronomicis impugnantur.*

Romæ 1617. *in*-4°. It. *Venetiis* 1619. *in*-4°. J. A. MAGIN.

7. *Tabulæ secundorum Mobilium cœlestium, pro longitudine Urbis Venetiarum. Venetiis* 1585. *in*-4°.

8. *Supplementum Ephemeridum ad Tabularum secundorum mobilium. Venetiis* 1614. *in*-4°.

9. *Magnus Canon Mathematicus ab ipso Autore auctus, castigatus, & in novam formam redactus. Francofurti* 1610. *in-fol.* It. *Bononiæ* 1619. *in-fol.*

10. *Tabula Tetragonica, seu quadratorum Numerorum, cum suis radicibus. Venetiis* 1592. *in*-4°.

11. *Primum Mobile duodecim libris contentum. Accedunt Trigonometria Sphæricorum & varia Problemata Astronomica; Magnus Canon Trigonometricus emendatus & auctus; & Magna Tabula primi Mobilis. Bononiæ* 1609. *in-fol.* It. *Francofurti* 1613. *in-fol.*

12. *De Planis Triangulis liber unus, & de dimetiendi ratione per Quadrantem, & Geometricum Quadratum libri quinque. Venetiis* 1592. *in*-4°.

13. *Tabulæ & Canones primi Mobilis; item Calculus Triangulorum*

J. A. MAGIN. *Sphæricorum; item Apologia Ephemeridum suarum contra D. Origanum. Venetiis* 1604. *in-fol.*

14. *De Astrologica ratione, ac usu dierum Criticorum, seu decretoriorum; ac præterea de cognoscendis ac medendis morbis ex corporum cœlestium cognitione. Opus duobus libris distinctum, quorum primus complectitur commentarium in Cl. Galeni librum tertium de diebus decretoriis; alter de legitimo Astrologiæ in Medicina usu. Venetiis* 1607. *in-4°.* It. *Francofurti* 1608. *in-4°.* L'Auteur decouvre ici sa prévention & sa foiblesse pour l'Astrologie.

15. *La Metoposcopia, o verò commensuratione delle linee della fronte, da Ciro Spontoni, con la Fisionomia & altre curiosità del medesimo. In Venetia* 1654. *in-12.* Cet Ouvrage est de *Magin*, au rapport de *Tomasini*, & on l'a publié sous le nom de *Ciro Spontoni*, Auteur Boulonois, je ne sçais pour quelle raison. Il doit y en avoir eu une édition anterieure.

16. *Commentarius in Geographiam & Tabulas Ptolemæi. Coloniæ Agrippinæ* 1597. *in-4°.* It. traduit en Italien

par *Leonard Cernoti*, & imprimé avec une traduction Italienne de *Ptolemée* faite par le même à *Venise* l'an 1598. *in-fol. Tomasini* s'est trompé, quand il a dit que *Magin* avoit été le premier qui eût fait des Commentaires sur la Geographie de *Ptolemée*, & qui y eût joint des Cartes; car il avoit paru avant lui des Commentaires sur quelques livres de ce Geographe, & *Sebastien Munster* avoit joint des Cartes à l'édition qu'il en avoit donnée en 1540. J. A. MAGIN.

17. *L'Italia descritta, con Tavole Geographiche. In Bologna* 1620. *in-fol.*

V. *Jacobi Philippi Tomasini Elogia tom.* 1. *p.* 283.

MATTHIAS BERNEGGER.

MATTHIAS *Bernegger* naquit le 8 Février 1582. à *Hall*, petite ville de l'Autriche, de *Blaise Bernegger*, Magistrat de ce lieu, & d'*Elizabeth Paurnfeind*. M. BERNEGGER.

Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla les continuer à *Wels*, qui est aussi dans l'Autriche,

M. BERNEGGER.

& ensuite à *Strasbourg*.

L'estime, qu'il fit concevoir de lui dans cette derniere ville, ne permit point aux Magistrats de le perdre de vûë, pendant quelques voyages qu'il fit après ses études, & pendant qu'il demeura à *Dourlac*, où il fut appellé pour y conduire l'Ecole publique; ils le rappellerent bientôt à *Strasbourg*, où il fut fait en 1608. Recteur du College, & cinq ans après Professeur en Histoire; emploi qu'il a rempli jusqu'à la fin de sa vie.

Après avoir passé plusieurs fois par les principales dignités de l'Université, il mourut le 3 Février 1640. âgé de 58 ans.

Il avoit épousé le 20 May 1611. *Marie Jaqueline Kehner*, dont il eut six enfans, quatre garçons, & deux filles.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Hypobolymaa D. Maria Deipara Camera, seu Idolum Lauretanum, eversis Baronii, Canisii, Turriani ac Tursellini fulcimentis, dejectum: ubi passim è re nata contra Pseudojubilaum Petri Rastii Jesuita disseritur. Argentorati* 1619. in-4°.

2. *Lupoldi de Bebenburg Tractatus de Juribus Regni & Imperii Romanorum; nec non Hieronymi Balbi liber de coronatione; cum notis posthumis Marquardi Freheri in Lupoldum de Bebenburg; edente Matthia Berneggero. Argentorati* 1624. *in*-4°. M. BERNEGGER.

3. *Forma Reipublicæ Argentoratensis. Argentorati* 1627. *in*-24. It. *Auctior edita per Joan. Casp. Berneggerum Autoris filium. Ibid.* 1674. *in*-24.

4. *Cornelii Taciti Opera, recensita & edita per Matthiam Berneggerum. Argentorati* 1638. *in*-8°.

5. *C. Plinii secundi Panegyricus Trajano dictus, cum notis diversorum selectis, vita Trajani &c. edente Matthia Berneggero. Argentorati* 1635. *in*-4°.

6. *Galilæi de Galilæis Tractatus de Proportionum Instrumento à se invento; ex Italico Latine per Matthiam Berneggerum. Argent.* 1612. *in*-4°.

7. *Quæstiones Miscellaneæ ex C. Taciti Germania, & Agricolæ Vita, Moderante Matthia Berneggero disputatæ & editæ à J. Freinshemio. Argent.* 1640. *in*-8°.

8. *Orationes. Argent.* 1640. *in*-12.

M. BERNEGGER.

9. *Proaulium Tuba Pacis occentum Scioppiano sacri belli Classico, à Salpiste Theodosio Berenico Norico, Historiarum & Patria studioso. Argentina* 1620. *in*-4°.

10. *Tuba Pacis Anti-Scioppiana, Theodosii Berenici Norici. Argentor,* 1621. *in*-4°. *Bernegger* s'est caché sous ce nom dans ces deux Ouvrages, qu'il a opposés au *Classicum Belli Sacri*, dans lequel *Gaspar Scioppius* vouloit engager les Princes à extirper les Protestans par les voyes les plus sanguinaires.

11. *Gustavi Magni, Suecorum Regis Laudatio funebris. Argent.* 1633. *in*-4°.

12. *Speculum boni Principis, seu Titi Vespasiani Vita. Argent.* 1625. *in*-4°.

13. *De Peregrinatione studiosorum. Argentorati* 1619. *in*-4°. It. *Cum Petri Mulleri de Jure Peregrinantium & Aug. Buchneri Epistola de Commodis atque incommodis peregrinationum, ut & idea Peregrinantis studiosi. Ibid.* 1686. *in*-4°.

14. *De Regno Hungaria. Argent.* 1629. *in*-4°.

15. *Diatriba in C. Suetonii Tranquilli D. Julium Casarem Augusti*

& Titum Vespasianum. Argent. 1632. 1639. 1655. *in*-4°. M. BERNEGGER.

16. *Miscellanearum quæstionum ex L. Annæi Flori rerum Romanarum Epitome, in eamque notis excerptarum centuriæ septem. Argent.* 1633. *in*-4°.

17. *Miscellanearum quæstionum ex Justini in Trogi Historias Epitomis universis, in easque notis excerptarum centuria octo. Ibid.* 1633. *in*-4°. *Bœcler* assure dans l'Eloge de *Bernegger* qu'on trouve dans ces Ouvrages un grand nombre de choses inconnuës ou omises par les Critiques precedens, & ajoûte que personne n'a apporté plus d'exactitude dans la Critique des Auteurs, & n'étoit mieux fourni que lui de toutes les qualitez aquises & naturelles pour l'exercer dignement.

18. *Observationes Historico-Politicæ. Tubingæ* 1666. *in*-12. It. *Argent.* 1669. *in*-12.

19. *Oratio, quod de Bonifacio VIII. Papa dictum, intrasse ut vulpem, regnasse ut Leonem &c. id æque vere de universo Papali regno dici posse. Argentor.* 1617. *in*-4°.

20. *Disputatio de Aula Principis, Argentorati* 1624. *in*-4°.

M. BERNEGGER. 21. *Justi Lipsii Politicorum libri* IV. *& libri* V. *capita quinque priora per Aphorismos ad disputandum proposita, cum Appendice. Argentorati* 1617. *in*-4°.

22. *De jure eligendi Reges & Principes. Ibid.* 1627. *in*-4°.

23. *Panegyricus Christianissimo Galliarum & Navarræ Regi Ludovico XIII. ob susceptam ab ipso, majoribusque libertatis Germanicæ curam, jussu Procerum Reip. Argentoratensis dictus. Ibid.* 1632. *in*-4°.

24. *Galilæus de Systemate mundi, Latine versus. Ibid.* 1635. *in*-4°.

25. *Galilæus de S. Scripturæ testimoniis in conclusionibus mere naturalibus non usurpandis, Latine versus. Ibid.* 1636. *in*-4°.

26. *Epistolæ mutuæ Hugonis Grotii & Matt. Berneggeri. Ibid.* 1667. *in*-12.

27. *Commercii Epistolaris fasciculus primus & secundus. Ibid.* 1670. *in*-12.

28. *Epistolæ Joannis Kepleri & Matt. Berneggeri mutuæ. Ibid.* 1672. *in*-12.

29. *Commercium Litterarium cum W. Schickardo. Ibid. in*-12.

V.

V. *Son Eloge par Jean Henri Bœcler, imprimé à Strasbourg en* 1640. *in*-4°. *& réimprimé dans les Memoriæ Philosophorum &c. Henningi Witten* 4ᵉ. *Decade p.* 486. Le peu de faits qu'il y a dans cette piece est noyé dans une multitude extraordinaire de paroles, qui n'apprenent rien. *Theophili Spizelii Templum Honoris reseratum. p.* 350. *Freheri Theatrum virorum doctorum. p.* 1534. M. BERNEGGER.

ABRAHAM BZOVIUS.

ABRAHAM *Bzovius* naquit vers l'an 1567. à *Proszowice* en Pologne, à quelque distance de *Cracovie*, de *Thomas Bzovius* & de *Madeleine Vesice*, tous deux de familles nobles & anciennes. A. BZOVIUS.

Il n'avoit encore que dix-huit mois, lorsqu'il perdit son pere & sa mere, qui moururent de la peste, qui regnoit dans le Pays; il en fût attaqué lui-même, mais il eut le bonheur d'en guerir.

Il commença ses études dans sa patrie, & il y fit de si grands pro-

A. Bzovius.

grès qu'à l'âge de dix ans, il sçavoit faire des vers Latins & Polonois, il étoit instruit des regles de l'Arithmetique, il chantoit avec art, & composoit même des Airs de Musique.

Lorsqu'il eut 15 ans, on l'envoya étudier sous quelques Sçavans Protestans, qu'on avoit appellés dans le Pays; mais il sçut profiter de leurs instructions par rapport aux Belles-Lettres, sans se laisser corrompre par leurs discours sur le sujet de la Religion.

Il passa ensuite à *Cracovie* où il continua ses études. Il en étoit occupé, lorsqu'il fut attaqué d'une dyssenterie, dont il fut malade jusqu'à la mort; revenu en santé, & persuadé qu'il devoit sa guerison à l'intercession de *S. Hiacinthe*, il entra dans l'Ordre des Dominicains, où il quitta le nom de *Stanislas* qu'il avoit reçu au baptême, pour prendre celui d'*Abraham*, qui lui fut donné alors.

Lorsqu'il eut été ordonné Prêtre, on l'envoya en Italie, où après s'être appliqué à la Théologie, il enseigna

aux jeunes Etudians de son ordre la Philosophie à *Milan*, & ensuite la Théologie à *Ferrare* & à *Boulogne*. A. Bzovius.

De retour en Pologne, il fut fait Prieur du Couvent de *Cracovie*. Il commença alors à s'adonner avec beaucoup d'ardeur à la conversion des Hérétiques, & à la Predication.

Après quelque séjour dans ce Royaume, il eut envie de revoir l'Italie, & retourna à *Rome* dans le temps que les Annales de *Baronius* venoient d'être données au Public. On le produisit au Pape *Paul V.* comme un homme capable de continuer cet Ouvrage, & ce Pontife lui donna un logement dans le Vatican avec une pension, afin qu'il pût y travailler commodément.

Bzovius demeuroit en ce lieu, lorsqu'un homme prevenû qu'il avoit de l'argent, alla un jour en son absence dans son appartement pour le voler, & y ayant trouvé son valet seul, l'assassina, & emporta tout ce qu'il pû trouver. Cet accident le determina à quitter le Vatican, pour se retirer dans son Couvent de la Minerve.

A. Bzovius.

Ce fut là qu'il mourut quelque temps après, c'est-à-dire le 31 Janvier 1637. âgé de 70 ans. Il fut enterré dans l'Eglise de cette Maison, avec cette Epitaphe.

D. O. M.

F. Abrahamo Bzovio Polono S. T. M. O. P. post Cæsarem Baronium Annalium Ecclesiasticorum scriptori Religio posuit. Obiit septuagenarius pridie Calendas Februarii anno salutis 1637.

Catalogue de ces Ouvrages.

1. *Historia Ecclesiastica ex Ill. Cæsaris Baronii S. R. E. Cardinalis Annalibus aliorumque virorum illustrium Ecclesiasticis Historicisque Monumentis : cura Ab. Bzovii. Romæ* 1616. *in-fol.* deux vol. It. *Antuerpiæ* 1616. *in-fol.* deux vol. It. *cum auctuario Joan. Frid. Matenesii. Coloniæ* 1617. *in-fol.* deux vol. C'est un abregé des Annales de *Baronius*.

2. *Annales Ecclesiastici post Ill. Card. Baronium. in-fol.* 9 vol. Le premier, qui est le 13^e^. des Annales après *Baronius*, s'étend depuis l'an 1198. jusqu'en 1299. Il a été imprimé à *Rome* l'an 1616. & ensuite avec quelques changemens & quelques augmenta-

tions à *Cologne* en 1621. Le 14^e. qui commence en 1300. & finit en 1378. parut à *Rome* en 1617. & il s'en fit une édition augmentée à *Cologne* en 1623. Le 15^e. va depuis l'an 1378. jusqu'en 1431. & fut imprimé la même année 1623. à *Rome* & à *Cologne*. Le 16^e. qui commence avec l'année 1431. & finit avec 1448. parut encore à *Rome* l'an 1623. & fut réimprimé l'année suivante 1624. à *Cologne*. Le 17^e. qui s'étend depuis 1448. jusqu'en 1471. fut donné à *Rome* en 1625. & réimprimé à *Cologne* la même année. On y voit à la fin en maniere d'*Appendix*, *Amadei Sabaudi Felicis V. in sua obedientia Basileensium dicti vita.* Le 18^e. tome, qui va depuis 1471. jusqu'en 1503. fut imprimé la même année 1627. à *Rome* & à *Cologne*. Le 19^e. qui commence en 1503. & finit en 1534. parut à *Rome* en 1629. & l'année suivante 1630. à *Cologne*. Le 20^e. s'étend depuis 1534. jusqu'en 1567. Il ne fut imprimé qu'après la mort de l'Auteur à *Cologne* l'an 1641. On y a joint la defense de *Silvestre II.* & la vie de *St. Adalbert*, dont je parlerai plus

A. Bzovius.

A. Bzovius. bas. Le 21. & dernier fut publié sous ce titre : *Pius Quintus, Romanus Pontifex, sive Annalium Ecclesiasticorum tomus Posthumus & ultimus. Romæ 1672. in-fol.* Ce tome qui finit à l'an 1572. a été publié par les soins du P. *Jean Thomas de Roccaberti*, Jacobin.

Cet Ouvrage est fort inferieur à celui de *Baronius*. L'Auteur s'y est trop étendu sur l'Histoire de son Ordre, dont il semble faire plûtôt les Annales que celles de l'Eglise.

Ce qu'il avoit dit, dans le 14. volume, de l'Election de l'Empereur *Louis IV*. ayant déplu au Duc de Baviere, qui fit publier, pour y repondre, un Ouvrage de *Jean George Herwart*, qui a pour titre : *Ludovicus IV. seu V. Imperator defensus à Calumniis Annalium Bzovii ; cum Mantissa aliorum Bzovii errorum. Monachii 1618. in-4°.* il fut obligé de le corriger dans la nouvelle édition de ce volume qu'il fit à *Cologne*. Cette correction a été imprimée séparement sous le titre d'*Abrahami Bzovii O. P. retractatio de Electione Ludovici IV. Imperatoris. Ingolstadii 1628. in-12.* Voi-

ci le jugement qu'*Hervart* fait des Annales de *Bzovius*; jugement auquel la passion peut avoir eu quelque part, mais qui cependant est juste & vrai en plusieurs points. *Bzovius non rerum ignarus modo, sed omnibus etiam historici partibus est destitutus; quippe cui solertia verum indagandi nulla, acrimonia dijudicandi nulla, memoria dictorum in progressu nulla, diligentia scribendi parva, fides exigua, affectus partium plurimus, & tamen audet non universi orbis solum, sed multarum ætatum historias aggredi, omnesque mortales docere, docendus ipse.* A. Bzovius.

3. *Sylvester II. Casius Aquitanus Pontifex Maximus à calumniis vindicatus. Accedit S. Adalberti Ursini Comitis Rosembergi, Pragensis Episcopi; Gnesnensis Archiepiscopi, & Martyris, Boëmorum, Hungarorum, Polonorum, Prussorum Apostoli vita & passio ab ejus synchrono & familiari Silvestro II. P. M. edita. Nunc primum ex Bibliotheca Cassinensi cura & studio Abr. Bzovii suo Autori vindicata, & notis illustrata. Romæ* 1629. *in-fol.* Les Editeurs des Actes des Saints d'*Anvers* mieux instruits & meilleurs

A. Bzovius. Critiques que *Bzovius*, ont ôté au Pape *Silvestre II.* cette vie de *S. Adalbert*, que celui-ci lui avoit attribuée. Ces deux Ouvrages ont été insérés dans le 20. tome des Annales Ecclesiastiques.

4. *Romanus Pontifex, seu de præstantia, officio, autoritate, virtutibus, felicitate, rebusque præclare gestis summorum Pontificum à D. Petro ad Paulum V. Commentarius in tres libros divisus. Coloniæ* 1619. *in-fol.* It. *Paris.* 1622. *in-fol.* Mauvais Ouvrage, & qui n'est recherché de personne.

5. *Paulus V. Burghesius P. M. Romæ* 1624. *in*-4°. It. avec les vies des Papes de *Platina* dans l'édition de *Cologne* de 1625. *in*-4°.

6. *Vita S. Cunegundis Poloniæ Regina à Raineccio Pico Parmæ Placentiæque Duci à secretis ex historicis Polonis Miechovio, Bielscio, Strilcovio, Cadano, Cromero collecta ac Italice scripta. Romæ* 1633. *in*-4°.

7. *Nomenclator sanctorum professione Medicorum, sive de Sanctis Medicis, quorum festivitatem universa colit Ecclesia. Romæ* 1621. *in*-12. It. *Coloniæ* 1624. *in*-12. *pp.* 39. *Guillaume du Val*

Val a donné quelque chose de semblable dans son *Historia Monogramma, sive Pictura linearis sanctorum Medicorum & Medicarum, in expeditum redacta Breviarium. Paris.* 1643. *in*-4°. A. Bzovius.

8. *Sertum gloriæ S. Hyacinthi Poloni, Ordinis Prædicatorum, vitam & laudes ipsius octo concionibus & septem orationibus complectens, confectum atque collectum à Fr. Abrah. Bzovio, Venetiis* 1598. *in*-4°. Les huit Sermons sont de *Bzovius* ; les discours sont d'autres Auteurs.

9. *Sacrum Pancarpium Dominicale, seu Concionum Dominicalium totius anni Tomus* 1. *Venetiis* 1611. *in*-4°. It. *Coloniæ* 1613. *in*-4°. *Tom.* 2. *in omnes Quadragesimæ ferias & Dominicas. Ib. Eod. anno. Tom.* 3. *continens sanctorum Festivitates. Ibid. Eod. anno. Tomus* 4. *continens Thesaurum laudum SS. Deiparæ super Canticum Salve Regina. Venetiis* 1598. It. *Coloniæ* 1615. *in*-4°.

10. *Flores aurei ex S. Scriptura & SS. Patribus ad Christianam Ethicen excerpti. Venetiis* 1601. *in*-4°. It. *Coloniæ* 1612. *in*-4°. deux tom.

11. *Monile Gemmeum divæ Virgini Deiparenti sacrum, duodenas virtutes*

A. Bzovius. *sacrosancta Deiparæ totidem laudationibus explicans, & viginti quatuor miracula insignia apud Iconam ejusdem magnæ Matris à D. Luca depictam, & apud Polonorum Clarummontem religiose cultam patrata referens atque reputans. Coloniæ 1615. in-4°.*

12. *Florida Mariana Panegyris 24. Venetiis 1612. in-4°.*

13. *Tutelaris Silesiæ, seu de Vita B. Ceslai Odrovansii commentarius. Cracoviæ 1608. in-4°.*

14. *De Jure status, sive de jure divino & naturali Ecclesiasticæ libertatis & potestatis. Coloniæ 1600. in-8°.*

15. *De temporali Ecclesiæ monarchia & Jurisdictione adversus impios Politicos. Coloniæ 1602. in-8°.* Les Bibliothecaires des Jacobins ne parlent point de ces deux Ouvrages, qui sont rapportés dans la Bibliotheque de M. *de Thou.*

V. *Simonis Starovolscii Centum Poloniæ scriptorum Elogia. Scriptores ordinis Prædicatorum. Jani Nicii Erythræi Pinacotheca prima.*

JEAN MOLANUS.

JEAN *Molanus* (en Flamand *Ver-Meulen*) naquit l'an 1533. à *Lille* en Flandre, d'*Henri Ver-Meulen*, de *Schoonhoven*, qui faisoit son séjour ordinaire à *Louvain*, mais qui étoit venu passer quelque temps à *Lille*, avec sa femme, qui étoit grosse, dans le dessein d'y apprendre la langue Françoise. J. MOLANUS.

Comme il ne demeura que peu de temps dans cette ville, & qu'il retourna bientôt après avec ses parens à *Louvain*, d'où il ne sortit gueres depuis, il oublia sa ville natale, & ne prit dans la suite que la qualité de citoyen de *Louvain*, *Lovaniensis*.

Ce fut-là qu'il fit toutes ses études. Après son cours de Philosophie, il se donna tout entier à l'étude de la Théologie & de l'Antiquité Ecclesiastique. Il foüilla avec soin dans les Bibliotheques & en tira plusieurs choses, qui lui furent d'un grand usage pour les Ouvrages qu'il composa dans la suite.

J. MOLANUS.

Il reçut le bonnet de Docteur en Théologie le 12 Septembre 1570. & professa quelques années cette Science. Il fut de plus nommé Censeur des Livres de la part du Pape & du Roi d'Espagne, & Chanoine de l'Eglise de *S. Pierre* de *Louvain*.

Tous ces emplois ne l'empêcherent point de se donner avec ardeur à ses études favorites, & de publier un grand nombre de livres, dont la plûpart sont curieux & remplis d'érudition; ce qui les fait encore rechercher.

Il mourut le 18 Septembre 1585. âgé de 52 ans, & fut enterré dans l'Eglise de *S. Pierre* avec cette Epitaphe.

Conditus hic jacet D. Joannes Molanus, Lovaniensis, sacræ Theologiæ Professor, Apostolicus ac Regius Librorum Censor, Ecclesiæque hujus Canonicus, qui editis libris clarus, & insigni condito Testamento, quo pauperibus studiosis ad curam pastoralem serio se præparantibus annuos trecentos florenos legavit.

Obiit Lovanii magno sui relicto desiderio an. 1585. Septemb. 18.

Catalogue de ses Ouvrages. J. MOLANUS.

1. *Usuardi Martyrologium, cum Præfatione, additionibus, metrico Martyrologio Wandelberti, & Annotationibus J. Molani. Lovanii* 1568. *in*-8°. Cette premiere édition est la plus recherchée, parce que *Molanus* a été obligé de retrancher dans la suite plusieurs choses qu'il y avoit dites sur la supposition de quelques écrits attribués à des Peres de l'Eglise, & sur la fausseté de quelques legendes des Saints. It. *Lovanii* 1573. *in*-8°. It. *Antuerpiæ* 1583. *in*-8°.

2. *De Martyrologiis Tractatus.* A la suite du Martyrologe d'*Usuard.*

3. *Indiculus Alphabeticus, & Chronicon sanctorum Belgii.* A la suite du Martyrologe.

4. *Natales sanctorum Belgii & eorum Chronica recapitulatio. Lovanii* 1595. *in*-8°. It. *Cum auctuario Arnoldi de Raisse. Duaci* 1626. *in*-8°.

5. *Medicorum Ecclesiasticum Diarium. Lovanii* 1595. *in*-8°. *Henri Cuyckius*, qui a publié cet Ouvrage, a mis à la tête un éloge abregé de *Molanus.*

6. *Calendarium Ecclesiasticum. Antuerpiæ Plantin.* 1574. *in*-12.

J. MOLANUS. 7. *Liber de Picturis & Imaginibus sacris, cum Responsione quodlibetica ad tres Quæstiones.* 1ª. *de Imaginum usu in Ecclesiis.* 2ª. *de precibus pro Martyrio affectis.* 3ª. *de Communione supplicio extremo afficiendorum Eucharistica. Lovanii* 1570. *in*-8°. It. *Ibid.* 1594. *in*-8°.

8. *De Historia Sacrarum Imaginum & Picturarum, pro vero earum usu, contra abusus libri* IV. *Lovanii* 1595. *in*-8°. It. *Antuerpiæ* 1617. 1619. 1626. *in*-8°.

9. *De fide hæreticis servanda libri tres; quartus item de fide rebellibus servanda, & quintus de fide ac Juramento quæ à Tyrannis exiguntur. Coloniæ* 1584. *in*-8°.

10. *De Piis Testamentis, & quacumque alia pia ultimæ voluntatis dispositione. Coloniæ* 1584. *in*-8°. It. *Ibid.* 1661. *in*-8°.

11. *Theologiæ Practicæ Compendium, per Conclusiones, in quinque Tractatus digestum. Coloniæ* 1585. & 1590. *in*-8°. It. *Antuerpiæ* 1626. *in*-8°.

12. *De Canonicis libri tres. Coloniæ* 1587. *in*-8°.

13. *Militia sacra Ducum ac Prin-*

cipum Brabantiæ, cum annotationibus Petri Louwii. Antuerpiæ. 1592. *in*-8°. J. MOLANUS.
Ce livre contient l'histoire des guerres que les Ducs de Brabant ont entreprises pour cause de Religion. C'est un des plus curieux & des plus rares Ouvrages de *Molanus*.

14. *Annales Urbis Lovaniensis ac Obsidionis illius Historia. Lovanii* 1572. *in*-4°.

15. *Antuerpias, in qua, præter antiquitatem & veram Historiam urbis Antuerpiæ, narratio ultimæ obsidionis continetur. Lugd. Bat.* 1605. *in*-8°. Cet Ouvrage, dont *Valere André* ne parle point, se trouve dans le Catalogue de la Bibliotheque de M. *Trichet du Fresne*.

16. *Bibliotheca Materiarum Theologica, quæ, à quibus Autoribus, cùm antiquis, tum recentioribus, sint pertractatæ, una cum Andreæ Schotti Indice Catholicorum S. Scripturæ Interpretum, & Ludovici Carbonis Indice Theologorum Scholasticorum in D. Thomæ Aquinatis summam. Coloniæ* 1618. *in*-4°.

17. *Orationes tres de Agnis Dei, de Decimis dandis, & de Decimis reci-*

J. Mo- *piendis. Coloniæ* 1587. *in*-8°.
ANUS.

18. Il a mis des Prolegomenes à la tête d'une édition de *S. Prosper* donnée par *Jean Vlimmerius* à *Anvers*, l'an 1574.

19. Il a eu aussi part, avec quelques autres Théologiens de *Louvain* à l'édition des Oeuvres de *S. Augustin* faite dans cette ville l'an 1577.

V. *Son Eloge par Henri Cuyckius*; *à la tête de son Diarium Medicorum. Cornelii Loos illustrium Germaniæ scriptorum Catalogus. Moguntiæ* 1581. *in*-8°. *Auberti Miræi Elogia Belgica. Valerii Andreæ Bibliotheca Belgica p.* 539. *& Fasti Academici Lovanienses, p.* 120. *Ant. Sanderus de Scriptoribus Flandriæ. Sweertii Athenæ Belgicæ. Joan. Mollerus de scriptoribus Homonymis p.* 956. *Les Eloges de M. de Thou, & les additions de Teissier.*

JACQUES DE TOURREIL.

JACQUES *de Tourreil* naquit à *Toulouse* le 18 Novembre 1656. de *Jacques de Tourreil*, Procureur Général du Parlement de cette ville, & de *Marguerite Fieubet*, sœur du Premier President du même Parlement, & tante de M. *Fieubet*, Conseiller d'Etat, qui jusqu'à sa mort arrivée en 1694. a presque tenu lieu de pere à M. *de Tourreil*. J. DE TOURREIL.

Il n'étoit que dans ses premieres classes, lorsque l'on commença à reconnoître en lui une forte passion pour l'Eloquence. Il se vangeoit assez volontiers de ses Camarades & de ses Maîtres, par des especes de Declamations, toûjours assez ingenieuses pour être pardonnées à un Ecolier. Son exemple excita l'émulation de quelques jeunes gens du même âge, & il se fit entre eux une société, où l'on travailloit à l'envi l'un de l'autre.

A peine le jeune *de Tourreil* fut il sorti du College, qu'il eut envie

J. DE TOUR-REIL.

d'aller à l'armée, & on ne put le retenir qu'en lui proposant l'exemple de ces Romains fameux, qui avoient long-temps brillé dans le *Barreau*, avant que de paroître à la tête des Legions. Charmé d'entrer dans un paralelle si flatteur, il se contenta de se faire appeller M. le Chevalier *de Tourreil*, & demanda à venir à *Paris*, pour se perfectionner dans l'étude du Droit & des Belles-Lettres.

Le goût qu'il y prit pour les Lettres effaça bientôt celui qu'il avoit eu pour les armes. Ayant entendu parler de l'Academie Françoise, & des prix d'Eloquence qu'elle distribue tous les ans, il entra deux fois en lice, & fut autant de fois vainqueur. Ces deux discours qui sont des années 1681. & 1683. commencerent à lui faire un nom.

La traduction de quelques harangues de *Demosthene*, qu'il donna en 1691. augmenta sa réputation; & ce fut alors que M. *de Pontchartrain*, Controlleur General, l'attira chez lui comme un homme de merite & de confiance, dont le commerce &

les soins pouvoient être utiles au Comte *de Pontchartrain* son fils, qui ne faisoit qu'entrer dans le monde.

J. DE TOURREIL.

Il eut la même année 1691. une place dans l'Academie des Inscriptions, qui n'étoit encore composée que de huit personnes. Le 14 Février de l'année suivante 1692. il fut reçu à l'Academie Françoise à la place de *Michel le Clerc*, & peu de temps après le sort le mit en qualité de Directeur à la tête de cette Compagnie, dans une conjoncture brillante; ce fut quand il fallut presenter au Roi & aux Ministres le Dictionnaire de l'Academie, qui venoit d'être achevé. Il fit à cette occasion vingt-huit Complimens differens, qui furent tous fort applaudis, & dont il n'a jamais voulu donner de copie.

Il mourut le 11. Octobre 1715. dans sa 59 année.

» Il pensoit & aimoit à s'exprimer
» d'une façon peu commune, il usoit
» heureusement en ce genre, il ame-
» noit si finement une pensée, il sau-
» voit si adroitement une expression,
» qu'il venoit à bout de faire passer
» avec grace les idées les plus singu-

J. DE TOURREIL.

» lieres, & les plus hardies metapho» res. Les saillies, la promptitude, » & la force des reparties ne lui don» noient pas seulement quelque su» periorité, elles alloient jusqu'à le » rendre redoutable dans les conver» sations. Zélé partisan de la verité, » il la cherchoit avec obstination » dans les choses les plus indifferen» tes; il vouloit blâmer impitoya» blement ce qui lui paroissoit bla» mable & loüer même en public, & » malgré les plus severes defenses, » ceux qui meritoient ses éloges. » Aussi pour excuser auprès de lui un » defaut, & pour le reparer en quel» que sorte, il suffisoit presque de » l'avoüer. C'est le Caractere que M. *de Boze* attribue à ce Sçavant.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. Ses deux *discours, qui remporterent les prix à l'Academie Françoise*, ont été inserés dans les Recueils des années 1681. & 1683. Quoiqu'ils soient fort inferieurs à ce qu'il composa dans la suite, ils ne laissent pas d'avoir leur merite, & commencerent même sa réputation.

2. *Harangues de Demosthene, avec*

des *Remarques. Paris* 1691. *in*-8°. On ne voit ici la traduction que de cinq harangues de *Demosthene*, sçavoir de la premiere Philippique, des trois Olynthiennes, & de la Harangue sur la paix. Ce coup d'essai reçut de grandes loüanges, mais qui furent mêlées de quelques critiques. On prétendit que c'étoit moins une traduction qu'une paraphrase, & que l'éloquence du Traducteur, bien opposée à celle de son Original, étoit trop ornée, fleurie, brillante, & pompeuse, & bonne seulement pour la parade & pour la montre. Cette critique inspira à *de Tourreil* une nouvelle ardeur pour faire une meilleure traduction, en reformant son ancienne; ce qu'il executa dans la suite. J. DE TOURREIL.

3. *Discours prononcé à l'Academie Françoise le 14 Février 1692. à sa reception. Paris* 1692. *in*-4°. M. *de Pontchartrain*, alors Controlleur Général des Finances, voulût qu'on retranchât dans l'impression de ce discours un éloge que *de Tourreil* y avoit fait de lui; mais on l'a remis à sa place dans l'édition de toutes ses Oeuvres.

4. *Essais de Jurisprudence. Paris* 1694.

J. DE TOURREIL. in-12. Il composa cet Ouvrage en faveur de M. le Comte *de Pontchartrain*, qui commençoit a s'appliquer à l'étude du Droit. Son succès ne répondit pas à l'esperance que *l'Auteur* en avoit conçuë. On convenoit bien que la matiere de ces Essais, étoit excellente, & que les differentes questions qu'il y examinoit étoient approfondies & decidées sur des Principes incontestables de la Loy naturelle, ou sur l'autorité des plus habiles Jurisconsultes; mais *de Tourreil* avoit voulu traiter ses sujets d'une maniere plaisante, & comme le fond des choses ne présentoit pas le plaisant de lui-même, il fut obligé de l'aller chercher dans les expressions; il appelle donc un Huissier, *un Monsieur Loyal*; un exploit, *un compliment timbré*; un salaire, *une reconnoissance monnoïée* &c. & ces affectations firent tomber entierement l'Ouvrage. *De Tourreil* se rendant depuis aux avis de ses amis, refondit ses essais, & c'est dans le nouvel état où il les a mis, qu'on les a inserés dans le Recueil de ses Oeuvres.

5. *Philippiques de Demosthene avec*

des *Remarques. Paris* 1701. *in*-4°. It. J. DE TOURREIL.
Amsterdam 1706. *in*-12. *De Tourreil* a reformé dans cette édition les cinq Harangues qu'il avoit déja publiées en 1591. & y a ajouté la traduction de cinq autres, sçavoir des trois dernieres Philippiques, & des Harangues sur la Chersonese & sur la Lettre de *Philippe*. Le tout est precedé d'une Préface Historique, qui contient l'histoire abregée de l'ancienne Grece. On peut la regarder comme un chef-d'œuvre en son genre, quoiqu'il y ait un peu trop de brillant, comme dans toutes les compositions du même Auteur. La nouvelle version fut encore critiquée, & *de Tourreil* la retoucha encore depuis pour cette raison ; c'est dans ce dernier état qu'elle paroît dans le Recueil de ses Oeuvres.

6. *Oeuvres de M. de Tourreil. Paris* 1721. *in*-4°. *deux vol. & in*-12. *quatre vol.* M. *Massieu*, que *de Tourreil* avoit chargé par son Testament de donner au Public une troisiéme édition de sa traduction de *Demosthene*, a crû devoir faire davantage, en lui donnant un Recueil complet des

J. DE TOURREIL. Ouvrages de cet Auteur ; & c'est ce qu'il a executé ici. Cet éditeur les a partagés en cinq classes.

La 1e. comprend les pieces diverses, qui sont,

Les deux discours qui remporterent les prix de l'Academie des années 1681. & 1683.

Le discours qu'il prononça le 14 Février 1692. à sa Reception à l'Academie Françoise.

La reponse qu'il fit aux Députés de l'Academie Royale de *Nismes*, après qu'ils eurent remercié l'Academie Françoise de l'Association qu'elle leur avoit accordée. Ces discours prononcés le 30 Octobre 1692. furent imprimés séparement la même année à *Paris in*-4°. & dans les Recueils de l'Academie.

La reponse qu'il fit le 19 Août 1694. en qualité de Directeur au Discours de M. l'Abbé *Boileau*, qui y fut alors reçu. Il avoit déja été imprimé à *Paris in*-4°. la même année, & dans les Recueils de l'Academie.

Reponse au discours prononcé dans l'Academie Françoise le 31 Janvier 1704. à la réception de M. *de Rohan* Coadju-

Coadjuteur de *Strasbourg*; imprimée alors *in*-4°. à *Paris*. J. DE TOUREIL.

L'Epitre dedicatoire qu'il composa en son particulier pour le Dictionnaire de l'Academie Françoise, pendant que cette Compagnie travailloit en corps à en composer une. Elle avoit déja été imprimée à la fin de ses *Essais de Jurisprudence*.

Le Compliment qu'il fit au Roi en lui présentant le Dictionnaire de l'Academie.

L'inscription Latine qui a été gravée sur le piedestal de la statuë, qui est au milieu de la place de *Vendome*.

Une description en vers Latins de la maison de M. *Fieubet*, Conseiller d'Etat. Il la composa à l'âge de 18 ans; & quoiqu'il s'y soit laissé quelquefois entraîner à son feu, on peut dire qu'il paroît presque par tout aisé, naturel & élegant. La réussite de cette piece, & les dispositions heureuses qu'il avoit pour la Poësie Latine ne l'empêcherent point de s'en detacher de bonne heure: il se persuada que comme les Romains n'écrivoient point autrefois en Grec,

J. DE TOURREIL.

les François ne doivent point aujourd'hui écrire en Latin, mais consacrer ce qu'ils ont de genie & de talent à illustrer leur Nation, & à perfectionneur leur langue.

La 2^e^. Classe contient les *Essais de Jurisprudence.*

La 3^e^. renferme les Philippiques avec leur Préface.

La 4^e^. comprend la traduction de sa Harangue d'*Eschine* contre *Ctesiphon*, & de *Demosthene* pour *Ctesiphon, sur la Couronne*, avec une Préface particuliere, qui paroissent ici pour la premiere fois.

La 5^e^. enfin contient ses Remarques sur toutes les Harangues traduites du Grec, qui précedent.

7. Il est un de ceux qui ont le plus contribué à l'édition de l'Histoire du Roi par Medailles faite en 1702. Elle lui valut une augmentation considerable de la pension qu'il avoit à l'Academie des Inscriptions, & trois ans après elle lui merita le titre de Pensionnaire Veteran, qu'il avoit demandé, pour ne plus s'occuper que de sa traduction de *Demosthene*, qui étoit son Ouvrage favori.

8. Il a prêté sa plume à Messieurs des Missions étrangeres, pour la composition des *Memoires sur les affaires de la Chine*; ce qu'il fit pour se venger d'un extrait malin, qu'on avoit fait dans les *Memoires de Trevoux* du mois de May 1704. de sa Reponse au discours que M *de Rohan* avoit prononcé à sa reception à l'Academie Françoise. J. DE LA TOUR-REIL.

9. On lit dans une Lettre inserée dans les *Memoires Historiques & Critiques* du mois d'Avril 1722. qu'on a une traduction de sa façon, qui a été imprimée en Hollande, sous le titre de *Reflexions sur les Cultes & les superstitions Chinoises*, & qu'il y a ajouté une Préface, qui a été considerée comme un chef-d'œuvre.

V. *Son Eloge par M. de Boze dans l'Histoire de l'Academie des Inscriptions & Belles-Lettres. tom. 3e. & à la tête du Recueil de ses Oeuvres.*

EDMOND RICHER.

E. RI-CHER. EDMOND Richer naquit à Chource, petite ville du Diocèse de Langres dans le Comté de Champagne, à cinq lieuës de Troyes le 30 Septembre 1560. d'une famille peu relevée & peu accommodée des biens de la fortune.

Il n'eut d'abord d'autre instruction que celle qu'on pouvoit lui donner dans les petites Ecoles du lieu de sa naissance : mais son inclination le portoit à l'étude, & lorsqu'il se vit à l'âge de 18 ans, & que ses parens le presserent de se determiner sur le choix d'une profession, qui le mît en état de subsister, il profita de la liberté qu'ils lui donnerent de quitter la maison paternelle, & s'en vint à Paris.

Il entra d'abord dans un College, où s'assurant sa subsistance par les services qu'il y rendoit, il donna tout le reste de son temps à l'étude. Il s'appliqua d'abord aux langues Latine & Gréque, avec un travail si

opiniâtre & si heureux, qu'en moins de trois ans il se vit en état de passer en Philosophie, & qu'il fut reçu Maître-ès-Arts deux ans après. E. RICHER.

Il étudia ensuite en Théologie; où il eut pour compagnons ceux qui avoient été ses Maîtres dans les Classes d'Humanitez.

Ce fut alors, que la fortune, dont il avoit soûtenu les mauvais traitemens pendant cinq ans avec beaucoup de courage, se lassa de le persecuter. Un Docteur, nommé *Etienne Roze*, Vicaire de *S. Yves*, le prit chez lui, & lui fournit tout ce qui lui étoit necessaire pour mener une vie plus commode, & pour se mettre en état de se faire recevoir Docteur.

Richer se livra alors à l'étude avec une nouvelle ardeur. Il ne se contentoit pas de donner à la lecture toutes les heures du jour qu'il ne devoit pas absolument aux Classes de Sorbonne, il y passoit encore les nuits, sur lesquelles il ne prenoit que deux heures pour son repos, profitant des avantages d'une complexion très-robuste, qu'il avoit api

É. RI-CHER. portée en naissant ; & que la dureté de la vie qu'il avoit menée dans le College n'avoit fait que fortifier.

Quelque temps après il fut fait Professeur dans l'Université, & il fut ravi d'avoir cette occasion pour cesser d'être à charge à son bienfaiteur. Il enseigna les Humanitez pendant deux ans, ensuite la Rhetorique un an, & enfin la Philosophie ; après quoi il se remit sur les bancs de Théologie, pour finir sa Licence, & fut reçu Docteur au mois d'Août 1589.

Il s'appliqua aussitôt après avec beaucoup d'ardeur à la predication : ce qu'il continua pendant plusieurs années. Sa methode étoit de s'attacher à donner à ses Auditeurs une intelligence parfaite de l'Ecriture, dont il leur expliquoit le sens Litteral, & historique, pour le faire servir de fondement aux maximes qu'il avoit dessein d'établir.

Quelques affaires difficiles & epineuses, que la Sorbonne eût alors, & dont on attribua la réussite à *Richer*, lui furent par-là avantageuses ; car *Etienne Lasilé*, Grand-Maître du

Principal du College du Cardinal le Moine étant mort quelque temps après en 1595. on jetta les yeux sur lui pour remplir ces deux places. E. RICHER.

Ce College étoit fort dérangé, & il s'y étoit glissé bien des desordres. *Richer* entreprît d'y rétablir l'ordre & la discipline, & quelques moyens que les Boursiers employassent pour l'en empêcher, il y réussit par sa perseverance.

L'Université se trouvoit aussi dans un état, qui avoit besoin de reformation, & il fut un des quatre Censeurs qu'on choisit en 1600. pour y travailler. Ils en vinrent de même à bout, mais ils eurent bien des traverses à essuyer, & les soins qu'ils se donnerent n'eurent leur effet, que parce que rien ne fut capable de les decourager.

Richer fut élû Syndic de la Faculté le 2 Janvier 1608. en son absence. Il fit d'abord difficulté d'accepter cette charge, & declara qu'il ne pouvoit s'en charger, à moins que tous les Docteurs ne promissent de travailler avec lui à rétablir l'ancienne discipline de la Faculté, qui étoit

E. RI-CHER. extremement dechuë. Tous le lui promirent, & on le remercia solemnellement d'avoir des intentions si loüables.

Il commença les fonctions de son Syndicat par rèvoir tous les titres & les registres de la Faculté, qui étoient ensevelis dans la poussiere & mangez des vers. Il les remit en ordre, & fit suppléer à ce qu'il y avoit de defectueux. Il reprima ensuite la liberté que les Bacheliers se donnoient de faire entrer dans leurs Théses des propositions odieuses, ou même seditieuses, en faisant ordonner par la Faculté, que leurs Théses seroient examinées, avant que d'être soutenuës.

Je ne ferai point ici le detail de tout ce qu'il fit pour arrêter tout ce qui pouvoit attaquer les libertez de l'Eglise Gallicane, on le peut voir dans sa vie, où tout cela est rapporté fort au long.

Le zéle & la vivacité qu'il témoigna dans les differentes occasions, où il crut qu'on les blessoit, lui firent beaucoup d'ennemis, qui n'oublierent rien pour le perdre. Son livre

de la Puissance Ecclesiastique & Politique leur ayant donné prise sur lui, ils ne manquerent pas d'en profiter. *Richer* fut deposé du Syndicat en 1612. en vertu des Lettres-Patentes du Roi; il auroit même été entierement retranché de la Faculté, si la Cour avoit suivi en tout l'animosité de ses parties. E. RICHER.

La même année il prit, en vertu de ses Grades, possession d'un Canonicat de l'Eglise de *Paris*, malgré le refus que le Grand-Vicaire lui fit des provisions nécessaires, & la nomination que le Cardinal *de Gondi* avoit faite d'un autre pour le remplir; & la possession lui en fut conservée.

Cependant le Pape qui croïoit qu'il n'avoit pas été puni aussi severement qu'il le méritoit, pour avoir publié son livre *de la Puissance Ecclesiastique*, demandoit qu'on l'envoyât à *Rome*, pour le faire juger par l'Inquisition. La Cour ne voulut point écouter une proposition aussi contraire aux Droits du Royaume que celle-là; mais le Duc d'*Epernon* fit enlever *Richer*, qui fut mis dans les prisons de *S. Victor*. Il n'y de-

E. RICHER, meura cependant pas long-temps; car l'Université, qui se trouvoit interessée dans cet emprisonnement, ayant presenté Requête au Parlement, il fut remis en liberté.

L'an 1615. *Richer* cessa de se trouver aux Assemblées de Sorbonne, & l'année suivante il se défit de la Charge de Principal du College du Cardinal-le-Moine, que son âge & ses infirmités ne lui permettoient plus de remplir avec son exactitude ordinaire.

Cependant on souhaittoit qu'il se retractât, & on fit en differens temps des tentatives pour l'y engager. Il signa à la fin une déclaration, dans laquelle *il desaprouvoit & condamnoit les propositions de son livre, entant qu'elles étoient contraires au Jugement de l'Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine.*

Cet Acte devoit naturellement passer pour une rétractation; mais *Richer*, qui ne vouloit pas qu'on lui donnât ce nom, rendit publique une Protestation, dans laquelle il soûtenoit qu'il n'avoit abjuré ni son livre, ni la doctrine qui y est ex-

pliquée, ajoûtant qu'il vouloit mourir dans ses premiers sentimens, quelque rétractation qu'on pût lui faire signer. E. RICHER.

C'est en vertu de cet Acte, que les Defenseurs de *Richer* veulent faire regarder comme une piece absolument nulle la rétractation précedente, & celle qu'ils prétendent sur l'autorité de *Morisot*, que le *P. Joseph*, Capucin, tira par violence de ce Docteur.

Voici le fait, tel qu'il est rapporté dans une lettre du 25 Avril 1633. qui est dans la seconde Centurie de celles de *Morisot*. » Le P. *Joseph*, » dit-il, fut chargé de ménager la » rétractation de *Richer*. Il fit pour » cela inviter pendant les fêtes de » Pâques le Docteur à dîner. *Richer* » n'y alla qu'avec peine avec un Doc» teur de ses amis. Ils trouverent » chez le P. *Joseph* un Notaire Apo» stolique, envoyé de Rome exprès. » On dîna : sur la fin du repas quatre » hommes armés parurent dans la » salle, & l'on declara à *Richer* qu'il » falloit mourir ou se rétracter. L'ap» prehension de la mort fit faire au

E. RICHER. » vieillard tout ce qu'on voulut, & » il signa une rétractation. De-là ra- » mené en son logis, il m'écrivit » toute l'histoire de cette *violence*, » & deux jours après il mourut subi- » tement âgé de 84 ans.

Plusieurs prétendent que cette lettre de *Morisot* est supposée, parce qu'il s'y trouve plusieurs faussetez. 1°. Elle est datée de l'an 1633. & on y parle de la mort de *Richer*, comme d'une chose arrivée depuis quelques jours ; cependant ce Docteur étoit mort dès l'an 1631. 2°. Ce fut, suivant la lettre, aux fêtes de Pâques 1633. que se fit cette rétractation de *Richer* ; mais elle est datée du 7 Decembre 1629. 3°. Il y est dit que *Richer* mourut âgé de 84 ans, au lieu qu'il n'en avoit alors que 71.

Quoiqu'il en soit de ce fait, *Richer* ne survêcut pas long-temps à sa rétractation. Il s'étoit fait tailler en 1629. mais l'operation n'avoit été faite qu'à demi, & il ne mena plus dans la suite qu'une vie languissante.

Il mourut le 28 Novembre 1631. âgé de 71 ans. On l'enterra sans pom-

pe, comme il l'avoit souhaitté, dans la Chapelle de Sorbonne au côté droit du grand Autel. E. RICHER.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De Figurarum arte, & causis Eloquentiæ. Paris.* 1605. *in*-8°. On croiroit sur ce titre trouver dans l'Ouvrage quelque chose sur la Rhetorique, & cependant on reconnoît en le lisant, qu'après avoir bien traité des figures de Grammaire, il ne traite pas de même de celles de Rhetorique. C'est le Jugement qu'en porte *Morhof*, qui est approuvé par M. *Gibert*. (a) Il est à presumer que *Richer* apperçut ce defaut, puisqu'il composa depuis le livre suivant, pour suppléer à ce qui manquoit au premier.

2. *De Arte & causis Rhetoricæ. Paris.* 1629. *in*-8°. Cet Ouvrage & le précedent font voir que les grandes occupations de *Richer* ne l'empêchoient pas de descendre dans un grand detail pour l'instruction de la jeunesse. Le stile en est bon, suivant M. *Gibert*, & il y a du bon sens partout.

(a) *Jugemens des Sçavans, tom.* 2. *p.* 378.

E. RICHER. 3. *De Optimo Academiæ statu. Paris.* 1603. *in*-8°. Cet Ouvrage fut composé au sujet de la Réformation de l'Université, faite par ordre du Roi *Henri IV.* C'est une espece d'Apologie de la conduite que l'Auteur avoit tenuë dans l'affaire de cette Réformation, depuis qu'il avoit été créé un des Censeurs. Il est fait principalement contre *Georges Critton*, Ecossois, Professeur du College Royal, qui la traversoit; mais il a eu soin, pour le ménager, de cacher son nom sous celui de *Palemon.*

4. *Apologia pro Senatus-Consulto, adversus Schola Lexovea Paranomum, ad Senatum Augustissimum.* 1603. *in*-8°. *pp.* 28. *Richer* composa cette Apologie avec l'aide de *Claude Mignaut*, un de ses Collegues pour la Réformation de l'Université, pour répondre à un écrit de *Georges Critton*, publié sous le titre de *Schola Lexovea Paranomon rea à verbis Senatus-Consulti ad mentem Senatorum provocatio.*

5. *De Analogia, causis Eloquentiæ, & linguæ patriæ locupletandæ Methodo. Paris.* 1601. *in*-8°. *pp.* 110.

6. *Grammatica obstetricia. Paris.* 1607. *in*-8°.

E. RICHER.

7. *Obstetrix animorum, seu prudens docendi & discendi Methodus. Amberga* 1608. *in*-12. It. *Cum Clarorum virorum Opusculis non dissimilis argumenti, & Præfatione Adami Reckenbergii. Lipsiæ* 1693. *in*-4°.

8. *Vita Joannis Gersonii ex ejus operibus collecta.* A la tête des Oeuvres de *Gerson*, dans l'édition faite à *Paris* l'an 1606. *in-fol.* par les soins de *Richer.*

9. *Apologia pro Joanne Gersonio; pro suprema Ecclesiæ & Concilii Generalis autoritate, & independentia Regiæ potestatis ab alio quam à solo Deo. Adversus Scholæ Parisiensis & ejusdem Doctoris Christianissimi obtrectatores, per E. R. D. T. P.* (*Edmundum Richerium Doctorem Theologum Parisiensem*) *Lugd. Bat.* 1676. *in*-4°. *Richer* composa cette Apologie l'an 1606. pour l'opposer à un écrit Italien, que *Bellarmin* avoit fait contre deux traités de *Gerson*, imprimés en Italie pour la défense de la République de *Venise*. L'ayant montrée à *Nicolas le Fevre*; d'autres personnes qui en eurent communication par son moyen, la firent imprimer l'année

E. RICHER. ſuivante en Italie, mais d'une maniere ſi défectueuſe, que *Richer* eut honte de la reconnoître en cet état; il voulut la donner lui-même dans la ſuite, après y avoir travaillé de nouveau; mais l'occaſion lui ayant manqué, ce ne fut qu'après ſa mort qu'on la fit imprimer en Hollande.

10. *De Eccleſiaſtica & Politica poteſtate liber. Pariſ.* 1611. *in*-4°. Cet Ouvrage ne contient que 30 pages; ce qui a fait donner à *Richer* par quelques-uns de ſes Adverſaires la qualité de *Magiſter triginta paginarum*. On peut voir dans ſa vie par *Baillet* ce qui l'occaſionna, & toutes les diſputes qui s'en ſuivirent. Ce n'eſt proprement qu'un extrait de l'Apologie de *Gerſon*, dont je viens de parler. Il a été réimprimé pluſieurs fois; on en a même une traduction Françoiſe, qui n'eſt bonne ni par rapport à la fidelité, ni par rapport à l'expreſſion. Elle a été imprimée à *Paris* en 1612. *in*-8°. & la même année à *Caën*, avec le texte Latin, *in*-8°. Ce livre fut d'abord attaqué de toutes parts, & il parut contre lui les Ouvrages ſuivans.

La Monarchie de l'Eglise, contre les erreurs du Livre de la Puissance Ecclesiastique & Politique d'Edmond Richer. Paris 1612. *in-*8°. *Pierre Pelletier*, nouveau Converti, en est l'Auteur. E. RICHER.

Avis d'un Docteur en Théologie, sur un livre intitulé : De la Puissance Ecclesiastique & Politique. *Paris* 1612. *in-*8°. Ce Docteur est *Claude Durand.*

Jacobi Cosmæ Fabricii Notæ Stigmatica ad Magistrum triginta paginarum. Francofurti 1612. *in-*4°. Le P. *Jacques Sirmond* s'est caché ici sous le nom de *Fabricius.*

Andreæ du Val, Theologi Parisiensis, Elenchus Libelli de Potestate Ecclesiastica & Politica, pro suprema Romani Pontificis autoritate. Paris. 1612. *in-*8°. C'est le plus outrageant de tous les Ouvrages qui furent alors faits contre *Richer.*

D'un autre côté le Cardinal *du Perron* Archevêque de *Sens* assembla à *Paris* les Evêques de sa Province ; & ces Prélats au nombre de huit, condamnerent le 13 Mars 1612. l'Ecrit de *Richer*, qui en appella comme

E. RI-CHER. d'abus. La Censure des Prélats a été imprimée à *Paris* 1612. *in*-8°. & l'appel de *Richer* l'a été avec la défense de son livre, dont je vais parler.

11. *Demonstratio libelli de Ecclesiastica & Politica Potestate; cum Autoris Testamento. Paris.* 1622. *in*-4°. It. quelques autres fois depuis.

12. *Vindiciæ Doctrinæ Majorum Scholæ Parisiensis, seu constans & perpetua Scholæ Parisiensis Doctrina de autoritate & infallibilitate Ecclesiæ in rebus fidei ac morum, contra defensores Monarchiæ Universalis, & absolutæ Curiæ Romanæ. Coloniæ* 1683. *in*-4°.

13. *Historia Conciliorum Generalium, in quatuor libros distributa. Coloniæ* 1683. *in*-8°.

14. *De Potestate Ecclesiæ in rebus temporalibus liber, & defensio Articuli, quem tertius Ordo Comitiorum Regni Franciæ pro lege fundamentali defigi postulavit anno* 1614. & 1615. *Coloniæ* 1692. *in*-4°.

15. *Edmundi Richerii Libellus de Ecclesiastica & Politica Potestate; necnon Libelli ejusdem per eundem Riche-*

rium demonstratio. Nova editio, aucta ejusdem Opusculi defensione, nunc demum typis edita, ex MS. ejusdem Autoris, in duos tomos divisa, cum aliis ejusdem opusculis. Coloniæ 1701. *in*-4°. deux tom. Cette édition paroît avoir été faite fort à la hâte, & il s'y trouve bien des fautes d'impression. E. RICHER.

16. *Considerations sur le livre intitulé:* Raisons pour le desaveu fait par les Evêques de France &c. *Par Timothée, François Catholique.* 1628. *in*-8°. Voici ce qui donna occasion à cet Ouvrage. Il parut en 1625. un livre imprimé sous ce titre : *G. G. R. Theologi ad Ludovicum XIII. Admonitio. Augustæ Francorum* 1625. *in*-4°. où l'on prétendoit montrer, que la France, au sujet de la guerre de la Valteline, avoit fait une alliance honteuse & impie avec les Protestans, & entrepris contre les Catholiques une guerre, qu'elle ne pouvoit continuer sans détruire la Religion. Cet Ouvrage fut d'abord attribué à *Jean Boucher*, fameux Ligueur; mais *Baillet* croit qu'il est d'*André Eudemon-Jean*, Jesuite. Le Clergé le condamna aussitôt, avec un autre de

E. RICHER.

même genre intitulé : *Mysteria Politica*, & attribué à un Jesuite Allemand, nommé *Jacques Keller* ; & sa Censure parut sous ce titre : *Cardinalium, Archiepiscoporum, Episcoporum, cæterorumque ex universis Regni Provinciis, qui Ecclesiasticis Comitiis interfuerunt, de Anonymis quibusdam & famosis Libellis sententia, data die 13. Decembris 1525. Paris. 1525. in-4°.* Le Cardinal de *la Rochefoucault* n'oublia rien pour engager les Prélats à révoquer cette Censure ; mais ne pouvant y réussir, il attendit que l'Assemblée fût finie. Ayant alors retenu quelques Evêques, il les assembla dans son Abbaye de *Ste. Genevieve*, & leur fit dresser un desaveu de la Censure, & pour le justifier, fit publier un Ouvrage intitulé : *Raisons pour le desaveu fait par les Evêques du Royaume, d'un livre intitulé*, Jugement des Cardinaux, Archevêques, Evêques &c. sur quelques libelles diffamatoires ; *contre les Schismatiques de ce temps. Paris 1626. in-4°.* C'est sur cet Ouvrage, que *Richer* fit ses *Considerations*, pour la defense de ceux de son parti, qu'on avoit

voulu designer dans le titre par la qualité de *Schismatiques de ce temps.* E. RICHER.

17. *Tertullianus de Pallio, Latine & Gallice, per Edm. Richerium. Paris.* 1600. *in*-8°.

V. *Sa vie par Adrien Baillet. Liege* 1714. *in*-12.

FORTUNIO LICETI.

FORTUNIO *Liceti* naquit le 3. Octobre 1577. à *Rapallo* dans l'Etat de *Genes*, de *Joseph Liceti* Médecin, natif de *Reco* dans le même Etat, qui pratiqua quelque temps la Médecine à *Rapallo*, & qui alla depuis s'établir à *Genes*. F. LICETI.

Il vint au monde le septiéme mois de la grossesse de sa mere, dont l'accouchement fut avancé par l'agitation de la mer, en allant de *Reco* à *Rapallo*. Le bonheur qu'il eut de vivre malgré cet accident, lui fit donner le nom de *Fortunio*. Aussi prit-on des précautions extrêmes pour lui conserver la vie.

Son pere, ayant remarqué en lui des dispositions pour les Sciences;

F. Liceti. eut lui-même soin de son éducation, l'instruisit dans les Belles-Lettres, & lui apprit les Elemens de la Philosophie & de la Médecine, jusqu'à ce qu'il eût dix-sept ans.

Il l'envoya alors le 1 Janvier 1595. à *Boulogne* pour y continuer ses études, & le jeune *Liceti* y étudia en Médecine sous *Jean Costeo* de *Lodi* qui y professoit cette Science, & chez lequel il demeura jusqu'à la mort de ce Professeur, laquelle arriva le 27 Avril 1598. Il passa ensuite dans la maison de *Frederic Pendasi*, de *Mantouë*, qui professoit la Philosophie à *Boulogne*, & conçut tant d'amitié pour lui, qu'il voulut dans la suite donner son nom à son fils aîné.

Après quatre ans & demi de séjour dans l'Université de *Boulogne*, pendant lesquels il se partagea entre la Philosophie & la Médecine, il fut rappellé par son pere, qui étoit attaqué d'une maladie dangereuse. *Liceti* partit aussitôt pour se rendre à *Genes*, mais il eut le chagrin en y arrivant au mois d'Octobre 1599. de le trouver enterré depuis deux jours.

On à de lui l'Ouvrage suivant que son fils donna au public. *La Nobilta de' principale membri dell' Vomo, Dialogo di Giuseppe Liceti, Medico Chirurgo Genovese; nel quale si tratta dell' uso ed eccellenza di essi membri. In Bologna* 1599. *in*-8°. Les interlocuteurs de ce Dialogue sont le cœur, le cerveau, le foye, & les testicules. Son fils parle aussi d'un Dialogue Italien qu'il avoit publié sous le titre de *Ceva*, & où il traitoit de l'usage & de l'excellence des parties genitales.

F. LICETI.

Six mois après, c'est-à-dire le 23 Mars 1600. il se fit recevoir Docteur en Philosophie & en Médecine à *Genes*, & songea à se procurer de l'emploi. Sa belle-mere s'étoit tuée en tombant d'une fenêtre fort élevée de sa maison, & les affaires de sa famille se trouvoient en assez mauvais état. Il travailla d'abord à les mettre en ordre, après quoi il se rendit le 3 Novembre de la même année 1600. à *Pise*, où ses Protecteurs lui avoient fait donner une chaire de Logique. Après l'avoir remplie pendant cinq ans, on le fit passer en 1605. à une

F. Liceti. autre, qui l'engageoit à expliquer la Philosophie naturelle d'*Aristote*; & il garda cette nouvelle pendant quatre ans.

Le 25 Août 1609. il fut appellé à *Padouë*, pour y être Professeur extraordinaire en Philosophie, & il prononça son discours d'installation le 1r. Novembre suivant. On lui assigna pour lors 350. florins de gages, qui furent augmentés le 2 Août 1615. jusqu'à 500.

Il quitta cette chaire le 2 Avril 1622. pour en prendre une de Professeur ordinaire en Philosophie dans la même Université avec 600. florins de gages, qui furent augmentés le 4 Février 1630. jusqu'à mille.

Cesar Cremonin, premier Professeur en Philosophie à *Padouë* étant mort en 1631. *Liceti* brigua fort pour avoir sa place, mais il ne put réüssir dans ses poursuites, & elle fut donnée à *Jean Thomas Zilioli*. Il souffrit patiemment pour cette fois cette preference; mais *Zilioli* étant mort en 1637. & ayant sollicité de nouveau inutilement pour être son successeur, il se dégoûta de l'Université de

de *Padouë*, & en sortit après y avoir professé 24 ans, pour aller à *Boulogne* remplir une chaire qu'on lui avoit offerte avec des appointemens considerables. F. LICETI.

Cependant l'Université de *Padouë* regrettant la perte qu'elle avoit faite d'un si excellent sujet, lui fit dans la suite tant d'instances pour le rappeller, qu'il y retourna prendre possession d'une chaire de Premier Professeur en Médecine Théorique; ce qui se fit le 28 Septembre 1645. *Tomasini* qui nous instruit de tout ce détail, dit qu'en 1653. il remplissoit ce poste avec 1300. florins d'appointement.

Il mourut à *Padouë* l'an 1656. âgé de 79 ans.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *De ortu Animæ humanæ libri tres. Genuæ* 1602. *in*-4°. It. *Francofurti* 1606. *in*-8°. It. *Genevæ* 1619. *in*-4°. Cet Ouvrage doit son origine à l'envie que *Liceti* avoit de tirer quelque argent de son pere, pendant qu'il étudioit à *Boulogne*. Pour se le rendre plus favorable, il crut qu'il devoit lui envoyer quelque chose de

F. Liceti. sa façon, & composa ce traité qu'il intitula par une affectation de jeune homme : *Gonopsychanthropologia, sive de Anima seminis humani.* Son pere le lut avec beaucoup de plaisir, & le fit lire à quelques Médecins de ses amis, qui ne se contenterent pas de loüer l'Ouvrage, mais pretendirent qu'il ne pouvoit venir d'un jeune homme, & qu'il falloit que *Costeo* ou *Pendasi* y eussent mis la main. Un jugement si favorable engagea *Liceti* à le retoucher, & il le publia quelques années après à la sollicitation de ses amis sous le nouveau titre que j'ai rapporté. Il y suit les sentimens des Peripateticiens, comme il a fait dans tous ses autres Ouvrages.

2. *Peripatetica, Medicaque placita, Papirio Caballetto disputanda oblata. Genuæ* 1605. *in*-4°. Ce sont des Théses qu'il fit soutenir à *Pise* au mois de Mars de cette année par Caballetto, qui étudioit sous lui.

3. *De Vita libri tres. Genuæ* 1606. *in*-4°.

4. *De his qui diu vivunt sine alimento libri* IV. *In quibus diuturnæ inediæ observationes, opiniones & causæ*

summa cum diligentia explicantur. Patavii 1612. *in-fol*, Une fille qui faisoit alors du bruit par ses longs jeûnes, & que la Grande Duchesse avoit donnée à examiner aux Médecins, & aux Philosophes, occasionna cet Ouvrage, où *Liceti* rapporte plusieurs Histoires d'abstinences semblables; & en recherche les causes. Il fut attaqué par *Etienne Rodrigués de Castro*, Portugais, Professeur en Médecine à *Pise*, dans un livre intitulé: *De Asitia Tractatus. Florentiæ* 1630. *in*-8°. Mais *Liceti* le défendit depuis contre ses attaques, comme je le dirai plus bas. F. LICETI.

5. *De Animarum coëxtensione corpori libri duo. In quibus ex rei natura, consulto semper Aristotele, ostenditur Animam, tum Vegetalem, tum Sentientem, tum Rationalem subdito sibi corpori toti coëxtendi, ac in omnibus ejus particulis sigillatim suam essentiam habere omniquaque diffusam, nullamque animam in ulla viventis corporis particula, quantumvis principe, velut in suo domicilio totam contineri, quidquid cum Platone plerique passim opinentur. Patavii* 1616. *in*-4°.

F. LICETI.

6. *De perfecta constitutione Hominis in utero liber unus ; in quo causæ omnes fœtum constituentes, singularum functiones & rationes operandi ex rei natura in Peripato explicantur, speciatimque ostenditur, ut Parentum imaginatio maculas expetitorum filiis inurat ; ut fœmineum semen non raro sit Masculeo viribus æquipollens, & aliquando actuosius ; ut menstruum, quo conceptus gignitur, specie ortuque differat ab eo quo fœtus enutritur. Patavii* 1616. *in*-4°. *pp.* 119. Cet Ouvrage est une espece d'introduction au suivant.

7. *De Monstrorum causis, natura, & differentiis, libri duo. Patavii* 1616. *in*-4°. It. *Ibid.* 1634. *in*-4°. Cette seconde édition est fort augmentée, & on y a joint des figures, qui manquoient dans la premiere ; mais il y a beaucoup de fautes d'impression, & plusieurs omissions & transpositions. It. sous ce titre : *Fortunius Licetus de Monstris ex recensione Gerardi Blasii, qui Monstra quædam nova & rariora ex recentiorum scriptis addidit. Amstelodami* 1665. *in*-4°.

8. *De Spontaneo Viventium ortu libri* IV. *in quibus de generatione Ani-*

mantium quæ vulgo ex putri oriri di- F. LI-
cuntur, accurate aliorum opiniones om- CETI.
nes primum examinantur; causæ sin-
gulæ propositi deinde cum generatim,
tum etiam speciatim ex rei natura dete-
guntur, patefacto præsertim Efficiente
proximo univoco eorum, quæ in Fun-
gorum, Plantarum, Zoophytorum, &
animalium genere sponte nascuntur. Vi-
centiæ 1618. *in-fol.*

9. *De Lucernis Antiquorum recon-*
ditis libri VI. *Venetiis* 1621. *in-4°.* Id.
Utini 1652. *in-fol.* Il y a beaucoup
d'érudition dans cet Ouvrage, mais
Liceti n'y apprend point ce qu'il fau-
droit sçavoir, c'est-à-dire, le secret
de ces Lampes perpétuelles dont il
soûtient l'existence, quoiqu'il y ait
assez d'apparence que tout ce qu'on
en dit sont des contes.

10. *De Novis Astris & Cometis.*
Venetiis 1622. *in-4°.* Il parut à *Pa-*
doue le 27 Novembre 1618. une Co-
mete, qui servit de matiere aux rai-
sonnemens des Astronomes & des
Philosophes. *Jean Camillo Glorioso*,
Professeur en Mathematiques dans
l'Université de cette ville, jugea à
propos l'année suivante de faire quel-

F. LICETI. ques Leçons sur les Cometes, dans lesquelles il s'éloigna des sentimens d'*Aristote*. Il ne les rendit pas publiques d'abord; mais *Liceti* ayant publié le livre, dont je viens de rapporter le titre, il les fit imprimer sous ce titre: *De Cometis Dissertatio Astronomico-Physica publice habita in Gymnasio Patavino anno* 1619. *Venetiis* 1624. *in*-4°. Il y mêla plusieurs choses contre le livre de *Liceti*, qui irrita si fort ce Sçavant, qu'il n'a pas daigné le nommer dans l'Histoire de ses Ouvrages, & qu'il lui repondit avec beaucoup de vivacité dans le livre suivant.

11. *Controversia de Cometarum attributis, seu quiete, loco Boreali sive occasu, Parallaxi Aristotelea, sede cœlesti, & exacta Theoria Peripatetica. Venetiis* 1625. *in*-4°. *Glorioso* ne demeura pas dans le silence, mais opposa à l'Ouvrage de *Liceti* une replique sous ce titre: *Responsio ad Controversias de Cometis Peripateticas. Venetiis* 1626. *in*-4°. On peut dire que dans cette dispute on se battit plûtôt par des injures que par des raisons.

12. *Scholium de Camelo Bulla. Pa-*

tavii 1627. *in-fol.* A la suite de l'Ouvrage suivant : c'est une nouvelle réponse au dernier livre de *Glorioso* encore plus violente que tout ce qu'ils avoient écrit jusques-là, à laquelle celui-ci repliqua encore sur le même ton. Ce fut ainsi que se termina cette dispute, qui ne meritoit pas qu'on s'échaufât tant. F. LICETI.

13. *De Intellectu agente libri* v. *Patavii* 1627. *in-fol.*

14. *Elogia varia Heroum nostri temporis. Patavii* 1627. *in-fol.* Ce sont des Eloges de plusieurs Senateurs Venitiens en stile lapidaire, disposés de maniere qu'ils forment differentes figures, comme d'un Autel, d'une hache, d'un œuf &c. Pur badinage, qui ne merite pas d'occuper un homme d'esprit ; mais qui a plû tellement à *Liceti*, qu'il a crû devoir faire un Recueil de toutes les figures, dont on pouvoit se servir pour construire de semblables pieces ; c'est ce qu'on trouve dans le livre suivant.

15. *Imitationes figurati metri à Simmia Rhodio inventi. Patavii* 1627. *in-8°.* Toutes les pieces de ce Recueil sont à la loüange de *Jerôme Landi* Se-

F. LICETI. nateur de Venise, qui quittoit alors le Gouvernement de *Padouë*, pour retourner à *Venise*.

16. *De Animorum rationalium immortalitate secundùm opinionem Aristotelis. Patavii* 1629. *in-fol.*

17. *Allegoria Peripatetica de Generatione, Amicitia, & Privatione ad antiquissimum* Elia Lelia Crispis *Epitaphium libri duo. Patavii* 1630. *in-4°.* *Liceti* étoit à peu près comme ces Alchymistes, qui voyent par-tout le grand Oeuvre; il trouvoit par-tout les dogmes & la Philosophie d'*Aristote*, qui étoit son idole.

18. *Encyclopædia ad Aram Nonarii Terrigenæ. Patavii* 1630. *in-4°.* C'est un Commentaire sur une piece en stile lapidaire, qui represente un Autel, & dont l'Auteur a pris le nom de *Nonarius Terrigena*. Il lui a donné le nom d'Encyclopedie, parce qu'il a emprunté, à ce qu'il dit lui-même, le secours de toutes les Sciences, pour le composer. On peut assurer que la chose n'en valoit pas la peine.

19. *Encyclopædia ad Aram Publilii Optatiani Porphyrii. Patavii* 1630. *in-4°.*

in-4°. Piece assez semblable à la précedente. F. LICETI.

20. *De Anima subjecto corpori nihil tribuente; deque seminis vita, & efficientia primaria in constitutione fœtus. Patavii* 1630. *in*-4°. *Antoine Ponce Santacruz*, premier Medecin du Roi d'Espagne, ayant attaqué l'Ouvrage de *Liceti de Spontaneo Viventium ortu* dans un Traité *de Hippocratica Philosophia*, imprimé à *Madrit* en 1622. *in-fol.* celui-ci n'eut pas plûtôt vû son livre, qu'il prit la plume & composa en quarante jours la réponse dont il s'agit ici.

21. *De Feriis Altricis Animæ Nemesetica disputationes; in quibus Encyclopædia, Medicinæ, Philosophiæ, celsiorisque sapientiæ præsidio propulsantur ab olim culto mirabili Mortalium Jejunio vulgatæ recens oppugnationes Asitiastis de Castro. Patavii* 1631. *in*-4°. C'est une réponse à ce qu'*Etienne Rodrigués de Castro* avoit écrit contre son livre *de his qui diu vivunt sine alimento.* Elle fut imprimée à *Padouë* pendant que la peste y regnoit; mais *Varisco Varisci* qui l'imprimoit, étant mort de cette maladie avec tou-

F. LICETI. te sa Famille, avant que l'impression en fût achevée, *Liceti* fut obligé de faire imprimer les deux dernieres feüilles à *Venise*.

22. *Pyronarcha, sive de Fulminum natura, deque Febrium origine libri duo; in quibus & Fulminum in Mundo Magno, & Febrium in Mundo Parvo caussæ Naturales omnes, modus originis, idea, proprietates, differentiæ, ac effectus admirabiles accurate tractantur; diligenter explicato Vetere Gripho Pyronarcha, à Cœlio Igiano inter Flores Medicos descripto. Patavii* 1634. *in*-4°. *pp.* 126.

23. *De Natura primo movente libri duo. Patavii* 1634. *in*-4°. *Liceti* dedia cet Ouvrage à la jeunesse Allemande, qui étudioit à *Padouë*, & en reçut en reconnoissance une tasse de vermeil ciselée avec son couvercle.

24. *De rationalis Animæ varia propensione ad corpus, Libri duo. Patavii* 1634. *in*-4°.

25. *De propriorum operum historia libri duo ad Gabrielem Naudaum. Patavii* 1634. *in*-4°. *pp.* 55. Cet Ouvrage est curieux & n'est pas commun. Le premier livre traite des livres déja imprimés, qui sont les 24 dont j'ai déja

parlé. Il s'agit dans le second de ceux qui étoient sous la presse, ou qui étoient en état d'y être mis. F. LICETI.

26. *Encyclopædia ad Aram Lemniam Dosiadæ; in qua plurima veterum historiarum, Poëtarum, & Philosophorum abditissima sensa enucleantur, patefactis speciatim Ignium naturalibus attributis. Parisf.* 1635. *in*-8°. *Liceti* avoit envoyé cet Ouvrage avec le suivant à M. *Bourdelot* pour le faire imprimer à *Paris*, dans la pensée qu'il le seroit mieux en cette ville, qu'à *Padouë*.

27. *Encyclopædia ad securim Epei à Simmia Rhodio constructam; in qua multa vetustatis recondita Monumenta, rerum historias & naturas complectentia, recluduntur. Paris.* 1635. *in*-8°.

28. *De Mundi & Hominis Analogia, Liber unus. Utini* 1635. *in*-4°.

29. *Ulysses apud Circen; sive de quadruplici transformatione, deque varie transformatis hominibus. Dialogus. Utini* 1636. *in*-4°.

30. *De duplici calore corporum naturalium Dialogus Physico-Medicus. Utini* 1636. *in*-4°.

31. *Athos perfossus; sive Rudens eru-*

F. LICETI. *ditus in Criomixi quæstiones de Alimento Dialogus prior. In quo Montis Atho tetriores umbræ supra quadringentas, locutionum præsertim, & morum omnigenus, nec non etiam variarum disciplinarum classem obtenebrantes, discutiuntur. Patavii* 1636. *in*-4°.

32. *Lilium Majus, sive de Natura assistente Dialogus. Utini* 1637. *in*-4°.

33. *Lilium Minus, sive de Anima ad corpus Physice non propensa Dialogus. Utini* 1637. *in*-4°.

34. *De Quæsitis per Epistolas à Claris Viris Responsa Fortunii Liceti Genuensis. Bononiæ* 1640. *in*-4°. *pp.* 325. Il y a dans ce Recueil 37. Lettres de *Liceti*, qui roulent toutes sur des matieres sçavantes.

35. *De secundo-quæsitis per Epistolas à Claris Viris, ardua, varia, pulchra, & nobilia quæque petentibus in Medicina, Philosophia, Theologia, Mathesi, & alio quovis eruditionum genere, Responsa Fortunii Liceti. Utini* 1646. *in*-4°. *pp.* 389. Ce second volume contient 27. Lettres de *Liceti*, qui sont accompagnées, comme dans tous les autres, de celles qui y ont donné occasion.

36. *De tertio-quæsitis per Epistolas*

Clarorum Virorum Medicinalia potissimum & aliarum disciplinarum arcana postulantium Responsa F. Liceti. Utini 1646. *in*-4°. *pp.* 237. Cette partie renferme 16. Lettres de *Liceti.* F. LICETI.

37. *De motu sanguinis, origine nervorum, Cerebro leniente Cordis æstum, imaginationis viribus, quarto-quæsitis per Epistolas Cl. Virorum Responsa Medico-Philosophica F. Liceti. Utini.* 1647. *in*-4°. *pp.* 150. Il n'y a que trois Lettres fort longues dans ce volume.

38. *De Providentia: Nimbiferi Grypho: Terræ motu, aliisque pluribus admirandis & arduis quinto-quæsitis per Epistolas à Claris Viris Responsa F. Liceti. Utini* 1648. *in*-4°. *pp.* 346. Ce sont plûtôt des Traités, que des Lettres.

39. *De sexto-quæsitis: Resurrectione multiplici: Ænigmate mirabili: Morborum enormi Catastrophe: Diaria Phlebotomiam renuente: Muliebri complexione calidiore virili, Responsa F. Liceti. Utini* 1648. *in*-4°. *pp.* 209.

40. *De septimo-quæsitis: Creatione filii Dei ad intra Theologice denuo controversa: Numinis efficientia, sive concursu Dei cum Causis secundis ad effec-*

F. Liceti. *tus producendos & pravos speciatim: salute animæ Aristotelis: Diabolo homicida ab initio, qui nec in veritate stetit, quia mendax est & Pater ejus: Oraculo S. Paulini: Esto Peripateticus Deo, & Pythagoreus Mundo:* Ratione *ac Origine moris antiqui, singulariter in Convivio bibendi: simplicibusque Complexionibus, inter Medicos Principes controversis Responsa F. Liceti. Utini* 1650. *in*-4°. *pp.* 296. Ce sont là les sept volumes des Lettres de *Liceti*.

41. *Litheosphorus, sive de Lapide Bononiensi, lucem in se conceptam ab ambiente Claro mox in tenebris mire conservante liber. Utini* 1640. *in*-4°.

42. *De Luminis natura & efficientia, libri tres. Utini* 1640. *in*-4°.

43. *De Terra unico centro motus singularum Cœli particularum Disputationes. Utini* 1640. *in*-4°.

44. *De Centro & Circumferentia, libri duo. Utini* 1640. *in*-4°.

45. *De Regulari motu, minimaque Parallaxi Cometarum Cælestium. Utini* 1640. *in*-4°.

46. *De Lunæ subobscura luce prope conjunctiones & in deliquiis observationes. Utini* 1640. *in*-4°.

47. *De Lucidis in sublimi, liber unus. Patavii* 1641. *in-4°.* F. LICETI.

48. *De Natura & arte libri duo. Utini* 1641. *in-4°.*

49. *De pietate Aristotelis erga Deum & homines, libri duo. Utini* 1645. *in-4°. pp.* 222.

50. *De Annulis antiquis liber singularis, in quo explicantur eorum nomina multa, primæva origo, materia multiplex, figura complures, causa efficiens, fines, usus ve plurimi, differentiæ, virtutes admirabiles, magnitudines, pretia, multitudo, gestatio, locus, conservatio. &c. Utini* 1645. *in-4°.*

51. *Hieroglifica, sive antiqua Schemmata Gemmarum annularium diligenter explicata. Patavii* 1653. *in-fol.*

52. *Encyclopædia ad Syringem Theocriti. Utini* 1655. *in-4°.*

53. *Hydrologia Peripatetica, de Maris tranquillitate, deque Fluminum ortu & Montibus. Utini* 1655. *in-4°.*

54. *Encyclopædia ad alulas Amoris divini. Patavii* 1640. *in-4°.*

V. *Elogii d'Huomini Letterati di Lorenzo Crasso. tom.* 1. *p.* 288. L'article que *Crasso* donne de *Liceti* est plus exact que la plûpart des autres qu'il

F. LICETI.

a donnés ; mais le Catalogue de ses Ouvrages est rapporté d'une maniere ridicule & impertinente. *Licetus de propriis Libris.* On y trouve plusieurs particularités de sa vie. *Oldoïni Athenæum Ligusticum.* Article fort superficiel. *Jacobi Philippi Tomasini Gymnasium Patavinum.* Ce livre fournit plusieurs dates qu'on ne trouve point ailleurs. *Baillet* a parlé de *Liceti* dans ses *Enfans celebres par leurs études*, p. 270. mais il a donné un tour romanesque à ce qu'il en dit.

MARIN CUREAU DE LA CHAMBRE.

M. C. DE LA CHAMBRE.

MARIN *Cureau de la Chambre* naquit au *Mans* vers l'an 1594. Il se fit bientôt connoître par la beauté de son esprit, & par son habileté dans la Medecine ; & le Chancelier *Seguier* prevenu en sa faveur par la réputation qu'il avoit aquise dans le monde, voulut l'avoir auprès de lui, non seulement en qualité de Medecin, mais encore comme un homme consommé dans la

Philosophie & dans les Belles-Lettres. M. C. DE LA CHAMBRE.

Le Cardinal de *Richelieu*, qui le vit peu après, conçut une estime singuliere pour lui, & le destina à être un des Membres de l'Academie, qu'il avoit établie depuis peu. Il fut reçu dans cette Compagnie le 2 Janvier 1635. & il y fit le 19 Mars suivant un discours, où il se proposa de faire voir, *que les François sont les plus capables de tous les peuples, de la perfection de l'Eloquence.*

Le Cardinal de *Richelieu* le choisit depuis parmi le grand nombre d'Ecrivains, qui s'étoient attachés à sa fortune, pour répondre à l'*Optatus Gallus*. Le Roi *Louis XIV.* l'honora aussi d'une affection particuliere, & la lui fit connoître en le nommant un des premiers entre les gens de Lettres, qui devoient avoir part à ses gratifications, & en le mettant au nombre de ses Medecins ordinaires; qualité que M. *Pellisson* lui donne. Il fut aussi choisi pour remplir une des premieres places dans l'Academie des Sciences.

Il mourut le 29 Novembre 1669.

M. C. DE LA CHAMBRE.

dans sa 75^e^. année. Il avoit naturellement de l'éloquence, & étoit sçavant en toutes sortes de Literatures; & ces qualités étoient soûtenues par un grand fond d'honneur & de probité. Il étoit pour tous les hommes de Lettres un ami qui ne leur manquoit jamais au besoin.

Il laissa deux fils, qui soûtinrent par leur merite la réputation qu'il s'étoit acquise; *François* qui a été premier Medecin de la Reine, & *Pierre*, dont je parlerai dans l'article suivant.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Nouvelles pensées sur les causes de la Lumiere, du debordement du Nil, & de l'amour d'inclination. Paris* 1634. *in*-4°.

2. *Nouvelles Conjectures sur la digestion. Paris* 1636. *in*-4°.

3. *Les Characteres des Passions. Paris in*-4°. *cinq tomes.* Le 1^e^. en 1640. le 2^e^. en 1645. les 3^e^. & 4^e^. en 1659. & le 5^e^. en 1662. It. *Amsterdam* 1658. & suiv. *in*-12.

4. *Traité de la connoissance des Animaux. Paris* 1648. *in*-4°. It. *Paris* 1658. *in*-12. It. *traduit en Anglois. Londres* 1657. *in*-8°.

5. *Nouvelles observations & conjectures sur l'Iris. Paris* 1650. *in*-8°. M. C. DE LA CHAMBRE.

6. *Observations de Philalethe sur un libelle intitulé :* Optatus Gallus, de cavendo Schismate. Inserées à la suite des Oeuvres posthumes de *Guy Coquille. Paris* 1650. *in*-4°.

7. *Discours sur les Principes de la Chiromance. Paris* 1653. *in*-8°.

8. *Nova Methodi pro explanandis Hippocrate & Aristotele specimen. Paris.* 1655. *in*-4°. It. *Ibid.* 1668. *in*-12.

9. *Le premier livre de la Physique d'Aristote traduit en François.* A la suite du livre précedent. Il avoit traduit les sept autres livres, & l'Abbé de *la Chambre* avoit promis de publier cette traduction entiere avec tous les Ouvrages de son pere ; mais il n'a point executé cette promesse.

10. *Traité de la Lumiere. Paris* 1657. *in*-4°.

11. *L'Art de connoître les Hommes ; où sont contenus les discours preliminaires qui servent à cette Science. Paris* 1659. *in*-4°. It. *Amsterdam* 1660. *in*-12.

12. *Le Systême de l'Ame*, ou 2e. par-

M. C. DE LA CHAMBRE.

tie de l'*Art de connoître les Hommes. Paris* 1664. *in-4°.*

13. *Recueil des Epitres, Lettres, & Prefaces de M. de la Chambre. Paris* 1664. *in-12.*

14. *Discours sur les causes du débordement du Nil; avec un Discours de la Nature divine, selon la Philosophie Platonique. Paris* 1665. *in-4°.* M. de *la Chambre* attribue le debordement du Nil & les effets qu'il produit, au Nitre dont ses eaux sont remplies. Le discours de la Nature divine est une partie d'un traité entier de la Philosophie Platonique, qu'il avoit composé autrefois, mais dont le reste s'est perdu.

15. *L'Art de connoître les hommes; troisiéme partie, qui contient la defense de l'extension & des parties libres de l'Ame. Paris* 1666. *in-4°.*

16. *Discours où il est prouvé que les François sont les plus capables de tous les peuples, de la perfection de l'Eloquence. Paris* 1686. *in-4°.* Imprimé avec les discours de son fils. C'est celui qu'il prononça dans l'Academie Françoise en 1635. suivant l'usage établi alors.

V. L'Histoire de l'Academie Françoise par M. Pellisson & les additions de M. l'Abbé d'Olivet.

PIERRE CUREAU DE LA CHAMBRE.

PIERRE *Cureau de la Chambre*, né à *Paris* de *Marin Cureau de la Chambre*, dont je viens de parler, se destina à la Medecine, qu'il étudia pendant quelque temps ; mais frappé de surdité de bonne heure, il abandonna cette étude, & se tourna du côté de l'Eglise. P. C. DE LA CHAMBRE.

Ses amis lui ayant conseillé de voyager, pour dissiper son mal, il alla en Italie ; & ce fut là qu'il fit amitié avec le Cavalier *Bernin*, dont il a publié l'Eloge. Il avoit dessein de donner aussi la vie de cet illustre Sculpteur & Architecte, mais comme la réputation, que le *Bernin* avoit acquise en France, tomba tout d'un coup, il ne jugea pas à propos de s'exposer aux Critiques de ses envieux, & abandonna ce dessein. D'ailleurs il étoit paresseux, & n'en

P. C. DE LA CHAMBRE.

treprenoit pas aisement de grands Ouvrages. Il disoit qu'il étoit comme Socrate, qui ne produisant rien de lui-même, aidoit aux autres à produire & à enfanter. En effet on n'a point vû d'homme presser davantage les bons esprits à travailler pour l'utilité publique, & ç'a été par ses exhortations que des personnes habiles, mais timides, ont mis au jour de fort bons Ouvrages.

Il aimoit la Poësie, mais il n'étoit point Poëte, & n'avoit jamais fait qu'un seul vers ; ce qui donna sujet à M. *Despreaux*, à qui il le recitoit, de s'écrier en l'admirant : *Ah ! Monsieur, que la rime en est belle.*

Sa grande inclination étoit pour les livres Italiens & Espagnols ; car il possedoit fort bien ces deux langues.

Il fut reçu à l'Academie Françoise en 1670. à la place de M. de *Racan.*

Il prend en quelques Ouvrages la qualité d'Aumônier du Roi ; je ne sçai si ce n'a pas été à son égard une qualité purement honoraire. Il devint ensuite Curé de *S. Barthelemi*,

& il a possedé cette Cure pendant plusieurs années. P. C. DE LA CHAMBRE.

Il mourut au mois d'Avril 1693.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Panegyrique de S. Charles. Paris* 1669. *in*-4°.

2. *Panegyrique de Sainte Rose. Paris* 1670. *in*-4°.

3. *Oraison funebre de M. le Chancelier Seguier. Paris* 1672. *in*-4°.

4. *Panegyrique de Sainte Therese prononcé devant la Reine. Paris* 1678. *in*-4°.

5. *Panegyrique de S. Louis prononcé dans l'Eglise de S. Louis des RR. PP. Jesuites. Paris* 1681. *in*-4°.

6. *Eloge de M. le Cavalier Bernin. Paris* 1681. *in*-4°.

7. *Discours prononcés dans l'Academie Françoise par Messieurs de la Chambre. Paris* 1686. *in*-4°.

Il avoit travaillé à un Recueil de tous les Ouvrages de son pere, tant imprimés, que manuscrits, qu'il devoit donner au public en deux volumes *in-fol.* Mais sa mort a prevenu son impression, & son dessein n'a pas eu de suite.

V. *Les Melanges d'Histoire & de*

Litterature de Vigneul Marville tom. 1. p. 82. & le Dictionnaire de Morery.

AUGUSTIN MASCARDI.

A. MASCARDI.

AUGUSTIN *Mascardi* naquit à *Sarzane*, ville de l'Etat de *Gennes* l'an 1591. de *Alderan Mascardi*, celebre Jurisconsulte, dont on a quelques Ouvrages, & de *Faustine de' Nobili* de *Vezzano*.

Il fit voir dès sa premiere jeunesse beaucoup d'inclination & de disposition pour les Sciences, ausquelles il s'appliqua avec succès.

Etant entré dans la Compagnie de *Jesus*, il y demeura pendant quelques années; mais sentant ensuite qu'il n'étoit point appellé à cet état, il en sortit, & continua dans le Monde à cultiver les lettres, dans lesquelles il avoit fait de grands progrès pendant son séjour chez les Jesuites.

Les Ouvrages, qu'il mit alors au jour, lui firent un si grand nom, que le Pape *Urbain VIII.* le mit au nombre de ses Cameriers d'honneur, & lui donna ensuite une pension de cinq

cinq cens écus, pour enseigner la Rhetorique à *Rome* dans le College de *la Sapience.* Le Bref, par lequel le Pape fonda pour cela une Chaire en sa faveur, est du 8 Avril 1628. A. MASCARDI.

Cette pension auroit dû mettre *Mascardi* un peu au large; mais c'étoit un homme qui aimoit le plaisir, qui ne prenoit aucun soin de ses affaires domestiques, qui n'ayant aucune demeure fixe, logeoit chez le premier ami où il se rencontroit, & qui songeoit plus à depenser qu'à amasser; ainsi il fut toûjours dans l'indigence, & accablé de dettes.

Son peu de ménagement, tant dans ses plaisirs, que dans ses études, altererent bientôt son temperament, & lui causerent un Phtisie, dont il mourut en 1640. dans sa 49. année.

Il étoit de l'Academie des Humoristes, dont il fut même Prince pendant quelque temps; & son Oraison funebre y fut prononcée par *Tiberio Cevoli*, qui la fit imprimer l'année suivante à *Rome.*

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Delle lodi dell' Ill. & Ecc. Sign. D. Francesco Gonzaga, Principe d'Im-*

A. MASCARDI. *perio, e di Castiglione Oratione recitata nell' essequie celebrate in Castiglione nel mese di Novembre* 1616. *In Modona* 1617. *in*-4°.

3. *Oratio habita ad Ill. & Rev. S. R. E. Cardinales de subrogando Pontifice. Romæ* 1621. *in*-4°. Ce discours fut prononcé après la mort de *Paul V.* arrivée le 28. Janvier de cette année 1621.

4. *Oratione nella Coronatione del Ser. Sign. Georgio Centurione Duce della Republica di Genova. In Genova* 1622. *in*-4°.

5. *Silvarum libri* IV. *Antuerpiæ. Plantin.* 1622. *in*-4°. Ce sont les Poësies qu'il a composées dans sa jeunesse.

6. *Le Pompe del Campidoglio per la santita di N. S. Papa Urbano VIII. quando piglio il possesso. In Roma* 1624. *in*-4°. It. *In Milano* 1625. *in*-8°. It. *In Venetia* 1625. & 1630. *in*-4°. On a une traduction Espagnole de cet Ouvrage.

7. *Prose volgari. Parte prima. In Venetia* 1626. *in*-8°. It. *Ibid.* 1630. *in*-4°. It. *Divise in due parti, con molte aggiunte. In Venetia* 1646. *in*-4°.

It. *Ibid.* 1653. & 1663. *in*-12. On a joint à ces dernieres éditions *l'Orazione di Mascardi per l'elettione in Re de' Romani di Ferdinando d'Austria.* *Mascardi* écrivoit fort purement en sa langue, & il est un des principaux Auteurs que cite le Dictionnaire de *la Crusca.* A. MASCARDI.

8. *Discorsi Morali sù la Tavola di Cebete Tebano. In Venetia* 1627. *in*-4°. It. *In Torino* 1629. *in*-8°. It. *In Venetia* 1638. & 1642. *in*-4°. It. *Ibid.* 1653. & 1662. *in*-12.

9. *La Congiura del Conte Giovan Luigi de' Fieschi. In Venetia* 1627. & 1629. *in*-8°. It. *In Anversa* 1629. *in*-4°. It. *In Milano* 1629. *in*-8°. It. *Con aggiunta d'alcune oppositioni e difesa alla detta Congiura. In Bologna* 1639. *in*-4°. It. *In Venetia* 1637. *in*-4°. It. *In Roma* 1647. *in*-24. It. En François : *La Conjuration du Comte de Fiesque, traduite de l'Italien du Sieur Mascardi par le Sieur de Fontenay-Sainte Genevieve. Paris* 1639. *in*-8°. *Mascardi* a attaqué souvent dans cette Histoire celle qu'*Hubert Folieta* avoit donnée du même évene-

A. MASCARDI.

ment, & il a été critiqué à son tour par *Brunor Taverna. Michel Giustiniani* dit avoir vû en manuscrit la Réponse que *Mascardi* avoit faite à *Taverna*, & qui portoit pour titre: *Risposta all' Oppositioni fatte da Brunoro Taverna sopra la Congiura del Conte Luigi Fieschi.* Sur quoi *Bayle* témoigne ignorer, si cette réponse avoit vû le jour. Il auroit été pleinement instruit de ce fait, si au lieu de s'arrêter à ce que dit *Giustiani*, il avoit jetté les yeux sur l'*Aggiunta d'alcune Oppositioni e difesa alla detta Congiura*, qui suit l'Histoire de la Conjuration dans les dernieres éditions, & qui ne contient autre chose que les difficultez de *Taverna*, & la réponse de *Mascardi.*

10. *Saggi Accademici dati in Roma nell' Accademia del Ser. Principe Cardinale di Savoia, da diversi nobilissimi ingegni, raccolti e publicati da Agostino Mascardi. In Venetia* 1630. *in*-4°.

11. *Due Lettere, una di Agostino Mascardi all' Achillini, e l'altra di Claudio Achillini al Mascardi sopra le presenti Calamità. Firenze* 1631.

in-4°. La Peste regnoit alors en Italie. A. MASCARDI.

12. *In Morte di Girolamo Aleandro Oratione di Gasparo de Simeonibus, detta in Roma nell' Accademia degli Humoristi a' 21. di Decembre* 1631. *In Parigi* 1636. *in*-4°. On voit à la tête de ce discours une Epitre dedicatoire assez longue d'*Augustin Mascardi* à *François Auguste de Thou*, où il fait l'Eloge de *Gaspar de Simeonibus.*

13. *Dell' Arte Historica Trattati V. d'Agostino Mascardi co' i sommarii di tutta l'opera estratti dal Sign. Girolamo Marcucci. In Roma* 1636. *in*-4°. It. *Con dodeci capi di Paolo Pirani appartenenti all' Arte Historica e con nuove dichiarationi. In Venetia* 1646. *in*-4°. Ce Traité est curieux, plein de grands préceptes, de reflexions sages, & de beaux exemples; mais il est trop étendu, ce qui en rend la lecture ennuyeuse. Ce fut apparemment pour cette raison, que *Mascardi* fut trompé sur son debit, comme nous l'apprenons de *Naudé* dans son *Mascurat* p. 70. où il parle ainsi : » Comme toutes ses œuvres s'en

A. MASCARDI. » toient parfaitement bien venduës, » il en fit tirer plus d'exemplaires » de celle ci, qu'il n'avoit fait de » toutes les précedentes ; ce qui tou- » tes-fois lui réüssit si mal, à cause » du peu de personnes qui se plai- » soient à de semblables matieres, » que la plus grande part de tous ces » exemplaires lui demeura. De quoi » comme il se plaignoit un jour à » Monseigneur *Mazarini* (qui fut » depuis Cardinal) il lui offrit d'en » envoyer des balles à *Paris*, où il » avoit un homme pour ses affaires, » qui auroit soin de les vendre, & » qui lui feroit tenir l'argent qu'il en » auroit touché : ce que ledit Sieur » *Mascardi* ayant accepté très-vo- » lontiers, il fut par ce moyen sou- » lagé d'une grande perte, qui lui » étoit presque inevitable.

14. *Laudatio Ferdinandi II. Cæsaris Augustissimi, dicta Romæ in B. V. inclytæ Nationis Germanicæ templo. Romæ* 1637. *in*-4°.

15. *Per l'Elettione del Rè de' Romani Ferdinando d'Austria Rè d'Ungheria Oratione recitata nell' Accademia del Ser. Principe Cardinale di Sa-*

voia. In Roma 1637. *in*-4°. A. MASCARDI.

16. *Dissertationes de Affectibus, sive perturbationibus Animi, earumque characteribus. Paris.* 1639. *in*-4°.

17. *Prolusiones Ethicæ. Paris.* 1639. *in*-4°.

V. *Janii Nicii Erythræi Pinacotheca prima. Li Scrittori della Liguria di Raffaële Soprani. In Genova* 1667. *in*-4°. *Li scrittori Liguri descritti dall' Abbate Michele Giustiniani. In Roma* 1667. *in*-4°. C'est l'Auteur qui en parle le plus exactement. *Athenæum Ligusticum Augustini Oldoïni. Ghilini Teatro d'Huomini Letterati, part.* 1. *p.* 2. *Gloria degli Incogniti. Lorenzo Crasso, Elogii d'Huomini Letterati tom.* 1. *p.* 252. *Leonis Allatii Apes Urbanæ. Bayle, Dictionnaire.*

Fin du vingt-septième Volume.

TABLE NECROLOGIQUE des Auteurs contenus dans ce Volume.

MANTUAN (Baptiste) m. le 20 Mars 1516.
CALCAGNINI (Celio) m. en 1540.
BOUCHET (Jean) m. après l'an 1550.
QUINTIANUS STOA (Jean François) m. le 7 Octobre 1557.
OPORIN (Jean) m. le 6 Juillet 1568.
MURET (Marc Antoine) m. le 4 Juin 1585.
MOLANUS (Jean) m. le 18 Septembre 1585.
SAINT-JULIEN (Pierre de) m. le 20 Mars 1593.
CRISPO (Jean-Baptiste) m. après l'an 1594.
DANEAU (Lambert) m. en 1596.
REUSNER (Nicolas) m. le 12 Avril 1602.
CONSTANTIN (Robert) m. le 27 Decembre 1605.
BARONIUS (Cesar) m. le 30 Juin 1607.

MAGIN

MAGIN (Jean-Antoine) m. le 11 Février 1617.

MARCILE (Théodore) m. le 8 Avril 1617.

SWEERTIUS (François) m. l'an 1629.

RICHER (Edmond) m. le 28 Novembre 1631.

BZOVIUS (Abraham) m. le 31 Janvier 1637.

ROULLIARD (Sebaſtien) m. en 1639.

BERNEGGER (Matthias) m. l.. Février 1640.

MASCARDI (Auguſtin) m. en 1640.

LICETI (Fortunio) m. en 1656.

DAVENNE (François) m. avant l'an 1662.

MORIN (Simon) m. le 14 Mars 1663.

BOCHART (Samuel) m. le 16 May 1667.

CHAMBRE (Marin Cureau de la) m. le 29 Novembre 1669.

MORERY (Louis) m. le 10 Juillet 1680.

KIRCHER (Athanaſe) m. en Novembre 1680.

TABLE NECROLOGIQUE.

VAVASSEUR (François) m. le 16 Decembre 1681.

CHAMBRE (Pierre Cureau de la) m. en Avril 1693.

GUIDI (Alexandre) m. le 12 Juin 1712.

TOURREIL (Jacques de) m. le 11 Octobre 1715.

COUTURE (Jean-Baptiste) m. le 16 Août 1728.

Fin de la Table Necrologique.

TABLE

Des Auteurs contenus dans ce Volume, selon l'ordre des matieres qu'ils ont traitées dans leurs Ouvrages.

A.

Antiquitez.

J. B. Couture, p. 96. & suiv.
A. Kircher, 191. 192

Astronomie.

J. A. Magin, 320
F. Liceti, 381

B.

Bibliothecaires.

F. Sweertius, 266

Botanique.

R. Constantin, 250

C.

Controverse.

L. Daneau, 26. & *suiv.*
S. Bochart, 206. & *suiv.*

Critique.

M. A. Muret, 168
M. Bernegger, 324. & *suiv.*

D.

Droit Civil.

M. A. Muret, 169. & *suiv.*
N. Reusner, 222. & *suiv.*
S. Roulliard, 253. & *suiv.*
J. de Tourreil, 349

Droit Canonique.

S. Roulliard, 255. & *suiv.*
E. Richer, 367. & *suiv.*

E.

Ecriture Sainte.

L. Daneau, 24
F. Vavasseur, 137. 138

A. Kircher, 198
S. Bochart, 207. & *suiv.*

Eloquence.

F. Vavasseur, 135
M. A. Muret, 154. & *suiv.*
N. Reusner, 229
J. de Tourreil, 348. & *suiv.*
E. Richer, 365. 366
P. C. de la Chambre, 399

G.

Geographie.

F. Sweertius, 263
J. B. Crispo, 269

Geometrie.

J. A. Magin, 321

Grammaire Grèque.

R. Constantin, 248

Grammaire Latine.

R. Constantin, 249
E. Richer, 366

C.

Controverse.

L. Daneau, 26. & *suiv.*
S. Bochart, 206. & *suiv.*

Critique.

M. A. Muret, 168
M. Bernegger, 324. & *suiv.*

D.

Droit Civil.

M. A. Muret, 169. & *suiv.*
N. Reusner, 222. & *suiv.*
S. Roulliard, 253. & *suiv.*
J. de Tourreil, 349

Droit Canonique.

S. Roulliard, 255. & *suiv.*
E. Richer, 367. & *suiv.*

E.

Ecriture Sainte.

L. Daneau, 24
F. Vavasseur, 137. 138

A. Kircher, 198
S. Bochart, 207. & suiv.

Eloquence.

F. Vavasseur, 135
M. A. Muret, 154. & suiv.
N. Reusner, 229
J. de Tourreil, 348. & suiv.
E. Richer, 365. 366
P. C. de la Chambre, 399

G.

Geographie.

F. Sweertius, 263
J. B. Crispo, 269

Geometrie.

J. A. Magin, 321

Grammaire Gréque.

R. Constantin, 248

Grammaire Latine.

R. Constantin, 249
E. Richer, 366

H.

Histoire Universelle.

L. Morery, 311. & suiv.

Histoire Ecclesiastique.

B. Mantuan, 122.
S. Roulliard, 254. & suiv.
C. Baronius, 286. & suiv.
A. Bzovius, 332. & suiv.
J. Molanus, 341. & suiv.
E. Richer, 370

Histoire Orientale.

A. Kircher, 196

Histoire Romaine.

M. Bernegger, 325. & suiv.

Histoire de France.

J. Bouchet, 7. & suiv.
P. de Saint-Julien, 177. 178

Histoire des Pays-Bas.

F. Sweertius, 265
J. Molanus, 348

Histoire d'Italie.

C. Calcagnini, 240
A. Mascardi, 403

Histoire des Sçavans.

J. B. Crispo, 269

L.

Lettres.

M. A. Muret, 162
N. Reusner, 230
C. Calcagnini, 238
M. Bernegger, 328

M.

Mathematiques.

A. Kircher, 194. & *suiv.*

Medecine.

A. Kircher, 194
R. Constantin, 249
F. Liceti, 378. & *suiv.*

Metaphysique.

F. Liceti, 377. & *suiv.*

Morale.

L. Daneau, 13
B. Mantuan, 123
C. Calcagnini, 239
A. Mascardi, 407

P.

Saints-Peres.

T. Marcile, 130

Philosophie.

M. A. Muret, 171

Physique.

A. Kircher, 190. & *suiv.*
C. Calcagnini, 239. & *suiv.*
J. A. Magin, 319. & *suiv.*
F. Liceti, 380. & *suiv.*
M. C. de la Chambre, 394. & *suiv.*

Poësies Grèques.

S. Bochart, 206

Poësies Latines.

J. B. Couture, 96
J. F. Quintianus Stoa, 101. & *suiv.*
B. Mantuan, 112. & *suiv.*
T. Marcile, 127. & *suiv.*
F. Vavasseur, 137. 138
M. A. Muret, 169. & *suiv.*
S. Bochart, 208. 214
N. Reusner, ...1. & *suiv.*
C. Calcagnini 244
S. Roulliard, 256
F. Swcertius, 3. & *suiv.*
J. Oporin, 281

Poësies Françoises.

J. Bouchet, 5. & *suiv.*
S. Roulliard, 252
L. Morery, 310

Poësies Italiennes.

A. Guidi, 185. & *suiv.*

J. B. Crispo, 269
A. Mascardi, 402. & suiv.

S.

Satyres.

F. Davenne, 72

Sermons.

S. Bochart, 214
A. Bzovius, 337.

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le vingt-septiéme Volume des Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, & j'ai crû qu'on en pouvoit permettre l'impression. A Paris ce 11. Août 1733.

HARDION.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amez & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; SALUT. Notre bien amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un Manuscrit, qui a pour titre: *Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au Public, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caractéres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modéle sous le contre-scel des présentes; A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus specifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement, ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, sur papier & caractéres conformes à ladite feuille imprimée & attachée pour modéle sous notredit contre-scel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *huit années* consecutives, à compter du jour de la date desd. Présentes. Faisons

défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangére dans aucun lieu de notre obeïssance ; comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Memoires & Catalogue ci-dessus exposé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de Titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression de ce Livre sera faite da[illegible] Royaume & non ailleurs, & que l'Impe[illegible] conformera en tout aux Réglemens de la[illegible], & notamment à celui du 10. Avril 17[illegible] avant de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'imp[illegible]dudit Livre, sera remis dans le même éta[illegible] Approbation y aura été donnée, és m[illegible] notre très-cher & feal Chevalier Gard[illegible] Sceaux de France le sieur Chauvelin, & [illegible] en sera remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre tres-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sr. Chauvelin, le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empéchement. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre soit tenue pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conseillers & Secretaires,

foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le 28 Novembre l'an de Grace mil sept cens vingt-six, & de notre Regne le douziéme, Par le Roi en son Conseil.

DE S. HILAIRE.

Registré sur le Registre VI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 530 Fo. 421. conformément aux anciens Réglemens confirmez par celui du 28. Février 1723. A Paris le 3. Decembre 1726.

Signé, VINCENT, Adjoint.

De l'Imprimerie de GISSEY.